هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 11 233 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 12 MARS 1981

LE BLOCAGE DE L'EUROPE DES PÊCHES

Front commun de Bonn et de Paris face à l'intransigeance britannique

LIRE PAGE 29

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2.80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 Dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,00 DM ; Autriche, 14 sch ; Belgique, 20 fr ; Canada, 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 ptas ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 55 p ; Italie, 600 l. ; Liban, 225 p ; Luxembourg, 20 f ; Norvège, 4,25 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; U.S. 95 cents ; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4987-29 PARIS Télex Paris no 650572

Tél. : 246-72-23

Deux projets de budget

• M. Reagan propose davantage d'économies
• Mme Thatcher augmente la pression fiscale sur les particuliers

Contraste

Par l'effet d'une extraordinaire coïncidence, c'est le même mardi de cette semaine que M. Reagan a réuni au Congrès son très ambitieux programme d'allégement fiscal, accompagné d'une réduction des dépenses publiques, et que Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, a présenté aux Communes le troisième budget annuel du cabinet conservateur arrivé au pouvoir en mai 1979. Entre ces deux documents et le climat qui règne à Washington, d'une part, et à Londres, de l'autre, le contraste ne peut être plus accusé. Ce qui fait tout l'intérêt de ce rapprochement est que, dans les deux capitales anglo-saxonnes, la doctrine est pourtant fondamentalement la même.

D'une certaine façon, les Américains ont de la chance, du moins si l'on admet que les nations, plus sages en cela que les individus, sont capables de tirer parti de l'expérience d'autrui. Mme Thatcher les a précédés dans la carrière. Les graves échecs qu'elle a essuyés mettront-ils en garde les Américains contre les dangers que comporte la politique dans laquelle ils sont en train de s'engager avec un enthousiasme et une détermination dignes d'un meilleur sort que celui qu'a connu jusqu'à maintenant l'entreprise de la « dame de fer ».

Comme l'écrit notre confrère le « Financial Times », dans son éditorial, il est difficile de ne pas voir dans les décisions annoncées par Sir Geoffrey autre chose que l'aveu d'une défaite sur toute la ligne du cabinet auquel il appartient. En présentant, le 12 juin 1979, son premier budget, le chancelier de l'Echiquier avait surpris, comme aujourd'hui le chef de la Maison Blanche, par le ton nouveau de ses déclarations et, encore plus — les mœurs politiques étant ce qu'elles sont dans les démocraties d'aujourd'hui — par leur conformité aux promesses faites à l'électorat. Sans aller aussi loin, il est vrai, que M. Reagan, le gouvernement conservateur offrait aux sujets de Sa Gracieuse Majesté une réduction de l'impôt direct (compensée en partie par un relèvement du taux de la T.V.A.) ; il s'engageait aussi à diminuer les dépenses de l'Etat en promettant d'accentuer l'effort d'économies au cours des années à venir.

Aujourd'hui, le chancelier de l'Echiquier doit admettre implicitement que l'augmentation du déficit des finances publiques a largement échappé à son contrôle, s'élevant pour l'exercice qui s'achève à quelque 13,5 milliards de livres sterling contre les 10,5 milliards prévus. Ce déficit représente 6 % du produit national brut, ce qui est un pourcentage considérable. La cause en est une véritable explosion des dépenses publiques, qu'il s'agissait de contenir. On avait compté sans le coût du réaménagement de la grille de rémunération des fonctionnaires (rapport Clegg), sans les secours d'urgence de plus en plus massifs apportés aux entreprises nationalisées, en perdition, sans l'aide au chômage.

En se voilant la face, les conservateurs doivent en conséquence, pour colmater l'énorme brèche, consentir à une substantielle augmentation de la pression fiscale de la pire façon de leur point de vue, c'est-à-dire par le biais de l'impôt sur le revenu.

Le seul succès dont a pu se prévaloir sir Geoffrey, le très sensible ralentissement de la hausse des prix, n'en est pas tout à fait un, dans la mesure où il est la conséquence d'une forte réévaluation de la livre sterling, qui a considérablement ajouté aux difficultés de l'industrie britannique. Pour pallier cet inconvénient, le taux d'intérêt a été diminué de deux points. Dans les circonstances actuelles, cet abaissement a paru bien modeste.

Les gouvernements américain et britannique ont présenté, le 10 mars, leurs projets de budget.

● *A WASHINGTON, le président Reagan a proposé d'augmenter de 16 % le montant des coupes budgétaires pour les porter à environ 60 milliards de dollars. En dépit de ces nouvelles propositions, le déficit représentera encore 45 milliards de dollars (270 milliards de francs).*

● *A LONDRES, le budget proposé par Mme Thatcher prévoit une augmentation des taxes indirectes, et un alourdissement de la fiscalité directe pour les particuliers. L'objectif est de réduire de 3 milliards de livres le déficit, pour le ramener à 10,5 milliards (115 milliards de francs).*

Pour aider les entreprises, le taux d'escompte a été abaissé de deux points, à 13 %.

De notre correspondant

Londres. — Pour apporter aux industriels une aide — jugée dans l'ensemble insuffisante par ces bénéficiaires — sous la forme d'une réduction de deux points du taux d'escompte, qui revient de 14 ½ à 12 %, le gouvernement, dans le budget présenté le 10 mars aux Communes, augmente sensiblement la taxation, frappant ainsi ses engagements et sa philosophie. Aussi bien, les milieux politiques, estiment qu'il s'agit bien d'un budget « de la dernière chance » pour Mme Thatcher.

Les conservateurs « modérés » estiment même qu'à l'automne prochain le gouvernement sera contraint de modifier sa politique, compte tenu de la poussée du chômage qui, selon des estimations officielles, touchera alors trois millions de personnes, et de la persistance de la récession.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 30.)

Le bilan et les engagements du président sortant

Au cours de son « dernier mandat », M. Giscard d'Estaing entend régler le problème de l'emploi

M. Georges Marchais, qui était, mercredi, l'invité à déjeuner de la presse présidentielle, et M. François Mitterrand, qui donnait, mercredi après-midi, une conférence de presse, n'ont pas manqué de commenter les propos tenus, la veille au soir, par M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de l'émission de TF 1 « Le grand débat ».

Dans cette intervention télévisée, le chef de l'Etat a répondu à la question sur le second tour de l'élection présidentielle et il a affirmé qu'il opterait pour M. Mitterrand face à M. Marchais et pour M. Chirac ou M. Debré face à M. Mitterrand. De son côté, M. Marchais a souligné qu'il est candidat « pour être présent au second tour », et, que, dans l'hypothèse où il serait lui-même absent du second tour, il lui serait « très désagréable » de se retrouver « aux côtés » du président sortant pour appeler à voter en faveur du candidat socialiste.

M. Giscard d'Estaing s'est pour sa part attaché à donner l'image d'un chef d'Etat épris de fermeté : « Ceux qui veulent un pouvoir faible, a-t-il dit, ne doivent pas voter pour moi », et il s'est efforcé de répondre aux accusations portées contre lui, dans l'affaire des diamants notamment.

Le président de la République a enfin annoncé que, s'il est réélu, il proposera des mesures de rénovation républicaine. Il a reconnu que l'emploi était le principal échec de son septennat et a confirmé que ce problème serait traité prioritairement au cours de son prochain mandat (lequel, a-t-il indiqué, sera le « dernier »). Il va proposer des mesures d'anticipation favorisant le retour à l'équilibre entre les offres d'emploi et les départs à la retraite.

Sérénité et sévérité

par NOEL-JEAN BERGEROUX

Il fallait un certain souffle pour entreprendre, comme l'a fait mardi soir M. Valéry Giscard d'Estaing, une offensive générale visant à la fois à pourfendre ses adversaires politiques, à restaurer son image personnelle, à se justifier de quelques accusations gênantes et à se poser en postulant convenable pour un nouveau mandat. Le souffle ne manquait pas, loin de là, et on a vu un président sortant, armé de sérénité et de sévérité, s'atteler à sa tâche de candidat en manifestant, par moments une aisance et un entrain peu communs.

Les adversaires, ils ont été « traités » dès la première demi-heure pour l'essentiel. Et si l'on a regarié d'eux par la suite, ce fut pour renforcer les traits déjà dessinés ; mais le principal avait été dit. Le principal, à savoir que, pour M. Giscard d'Estaing, M. François Mitterrand n'incarne pas une « alternative politique organisée » et que M. Chirac n'est pas véritablement un homme politique responsable.

Avec M. Mitterrand — crédité du « record du monde de durée de campagne à la présidence » — le chef de l'Etat ne s'est pas caché de rechercher l'affrontement. Il a même évoqué la possibilité d'un face-à-face télévisé après le premier tour. Mais surtout, quel étonnant « marquage » des critiques du candidat socialiste ! En effet, au-delà de la condamnation de la politique « étatique » et du rappel du passage forcé des postes avec les communistes, la plupart des arguments exposés au cours de cette émission étaient, de près ou de loin, des réponses aux thèmes de campagne de M. Mitterrand. Ainsi en était-il des développements sur la « rénovation républicaine », sur le renforcement du rôle du Parlement, sur la stratégie après l'élection (« et, je le redis ici, je ne dissoudrai pas l'Assemblée »), et, bien sûr, sur la « monarchie ». Sur les partis aussi. Où M. Giscard d'Estaing s'est employé à corriger l'effet produit dans la classe politique par les critiques contenues dans sa déclaration de candidature du 2 mars : « Reprises et ces attaques n'étaient d'ailleurs pas exemptes d'excès. Où le président de la République est-il allé chercher que M. Mitterrand était présent, le 27 mai 1968, au meeting du stade Charléty ? C'est une situation déjà scabreuse que celle qui consiste à annoncer qu'on ne critiquera pas les autres candidats et, dans le même discours, à mettre en cause l'un d'entre eux. C'en est une autre, encore plus surprenante, d'appuyer en partie son réquisitoire sur une contre-vérité !

Si M. Mitterrand a été « honoré » d'arguments qui lui étaient spécialement destinés, M. Chirac a fait l'objet d'un traitement tout entier : une sorte de provocation dans la banalisation. Pire que la volonté, d'ignorer le candidat semblait être celle de le « banaliser ». Et de ce point de vue, l'effet était réussi. On avait regardé la veille un ancien premier ministre consacrant toute sa combativité à une critique sans relâche et sans faiblesse du président de la République. On a vu mardi un président de la République qui disait presque : « M. Chirac ? Ah oui, mon ancien premier ministre ? Non, je n'ai rien de particulier à lui reprocher ! » Tactique adroite qui tendait à faire du détracteur acharné quelqu'un dont on se demandait si, plus tard, on n'allait bien tout son soo sens pour s'en prendre avec une telle rudesse à un « grand monsieur » qui lui voulait si peu de mal.

(Lire la suite page 11.)

Tardif et incomplet

Que n'a-t-on interrogé plus tôt le président de la République sur cette déplorable « affaire des diamants » ? Il aurait répondu à tout moment puisqu'il n'y a « aucun mystère dans tout ça ». On croit rêver en entendant M. Giscard d'Estaing s'étonner avec une telle assurance.

Les journalistes n'auraient donc pas fait leur métier. Ils se seraient contentés de reprendre à leur compte des « balivernes » ou auraient délibérément fomenté une campagne contre le chef de l'Etat « en ne reculant ni devant « la bassesse » ni devant « le lâcheté ». Il s'agit, bien sûr, des journalistes qui ne se sont pas tus ou qui ne se sont pas satisfaits de vagues explications.

L'insulte ne dispense pas de la vérité. Il est faux de prétendre que des questions précises n'ont pas été posées dès le début sur cette affaire. Elles ont été si bien posées qu'il y a eu plusieurs sortes de démentis, aussi peu convaincants les uns que les autres, et qu'il y a même eu des promesses de réponses pour plus tard, le moment venu... Questions de journalistes qui, sans doute, importent peu, mais aussi, questions de représentants du peuple, au Parlement.

Dans un premier temps, le président de la République pouvait répondre ; dans un deuxième temps, il n'a répondu qu'à moitié, et dans le troisième temps de cette valse-hésitation, il s'explique plus longuement en prétendant qu'on ne l'a pas interrogé.

La réponse est-elle, cette fois, complète ? Même pas. Outre qu'elle est tardive, elle est partielle. L'affaire des diamants, en elle-même, méritait, depuis longtemps, une mise au point claire et définitive, mais elle n'est que l'écume de la vague. Des compléments plus graves, des liens intimes plus contestables, l'aide privilégiée accordée à un homme qui ne le méritait pas, comme les conditions de sa déposition, sans parler de la mascarade du secret ont mis directement et indirectement en cause certains aspects de la politique intérieure de la France, aux yeux non seulement d'observateurs français mais de nombreux dirigeants africains. Des questions ont été posées. Elles n'ont pas reçu de réponse.

Complaintes

par GILBERT COMTE

« Nous sommes tous des fuifs allemands ! », scandaient les foules fiévreuses du printemps 1968, lorsqu'un ministre utilisa l'état civil de M. Daniel Cohn-Bendit pour le chasser de son pays natal. Douze ans de haute, leur cri ensemença de flamboyantes colères. A peine changé, toujours incantatoire, il vole encore de cortèges en manifestations chaque fois qu'un rassemblement se forme quelque part pour défendre une liberté. *« Nous sommes tous des travailleurs émigrés ! »*, clament les antiracistes, après une expulsion de Nord-Africains par des policiers fous de rage. *« Nous sommes tous des paysans du Larzac ! »*, rétorque immédiatement à l'autre bout du territoire l'écho des luttes écologiques.

Héroïques Français ! Férus de droits à la différence, jaloux de spécificité, ils troquent à tout bout de champ leur identité nationale au profit n'importe quelle autre de rechange, pourvu qu'elle porte le nom d'une misère, le sceau d'une injustice. Qui ne s'émerveillerait de les voir si prompts au sacrifice de leur confort personnel, pour endosser généreusement les hardes du chagrin ? Par nature, hélas ! tout travestissement confine un peu à la farce. Celui-là confirme la loi du genre, bien davantage que ne l'enfreint. Car enfin, ces solidarités bruyantes avec d'authentiques détresses accompagnent d'étranges dissimulations.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

SPORT

Le nouvel élu vous réclamait cinq cents jours pour faire ses preuves. Nous avons accordé sept ans au président. Le citoyen candidat nous propose aujourd'hui un forfait global de quatorze ans pour arriver à ses fins.

Le record du monde d'entraînement à la présidence de la République française sera-t-il battu ?

HENRI MONTANT.

RÉTROSPECTIVE A LONDRES

L'Amérique selon Hopper

D'Edward Hopper à l'exposition des « Réalismes », quatre toiles : une maison isolée au bord d'une ligne de chemin de fer, des *Fenêtres dans la nuit*, une chambre à Brooklyn, une chambre d'hôtel où une femme déshabillée est assise sur un lit près de ses bagages non défaits (1). Quatre chefs-d'œuvre, poignants, suprêmement bizarres dans leur prosaïsme, muets et qui pourtant ne rendent pas tout à fait justice à leur homme qui fut l'un des artistes les plus personnels et hors du temps de la première moitié du siècle, et l'un des interprètes majeurs de la tragédie américaine.

L'œuvre de Hopper a fait l'objet d'une rétrospective très complète présentée l'automne dernier au Whitney Museum de New-York. Celle-ci est aujourd'hui à Londres (Hayward Gallery). Elle ira ensuite à Amsterdam, à Düsseldorf et terminera sa carrière à San-Francisco.

Il est tout à fait regrettable qu'elle ne passe pas par Paris. Et l'on comprend d'autant moins les réticences ou le refus du Musée d'art moderne, que les racines de l'art de Hopper sont en grande partie françaises, et que ses premiers tableaux aboutis sont des paysages parisiens, dont la présence aurait été plus stimulante à deux pas de la Seine que sur les bords de la Tamise ou d'un canal hollandais, même si le *Ronde de nuit* fut de toutes les œuvres du passé celle que Hopper admirait le plus.

(Lire page 15.)

(1) *Le Monde* du 18 décembre 1980.

Le Monde

idées

LA POLITIQUE SANITAIRE EN AFRIQUE

Un complément très utile

L'article du *Monde* du 3 mars sur les missions désormais confiées aux Etats-Unis en Afrique, dans les domaines sanitaire et rural, a suscité de nombreuses réactions. Le médecin général Journiac assure qu'il ne s'agit là que d'un complément très utile aux actions déjà *existantes*. Mais le professeur Gentilini, qui conteste l'efficacité, dans ce domaine, des méthodes américaines, s'étonne du secret dont l'affaire a été entourée. Jacques Kosciusko-Morizet est bien près de voir là une nouvelle défaillance de notre politique africaine. Lionel Jospin, quant à lui, préfère parler de constat de faillite.

par le médecin général HENRI JOURNIAC (C.R.) *

L'ARTICLE du *Monde* m'a à la fois étonné et peiné. Certes, la recherche du *scoop* est de bonne guerre journalistique mais, pour l'ancien responsable de la coopération sanitaire au ministère de la coopération, depuis sa création jusqu'en 1980, il est pour le moins choquant de constater comment « l'opinion *que l'on a* » peut modifier les données objectives et en transformer le sens.

Il est vrai qu'un encadré rendait compte de l'importante action menée par la coopération française en Afrique dans le domaine médical. Le 25 avril 1980, à l'occasion du centième anniversaire de la découverte de l'hématozoaire du paludisme par Laveran, M. Galley remettait aux journalistes un document très complet sur les actions bilatérales menées par le ministère de la coopération dans le domaine de la santé, notamment pour la lutte contre les grandes endémies et la médecine préventive (1).

Ces actions bilatérales s'élèvent, en 1981, à 238 millions de francs, soit une somme bien supérieure aux 35 millions de dollars que l'aide américaine envisage d'affecter à un programme de cinq années.

Toutes proportions gardées, si l'on tient compte de ces éléments chiffrés, ce serait la participation américaine qui apparaîtrait complémentaire de l'aide française au moins en ce qui concerne les pays francophones d'Afrique noire.

Lorsque l'on sait qu'une vaccination coûte dans un pays africain aussi cher *que le prix* du vaccin administré à chaque injection, on comprendra qu'il est important de définir une stratégie aussi économique et efficace que possible permettant de toucher les masses rurales (80 % de la population) qui vivent dans un habitat dispersé, peu accessible et démuni pour la majeure partie de toute infrastructure sanitaire fixe. C'est donc dans un esprit de coopération et d'échange que les experts africains, européens et américains ont recherché les moyens les plus sûrs pour parvenir à protéger l'enfant africain des fléaux qui le menacent.

A la suite de ces conversations, le ministère de la coopération a été amené à définir ce que pourrait être sa propre action conjointement à celle envisagée par les autres pays membres de l'ACDA. Un financement de 8 millions de francs par an pendant cinq années, soit environ 2 % du coût de notre coopération sanitaire, est en principe retenu spécifiquement pour soutenir les programmes de vaccination. Sa mise en œuvre, comme pour les autres pays membres de l'ACDA, interviendra au plan bilatéral en supplément des 238 millions déjà consacrés annuellement à la coopération sanitaire française et qui augmenteront comme le budget du département.

En toute équité, il faut relever dans l'article du *Monde* un aspect extrêmement positif : la défense des intérêts français des producteurs de vaccins en France et en Afrique. Cette action vient à point renforcer l'intérêt constant que le ministère de la coopération a toujours témoigné au développement des instituts Pasteur en Afrique, aux fabrications de vaccins sur le continent africain et aux activités constructives des laboratoires Mérieux. Elle devrait aider ces deux grandes maisons à s'implanter également sur le marché américain à l'occasion de ces programmes concertés.

Définir une stratégie

C'est dans cette optique et dans le cadre d'une organisation nouvelle inter-Etats donateurs, l'Action concertée pour le développement de l'Afrique (ACDA) créée à l'initiative du président Giscard-d'Estaing, que des contacts ont été pris pour coordonner l'action des pays désireux d'aider le continent africain. L'initiative américaine ce peut être accueillie que comme un geste de bonne volonté apportant, *partout où elle se développera* dans de bonnes conditions, un complément très utile aux actions menées par les pays africains avec notre propre participation.

La réunion tenue à Dakar par l'Association pour la médecine préventive groupait avec les experts de l'O.M.S. tous les techniciens africains et européens qui s'intéressent aux grands problèmes posés par les programmes de vaccination polyvalents.

(1) Ce document était cité et largement repris dans l'article auquel se réfère le médecin-général Journiac. — (*N.D.L.R.*)

* Ancien sous-directeur de l'action sanitaire et sociale au ministère de la coopération.

Télégrammes chiffrés

par MARC GENTILINI (*)

VOUS verrez que, en haut lieu, personne n'était au courant : qu'il n'y avait pas d'accord, tout juste un ensemble de mesures ; que nos partenaires africains étaient tenus informés ; que le secret de l'opération ne visait qu'à nous réserver une surprise.

On n'a rien bradé du tout et l'on continuera comme avant à faire de notre mieux pour améliorer l'état sanitaire des populations africaines. Bref, la révélation de l'existence de l'ACDA (Action concertée pour le développement de l'Afrique) et l'utilisation qui en est faite ne sont qu'une opération politique qui n'a rien à voir avec la réalité.

Et puis quoi ? Les Américains, pourquoi pas ? Si nous avons la garantie qu'ils feront plus et mieux. L'Afrique n'est pas une chasse gardée ! Et, tout de même, 35 millions de dollars, ce n'est pas rien !

Ne voyez donc pas, derrière chaque membre de l'U.S.-AID ou du Peace Corps un agent de la C.I.A. Les Etats-Unis, pourquoi pas ? Puisqu'il y a déjà les Russes, directement, ou par Cubains interposés. Et puis vous, Européens, qu'avez-vous fait de votre coopération ?

D'accord ! Personne ne savait rien. D'accord ! Il n'y a pas de traité. D'accord ! Le secret n'était que discrétion.

Mais la question n'est pas là. Depuis plus de vingt ans l'on nous dit que les Etats africains sont indépendants ; d'aucuns ajoutant même : « l'Afrique aux Africains ! ». Or, sans concertation *apparente*, ces pays voient leur situation sanitaire confiée, par-dessus *leur* tête, aux Etats-Unis d'Amérique, en accord avec les nations européennes à la suite d'un partage quasi clandestin des responsabilités ! L'on a parlé de « Yalta sanitaire » !

Excessif ? à peine.

Pour quelle politique sanitaire ? En vertu de quelles adaptations et connaissances du terrain ?

Pourquoi, si des crédits étaient disponibles, ne pas avoir organisé publiquement, et non secrètement, une concertation ouverte avec les organismes internationaux, régionaux ou nationaux, ayant vocation à définir une politique de santé et à en prévoir la stratégie ?

A la France, les promoteurs de l'ACDA ont concédé le culture du riz dans la vallée du fleuve Sénégal et dans le delta du Niger.

Certes, nous sommes de bons agriculteurs, mais notre production de riz reste modeste et le Beauce n'est pas la Gourme ! Dans le domaine sanitaire, en revanche, il ne semble pas que les Européens aient eu besoin d'être conseillés, dirigés, coordonnés par l'U.S.-AID pour entreprendre, avec les responsables africains, une série de démarches, de soins, de recherche et de formation à travers les Instituts Pasteur d'outre-mer, le corps de santé des armées servant au titre de la coopération, les coopérants civils, le Centre international de l'enfance, les enseignants de tous rangs de nos universités, les discrets agents sanitaires des organismes non gouvernementaux, les médecins des grandes endémies de l'O.C.C.G.E. et de l'OCEAC, les entomologistes médicaux de l'ORSTOM.

Une nouvelle défaillance

par JACQUES KOSCIUSKO-MORIZET (*)

LE lièvre levé par *le Monde* à propos du développement sanitaire en Afrique noire court encore. Le communiqué officiel, trop alambiqué pour être complètement rassurant, n'est pas parvenu à l'arrêter.

Nous ne voulons faire au gouvernement aucun procès d'intention, mais le sujet est trop grave pour que des réponses précises ne soient pas données à des inquiétudes, largement partagées par les milieux médicaux et agricoles en France et en Afrique.

1) Pourquoi, tout d'abord, ce mystère ? Le gouvernement aurait pu se flatter de cette action concertée en Afrique. Pourquoi ne pas avoir publié l'accord avant sa mise en application ? L'opinion, plus sensibilisée qu'on ne le croit aux problèmes du tiers-monde, ne pouvait-elle être informée ? Notre Parlement, très attentif à notre politique de coopération, ne devait-il pas en connaître ?

Si toutes les dispositions prises sont aussi limpides qu'on veut bien, maintenant, nous le dire, on comprend mal que la naissance d'un aussi bel enfant n'ait été révélée que par une indiscrétion de presse.

2) Qui a pris la décision d'accepter un accord dont les incidences politiques sont considérables tant pour l'ensemble de notre action de coopération que pour l'image de la France en Afrique ?

Il était question, au départ, de verser des contributions à un fonds. Les « donateurs » (européens et américains) devaient, ensuite, se concerter avec les « bénéficiaires » africains sur les actions à mener, selon les compétences et les disponibilités de chacun, et dans le cadre des programmes nationaux et régionaux des Etats intéressés. Pourquoi a-t-on abandonné cette procédure normale ? Sous quelle pression ou pour quelles raisons ?

3) Qui a été préalablement consulté ? Le ministère de la santé ? Le service de santé de l'armée, qui a une grande expérience de ces problèmes ? Les Instituts Pasteur de France et d'outre-mer ? La Fondation Mérieux ? L'ORSTOM ? Les instituts spécialisés de recherche agronomique ?

A en juger par la vive émotion exprimée par le professeur F. Gros et le docteur Charles Mérieux, ils ont été mis devant le fait accompli. Inadvertance de technocrates ou désir d'écarter des objections gênantes ?

4) Et les Africains eux-mêmes ? Il nous est précisé que les gouvernements sont d'accord. C'est heureux. Il nous est dit aussi que le « chef de file » d'un programme ouvrira, le moment venu, les négociations avec les pays bénéficiaires. Sans doute, ces derniers, dans les difficultés où ils se trouvent, recueilleront-ils la manne avec satisfaction. Mais la manière n'y est pas. Une vraie coopération exige une concertation sur une base d'égalité.

5) Il n'y a rien à redire sur les opérations d'infrastructure confiées aux Allemands, aux Anglais et aux Belges, dans des pays qui leur sont familiers. Il est bon aussi que le développement rural nous soit confié, même si les priorités choisies peuvent être discutées.

Domaines sensibles

En revanche, le secteur, très ample et très général, confié aux Etats-Unis — amélioration de la santé publique, recherches et méthodes de développement rural — soulève beaucoup de questions puisqu'il s'agit de la prise en charge de domaines sensibles auxquels nous continuons d'attacher la plus haute priorité, dans lesquels se sont toujours illustrés nos médecins, nos chercheurs, nos instituts. Sans doute les crédits de la coopération ne sont-ils pas à la mesure des immenses besoins et une aide américaine serait-elle la bienvenue. Mais une chose est d'obtenir une assistance internationale pour étendre nos programmes, une autre d'admettre que l'U.S.-AID et le C.D.C. d'Atlanta soient désormais les « chefs de file » dans les pays francophones.

Il faut aussi savoir que, depuis des années, nous avons en, au plus haut niveau, à déférer au Centre international de l'enfance, fondé par le professeur Debré, nos instituts de santé et de recherche agronomique contre de multiples assauts, menés sous le couvert d'aides multilatérales, pas toujours désintéressées.

Nous n'entendons nous réserver aucun monopole. Les Africains sont d'ailleurs les maîtres des assistances qui leur sont proposées. Mais la coopération ne peut être établie dans l'équivoque. Et nous devons rester extrêmement vigilants pour tout ce qui touche à notre mission de coopération scientifique, c'est-à-dire, en fin de compte, à notre rayonnement humain et culturel.

(*) Ambassadeur de France, chargé de mission du R.P.R. pour la coopération.

Un constat de faillite

par LIONEL JOSPIN (*)

DES « *grands projets* » de 1976 au télégramme codé d'aujourd'hui, que sera révélé le grand dessein giscardien de Fonds exceptionnel pour le développement de l'Afrique aura, en quatre ans, suivi une bien étrange évolution.

Car sur les sept projets, rendus publics par le télégramme du Quai d'Orsay daté du 27 mai 1980, les deux derniers sont des innovations ; il s'agit en effet d'études qui intéressent la totalité du continent dans deux domaines essentiels — santé publique et développement rural — et ces deux études sont confiées aux Etats-Unis.

Problèmes stratégiques, et en fait étroitement liés. Veiller à la santé des hommes, impose de les compter, de les localiser, de les encadrer, tâche éminemment politique à cela conduit à définir une politique de population, à infléchir ou non la croissance démographique et, par là, dans une large mesure, à fixer un style de développement.

En ce domaine, les Etats-Unis *ont fait des choix qui ne sont* ni ceux des socialistes, ni ceux de la majorité des experts français, ni — et c'est plus importante encore — ceux d'une large part des Africains : infrastructures lourdes, fixes, mal adaptées aux conditions naturelles et sociales, lien étroit établi entre une limitation drastique des naissances et les espoirs de développement économique et de développement rural.

Développement rural

Le développement rural reste la base du développement de l'Afrique ; on ignore encore à ce sujet les propositions américaines, mais il serait fort surprenant que le lobby agro-industriel n'impose pas quelque version africaine d'une « révolution verte » qui a connu pourtant, par exemple en Asie, des échecs patents, et dont l'inadéquation à la situation économique actuelle et au ralentissement du coût de l'énergie est pourtant évidente.

La diplomatie française s'efforce aujourd'hui de présenter la tâche confiée aux Etats-Unis comme une simple approche pour établir une base de discussion : il n'en est rien. Les Américains ont pris leur mission très au sérieux, et les crédits dont disposent leurs experts, s'ils ne permettent pas une action sanitaire, autorisent l'établissement d'un contrôle sur des rouages essentiels en ce domaine.

Qui nous fera croire que des études sont une entreprise neutre ? Pour avoir lui-même largement joué en Afrique de l'activité de ses experts, le gouvernement français sait fort bien qu'il n'en est rien : les études peuvent déboucher, pour qui le veut, sur le contrôle des réalisations, des marchés privilégiés ouverts, de la formation des spécialistes nationaux, bref, sur une mainmise technique, économique et idéologique qui s'opérera petit à petit au détriment de la France comme des autres pays européens, et, à mon sens, de l'Afrique elle-même.

La France n'a pas cédé aux Etats-Unis un leadership dont elle n'a pas à disposer. A partir d'une idée qu'il avait lancée, Giscard leur a laissé les moyens d'établir leur propre tutelle dans des domaines où l'expérience et la compétence de nos chercheurs et de nos praticiens nous permettaient d'apporter une contribution de haute tenue à l'UNESCO, en Angola, l'encouragement au durcissement de la politique sud-africaine en sont des signes. Giscard a consenti à cette évolution, dont on mesure mal encore les conséquences explosives.

Quel avantage politique peut-il en espérer, lui qui fondait largement le poids international de la France sur son influence en Afrique, sur la cohésion de la francophonie ? Quelles contreparties économiques attend-il de l'abandon de marchés importants ? A-t-il troqué la santé des hommes, l'espoir de plus belles moissons contre quelques Mirage de plus ? Se contentera-t-il de devenir le meilleur élève de la classe de M. Reagan ?

Peut-être, simplement, soudain lucide, celui qui voulait une « grande politique africaine » a-t-il mesuré son impuissance face à un continent où il n'a guère semé qu'illusions ? Cela s'appelle un constat de faillite. Il est *temps* de définir une autre politique de la France en Afrique.

(*) Premier secrétaire du parti socialiste.

Providentiels millions de dollars

Providentiels millions de dollars qui vont être déversés brutalement sur des pays qui en ont tant besoin et dont les enfants vont être vaccinés sous le contrôle fiable du C.D.C. d'Atlanta !

Mais, de nos jours, l'arme vaccinale dans une population où l'on fait naître le besoin tout en se donnant les moyens de le suspendre peut, comme l'arme alimentaire, être *un élément de chantage politique* dont je ne suis pas certain qu'elle ne soit, un jour, plus ou moins sournoisement utilisée. Il est des éthiques qui s'accommodent davantage de ce type d'intervention que de l'envoi grossier de chars et de troupes aéroportées.

Et puis, les Etats-Unis d'Amérique ont-ils si bien maîtrisé la situation sanitaire et alimentaire du Nord-Est brésilien qu'ils soient en droit de présenter leurs actions comme des modèles, leurs agents comme des experts ?

Ni en Bolivie, ni au Nicaragua, ni *au Salvador, leur efficacité* n'est devenue évidente. Non plus au Sud-Est asiatique, qu'ils ont laissé meurtri et dévasté. Le Libéria, en Afrique même, où ils ont été chez eux *et longtemps*, n'a guère bénéficié de cette science dont ils paraissent, aujourd'hui, inventés.

FAUSSE, l'information confiant le développement sanitaire de l'Afrique aux Etats-Unis doit faire l'objet d'un démenti catégorique du ministère des affaires étrangères et non d'explications embarrassées dont on se demande pourquoi elles n'ont pas été fournies plus tôt. Elle doit, *également, s'assortir, en ces temps*, d'une explication précise de la présidence de la République.

VRAIE, elle devrait accuser ces signataires à la démission. En une autre époque, ils eussent été taxés de forfaiture.

L'Afrique n'est peut-être pas une chasse gardée ; elle l'est pourtant pour trop d'hommes politiques et de technocrates qui baignent voluptueusement dans le secret comme d'autres dans les marigots. Or, en Afrique, à ce genre de trompettes répétées ou prolongées, on finit par contracter des maladies dont, parfois, on *ne se relève pas*.

(*) Professeur de santé publique, chef du service de parasitologie et médecine tropicale à la Pitié-Salpêtrière (Paris).

GRAND CHAUSSANT

Une collection pour homme, spécialement étudiée pour les pieds larges.

Une collection très élégante réalisée dans les peausseries les plus nobles. Chaque modèle existe en plusieurs largeurs.

BALLY

En vente dans les principales succursales et chez les dépositaires.

هكذا من الأصل

مكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

L'entrevue entre M. Walesa et le général Jaruzelski a un peu apaisé la tension

De notre correspondant

Varsovie. — C'était la première rencontre entre M. Walesa et le général Jaruzelski, et le premier ministre avait convoqué, pour l'occasion, mardi 10 mars, l'officier sans les cadres duquel le président de Solidarité avait fait son service militaire. Geste de bienvenue ou discret rappel à une hiérarchie qui ne saurait placer à égalité le caporal Walesa et le général Jaruzelski? On ne le sait.

Le caporal a dit : *« Ah ! bonjour, mon lieutenant »*. Le colonel devenu le lieutenant- ne s'est pas formalisé de la gaffe. On a échangé trois politesses. Le figurant a été prié de quitter la scène et l'on est passé aux choses sérieuses — en tête à tête — cent cinquante minutes avant d'étoffer les délégations pour une petite heure supplémentaire (1).

Préparé par des contacts officieux et par les discussions de la veille entre M. Walesa et le vice-premier ministre, M. Rakowski, et le ministre chargé des relations avec les syndicats, M. Stanislaw Ciosek, (2) Celui-ci qui devait se présenter mardi pour la première fois au commandant pour un contrôle depuis sa mise en liberté surveillée, ne l'a pas fait et a annoncé son intention d'agir de même à l'avenir.

Au cours de sa visite en France du 22 au 29 mars

LE PRÉSIDENT DE SOLIDARITÉ RENCONTRERA TOUS LES SYNDICATS REPRÉSENTATIFS

(De notre correspondant.)

Varsovie. — La visite en France, du 22 au 29 mars, d'une délégation de Solidarité conduite par M. Lech Walesa a été confirmée, hier, à Varsovie, à l'issue d'une rencontre entre le dirigeant syndical polonais et le secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., M. Jacques Chérèque.

Le communiqué, qui devait être publié ce mercredi dans la matinée, rappelle que cette visite se fera « à l'initiative de la C.F.D.T. » et indique notamment : « Solidarité a exprimé à nouveau l'objectif syndical qu'il poursuit à travers ce voyage. A cet effet, et les diverses dispositions du programme mis au point lui permettront de rencontrer toutes les organisations syndicales représentatives françaises. »

M. Edmond Maire avait invité M. Walesa à se rendre en France lors du voyage qu'il avait fait à Gdansk le 29 décembre dernier. Une semaine plus tard, M. Pierre Gensons avait fait de même au nom de la C.G.T. Récemment, M. Ségay avait toutefois écrit à M. Walesa pour lui demander de repousser son voyage, en faisant état de l'exploitation politique à laquelle il risquerait, selon lui, de donner lieu en période de campagne électorale.

Cette suggestion n'a pas été retenue par les dirigeants de Solidarité qui ont estimé qu'ils sont suffisamment prémunis contre ce risque par leur décision de ne répondre à aucune invitation d'hommes politiques et de rencontrer l'ensemble des confédérations sans exception. Ils avaient déjà adopté cette ligne de conduite lors de leur voyage en Italie ou mois de janvier.

B. G.

● *Suicide d'un syndicaliste soviétique à Paris.* — M. Pavel Aboitime, un syndicaliste soviétique qui séjournait en France depuis le 5 mars, sur l'invitation de la C.G.T., s'est donné la mort, dans la nuit du 9 au 10 mars, en se jetant par la fenêtre de son hôtel, rue des Récollets, à Paris (10e). Selon la police — qui a immédiatement prévenu le consulat soviétique à Paris. — M. Aboitime souffrait de dépression. Il faisait partie d'une délégation de trois syndicalistes invités par la C.G.T pour des discussions sur les systèmes de protection sociale et les retraites.

(1) Se sont jointes aux conversations M. Marian Jurczyk, président du syndicat de Szczecin, un vice-premier ministre, M. Rakowski, et le ministre chargé des relations avec les syndicats, M. Stanislaw Ciosek.

(2) Celui-ci qui devait se présenter mardi pour la première fois au commandant pour un contrôle depuis sa mise en liberté surveillée, ne l'a pas fait et a annoncé son intention d'agir de même à l'avenir.

ties, en un mot, ont tenté de reprendre le chemin du *modus vivendi* — un chemin suffisamment étroit pour que le général Jaruzelski s'exclame à un moment : *« N'oubliez pas que nous sommes observés avec attention ! »*

Le premier ministre a laissé comprendre que les autorités ne comptent pas, après l'inculpation prononcée contre M. Kuron (3), prendre de nouvelles mesures contre les animateurs du KOR. Mais cette déclaration a été accompagnée de mises en garde sur les conséquences qu'entraînerait un développement des activités du mouvement : le procès des dirigeants de la K.N.P. (Pologne indépendantiste), l'autre groupe contestataire, devrait en revanche s'ouvrir prochainement. Le non-emploi a pu laisser supposer que les peines seraient modérées, mais aucune assurance n'a été donnée sur ce point.

Le second des deux dossiers les plus brûlants — celui de l'enregistrement du syndicat paysan — n'a lui, pas avancé du tout. Solidarité rurale, doté d'un appareil dirigé depuis ce week-end, ne cessant de se développer, le menace d'une bataille de grande ampleur autour de cette question grandit.

Les nombreuses plaintes provoquées par les brutalités ou les persécutions policières des militants syndicaux de province ont amené le général Jaruzelski à annoncer son intention de charger deux officiers supérieurs de la milice d'examiner, en liaison avec Solidarité, les problèmes de ce genre qui pourraient se poser à l'avenir. Une sorte de procédure d'alerte serait ainsi instituée, dont les capacités préventives ne sont pas évidentes s'il est vrai, comme l'affirmait récemment un ministre, que le gouvernement n'a pas de prises sur l'action de la milice.

Ces orientations posée par le président-né de plus en plus marquée de l'appareil de sécurité au « renouveau » ont d'ailleurs plané sur une bonne part des entretiens. Le directeur de l'hôpital de la milice de Lodz et la section de Solidarité de la ville ont signé, ce mercredi 11 mars, à 1 heure du matin, un accord aux termes duquel les cinq *militants syndicaux* mis à la porte de l'hôpitaux sont réintégrés, en attendant que la justice se prononce sur la légalité de leur licenciement.

La grève régionale qui aurait dû suivre jeudi la grève d'avertissement de mardi matin n'aura donc pas lieu. Mais l'accord, signé à la demande des autorités centrales, met entre parenthèses le problème de fond : les possibilités de création d'une section de Solidarité dans une entreprise dépendant de la milice ou de l'armée. Il risque de se poser bientôt à Lodz et dans d'autres villes.

L'affaire de Radom — où les ouvriers réclament le départ de fonctionnaires du parti et de l'Etat responsables de la violente répression des manifestations de 1976 — devrait aussi être réglée prochainement. Les mutations promises dès lundi par M. Rakowski devraient être annoncées officiellement dans les jours à venir. Mais des difficultés persistent : les *autorités, notamment*, rechignent à toucher au commandant de la milice.

Le premier ministre, enfin, a insisté pour que soient stoppées, notamment à Nowy-Sacz et Suwalki, les demandes de transformation d'immeubles de la milice en hôpitaux. D'autres bâtiments administratifs ou du parti devraient être cédés au ministère de la santé afin de combler le manque criant d'équipements hospitaliers.

Le général Jaruzelski — qui s'est engagé à rencontrer à bref délai l'ensemble de la direction de Solidarité — a, par ailleurs, insisté sur la gravité de la situation économique, qui devrait provoquer bientôt des difficultés d'approvisionnement.

Lundi soir, l'agence officielle PAP a confirmé l'organisation prochaine des manœuvres du pacte de Varsovie (*le Monde* du 10 mars). Elles auront lieu « *dans la deuxième quinzaine de mars* » et mettront en action des troupes de la R.D.A., de la Tchécoslovaquie, de l'U.R.S.S. et de la Pologne sur le territoire de ces quatre pays. Comme pour amplifier encore les craintes qu'elles suscitent, elles ont été baptisées *Soyouz - 81*, n'est-à-dire Union-81.

BERNARD GUETTA.

Italie

Détenue depuis deux ans dans les quartiers de haute sécurité UNE PRISONNIÈRE VA ACCOUCHER

(De notre correspondant.)

Rome. — *Détenue depuis près de deux ans dans les quartiers de haute sécurité de diverses prisons italiennes, dont celle de Messine, avec le terroriste de Prima Linea accouchera à la mi-mars. La nouvelle de la grossesse de Francesca Bellero, vingt-huit ans, condamnée à seize ans de prison, a suscité un certain émoi parmi les responsables du système carcéral italien, puisque précisément les quartiers de haute sécurité, ces « prisons spéciales » souvent dénoncées pour leur caractère inhumain sont prévues pour le contrôle permanent des détenus.*

Mlle Bellero, refusant de fournir le nom du père, une enquête a été ouverte à la prison de Messine. Un rapport a été envoyé au ministère et une expertise médicale a été ordonnée pour connaître la date de la conception (fin juin ou début juillet 1980), au moment du procès de Mlle Bellero à qui retrouver, pour la première fois depuis son arrestation, Fabio Brusa, appréhendé en même temps qu'elle à Côme en mai 1979.

Mais même pendant le temps du procès, les détenus sont isolés aussi pendant les audiences où ils sont enfermés ensemble dans une grande cage. Les magistrats sont ainsi réduits à examiner soigneusement les images tournées au cours du procès par la télévision. — M. S.

UNE SOIRÉE SUR L'AIDE A SOLIDARITÉ

Trois représentants de Solidarité, MM. Kreyssiof Silwinski, chargé, à Varsovie, des contacts avec l'étranger, Witold Kilisszyk, ouvrier de l'usine d'Ursus, et le typographe Jerey Mamoatowicz prendront la parole jeudi 12 mars dans la grande salle de la Mutualité, où aura lieu, de 19 heures à 24 heures, une soirée sur le thème de l'aide matérielle, morale et politique à apporter au syndicat indépendant polonais. Les débats seront entrecoupés de projections de films et d'animations audiovisuelles.

Organisée par le comité parisien Une imprimerie pour Solidarité (1), cette soirée vise à mobiliser « *l'ensemble des forces ouvrières et démocratiques* » et à tenter de constituer un Collectif national de liaison solidarité avec Solidarité, pour coordonner matériellement toutes les initiatives, tout en laissant à chaque groupe, qui existe ou se créerait, sa propre liberté d'action.

Les trois syndicalistes qui resteront en France jusqu'au 22 mars, se rendront ensuite en province (notamment à Nantes à Rouhaux, à Lyon, à Saint-Etienne et au Larzac), pour rencontrer divers collectifs régionaux d'inspirations variées.

(1) 14, rue de Santeuil, 75015 Paris (Dons pour l'imprimerie à l'ordre de Suzanne Gomez.)

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

● IDÉES : L'élection présidentielle.

● CHILI : Le second souffle de la dictature, fin de l'enquête de J.-P. Clerc.

● SUPPLÉMENT : Les grandes écoles dans la révolution informatique.

● « LE MONDE DES LIVRES » : L'histoire et la fiction.

République fédérale d'Allemagne

LANCÉ A BERLIN-OUEST

Le mouvement des squatters devient un enjeu politique national

Berlin. — Tout a commencé à Kreuzberg, ce quartier populaire de Berlin-Ouest où les façades délabrées du siècle dernier côtoient encore ce que l'urbanisme d'après-guerre a pu faire de plus laid. Berlin y prend tour à tour des airs de bourgade du fin fond de l'Anatolie et de banlieue dans laquelle vient « zoner » tout ce qu'une métropole occidentale compte de marginaux. Kreuzberg, la dos au mur, aujourd'hui doublement « occupé », dit-on en faisant un clin d'œil à l'histoire... *par les Turcs et par les squatters.*

Il y avait là de ces vieilles résidences de la bourgeoisie bilingue d'antan, vides ou presque depuis des années, et que leurs propriétaires préfèrent — leurs loyers étant bloqués — laisser se dégrader lentement pour les revendre ensuite à bon prix à des entrepreneurs. De quoi tenter les nombreux Berlinois en quête de logement et ceux pour lesquels les loyers du secteur libre sont décidément supportables. Etudiants, marginaux, groupes de femmes ou d'homosexuels, immigrés turcs arrivés de nuées d'enfants et intellectuels en mal de vie communautaire, élirent ainsi illégalement domicile à Kreuzberg, et les banderoles fleurirent aux façades noires de suie.

Les périls de l' « alternative »

Mais le phénomène, qui aurait pu n'être qu'anecdotique et sanctionner seulement les erreurs de la politique d'urbanisme et de logement d'une municipalité, est devenu affaire d'Etat. Le mouvement, à Berlin-Ouest tout d'abord, a pris des proportions spectaculaires (113 immeubles y sont aujourd'hui occupés), tandis que son soution s'élargissait. A preuve, le succès de ce réseau d'entraide comme seuls savent en organiser les « alternatifs » ouest-allemands : un numéro de téléphone grâce auquel sont réparties offres et demandes de matériel et de travail bénévoles (car les squatters paient ardemment). A preuve aussi les quinze mille personnes qui manifestaient dans les rues de Berlin-Ouest en décembre.

Problème embarrassant pour le gouvernement socialo-libéral de la ville, à deux mois des élections. Qu'il donne un ordre d'expulsion, et c'est l'explosion de rue assurée. On le pressent depuis le mois de décembre et les vitrines de Kurfürstendam, la grande avenue centrale de Berlin-Ouest, ont encore volé en éclats dans la nuit du 9 mars, après que la police eut évacué un des derniers immeubles occupés.

Le parti social démocrate (S.P.D.) et son allié libéral (F.D.P.) sont également menacés de perdre le élections si une trop grande partie de leur électorat optait pour la « liste alternative ». Le bourgmestre régnant, M. Vogel, désavoué par Bonn pour tenter de sauver la coalition après le scandale qui, en janvier, provoqua la démission de son prédécesseur, a donc choisi la tolérance, tout en cherchant à éviter que le mouvement ne s'étende davantage. Le chef de la police berlinoise, M. Hübner, a même refusé la semaine dernière d'exécuter un ordre d'expulsion lancé par le procureur général.

Le rôle de la ville-pilote

Du coup, l'opposition chrétienne-démocrate au Parlement de Berlin-Ouest a déposé, le 5 mars, une motion de censure contre le ministre de la justice de la ville, M. Meyer, accusé de laxisme. Peu s'en est fallu qu'elle ne fût adoptée, et, dans la frange la plus conservatrice du parti libéral, des voix commencent à se faire entendre qui dénoncent avec l'opposition, la faillite du pouvoir.

Elles flattent évidemment ceux des Berlinois qui ne veulent voir dans ces immeubles occupés que repaires de « drogués » ou de « casseurs ».

De notre envoyée spéciale

Mais, bien au-delà tous les milieux politiques ouest-allemands se sont maintenant lancés dans le débat sur le respect de la légalité et de l'autorité de l'Etat.

Comme souvent, en effet, Berlin-Ouest a joué là le rôle de ville-pilote pour l'ensemble de la R.F.A. : on squatte désormais à Hambourg, à Francfort, à Cologne, dans les villes de Hesse, de Basse et de Bade-Wurtemberg. On manifeste un peu partout, et le police de Nuremberg a arrêté le semaine dernière cent quarante jeunes gens. Les autorités bavaroises n'attendent pas, en effet, badiner avec le mouvement. M. Franz Josef Strauss, faisant sa rentrée sur la scène politique, vient de déclarer que les squatters constituaient « le noyau d'un nouveau mouvement terroriste ». Et les conservateurs de citer en exemple la fermeté des autorités bavaroises contre le tandem de la municipalité berlinoise, tandis que socialistes et libéraux dénoncent le « *scandale* » des arrestations de Nuremberg.

Les partis au pouvoir en République fédérale ne peuvent ou ne veulent pas aborder de front, comme ils l'avaient fait au début des années 70 avec l'opposition extra-parlementaire, le vague d'agitation d'un type nouveau qui se développe au sein de la jeunesse ouest-allemande. Déjà, il y a dix jours, l'opposition chrétienne-démocrate s'était émue de ce que l'on ait permis à plusieurs dizaines de milliers de personnes de se rassembler autour du site nucléaire de Brokdorf pour une manifestation cependant interdite. Comme elle s'était servie de Brokdorf, elle se sert aujourd'hui du mouvement des squatters pour reprocher au parti de M. Helmut Schmidt son incapacité non seulement à appliquer ses grandes options politiques, mais à faire respecter la légalité.

CLAIRE TRÉAN.

Le congrès de la C.D.U. est divisé sur les modalités d'un éventuel retour au pouvoir

De notre correspondant

Mannheim. — Après avoir un peu prématurément célébré une prochaine victoire des chrétiens-démocrates sur la coalition gouvernementale, les sept cents délégués de la C.D.U., réunis en congrès à Mannheim, se sont lancés, mardi 10 mars, dans quelques controverses. Ils ont cependant approuvé unanimement un programme visant à stimuler la construction de logements.

Ce programme prévoit avant tout un retour à l'économie de marché aux dépens des constructions subventionnées par l'Etat. Il s'agit pour la C.D.U. de rendre l'immobilier plus rentable pour les investisseurs, grâce à divers avantages fiscaux et en assouplissant le contrôle des loyers. Selon le ministre-président du Bade-Wurtemberg, M. Späth, près d'un million de familles bénéficieraient depuis bien des années de « logements sociaux » à très bas prix, alors que, entre-temps, leurs ressources ont beaucoup augmenté. La gauche du parti, qui avait émis des réserves sérieuses sur ce point, s'est finalement inclinée, afin de ne pas troubler de façon trop visible l'harmonie triomphaliste de ce congrès.

Pour le reste, les dirigeants de la C.D.U., après avoir réélu M. Helmut Kohl à la présidence, ont jugé que la politique du parti n'avait pas à être redéfinie. La C.D.U. se présente toujours comme le parti de la stabilité économique, financière et sociale. Elle est pour l'intégration européenne, l'alliance atlantique et la « communauté du destin » avec les Etats-Unis. Enfin, elle entend défendre l'« état de droit » contre tous les désordres.

Seul thème nouveau de ce congrès, celui de la jeunesse. L'analyse du scrutin du mois d'octobre dernier montre en effet que les jeunes votent de moins en moins pour la C.D.U. Mais, ainsi bien M. Kohl que le secrétaire général, M. Geissler, se sont contentés sur ce point d'exhortations et d'appels au « dialogue ». Il est peu probable que ces discours touchent les contestataires qui déferlent de nouveau dans les rues des grandes villes allemandes.

Bien qu'il ait été beaucoup question, à Mannheim, de « *l'opposé du gouvernement Schmidt* », un divergence sérieuse subsiste sur la façon dont la C.D.U. pourrait revenir au pouvoir. M. Kohl se prononce pour une attitude critique à l'égard du gouvernement, mais n'exclut pas que les chrétiens - démocrates puissent apporter leur soutien au chancelier Schmidt lorsque « *des questions d'intérêt national sont en jeu* ». L'unique candidat à la chancellerie, M. Franz Josef Strauss, qui était venu apporter au congrès les vœux fraternels de la C.S.U. bavaroise, paraît beaucoup plus pressé. Il évoque le « *pourrissement* » de la coalition gouvernementale et voudrait pousser le F.D.P. à abandonner son alliance avec les sociaux-démocrates. L'une et l'autre thèse ont été applaudies avec le même enthousiasme. Si les chrétiens-démocrates se montrent optimistes quant au retour de leur parti au pouvoir, personne, à vrai dire, ne voit très bien quand et comment le sous politique de la République fédérale pourrait changer du façon aussi spectaculaire.

JEAN WETZ.

● *Le ministre turc des affaires étrangères*, M. Ilter Turkmen, a envoyé, le 10 mars, un message au ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, dans lequel il indique : « *Nous prenons acte de la garantie que vous avez donnée de ne laisser aucun répit aux auteurs jusqu'à ce qu'ils soient démasqués et arrêtés. Le peuple turc, irrité, attend cependant avec patience le résultat de la détermination que vous avez dit être la vôtre.* » « *J'ai aussi la conviction*, poursuit M. Turkmen, *que vous prendrez désormais les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des représentants de notre pays qui se trouvent sur votre territoire* »

Aux explications manichéennes, Jean-Noël Jeanneney préfère l'examen minutieux des faits, et le tableau qu'il brosse y gagne en vérité.
Eric Roussel - Le Monde

Jean-Noël Jeanneney

L'argent caché

Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle

Fayard

AMÉRIQUES

Chili : le second souffle de la dictature

III. — La révolution capitaliste sauvage

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Tandis que les adversaires de la dictature de plus en plus personnalisée du général Pinochet s'interrogent sur la meilleure manière de faire face, le régime met en place un plan de transformation radicale de l'économie, sans considération de ses effets sociaux (« le Monde » du 10 et du 11 mars 1981).

Ce « traitement de choc » administré par les « Chicago boys » (2) a valu au pays deux années terribles, 1975 et 1976 innombrables faillites, élèvera tun vertigineuse du taux de chômage, réduction drasconienne du pouvoir d'achat. Le renvoi de plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires et employés du secteur public a, en particulier, jeté sur le pavé, et parfois contraint à l'exil, une partie substantielle de la petite bourgeoisie chilienne.

L'austérité ne fut pas équitablement partagée. La libération des taux d'intérêt favorisa ceux qui avaient du bien au soleil. Ce fut la belle époque des *financiers* — des organismes de collecte de l'épargne. Les spéculateurs purent s'en donner à cœur joie. « *Il y a eu trois années de gains éhontés* », commente un observateur français, pourtant favorable au système. *On pouvait empocher plus de 60 % l'an de profit réel.* »

Combat dans un tunnel

Les usines contraignes à la fermeture furent rachetées par plus aulides qu'elles. A ce *facteur* de concentration s'ajoute la « reprivatisation » d'un grand nombre d'entreprises qui avaient été nationalisées sous l'Unité populaire ou qui appartenaient depuis longtemps au secteur public. Ce fut un pays différent qui émerges en 1977 de ce qu'un journaliste chilien dénomme « un *combat sauvage dans un tunnel* ». Les « grands équilibres », chers aux économistes, se rétablissaient.

Le budget était en ordre. La croissance repartait allégrement. Le secteur public s'était réduit à une cinquantaine d'entreprises dont les quatre *grandes* mines de cuivre — sommées de faire des bénéfices. Un tiers, semble-t-il, des terres distribuées à des paysans au titre de la réforme agraire avaient, à nouveau, changé de mains. Et, surtout, de nouvelles puissances économiques avaient émergé : au lieu des quatre ou cinq groupes de moyenne importance avec lesquels il fallait compter en 1970, il y en avait désormais deux très grands à la tête du pays — et une dizaine de moyens. Les Cruzat-Larrain et les Vial avaient détrôné le vieil Agustin Edwards dans le Godha de « *l'extrême richesse* ».

Cette remise en ordre inspira confiance à l'étranger. Une charte des investissements parmi les plus libérales du tiers-monde les ouvrit, en 1977, dans leur bonne opinion. Pour les banquiers, Santiago devenait une des places les plus sûres de la planète. Aussi le Chili, qui avait été, en 1974, renégocier sa dette, emprunte-t-il aujourd'hui allégrement (1 milliard et demi de dollars en huit mois) pour combler le déficit de son secteur externe. Ce pays qui vivait naguère *selon* des principes d'économie politique « parfaite » (4) vit littéralement : sa dette extérieure dépasse, désormais, les 10 milliards de dollars, contre 3 en 1973.

Les adversaires les plus résolus de M. Sergio de Castro, ministre des finances, lui concèdent quelques succès. Et, d'abord, d'avoir réussi à diversifier les exportations. En 1972, le cuivre assurait ao pays plus de 80 % de ses rentrées de devises. Il en a représenté, en 1980, moins de 50 %. Non que les tonnages aient chuté, ou que les prix du métal rouge soient déprimés. Mais de nouveaux produits figurent aujourd'hui sur les bilans.

Les minerais, d'abord, comme le molybdène, le fer ou l'argent. Mais aussi le bois ; le Chili a entrepris une exploitation rationnelle de ses importantes forêts du sud. Mais le boom le plus spectaculaire des exportations « non traditionnelles » est sans doute celui des fruits et légumes, embarqués par bateaux frigorifiques ou avions-cargos vers les États-Unis, voire l'Europe. C'est là un exemple typique de mise à profit de l'un des « *avantages comparatifs* » que possède le Chili : son été austral en plein hiver boréal ! Cependant, des productions agricoles traditionnelles cérèales, betteraves — sont en difficulté et le pays doit importer du blé et du lait.

Les exportations industrielles ne sont pas à la hauteur. La rupture, en 1976, avec le Pacte andin a privé le pays d'un marché potentiel de 65 millions de consommateurs pour les industries dans lesquelles il avait bénéficié une avance sur ses cinq partenaires — le textile en particulier. La quasi-suppression des droits de douane à l'entrée du Chili a, au contraire, presque ruiné ce secteur. Elle en a affecté quelques autres, comme l'industrie mécanique, la métallurgie, le montage automobile, l'électronique.

Malgré la reprise très nette des importations en biens de capitaux, tout se passe comme si les « Chicago boys » étaient sceptiques sur les possibilités industrielles du pays. Peut-être estiment-ils qu'avec 11 millions d'habitants, le Chili n'a pas de marché intérieur. Et comme, avec un SMIC à 450 francs par mois, il ne saurait être aussi compétitif que la Corée du Sud ou Taïwan, tout au plus pourrait-il, dès lors, se tailler une place modeste dans la division internationale du travail. Sou « créneau » pour l'essentiel, serait une certaine transformation de ses ressources naturelles. De nombreux industriels se sont, ainsi, mis à importer les produits qu'ils fabriquaient auparavant. Les faillites ont parfois dissimulé de profitables conversions. Sandis que les concentrations facilitaient les redistributions de capital dans des secteurs économiques rentables, comme l'agriculture d'exportation, l'agro-alimentaire ou les activités minières ou forestières.

Un ministre en visite à Arica, la ville la plus septentrionale du pays, jadis capitale de l'autosuffisance, déclara récemment aux ouvriers qui se plaignaient du chômage qu'il y avait du travail pour eux sur les chantiers de plantation et de coupe de bois du sud — à 3 000 kilomètres de chez eux ! Cette anecdote traduit assez bien l'absence totale de sensibilité sociale » des tenants du *système*.

« *Mais enfin, qu'appelez-vous le coût social ?* » — s'impatiente M. Julio Dittborn, jeune et brillant « Chicago boy » du commissariat au plan. Le chômage ? (Officiellement, plus de 10 % de la population active du grand Santiago, davantage, selon toute vraisemblance, dans certaines régions. Probablement 40 % de la population agricole non-employée. Sans oublier cent trente mille personnes — 4 % de la population active — réduites à travailler à un « programme d'emploi minimum », payé 180 francs par mois). M. Dittborn ne veut voir qu'une seule chose : « *Les indices de l'emploi se sont améliorés au fur et à mesure de l'abaissement des barrières douanières. Ce n'est donc pas l'ouverture qui a provoqué le chômage. Il y a eu, en matière d'emploi*, affirme-t-il, *redistribution et non contraction globale* » Le « chômage » a été provoqué, estime-t-il, par « *l'indispensable réduction du déficit fiscal* », et par « *l'augmentation de la force de travail* » — des femmes et des jeunes pour l'essentiel.

On exagère !

« *La pauvreté ? On l'exagère !* » « *La Banque centrale a fait une enquête sur les revenus des chômeurs. Par le biais du* pololo (*tricolage, travail au noir*), *ils gagnent en moyenne 850 francs par mois. Leur problème, c'est évidemment que leurs revenus ne sont pas fixes et qu'ils n'ont pas la sécurité sociale* » Les 20 % de Chiliens en situation de pauvreté absolue ? « *Ces chiffres remontent à 1969. Ce n'est donc pas nous qui avons créé les pauvres.* (3). *Nous proposerons prochainement d'une enquête nationale, qui nous permettra de porter remède là où le bât blesse vraiment, et non, comme auparavant, d'agir en priorité là où réside la plus grande capacité de pression politique. Nous ne croyons pas à l'assistance. Il faut simplement donner un coup de main à ceux qui manquent et à ceux qui se prennent en charge.* »

Cette philosophie est déjà mise en œuvre en matière de logement. La construction sociale a pratiquement arrêtée. En revanche, on accorde un « subside » à ceux qui veulent devenir propriétaires. Mais ce subside, apport initial représentant trois mois de SMIC et le versement mensuel d'un dixième du reste du SMIC (impossible pour les plus mal lotis) Aussi la crise du logement est-elle aiguë, avec des dizaines de millions de familles contraintes dans les *poblaciones*, de se serrer pour « faire place à de plus pauvres qu'elles.

Bien que les dépenses sociales comptent officiellement pour 61 % du budget de 1981, les services publics traditionnels, et notamment l'éducation et la santé, se portent mal, et les municipalités sont appelées à prendre le relais de l'État tant pour l'éducation que pour les hôpitaux.

Dans « logique du régime, cependant, la municipalisation de l'éducation et de la santé servait n'être qu'une étape vers la privatisation, selon le principe dit de « *subsidiarité de l'État* », défini par M Bardon, président de la Banque centrale : « *Le secteur privé se charge de ce qui est rentable, et ce qui n'est pas rentable mais socialement nécessaire est fait par l'État.* » Le gouvernement vient, déjà, d'annoncer la création d'un système de retraites par capitalisation » géré par des entités privées, qui devrait se substituer peo à peu à l'ancien régime.

Jusqu'où peut aller la privatisation ? C'est l'une des querelles du moment au Chili. L'État, produit encore 60 % du P.N.B. ce qui, selon les standards français, est important. Et, depuis le début 1980. Il n'y avait pas eu avalanches d'acheteurs étrangers : moins de 1 milliard de dollars d'investissements depuis 1976 — la quasi-totalité dans les mines de cuivre — alors que 6 milliards avait espéré. Les pays jusqu'à cette date sous forme de crédits aux grands groupes du secteur privé pour l'essentiel. Apparemment, la confiance en la stabilité du régime n'était pas encore totale. Le référendum du 11 septembre 1980, qui consacre pour huit-neuf ans ao moins le pouvoir au général Pinochet a, selon toute apparence, été salué au champagne dans le monde des affaires : « *C'est un délai suffisant pour récupérer se mise, et au-delà* », nous dit cet homme dont le métier est de « placer » le Chili en Europe. Après le « boom » des banques étrangères, ces dernières années, après celui de la construction actuellement, ce sont les mines, l'énergie, le tourisme, l'hôtellerie et les services qui pourraient être les secteurs d'avenir.

Si, pourtant, « *par-delà les vicissitudes politiques* », comme le dit pudiquement un observateur étranger, ce peu-être même le « *coût social* », autre euphémisme, on n'interroge sur les vertus et les limites du modèle des « Chicago boys », on est frappé par leur optimisme béat. « *Exportons, exportons, il faudra toujours quelque chose... à exporter* », il semble être la philosophie. L'idée de conforter les bases d'une économie productive assurant, à terme, une certaine indépendance au Chili ne semble pas traverser l'esprit d'hommes qui se sont, pourtant, une religion de la « *sécurité nationale* ».

Prochain article :

UN PAYS MÉCONNAISSABLE

(1) L'Académie d'humanisme chrétien a été créée, sous l'égide du cardinal de Santiago, pour actualiir des universitaires, démocrates chrétiens ou de gauche, évoqués de l'« alma mater » par le régime.

(2) La dénomination « Chicago boys » vient de ce que beaucoup de membres de l'équipe économique, anciens de l'Université catholique ont terminé leurs études à la faculté de Chicago, où ils ont suivi l'enseignement de M. Friedman.

(3) Bien que les indices soient en hausse sensible, la niveau de vie des classes populaires rattrapait à peine, en 1980, celui de 1970.

(4) Le « monétarisme » chilien a été appliqué avec une rigueur qui a fait de M. Friedman le « père spirituel » de M. de Castro.

Guatemala

Un ministre a été assassiné dans la capitale

Le ministre guatémaltèque de la reconstruction nationale, M. Gonzalvo Yurrita, a été assassiné par des inconnus, le mardi 10 mars, dans la capitale. Le chauffeur de M. Yurrita a également trouvé la mort dans l'attentat. D'autre part, quatre bombes ont explosé dans le centre, blessant une passante. Des tracts d'une organisation étudiante d'extrême gauche ont été retrouvés sur les lieux des explosions.

A Genève, la Commission internationale des juristes a publié une liste de quinze avocats ou juristes assassinés ou disparus.

De notre correspondante

Genève. — La Commission internationale des juristes (C.I.J.), dont le siège est à Genève, a publié une liste de quinze juges, avocats et juristes assassinés ou disparus depuis l'automne dernier au Guatemala. Il s'agit de MM. Jaime Rafael Maroquin, juge à la cour criminelle de Guatemala, tué le 9 septembre 1980 ; Cristobal Arnulfo Villagran, juge, assistant du précédent mé en même temps que lui ; Hector Augusto Velder, juge en même tribunal, assassiné le 18 septembre 1980 ; Fulgencio Napoleon Rivas, avocat à Huehuetenango, mitraillé au moment où il sortait de son bureau ; Cesar Augusto Santellana, juge de paix à Quiniula, enlevé le 24 septembre 1980 ; Ricardo Galindo Gallardo, avocat, disparu à son arrivée dans la capitale en provenance de Panama, le 6 octobre 1980 ; Pablo Emilio Valle de la Peña, avocat, mitraillé le 10 octobre 1980 ; Rodolfo Montoya Guzmao, *juriste* dans une clinique de l'université de San Carlos, mitraillé à son domicile le 21 octobre 1980 ; Rigoberto Aroche, juge de paix à San José, étranglé le 16 novembre 1980 ; Leone! Rolden, professeur à la faculté de droit de l'université de San Carlos, enlevé le 17 novembre 1980 ; sa femme a été tuée. et le corps du professeur a été retrouvé à plusieurs kilomètres du lieu de l'enlèvement dix-huit jours plus tard ; Miguel Angel Curichiche, mitraillé le 20 novembre 1980 ; Gilberto Jimenez, inspecteur général des tribunaux, assassiné le 12 décembre 1980 en même temps que son chauffeur ; Augusto Sac, avocat à *Quetzaltenango*, arrêté par des hommes armés et chatru ao bord de la route : Saul Najarro, avocat, tué le 21 janvier 1981 lors d'une tentative d'enlèvement de ses enfants. evocat, tué le 27 janvier 1981

Le C.I.J. cite encore les cas de tentative d'enlèvement de l'avocat Fredy Rolando Rios à Mazatenango, le 7 novembre 1980, la tentative d'assassinat du juge de paix Oscar Armado Gomez à Chichicastenango, le 28 décembre 1980, et la tentative d'assassinat du licencié en droit Eliseer Ciaurdes à Chimeltenango à la fin de 1980.

ISABELLE VICHNIAC.

LA VISITE DE M. REAGAN A OTTAWA

Le Canada appuie la position américaine à l'égard du Salvador

A l'issue d'un entretien de plus de quatre heures, le président américain, M. Ronald Reagan, et le premier ministre canadien, M. Trudeau, ont affirmé, mardi 10 mars, qu'il n'y avait pas de désaccords sérieux entre les deux pays, y compris à propos de l'Amérique centrale, tout en reconnaissant que les problèmes et les incompréhensions se sont multipliés entre Washington et Ottawa. Pour sa première visite à l'étranger depuis son entrée à la Maison Blanche et avant de rencontrer le président Lopez Portillo à la frontière mexicaine, en janvier, alors qu'il était encore président du Mexique, M. Reagan a choisi de se rendre au Canada, le plus fidèle allié des États-Unis et leur huitième partenaire commercial. Au cours de la campagne électorale, le candidat républicain avait dit souhaiter une plus large intégration économique entre les trois pays nord-américains, une sorte de Marché commun où il serait fait appel à une « *coopérotion d'esprit* ».

Cette proposition n'a guère soulevé d'écho à Mexico et à Ottawa, où l'on soupçonne fortement les États-Unis de chercher, en fait, à obtenir des garanties pour leur approvisionnement en hydrocarbures. M. Trudeau a cependant accepté le principe de « sommets tripartites » réguliers entre les trois pays, mais le président mexicain ne s'est pas encore prononcé sur le sujet

La visite de M. Reagan, qui doit s'adresser aux deux chambres réunies du Parlement canadien avant de rentrer à Washington ce mercredi, est plutôt une prise de contact que l'occasion de négocier sur les problèmes réels séparant les deux capitales depuis le dernier voyage officiel d'un président américain, celui de M. Richard Nixon en 1972 Les désaccords portent sur la délimitation des territoires de pêche au large de la côte atlantique et sur la pollution atmosphérique provoquée par les usines américaines. les fameuses « pluies acides » que les vents transportent au-delà de la frontière.

Les deux pays devront également renouveler l'accord de défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) qui expire ao mois de mai. Enfin, M. Reagan devrait défendre auprès de ses interlocuteurs canadiens les plaintes des milieux d'affaires américains contre le programme de « canadianisation » de l'industrie pétrolière, qui est actuellement contrôlée à plus de 70 % par des sociétés américaines. Ottawa souhaite porter la part des sociétés canadiennes à 50 % d'ici à 1990 et a adopté des dispositions techniques (fiscales notamment) pour y parvenir à ses objectifs.

Ce ne sont pourtant pas les problèmes bilatéraux qui ont soulevé l'intérêt des Canadiens à l'égard de leur visiteur, mais *plutôt* l'attitude des États-Unis en Amérique centrale. Deux mille manifestants ont protesté contre l'envoi de conseillers militaires américains dans ce pays. Contrairement à toute attente, M. Trudeau a appuyé la position de Washington et a même affirmé, alors qu'il avait parlé d'« erreur » quelques jours auparavant et que son ministre des affaires étrangères M. McGuigan avait reçu une délégation du Front démocratique révolutionnaire.

M. Trudeau a déclaré mardi qu'il n'y avait « *pas de désaccords* » ni de « *différences fondamentales* » entre les deux pays sur les grands problèmes internationaux, plus particulièrement sur l'Amérique centrale. « *Nous appuyons le centre ou Salvador, a-t-il ajouté. Nous ne voulons la victoire ni des fascistes ni des marxistes et nous croyons que c'est également l'objectif des États-Unis.* » Selon un membre de la délégation américaine, les explications de M. Reagan ont réussi à créer une « *réelle compréhension* » entre les deux hommes, sans qu'il y ait pourtant « *identité de vues* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

L'ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INFORMATION DÉNONCE LES MANŒUVRES DE LA C.I.A. EN AMÉRIQUE CENTRALE

L'Association pour le droit à l'information (ADI) (1) a donné, mardi 10 mars, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle les opérations menées par les services de renseignements américains en Amérique centrale, et tout particulièrement au Salvador, ont été vivement dénoncées.

Des membres de l'association, l'amiral Antoine Sanguinetti et M. Antoine Blanca, responsable des questions latino-américaines au parti socialiste, qui rentraient de la conférence de l'Internationale socialiste à Panama, ont fait état de documents nord-américains mettant en lumière, selon eux, les graves responsabilités de la C.I.A. dans la région M. Blanca estime qu'une « *offensive américaine* » se prépare au Salvador L'amiral Sanguinetti a dénoncé le « *manichéisme de la presse occidentale* » en ce qui *concerne les informations sur le Salvador* ».

M. Roberto Armijo, porte-parole du Front démocratique révolutionnaire salvadorien, présent à la conférence de presse, a affirmé que les documents américains sur l'aide soviétique et cubaine à la guérilla étaient dépourvus de fondements sérieux.

(1) ADI, 46, rue de Vaugirard 75006 Paris.

● *Au Salvador*, les forces armées ont engagé mardi des opérations d'envergure contre les groupes de guérilla dans le nord du pays. Les corps de soixante-quatre victimes de la violence ont été découverts mardi, dont dix-neuf dans la seule capitale La commission des droits de l'homme estime à plus de cent seize mille personnes ont été tuées depuis le 15 octobre 1979.

● *M. Ongo*, leader du Front démocratique révolutionnaire, s'est entretenu, le mardi 10 mars, de la situation dans son pays ao cours d'une « table ronde » organisée par des affaires publiques, qui lui a assuré que le Saint - Siège était toujours prêt à contribuer à la recherche d'une solution pacifique. A Bonn, M. Helmut Schaeffer, expert du parti libéral (F.D.P.) pour les questions étrangères, a demandé aux États-Unis d'aider le président salvadorien José Napoleon Duarte en faisant preuve davantage en ce qui concerne les informations sur le Salvador » a ajouté qu'il était opposé à la livraison d'armes américaines à la junte. *(Reuter.)*

PIANOS Vous proposent des pianos :
● à louer depuis 190 F par mois ;
● à vendre depuis 230 F par mois ;
● sans apport personnel ;
● livraison dans toute la France.
Du lundi au samedi, de 9 heures à 19 heures
PIANOS DAUDE
75 bis, avenue de Wagram - 75017 Paris
Téléphone 227-35-54 - 763-34-17

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
2e cycle
Gestion de Personnel
12 mois de formation de haut niveau
7 mois de stages spécialisés en entreprise
l'admission est réservée aux titulaires d'un DEUG, DUT ou BTS
prochaine session de recrutement : 28 mars 1981
date limite de dépôt des dossiers : 21 mars 1981
dossiers de candidatures et brochures détaillées : IGS, 25, rue François-Ier 75008 Paris
établissement privé d'enseignement supérieur

NEW-YORK 1.990 F
MIAMI 2.800 F
MEXICO 2.965 F
Départ Paris via Londres
A.-R. Dates fixes
Agences :
WAGONS-LITS TOURISME
ou Serv. CHARTER
14, bd des Capucines, PARIS-9e
266-42-44

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Éthiopie

M. Stirn est attendu en visite officielle à Addis-Abeba

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, entreprend, jeudi 12 mars une visite officielle en Ethiopie. C'est le premier séjour à Addis-Abeba d'un membre d'un gouvernement occidental depuis le début de l'intervention militaire soviéto-cubaine en Ethiopie, il y a quatre ans, et l'alignement diplomatique de ce pays sur l'U.R.S.S. Malgré les désaccords idéologiques patents opposant les deux pays, le dialogue politique franco - éthiopien s'est poursuivi au cours des dernières années.

En novembre 1979, le colonel Berhanu Bayeh, responsable à l'époque des affaires étrangères au sein du DERG, le comité militaire au pouvoir, avait été reçu par M. Giscard d'Estaing. Il avait eu avec M. Stirn des conversations largement consacrées à la situation dans la corne de l'Afrique. En septembre 1980, le ministre éthiopien de la justice avait eu de nouveaux entretiens avec les responsables français. Son passage à Paris s'inscrivait dans la campagne de sensibilisation déclenchée par le régime d'Addis-Abeba après l'accord américano-somalien prévoyant à la disposition de Washington l'ancienne base soviétique de Berbera. Une délégation parlementaire française s'est, entre-temps, rendue dans la capitale éthiopienne.

Dans le camp occidental, la France apparaît comme un interlocuteur privilégié aux yeux des Ethiopiens en raison de ses responsabilités en Afrique et dans l'océan Indien. Son attitude envers Addis-Abeba semble, à la fois, moins rigide et moins partiale que celle des Etats-Unis. Paris a toujours conservé une position prudente dans le conflit mettant aux prises Ethiopiens et Somaliens, au sujet de l'Ogaden. D'autre part, tout en considérant la rébellion érythréenne comme une affaire intérieure éthiopienne, la France a répété qu'elle appelait de ses vœux une solution politique, de type fédéral par exemple.

La retenue et le souci de modération manifestés à Paris sont, notamment, dictés par la présence, à Djibouti, de quatre mille cinq cents soldats français. La jeune République demeure le principal point d'ancrage outre-mer de la puissance militaire française. Les Soviétiques en poste à Addis-Abeba ne perdent aucune occasion pour dénoncer cette présence. Les dirigeants éthiopiens, au contraire, semblent fort bien s'en accommoder, même s'ils ne le proclament pas trop ouvertement, par souci de ménager leur puissant protecteur.

A leurs yeux, la France semble jouer, dans cette région stratégique, un rôle « stabilisateur » : sans doute ne souhaitent-ils pas voir la corne de l'Afrique soumise tout entière à l'influence des deux Super-Grands. D'ailleurs, les relations entre l'Ethiopie et Djibouti, se sont sont nettement améliorées. M. Hassan Gouled, chef de l'Etat djiboutien, se rendra, très prochainement, à Addis-Abeba. Des négociations bilatérales se poursuivent enfin pour régler le dernier point du contentieux concernant l'ancien chemin de fer franco-éthiopien.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Centrafrique

L'opposition accuse Paris d'« intervention directe » en faveur de M. Dacko dans la campagne présidentielle

Bangui (*A.F.P.*). — Les quatre candidats d'opposition à l'élection présidentielle centrafricaine du dimanche 15 mars (*le Monde* du 7 mars) ont élevé mardi 10 mars, dans un communiqué commun, « la plus vive *protestation contre la politique giscardienne en Centrafrique* », qui tendrait, selon eux, à « *imposer M. David Dacko au peuple centrafricain par tous les moyens, y compris la force* ».

MM. Abel Goumba (Front patriotique oubanguien/Parti du travail), Henri Maïdou (parti républicain pour le progrès)), Ange Patasse (Mouvement de libération du peuple centrafricain) et François Pehoua (indépendant) rejettent sur le président Giscard d'Estaing et sur le président sortant centrafricain, M. David Dacko, la responsabilité d'éventuels troubles en Centrafrique. Ils en appellent également à la vigilance des « *peuples de France et de Centrafrique en vue de déjouer un complot de nature à altérer les relations franco-centrafricaines* ».

« *Pour soutenir la campagne de M. Dacko*, poursuit le communiqué, *les autorités françaises ont récemment mis à la disposition de l'Union démocratique centrafricaine* (parti de M. Dacko) *une soixantaine de véhicules tout terrain et d'importants moyens financiers.* » « *Les forces militaires françaises basées en Centrafrique* (« Barracuda ») *ont reçu mission de prêter main forte à M. Dacko en intervenant directement dans la campagne présidentielle et en intimidant les populations des villes et villages qu'elles ne cessent de sillonner* », affirme encore le communiqué.

[A Paris, de source officieuse, on oppose un démenti catégorique à ces assertions, et on rappelle que le ministère de la défense veille « de très près » à ce que les troupes françaises n'interviennent pas dans les affaires intérieures de l'Etat centrafricain.

D'autre part, en réponse à une requête de Me de La Fradelle, avocat de Bokassa, M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a fait savoir, mardi 10 mars, qu'il ne prendrait pas d'« initiative personnelle » pour la constitution d'une commission d'enquête sur les accusations portées contre l'ancien monarque centrafricain.]

Madagascar

M. Monja Joana se rallie au régime

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Principal opposant au régime du président Ratsiraka, le fondateur du parti MONIMA (Madagascar aux Malgaches), M. Monja Joana a *rallié* hier le Front national pour la défense de la révolution, coalition au pouvoir depuis quatre ans. L'événement, annoncé mardi 10 mars par la radio malgache, bouleverse le paysage politique de la grande île. M. Joana a pris sa décision au cours d'un entretien, lundi, avec le chef de l'Etat.

Le Front rassemble, depuis janvier 1977, *les six formations ayant* adhéré aux principes socialistes de la révolution malgache. Cinq mois après sa création, le vieux dirigeant peyssi, aujourd'hui presque octogénaire, *avait* quitté l'alliance gouvernementale et refusé de prendre part aux élections législatives. Il faisait grief au président d'avoir trop favorisé les dignitaires de l'ancien régime. Depuis juin 1977, il a réclamé en vain une « *épuration* » du gouvernement.

Bien que son parti se fût mis de lui-même hors la loi, M. Joana continua à faire entendre sa voix. Depuis Tollary (ex-Tuléar), la capitale du Sud et en région natale, M. Joana ne cessa d'aiguillonner le régime sur sa gauche. A l'automne dernier, il commit la double erreur de signer personnellement un tract appelant à la « *grève générale* » et de se rendre à Antsenavolo. Dans la nuit du 30 novembre, les deux chefs d'état-major de l'armée et de la police l'arrêtèrent dans un hôtel de la capitale (*le Monde* datés 18 et 19 janvier). Depuis, il était « *assigné à résidence fixe* » au camp militaire d'Ihosy, à quelque 600 kilomètres au sud de la capitale, d'où il vient d'être libéré.

Pourquoi ce retour au Levant du vétéran gauchiste ? A-t-il jugé qu'il valait mieux, pour contrer la droite renaissante, se tenir au côté d'un régime rendu vulnérable par une grave crise financière ? Dans une lettre au chef de l'Etat (le Monde daté 15 et 16 février), M. Monja Joana s'était déjà désolidarisé des menaces de la manifestation hystérique du 3 février, qui, dégénérant en émeute, avait fait cinq morts et quarante-quatre blessés. Il avait dénoncé ceux qui utilisaient son nom et le prestige de son parti pour déstabiliser le régime.

« *M. Monja Joana a quitté le front sans condition, qu'il revienne sans condition* », nous disait récemment le chef de l'Etat. La présidence du MONIMA a-t-il obtenu de M. Ratsiraka certaines assurances quant à une « *épuration* » de l'équipe en place ? Y a-t-il eu compromis entre deux hommes qui se portent une estime mutuelle, et si oui, quel est-il ? On devrait connaître la réponse dans les prochaines semaines.

De toute façon, il faudra, sinon remanier, du moins élargir la coalition pour laisser une place au MONIMA. Dans l'immédiat, la décision de M. Joana justifie « *pour un* » l'attitude à la fois ferme et souple adoptée par le président et devrait favoriser la décrispation de la vie politique dans une capitale toujours soumise au couvre-feu. — J.-P. L.

Le Monde
Services des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE — D.O.M. — T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
307 F	701 F	1 018 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	476 F	688 F	890 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
284 F	576 F	825 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Publié par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérante :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvagnat.

Imprimerie de « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1078

Commission paritaire n° 57 437.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

(Publicité)

L'ÉCONOMIE DU CAMEROUN

Synthèse de la situation économique

Entretiens avec les Ministres, *Economie et Plan, Finances, Mines et Energie*, P.T., Equipement, Urbanisme, Habitat

Numéro spécial (128 pages)

AFRIQUE INDUSTRIE
11, rue de Téhéran, 75008 PARIS
Tél. : 563-76-76

Prix du numéro : 50 FF

SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS AVEC SOLIDARNOSC

MEETING

Jeudi 12 mars, 19 heures à la MUTUALITE (Métro Blaubert-Mutualité)

— AVEC 3 REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS LIBRES VENUS DE POLOGNE
— Kristof SLIWINSKI, représentant de « Solidarité » (Varsovie)
— un ouvrier d'usine d'URSUS
— un paysan de « Solidarité rurale »
— Forums de débat
— 2 films inédits sur les luttes en Pologne
— Montage-diapos, théâtre
— Affiches, dessins originaux d'artistes polonais, documents traduits du polonais

A L'INITIATIVE DU COMITÉ « UNE IMPRIMERIE POUR SOLIDARITÉ » et du Collectif National de Liaison « Solidarité avec SOLIDARITÉ ».
Pour tous contacts : Permanences tous les lundis, 14, rue de Nanteuil, 75015 PARIS (20 heures-22 heures). Tél. : 531-42-38.

n° 1

DEMANDEZ-LE A VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES : Le passé tout récent de ces photos leur donne une nouvelle dimension. Et leur enchaînement, le long de ces soixante pages, ressemble à un montage qui nous raconterait une drôle d'histoire. Vraie ?

TÉLÉRAMA : Une bien curieuse tentative de presse. Du jamais vu, malgré le titre. Il s'agit de retraiter, chaque mois, sur une soixantaine de pages et par une soixantaine de photos légendées l'actualité du mois précédent.

LE QUOTIDIEN DE PARIS : Des photos d'information dans ce qu'elles ont de significatif et de symbolique, tout en réalisant une approche originale et sûre du « langage photo ».

DEJA VU
DEJA VU
DEJA VU
DEJA VU

TWA installe de l'espace.

La Classe Ambassador TWA: de nouveaux sièges plus larges, plus de confort, plus de place pour les jambes qu'avec les autres compagnies aériennes.

Il se passe quelque chose de formidable en Classe Ambassador TWA sur tous nos 747. Nous remplaçons les anciens fauteuils par de nouveaux fauteuils plus larges, plus profonds, qui vous donnent plus de confort, plus d'espace pour les jambes et pour vous relaxer.

Et ces fauteuils sont tellement larges qu'il n'en tient plus que 6 par rangée au lieu de 10! Moins que sur toute autre compagnie. Ces fauteuils sont en Classe Ambassador, dans une partie réservée de l'avion où toutes les boissons (même le champagne), sont gratuites, où l'on a le choix entre trois plats et des facilités d'enregistrement. Ces sièges, nous les installons en ce moment. Déjà, le tiers de notre flotte de Boeing 747 en est équipé. Et en juin, elle le sera entièrement.

Et puis il y a Airport Express TWA, qui vous permet de retirer toutes vos cartes d'enregistrement directement chez votre agent de voyages, avec votre siège choisi et réservé avant même d'arriver à l'aéroport.

De la part de la plus importante compagnie transatlantique

Des idées comme celles-là, c'est ce que vous attendez de la plus importante compagnie transatlantique. La nouvelle Classe Ambassador TWA vous offre plus d'avantages que n'importe quelle autre compagnie aérienne. Découvrez qu'aucune autre compagnie n'offre de tels avantages pour un tel prix. Renseignez-vous chez votre agent de voyages ou chez TWA.

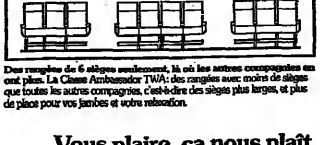

Des rangées de 6 sièges seulement, là où les autres compagnies en ont plus. La Classe Ambassador TWA: des rangées avec moins de sièges que toutes les autres compagnies, c'est-à-dire des sièges plus larges, et plus de place pour vos jambes et votre relaxation.

Vous plaire, ça nous plaît.

TWA

ASIE

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK ANNONCE QUE SES PREMIERS ENTRETIENS AVEC LES KHMERS ROUGES ONT ÉCHOUÉ

Le prince Norodom Sihanouk a annoncé mardi 10 mars, que les négociations qu'il avait entreprises avec le premier ministre khmer rouge, M. Khieu Samphan, n'avaient pas abouti : *« Je ne crois pas qu'il y ait possibilité d'accord mais je ne romps pas les ponts »*, a-t-il déclaré à l'A.F.P. *« Cet entretien a duré deux heures et demie et a constitué le premier round de nos négociations dont il faut s'attendre qu'elles débouchent sur un échec »*, a-t-il précisé, ajoutant qu'il était prêt à rencontrer à nouveau M. Khieu Samphan à la fin avril à Pékin.

L'ancien chef de l'Etat cambodgien a ajouté : *« Il y a eu désaccord sur la condition que j'ai posée portant sur la neutralisation du Cambodge et le désarmement de toutes les forces armées cambodgiennes dans l'éventualité d'un départ des troupes vietnamiennes. Khieu Samphan prétend qu'exiger un futur désarmement de ses forces découragerait ses combattants, et qu'au surplus une telle situation ouvrirait la porte à un retour des Vietnamiens au Cambodge. Ce n'est qu'un mauvais prétexte. Si les Khmers rouges devaient conserver leurs forces, ils ne feraient qu'une bouchée des forces de Sihanouk et de celles de Son Sann* (1) *et prendraient le pouvoir. Je ne peux pas céder sur ce point. »*

(1) Ancien premier ministre et président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.).

Vous aurez bien plus de succès... plus de succès, en faisant vos études en

Graphologie

Information gratuite sur notre cours de graphologie scientifique (certification dipl. Graphologue BPC) par: MSI-Ecole Suisse de Graphologie, Wiermatt 64, Dep. » CH-3027 Berne

MSI MSI

DIPLOMATIE

Paris et Port-Vila ont signé des accords de coopération

Les accords de coopération entre la France et Vanuatu ont été signés mardi 10 mars à Port-Vila par le premier ministre vanuatuan, M. Walter Lini et le chargé d'affaires français, M. Paul de Cour. Ces textes, — huit accords d'aide et deux conventions, monétaire et domaniale — portent essentiellement sur les problèmes d'éducation, de santé et d'assistance technique. Le montant de l'aide serait, selon Port-Vila, de 575 millions de dollars. On se refuse au quai d'Orsay à fournir des chiffres, mais la somme de 120 millions de francs avait été avancée à la fin de l'an dernier, lors des négociations franco - vanuatuanes ayant la brouille entre les deux pays qui, le mois dernier, avait entraîné l'expulsion de l'ambassadeur de France, M. Yves Rodrigues.

Cet incident diplomatique était survenu la veille même du jour où devaient être signés des accords auxquels semblaient opposés à la fois les éléments les plus extrémistes de la majorité anglophone au pouvoir à Port-Vila et certains éléments français, en particulier parmi les anciens résidents de l'ex-condominium franco - britannique. Après plusieurs semaines de temporisation, le bon sens aparaît prévaloir de part et d'autre. Vanuatu ayant un besoin urgent d'aide extérieure, et la France — qui au début avait lié la signature des accords au retour de M. Rodrigues — ayant considéré que les apaisements fournis étaient suffisants, et que les intérêts de la fraction francophone de la population vanuatuane devaient être préservés.

Les deux parties ont d'ailleurs signé un communiqué commun affirmant *« leur volonté de promouvoir entre les deux pays des relations cordiales fondées sur le respect mutuel des principes de non - ingérence dans les affaires intérieures de l'autre pays. Le gouvernement de Vanuatu s'engage auprès du gouvernement français à protéger les ressortissants français et leurs biens à Vanuatu conformément à l'esprit et à la lettre de la Constitution et, pour sa part, le gouvernement français s'engage, de même, auprès du gouvernement de Vanuatu, à protéger les ressortissants de Vanuatu et leurs biens sur tout le territoire de la République française, et en particulier en Nouvelle-Calédonie ».*

Ces garanties offertes aux quelque deux mille cinq cents à trois mille résidents français à Vanuatu ainsi que la reconnaissance explicite dans le communiqué de l'appartenance de la Nouvelle-Calédonie à la France satisfont Paris. Toutefois l'un des dirigeants les plus « durs » et hostiles à la présence française, le ministre de l'intérieur, M. Fred Timakata, a déclaré mardi par téléphone à l'agence Reuter que son pays ne s'estimait pas tenu par les accords à ne pas manifester son appui aux mouvements indépendantistes des territoires français voisins : *« Cela n'est pas précisé dans l'accord. La Nouvelle-Calédonie est un territoire. La République française, ce n'est pas la même chose. »* Quoi qu'il en soit, a-t-il ajouté, *« la situation, pour Vanuatu, est redevenue normale, et nous espérons que l'accord consolidera nos relations avec la France ».*

Pendant ce temps, le gouvernement australien a annoncé qu'il était prêt à accroître son aide à Vanuatu et à entreprendre des démarches auprès de pays riverains du Pacifique (Japon, Canada, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée) pour qu'ils accordent une aide à Port-Vila.

P. de B.

LE B.I.T. S'INQUIÈTE DE LA RÉPRESSION SYNDICALE EN AMÉRIQUE LATINE

Le B.I.T. a adressé des appels pressants aux gouvernements de Malaisie, du Pérou, du Soudan, du Salvador et du Guatemala, qui n'ont pas encore fait part de leurs observations au sujet des plaintes les concernant. Dans ces deux derniers cas, l'institution genevoise a relevé la gravité des allégations (morts, mauvais traitements, arrestations de dirigeants syndicaux, occupations de locaux syndicaux) contenues dans ces plaintes.

Le gouvernement du Brésil a été prié d'indiquer les résultats des actions judiciaires intentées contre certains dirigeants syndicaux ainsi que les mesures prises pour faire cesser la censure des syndicats par les autorités. Le B.I.T. a demandé au Chili de modifier sa législation pour assurer une meilleure application des libertés syndicales. Il a regretté que les enquêtes menées par les organes judiciaires du Chili n'aient pas permis d'éclaircir les circonstances dans lesquelles certains syndicalistes avaient disparu.

● *M. René de Choiseul-Praslin* est nommé ambassadeur en République de Saint-Vincent et des Grenadines par décret publié au *Journal officiel* du mardi 10 mars. M. de Choiseul-Praslin reste simultanément ambassadeur à Trinité et Tobago (et continuera à résider à Port of Spain) ainsi qu'à La Grenade, à La Barbade, à Sainte-Lucie, en Guyana et à la Dominique.

● *M. Van Agt*, premier ministre des Pays-Bas et président du conseil de la Communauté européenne, a quitté Lisbonne mardi 10 mars en réaffirmant que l'entrée du Portugal dans la Communauté se ferait *« aussitôt que possible »*. Au terme d'une visite de deux jours, il a déclaré qu'il avait renouvelé l'intention de la Communauté *« d'accélérer »* les négociations avec le Portugal, tout en tenant compte *« des problèmes intérieurs substantiels que la Communauté doit auparavant régler »*. — *(A.F.P.)*

POUR TASS ET LA « PRAVDA »

L'intention de Washington de livrer des armes à la résistance afghane justifie l'intervention soviétique de 1979

M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a achevé, mardi 10 mars, sa visite à Washington par un entretien avec M. Weinberger, secrétaire américain à la défense. Le ministre allemand a assuré que l'effort de défense de la R.F.A. serait poursuivi, que les programmes importants seraient maintenus mais que l'achat de certaines armes nouvelles serait ajourné pour des raisons financières.

Au sujet de l'implantation des euromissiles en Europe, Washington et Bonn se sont mis d'accord pour convoquer, fin mars, le comité consultatif spécial de l'OTAN qui examinera à la fois cette question et la possibilité de négociations avec l'U.R.S.S. sur ce type d'armes. Les deux gouvernements seraient, en tout cas, d'accord pour refuser le « gel » proposé par M. Brejnev et font ce qui pourrait légitimer la supériorité actuelle de l'U.R.S.S. dans ce domaine.

Le gouvernement américain aurait, d'autre part — selon le « Washington Post ». — l'intention de demander au Congrès la levée de l'interdiction de toute aide américaine directe ou indirecte, aux rebelles angolais. Cette interdiction avait été votée en 1976, sous la présidence de M. Ford.

De notre correspondant

Moscou. — Les déclarations que le président Reagan a faites sur l'Afghanistan dans son interview à la chaîne de télévision A.B.C. était une trop belle occasion, que les Soviétiques n'ont pas laissé passer. Pour les commentateurs de Tass et de la *Pravda*, le fait que l'administration américaine envisage de livrer des armes aux insurgés musulmans constitue l'aveu de l'intervention impérialiste en Afghanistan, depuis la révolution d'avril 1978.

« M. Reagan a pratiquement reconnu que les Etats - Unis mènent une agression armée contre la République démocratique d'Afghanistan depuis le territoire pakistanais, écrit Tass. *Il n'a fait que confirmer ce que son prédécesseur passait sous silence.*

» Washington jette le masque de la non-intervention, renchérit la *Pravda* ; *en dernière analyse, l'agression américaine est ainsi officiellement légalisée. »*

Du même coup, si les Etats-Unis envisagent aujourd'hui d'envoyer des armes aux *« bandits contre-révolutionnaires »*, que M. Reagan appelle des *« combattants de la liberté »*, l'intervention soviétique en Afghanistan de décembre 1979 était pleinement justifiée. On voulait faire croire à l'homme de la rue, peu informé, que l'U.R.S.S. avait *« fait irruption »* dans ce pays, *« flirtant »* avec l'ennemi soviétique. *« Or le président américain en personne reconnaît aujourd'hui ouvertement que ce sont précisément les Etats-Unis qui ont déclenché et qui poursuivent la guerre non déclarée contre l'Afghanistan »*. La déclaration de la Maison Blanche *« confirme une fois de plus que le gouvernement de Kaboul avait des arguments de poids pour solliciter auprès de l'U.R.S.S., pays voisin et ami, une aide destinée à repousser l'agression étrangère »*.

Mais elle ne fournit pas seulement une justification *a posteriori*, elle constitue aussi une menace pour l'avenir, puisque, selon le journal du parti communiste soviétique, *« il s'agit, on le sait, d'une escalade de l'intervention impérialiste »*, qui contraste ouvertement avec les propositions de règlement politique avancées par Moscou et ses protégés de Kaboul. *« Sur le Potomac*, conclut la *Pravda*, *on pense toujours en termes de confrontation, pas de solution pacifique. »*

Tout en insistant pour que le dialogue commence le plus rapidement possible, les Soviétiques continuent de s'en prendre en termes très vifs, à l'administration républicaine, ne serait-ce que pour mettre en valeur l'*« offensive de paix »* de M. Brejnev. Mais peuvent-ils de bonne foi justifier par l'intention des Américains de livrer eux - mêmes *« un flot d'armes »* aux rebelles afghans la présence de quatre - vingt - cinq mille soldats soviétiques en Afghanistan ?

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● EXPULSION DE RESSORTISSANTS ÉTRANGERS. — La Cour suprême chilienne a confirmé mardi 10 mars l'ordre d'expulsion du pays frappant le président du parti démocrate - chrétien, M. Andres Zaldivar. En octobre 1980, le gouvernement avait interdit le retour au Chili de M. Zaldivar. D'autre part, deux Allemands de l'Ouest, une Hollandaise et une Norvégienne ont été expulsés mardi sur ordre du gouvernement. Les sept personnes avaient été arrêtées dimanche alors qu'elles participaient à une manifestation interdite à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Enfin, un homme et une femme se sont réfugiés mardi à l'ambassade de France à Santiago pour demander l'asile politique. Il s'agit de M. Felipe Arellano et de Mme Marcela Moraga, qui appartiennent au Mouvement de la gauche révolutionnaire. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LES FORCES ARMÉES COLOMBIENNES ont annoncé mardi 10 mars leur « préoccupation » face au développement de la guérilla à la suite de la saisie d'un important stock d'armes provenant de l'extérieur et destiné selon les militaires au M. 19. D'autre part le M. 19 a révélé mardi les identités des véritables assassins du linguiste américain Chester Bitterman, affirmant que ceux-ci appartenaient à un groupe dissident de leur organisation. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

● PROTESTATION GHANÉENNE. — Le gouvernement ghanéen a élevé une protestation « énergique » à la suite de la mort par asphyxie de quarante-six ressortissants ghanéens dans une cellule de la gendarmerie ivoirienne (*le Monde* du 11 mars). Le ministre ghanéen de l'intérieur est attendu, ce mercredi 11 mars, en Côte-d'Ivoire où il sera reçu par le président Houphouët-Boigny. Les autorités ivoiriennes semblent néanmoins décidées à poursuivre les « *opérations coup de poing* » à Abidjan et dans ses banlieues, où l'augmentation de la criminalité inquiète la communauté étrangère. — *(A.F.P., Reuter.)*

Djibouti

● PROCÈS POLITIQUES REPORTÉS. — Deux procès politiques prévus les 8 et 10 mars ont été respectivement reportés aux 29 mars et 1er avril, les inculpés ayant refusé de comparaître en l'absence de leur avocat. Ce dernier, Me Marc Portehaut, du barreau de Paris, nous signale que, s'étant rendu à Djibouti le 5 mars, il s'est vu « *interdire l'exercice de sa profession par ordre verbal de M. le président de la République Hassan Gouled, ordre notifié par M. le procureur général Pappas* ». Le 6 mars, nous a-t-il précisé, au départ de l'aéroport de Djibouti, son passeport lui a été retiré et, après avoir été détenu dans les locaux des la police, il n'a pu repartir pour Paris que sur intervention de « *personnalités* ».

Etats-Unis

● LES LIMITES IMPOSÉES A L'ACTIVITÉ DE LA C.I.A. sur le territoire américain font actuellement l'objet d'un examen en vue de la rédaction d'un nouveau projet de décret qui pourrait être soumis au début de l'été au président Reagan, a annoncé, mardi 10 mars, l'amiral Inman, directeur adjoint de la centrale américaine de renseignements. Ce réexamen a été rendu nécessaire, selon lui, par la recrudescence du terrorisme depuis 1978, date à laquelle M. Carter avait limité les activités de la C.I.A. à l'intérieur des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Mali

● PROCÈS POLITIQUE. — Le procès de vingt et un gendarmes et civils, accusé d'avoir tenté de renverser le gouvernement et d'assassiner le chef de l'Etat malien, dans la nuit du 30 au 31 décembre 1980, s'est ouvert, mardi 10 mars, devant la Cour spéciale de sûreté de l'Etat de Bamako. Le principal inculpé du « complot », l'adjudant Aboul Karim Sissoko, est en fuite. Les inculpés entendus mardi ont tous nié les faits qui leur sont reprochés. — *(A.F.P.)*

"British quoi?"

British Caledonian - la plus grande compagnie aérienne privée européenne. Parce que son nom est quelque peu déconcertant (Caledonia est le nom latin de l'Ecosse), les habitués l'appellent B.CAL ; les habitués, ce sont, entre autres, les millions d'hommes d'affaires qui la choisissent régulièrement. Que ce soit sur Paris-Londres (5 vols quotidiens) ou sur le réseau international au départ de Londres vers 53 destinations en Europe, en Amérique du Nord, du Sud, en Afrique et en Asie.

Une confiance qui s'explique par les multiples facilités qu'offre B.CAL - notamment l'aéroport de Gatwick, aussi pratique pour se rendre au centre de Londres (liaison ferroviaire directe avec Victoria Station) que pour repartir vers une destination internationale : tous les départs et arrivées sont centralisés dans la même aérogare.

Ce n'est pas un hasard si tant de businessmen font confiance à British Caledonian. Ils savent bien où est leur intérêt.

Consultez votre Agent de Voyages ou British Caledonian, 5, rue de la Paix, 75002 Paris - Tél. : 261.50.21.

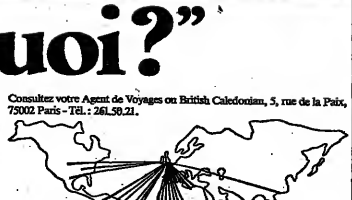

British Caledonian Airways

Nous n'oublions jamais que vous avez le choix.

L'INTERVIEW

(ceux qui veulent

HÔTEL L'AVENU

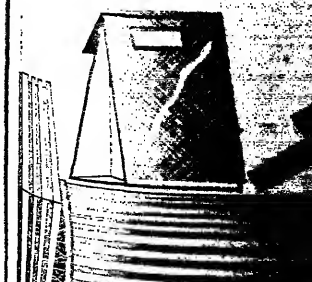

Hôtel Concorde La Fayette

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde politique

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DE M. GISCARD D'ESTAING SUR TF 1

«Ceux qui veulent un pouvoir faible en France ne doivent pas voter pour moi»

C'était sans doute le « citoyen-candidat » qui était mardi soir l'invité de l'émission « Le grand débat », puisque la pendulette de l'arrière-grand-père n'était pas sur la table... On n'était pas à l'Elysée et le cérémonial présidentiel ne prévalait pas.

Un peu plus d'une heure et quinze minutes d'émission, un rythme parfois élevé, des questions abordées de manière frontale, la fermeté dans le ton, la décontraction, le chef de l'Etat a fait la démonstration de la maîtrise de ses moyens et a su donner l'image d'un homme sûr de lui et confiant dans son avenir : la télévision, il connaît, et ses adversaires n'ont qu'à bien se tenir. La candidature aussi, il connaît, et il ne fait pas de doute que la campagne est entrée désormais dans une phase décisive.

M. Giscard d'Estaing s'est attaché à répondre à toutes les questions. Même si parfois ses réponses étaient soigneusement conçues pour ne pas porter très exactement sur le sujet lui-même mais légèrement à côté, l'impression qui demeurait en fin d'émission était celle d'un interlocuteur qui n'avait pas éludé les difficultés. On n'en regrettait qu'un peu plus que les journalistes n'aient pas exercé ce que l'on nomme parfois le « droit de suite » et n'aient pas contraint leur invité à plus de précision ou à plus de rigueur. Cette fois, Jean-Marie Cavada ne s'est pas gratté l'oreille en prétextant qu'il n'entendait pas très bien, comme il l'avait fait avec M. Chirac. Il est vrai que l'autorité de la fonction jane peut-être, derrière l'ardeur du candidat...

C'est là d'ailleurs la partie qu'a réussie M. Giscard d'Estaing : malgré un mauvais passage lorsqu'il s'est quelque peu emporté en voulant en finir avec les « diamants », il est parvenu à donner l'impression qu'un candidat à l'aise et soucieux de séduire pouvait relayer un président distant et contesté.

N.-J. B.

Voici les principaux extraits des déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing au cours l'émission « Le grand débat », mardi 10 mars à 20 h. 30 sur TF1. Le chef de l'Etat était interrogé par Jean-Marie Cavada, Patrice Duhamel, Jean-Claude Bourret, Jean Lefèvre et Yves Mourousi.

Après avoir noté que le fait qu'un président en exercice participe à une telle émission lui paraît « sans précédent », M. Giscard d'Estaing indique : « Je souhaite, pendant toute la campagne à venir, m'écarter autant que possible du langage politique convenu : c'est un langage codé pour initiés, qui intéresse quelques-uns et que l'opinion publique, qui nous écoute, a du mal à comprendre et à mettre. Je souhaite donc des choses très simples, très claires, et d'ailleurs tout à l'heure, sur les questions économiques et sociales, si vous me le permettez, je ferai même usage d'un tableau pour écrire quelques chiffres. Je souhaite enfin que cette campagne soit l'occasion d'un progrès pour la France, c'est-à-dire que cette campagne, au lieu d'être un affrontement pour la lutte pour le pouvoir, soit l'occasion pour l'opinion publique, qui va trancher, de mieux connaître les problèmes réels de la France. »

Il rappelle aussi qu'il n'a pas dit « mot ou la décadence », dans sa déclaration de candidature du 2 mars, et précise : « Ce que j'ai dit, c'est que, du côté de l'opposition, il n'y a pas à l'heure actuelle d'alternative organisée pour être crédible. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'alliance politique organisée permettant de dire : voilà la manière dont sera gouvernée la France. Il y avait, jusqu'en 1978, le programme commun, c'était un programme commun avec des signatures et avec l'intention de gouverner ensemble pour l'appliquer. Et puis ce programme, comme vous le savez, a été répudié par ses auteurs et il n'y a plus, à l'heure actuelle, d'alternative politique organisée. Il y a, par contre, un scénario politique qu'on propose aux Français. Ce scénario, c'est-ce que c'est ? C'est de dire : nous ne vous dirons pas ce que nous ferons au lendemain de l'élection. [...] Nous ne vous dirons pas ce que nous ferons, nous ne ferons qu'une chose, qui sera de dissoudre l'Assemblée nationale. Il y aura donc une deuxième vague d'élections. Mais vous savez très bien quel est le système électoral en France, c'est le système majoritaire. Il ne pourrait pas être changé brusquement, pour des motifs de circonstances, entre l'élection présidentielle et l'élection législative : ce serait un truc politique. C'est donc la loi actuelle, majoritaire, qui prévaudrait. Vous savez très bien que dans ce scrutin majoritaire, si les communistes se maintiennent au second tour, ils empêchent l'élection de la plupart des députés socialistes. Donc, il y aura la nécessité d'une négociation avec le parti communiste, où il posera ses conditions, et ces conditions seront celles du partage des responsabilités. Donc, il n'y a pas, si je dis, dans l'opposition, à l'heure actuelle, d'alternative de gouvernement crédible. Et dans la majorité, j'ai simplement indiqué qu'à l'heure actuelle toutes les indications disponibles montraient que c'était le seul à pouvoir l'emporter sur l'opposition. »**

Le président de la République répond ensuite à la question relative au second tour. Il souligne : « Sur cette question, on dit des choses tout à fait inexactes. On parle de désistement. [...] Dans les scrutins locaux, les candidats peuvent se maintenir au second tour.

» Ce qu'on appelle le désistement, c'est le fait que le candidat décidé de ne pas se maintenir et il indique alors aux gens qui auraient voté pour lui : vous auriez pu voter pour moi si je reste, mais comme je me retire, je vous demande de voter pour l'Unel. Or, dans l'élection présidentielle, il n'y a pas désistement, il y a élimination, c'est-à-dire qu'il ne reste au second tour que deux candidats. Si c'est le candidat de l'opposition que l'on connaît, c'est le record du monde de durée de candidature à la présidence de la République. Seize ans depuis 1965. Les Français le connaissent très bien. Et si c'est moi-même, ou si c'est un autre, qui a été premier ministre les Français les connaissent, ils les jugeront donc d'eux-mêmes. Il n'y aura donc pas désistement, il y aura le choix des Français et des Françaises, auquel le pouvoir est rendu au moment de l'élection présidentielle. »

Le second tour

A la question : « Disons qu'il y a deux blocs possibles : dans le cas d'un duel entre M. Mitterrand et M. Marchais, pour qui voterez-vous ? (...) dans le cas d'un duel entre, d'une part, M. Chirac ou M. Debré et, d'autre part, M. Mitterrand, pour qui voterez-vous ? » le chef de l'Etat répond : « Il faut répondre clairement à ces questions, Simon, c'est ce que l'appelais tout à l'heure l'obscurité du langage politique. (...) Il faut naturellement que les grands dirigeants politiques aient au moins la simplicité que l'on demande aux électeurs d'avoir. Donc, il faut répondre à cette question.

» Première hypothèse : il resterait, au second tour, comme candidats, M. Mitterrand et M. Marchais, je voterais pour M. Mitterrand. Si le candidat était M. Chirac ou M. Debré face à M. Mitterrand, je voterais pour M. Chirac ou pour M. Debré. Pourquoi ? M. Chirac a été mon premier ministre pendant la première partie de mon septennat, il était toutes les semaines assis en face de moi, au conseil des ministres de l'Elysée, et M. Mitterrand, au contraire, est depuis 1958 l'adversaire déclaré de la Ve République ; je l'ai vu, quand j'étais tout jeune député, se dresser à son banc pendant la séance historique où nous avons accueilli pour la première fois, à l'Assemblée nationale, le général de Gaulle. Mon choix est tout fait. Quant à M. Debré, lorsque je suis entré dans la vie politique, c'est dans son gouvernement que je suis entré pour la première fois, donc entre M. Debré et M. Mitterrand, je voterais pour M. Debré. »

Le président de la République évoque son septennat. Il rappelle qu'il a demandé aux Français d'être reconduit pour « un septennat nouveau », qu'il « rend le pouvoir aux Français » et que, s'il est réélu, il proposera une « réflexion sur la rénovation républicaine ». Il s'explique sur ce point : « Je proposerai une réflexion sur la rénovation républicaine : qu'un certain nombre de sujets soient mis à l'ordre du jour, et que l'on réfléchisse à la solution à leur apporter. Je vous les cite : par exemple, le regroupement des dates des élections ; nous vivons dans une instabilité politique perpétuelle, les cantonales sont la troisième tour des sénatoriales, qui sont la revanche des législatives. On ne peut pas travailler dans ces conditions-là. Donc regroupement, par exemple, en deux échéances, des échéances électorales principales, naturellement, par consensus, accord, avec les institutions concernées. Deuxième exemple : le cumul des mandats. Je suis partisan d'un travail actif... du Parlement et de la représentation nationale. »

Après avoir rappelé les réformes qu'il a déjà apportées au travail parlementaire (questions d'actualité, saisine du Conseil constitutionnel), il annonce : « Je suis partisan de développer et d'affirmer le rôle du Parlement dans le choix des ministres. Vous avez vu que c'est ainsi que nous avons procédé quand nous avons nommé le nouveau ministre de la défense, qui était M. Le Theule. C'était le rapporteur du budget de la défense à l'Assemblée ; les deux ministres chargés de l'économie, M. Monory et M. Papon, étaient les rapporteurs du budget à l'Assemblée nationale et au Sénat. Quand nous avons nommé à la suite du décès douloureux de M. Ségard, un secrétaire d'Etat aux P.T.T., c'était le rapporteur parlementaire du budget des P.T.T. Donc je suis partisan de développer le rôle, la compétence la spécialisation de l'Assemblée, d'où le problème du cumul des mandats, et je suis partisan de limiter à deux l'exercice possible des mandats électifs. »

« Je ne serai plus candidat à aucune élection »

A propos du recours au référendum il indique : « J'ai toujours eu l'intention d'avoir recours au référendum. Mais j'ai toujours pensé qu'il fallait utiliser le référendum pour un sujet qui soit adapté à la technique du référendum. Vous savez que dans notre Constitution, à l'heure actuelle, on ne peut faire de référendum que sur deux sujets : l'organisation des pouvoirs publics et l'approbation d'un traité international. J'entends dire souvent : on devrait faire un référendum sur la peine de mort ou un référendum sur l'énergie nucléaire, notre Constitution ne nous le permet pas. Je suis partisan d'un usage du référendum que j'appelle le « référendum à la Suisse », c'est-à-dire un référendum dans lequel le chef de l'Etat ne s'engage pas, il peut indiquer une préférence s'il le souhaite, il ne lie pas son sort au résultat du référendum. — et où on demande aux Françaises et aux Français leur avis sur une question importante qui les concerne. Dans ce que je viens de vous dire, il peut y avoir des sujets de référendum, et par exemple on peut imaginer que le cumul des mandats est une question qui soit traitée le moment venu par référendum [...] je pense que je le proposerai avec l'idée suivante : si les Français s'intéressent à ce genre de référendum, il faudra à ce moment-là ouvrir le débat sur la réforme de la Constitution permettant d'utiliser plus largement le référendum. Mais je dis attention, parce qu'il ne faut pas non plus que le référendum affaiblisse les pouvoirs du Parlement à l'excès. Dernier sujet, la durée du mandat présidentiel. Je proposerai une réflexion de rénovation républicaine sur la durée de ce mandat et sur le renouvellement de ce mandat. C'est une question très difficile, il faut se garder des réponses improvisées, je vous en donne une indication, nous avons actuellement sept ans renouvelables indéfiniment. Je vous dis tout de suite que, si je suis élu, je ne le renouvellerai plus, je ne serai plus candidat à aucune élection, ce sera la dernière élection de ma vie, et donc, aussitôt après l'élection, il faudra songer à rechercher, à choisir le futur président de la République. »**

A partir de la réflexion d'un journaliste, « Quatorze ans, c'est long », M. Giscard d'Estaing ajoute : « Il faut faire attention si on raccourcit le mandat, on présidentialise le régime. Voyez déjà l'importance de l'élection présidentielle, cela fait deux ans en réalité qu'elle domine la vie politique du pays. Supposez que le mandat soit de cinq ans : on va aboutir à une situation où tout le monde centrera toute la vie politique sur l'élection du président et sa réélection et donc on présidentialise le régime. D'autre part, il faut savoir s'il y aura souvent des présidents réélus ce n'est pas sûr, et, à ce moment-là, si vous avez un mandat court, ce sera une succession de présidents de la République, donc cela mérite la réflexion, et j'appellerai à cette réflexion, je le ferai d'autant plus facilement que je serai, en ce qui me concerne, totalement désintéressé. Si je désire exprimer une préférence, je vous dirais que je rejoins celle d'un parti politique qui a réfléchi à ce problème. On peut imaginer que six ans renouvelables une fois soit, par exemple, une bonne formule ; je ne suis pas partisan de cinq ans, parce que ça coïncide avec le mandat législatif, et, à ce moment-là, on serait dans le régime présidentiel. »

Après avoir indiqué qu'il ne désignerait « sûrement pas » un successeur, il note, à propos de la nomination, en 1976, de M. Chirac comme premier ministre : « Je n'ai pas à éprouver de regrets ou à indiquer des regrets. Je suis responsable de l'ensemble des décisions que j'ai prises pendant mon septennat : j'ai dit, d'ailleurs, que je dirai les motifs et les circonstances de toutes les décisions importantes que j'ai prises. » Après avoir affirmé qu'il « ne mis en aucune manière l'utilité des partis politiques dans une démocratie » et qu'une éventuelle réforme du mode de scrutin législatif ne consacrerait pas « un sujet actuel », M. Giscard d'Estaing poursuit :

» Je ne m'occuperai pas des autres candidats pendant ma campagne. Que chacun propose son programme, expose ses intentions au lieu de se tourner les uns vers les autres dans une atmosphère qui n'est pas celle que j'entends donner à cette campagne.

» Même si c'est contraire à mon intérêt, je n'entrerai dans aucune querelle avec les autres candidats. »

M. Giscard d'Estaing déclare encore : « Je ne désespérai pas l'Assemblée nationale sauf accident politique survenant ultérieurement, (...) Sachez, en ce qui concerne les partis politiques, que je ne vis en aucune manière leur utilité dans une démocratie. Il n'y a pas de démocratie sans partis. (...) Leur rôle est inscrit dans la Constitution à l'article 4. En revanche, ils ne doivent pas agir, intervenir dans la vie propre des institutions, par exemple à l'Assemblée nationale, (...) Et j'ai observé que pendant tout mon septennat, c'est-à-dire avec les gouvernements de M. Chirac et de M. Barre, l'Assemblée nationale a toujours eu une majorité. Toujours. Bien entendu, il faut faire fonctionner cette majorité mieux qu'elle n'a fonctionné dans les dernières années, sous la pression des états-majors des partis. (...)

» Il faut donc qu'il y ait un contrat de majorité et il faut que ce contrat de majorité soit formé au moment de la constitution du gouvernement qui suivra l'élection présidentielle. Je vous rappelle simplement d'un mot que la majorité, ce n'est pas la majorité d'avant, c'est la majorité qui se formera le 10 mai prochain lorsque un peu plus de 50 % des Français et des Françaises éliront un président de la République. »

Le chef de l'Etat indique ensuite qu'il n'exclut pas un face-à-face télévisé avec son concurrent du second tour : « Cela me paraît assez naturel, dit-il, plutôt que s'exprimer dans des soliloques, il vaut mieux qu'ils se rencontrent et qu'ils aient un débat devant l'opinion. En vérité, avant le premier tour, je trouve que les débats entre les candidats n'ont pas de sens. »

Le protocole et les accusations

Le président de la République est ensuite interrogé sur son « style » d'exercice du pouvoir et ce qu'on a pu appeler la « monarchie giscardienne ». Il déclare : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Ces critiques n'ont évidemment aucun fondement. J'ai exercé les pouvoirs tels qu'ils m'ont été conférés par la Constitution. Je n'ai modifié les textes que dans le sens d'un approfondissement de certaines compétences parlementaires. Ces critiques cherchent à affaiblir le pouvoir, elles l'ont fait avec de Gaulle. C'est un argya de Barbarie, c'est une boîte à musique, cela revient tous les sept ans. Rappelez-nous les articles et libellés concernant la soi-disant monarchie au temps du général de Gaulle.

(Lire la suite page 8.)

HÔTEL CONCORDE LA FAYETTE,
L'AVENUE QUI MONTE AU CIEL

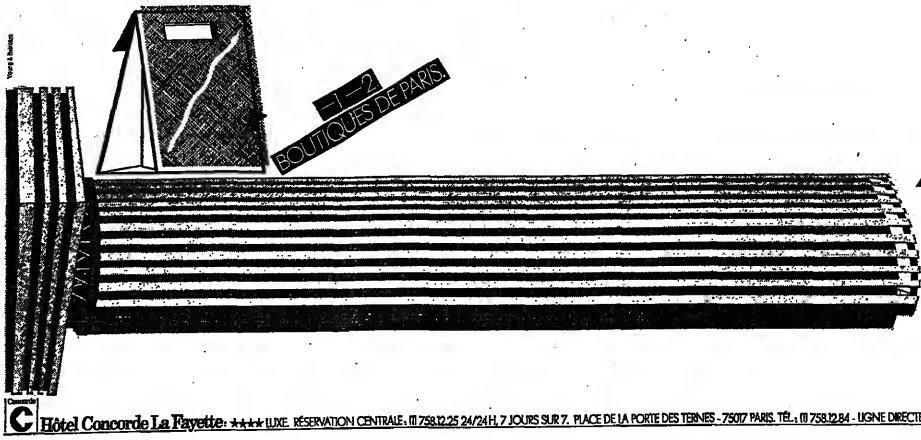

A Paris, Porte Maillot, l'Avenue qui monte au ciel domine le Palais des Congrès. C'est le grand hôtel où vous descendez directement aux boutiques de mode les plus élégantes.
L'Hôtel Concorde La Fayette. Un grand hôtel pour les hommes d'affaires qui veulent tout, tout de suite.

Concorde Hôtel Concorde La Fayette ★★★★ LUXE. RÉSERVATION CENTRALE : (1) 758.12.25 24/24 H, 7 JOURS SUR 7. PLACE DE LA PORTE DES TERNES - 75017 PARIS. TÉL. : (1) 758.12.84 - LIGNE DIRECTE RÉSERVATIONS SOCIÉTÉS : (1) 757.47.55.

POLITIQUE

(Suite de la page 7.)

Ce sont les mêmes mots qui ressortent. D'ailleurs je suis même convaincu qu'on doit recopier certains textes. Cela évite un effort de création intellectuelle. En fait cette entreprise est celle de ceux qui veulent atteindre le pouvoir. Ces critiques veulent dire qu'on souhaite un pouvoir faible en France. Je le répète souvent : ceux qui veulent un pouvoir faible en France ne doivent pas voter pour moi. »

A propos du rang de sa famille dans les cérémonies, il ajoute : « Tout ceci est ridicule, pour commencer. Ensuite, c'est faux. Et, subsidiairement, c'est indigne, car les règles que j'ai respectées, c'étaient anciennement les règles de mes prédécesseurs. Je me souviens encore, je n'avais pas l'habitude de la vie présidentielle, et lorsque je suis arrivé, j'ai dit à ceux qui tiennent l'Elysée de s'en tenir strictement aux règles qui étaient appliquées avant moi. Aucune de ces règles n'a été changée. Concernant la place des enfants, ce n'est pas très glorieux de s'attaquer à des enfants, et ceux qui le font ne doivent pas avoir de très belles âmes. Qu'est-ce qui se passe ? Ils ont été invités, parfois, dans des voyages officiels par les gens qui nous invitaient. Et le dernier chef d'Etat que j'ai reçu en France, qui était le président Sadate, est venu avec ses deux filles. J'ai observé que tout le monde trouvait ça très sympathique, et que les grands magazines français ont mis les filles du président Sadate sur leur couverture, en disant : regardez comme c'est bien une famille unie, quel bon exemple ! Et, nous, quand on a de nos enfants est invité par un pays, c'est un scandale, pourquoi ? On raconte qu'il sont placés protocolairement après les ministres.

Trouvez-moi une personne qui en soit le témoin. Trouvez-moi une personne. Jamais, jamais ! En même temps, on ne dit pas que nous avons marié nos enfants sans qu'on ait donné la moindre cérémonie à l'Elysée, que nos deux fils ont fait leur service militaire dans des régiments ; trouvez beaucoup de fils de personnages politiques importants qui ont servi dans des unités de base de l'armée française... Citez-m'en beaucoup, donc ceci n'a naturellement aucun fondement. D'ailleurs, j'ai fait étudier par le service de l'Elysée la publication d'un hebdomadaire (N.D.L.R. : Il s'agit de « Nouvel Observateur » du 2 au 8 février 1981) qui m'avait fait paraître sur la couverture avec une couronne sur la tête. Je peux vous dire d'ailleurs, pour vous distraire, qu'une des choses qui revenait de voyage, a acheté cet hebdomadaire, et il n'a abonnement rien compris, parce qu'il n'a pas une très bonne vue, que le dessin n'était pas très bien fait, et à cru que le personnage qui était sur la couverture était M. Mitterrand. Pas du tout, c'était moi.

» J'ai fait étudier par les services de l'Elysée toutes les affirmations qu'il y avait : tout est faux, ou en tout cas n'a été servi d'un bout à l'autre. Je vous cite un cas : on vous a raconté, par exemple, qu'à Brégançon on vous ne posez ces questions, c'est tellement stupide, mais j'y réponds — je recevais sur un fauteuil qui était presque une sorte de trône, à Brégançon, j'y ai reçu les députés du Var, les autorités locales, notamment à l'occasion du Festival de Brégançon, il n'y a que des chaises, dans la salle à manger il n'y a que des chaises.

» J'ai la également que, par souci de vanité j'imagine, je faisais écrire à la main les menus de l'Elysée ; je vais vous dire pourquoi, c'est par souci d'économie. Quand je suis arrivé, j'ai demandé combien coûtaient les menus, on les faisait imprimer à l'imprimerie nationale, même lorsqu'on était un tout petit à table, on faisait donner composer par une imprimerie un menu ; le menu nous coûtait 250 francs. J'ai dit : on va arrêter cette dépense, on ne va pas dépenser 250 francs pour écrire vos plats, etc. Et simplement c'est une employée de l'Elysée qui écrit par esprit d'économie les menus à la main. Voilà le niveau, si vous voulez, des attaques à ce genre. Mais là aussi, là aussi, c'est la même chose, c'est l'idée fondamentale de l'abaissement du pouvoir présidentiel. »

Yves Mourousi pose alors la question sur la fortune du président de la République attirne : « J'aurais répondu à tout moment. Il n'y a aucun mystère dans tout ça. Ce qui est indigne, absolument indigne, c'est les campagnes qui ont été organisées, car il s'agissait de campagnes, et pas du tout d'une recherche de la vérité. Qu'est-ce qui s'est passé dans ce cas particulier ? D'abord je vous rappelle que le chef de l'Etat centrafricain était en pouvoir avant moi, et n'a été élu ; il était même au pouvoir depuis huit ans, et c'est de mon temps qu'il a été porté ; ce n'est pas moi qui l'ai installé, c'est moi qui l'ai fait partir. Fait partir, lorsqu'on a les rapports qu'on peut avoir d'Etat africains et de l'opinion publique africaine, pour ne pas imposer de l'extérieur, et par une attitude coloniale, le départ de ce chef d'Etat. Il paraît des cadeaux. Il a été fait des cadeaux différents de ceux qu'il faisait aux autres avant ou pendant mon septennat ? Nullement. Ces cadeaux, qu'est-ce que c'était ? Il y a à Bangui deux magasins, l'un pendant de objets en ivoire, je ne sais pas si vous connaissez Bangui, et l'autre c'est une taillerie. Et le chef d'Etat centrafricain donnait à ses hôtes des produits de ces deux magasins.

» En fait, ce n'était pas du tout, comme on l'a dit, des diamants, c'est - à - dire de grosses pierres ayant une grande valeur, et qu'on pouvait les garder pour soi, auxquelles on pouvait donner je ne sais quelle destination, c'était les produits de la taillerie de Bangui, qui sont plutôt utilisables sur un plan de décoration en bijouterie. Il vous faisait ces cadeaux, ces cadeaux qu'est-ce que j'en ai fait ? Comme c'était d'ailleurs mon devoir, c'est ce que j'ai dit à la télévision, ils sont restés à l'Elysée, je ne m'en suis jamais occupé, et, lorsqu'il y a eu un nouveau chef d'Etat centrafricain, je lui ai indiqué qu'ils seraient vendus, et que le produit serait versé à des œuvres centrafricaines.

» Cela a été fait. Le produit a été versé pour l'essentiel à la Croix-Rouge centrafricaine, et le surplus a été versé à trois œuvres que j'avais eu l'occasion de connaître : trois maternités, une pouponnière et une mission.

» Cela correspond à une somme qui est de l'ordre de grandeur des cadeaux moyens que se font les chefs d'Etat. En tout cas, ça figure dans la comptabilité de l'Elysée, tous les documents sont joints ; et pour la première fois d'ailleurs dans l'histoire de la République, toutes les archives, et notamment les archives comptables seront bien entendu déposées aux archives nationales. Chacun pourra les voir.

M. Giscard d'Estaing déclare encore : « Je n'ose pas vous dire qu'il n'y a pas eu dans mon entier de l'Elysée un objet en ivoire qui n'ait été donné parmi les cadeaux africains d'ailleurs, sur les cadeaux, je n'en parle pas, mais sous autres toujours remarqué même-mêmes que leur destination était parfaitement connue. Les chevaux qui n'ont été donnés sont dans des haras nationaux, les cadeaux beaucoup plus beaux, d'ailleurs, du roi du Maroc, sont dans la salle à manger de Rambouillet, etc. J'en passe. Je leur ai donné, comme mes prédécesseurs leur destination naturelle.

» Mais une campagne d'insultes indignes. Parce que si on m'avait posé la question, comme vous le faites, franchement bien entendu, et facilement, répondu ce que je vous dis.

Les diamants : on ne m'a jamais posé la question

« On ne m'a jamais posé la question. Tout ceci était dû au fait que comme le chef d'Etat centrafricain avait été chassé de son trône, il cherchait à se venger. Cherchant à le déconsidérer, il recrutait de pauvres diables, il faut bien le dire, pour diffuser ou publier et fabriquer des documents dont le contenu était des affabulations grotesques.

» Si on m'avait posé des questions précises, comme vous-même, comme on l'a fait d'ailleurs à la télévision, je vous jure que mes confrères, chaque fois à la télévision la question m'a été posée, j'ai répondu. Mais sous une forme attaqué, je ne parle pas des autres journalistes, car la presse française est une presse qui aime la défense, mais les journaux qui se sont spécialisés dans les attaques, sachez qu'ils ne m'ont jamais posé une question ; sachez que depuis le début jusqu'à présent, mes chers directeurs, les rédacteurs en chef, les rédacteurs de ces journaux qui m'ont accompagné dans mes voyages, qui sont venus à mes conférences de presse, le dire qu'ils n'ont posé une seule question à ce sujet.

» Ils faisaient pourtant quelque chose qui était très grave, qui était d'attaquer le président de la République française dans sa dignité, président dont ils savaient qu'il avait le droit à tout moment de les faire condamner ; ils savaient par une déclaration que je m'étais imposée à moi-même que je ne les poursuivrais pas.

» Quand j'ai dit à la télévision que le général de Gaulle a poursuivi cent dix-sept fois les journaux pour offense, cent dix-sept fois ; le président Pompidou a poursuivi dix-huit fois les journaux pour offense ; moi, zéro fois. Eh bien, j'estime que ces responsables, ayant d'accréditer les ragots les plus malveillants, de la répéter, de quelques pauvres diables commandités par un chef d'Etat chassé, ayant déjà été jugé la décence de poser en président de la République la question de de savoir si j'avais ou non donné à leur dire ; alors naturellement, ils s'attendaient à ce qu'on réponde comme les colonnes Temple journaux, pour, à ce moment-là, être maîtres de tout, de la présidence, des ors, du ministère ; est-ce que j'allais m'abaisser à cela ?

» Mais je le dis, parce qu'il faut que les Français le sachent : entre le moment où ces attaques ont commencé et aujourd'hui, aucun de ceux qui ont écrit à ce sujet ne m'a posé une seule question, et je prends à témoin les Français et les Français qui ont assisté à une conférence de presse du 26 juin 1980 en direct. J'avais dit : « Dernière rubrique, les questions diverses, les questions de société », nous dites d'ailleurs peut-être là, aucune question à ce sujet. J'ai donc vu qu'il y avait à la fois la bassesse et la lâcheté (...).

» Il y a effectivement des hommes qui, soit par haine, soit à la suite de contacts, d'ailleurs singuliers, quand on observe qui sont ces gens, de la vase, que l'on rencontrent, essaient d'introduire dans la vie politique des facteurs déplorables ; et je vous dirai que pour moi, c'est une question de grumpe, d'hygiène morale : en tant que président, je n'ai attaqué personne. N'imaginez pas que le président de la République va répondre à tout rien. Je n'ai attaqué personne, parce que j'estime que ce n'est pas à ce niveau que doit se situer le débat politique.

Pourquoi y avait-il ces attaques contre moi ? Ces attaques avaient un objectif très simple. Jusqu'à l'élection européenne, peu d'attaques : c'était le même. Après l'élection européenne, il y a eu un conseil des ministres ; j'ai dit aux ministres, vous allez voir les attaques contre moi vont commencer, parce que comme le prochain enjeu politique, c'est l'élection présidentielle, c'est maintenant moi que l'on va attaquer. Et l'élu, c'était en termes de Tour de France, c'était de m'accrocher, c'était l'idée de faire en sorte que l'on se sente attent. que l'on ait plus la foi ou l'ardeur du pouvoir continuer le combat politique en raison de la bassesse des attaques, c'était ça l'idée, c'était du mécanisme. Eh bien, d'était mal me connaître, parce que lorsque, au contraire, j'ai vu ces attaques, et à quoi on avait affaire, je me suis dit que je ne laisserais par la France être dominée par l'influence de gens qui portent les cornes notrre du chapeau de Bastil, c'est-à-dire au fond de la misère, comme instrument du débat politique.

La crise : elle a commencé avant mon septennat

Le président de la République aborde le bilan du septennat. Il rappelle : « J'ai dit que j'en ferai l'engagement central de ma campagne, et ainsi nous serrons au fur et à mesure que cella-ci se développera, l'entrerai de plus en plus dans le fond de débat. Il faut dire aussi que l'objectif auquel des cadeaux différents de ceux qu'il faisait aux autres avant ou pendant mon septennat ? Nullement. Ces cadeaux, qu'est-ce que c'était ? Il y a à Bangui deux magasins, l'un pendant de objets en ivoire, je ne sais pas si vous connaissez Bangui, et l'autre c'est une taillerie. Et le chef d'Etat centrafricain donnait à ses hôtes des produits de ces deux magasins.

» En fait, ce n'était pas du tout, comme on l'a dit, des diamants, c'est - à - dire de grosses pierres ayant une grande valeur, et qu'on pouvait les garder pour soi, auxquelles on pouvait donner je ne sais quelle destination, c'était les produits de la taillerie de Bangui, qui sont plutôt utilisables sur un plan de décoration en bijouterie. Il vous faisait ces cadeaux, ces cadeaux qu'est-ce que j'en ai fait ? Comme c'était d'ailleurs mon devoir, c'est ce que j'ai dit à la télévision, ils sont restés à l'Elysée, je ne m'en suis jamais occupé, et, lorsqu'il y a eu un nouveau chef d'Etat centrafricain, je lui ai indiqué qu'ils seraient vendus, et que le produit serait versé à des œuvres centrafricaines.

» Cela a été fait. Le produit a été versé pour l'essentiel à la Croix-Rouge centrafricaine, et le surplus a été versé à trois œuvres que j'avais eu l'occasion de connaître : trois maternités, une pouponnière et une mission.

» Cela correspond à une somme qui est de l'ordre de grandeur des cadeaux moyens que se font les chefs d'Etat. En tout cas, ça figure dans la comptabilité de l'Elysée, tous les documents sont joints ; et pour la première fois d'ailleurs dans l'histoire de la République, toutes les archives, et notamment les archives comptables seront bien entendu déposées aux archives nationales. Chacun pourra les voir.

M. Giscard d'Estaing déclare encore : « Je n'ose pas vous dire qu'il n'y a pas eu dans mon entier de l'Elysée un objet en ivoire qui n'ait été donné parmi les cadeaux africains d'ailleurs, sur les cadeaux, je n'en parle pas, mais sous autres toujours remarqué même-mêmes que leur destination était parfaitement connue. Les chevaux qui n'ont été donnés sont dans des haras nationaux, les cadeaux beaucoup plus beaux, d'ailleurs, du roi du Maroc, sont dans la salle à manger de Rambouillet, etc. J'en passe. Je leur ai donné, comme mes prédécesseurs leur destination naturelle.

» Mais une campagne d'insultes indignes. Parce que si on m'avait posé la question, comme vous le faites, franchement bien entendu, et facilement, répondu ce que je vous dis.

Le président de la République aborde ensuite le problème du chômage et de son augmentation. Il ajoute : « Les mesures prises, lesquelles j'ai dit à l'heure actuelle seront décrites dans leurs détails, au fur et à mesure du déroulement de la campagne présidentielle. Elles devraient permettre d'aboutir à offrir des emplois à tous les jeunes qui se présenteront sur le marché du travail dans les années à venir. Et si nous poursuivons, d'autre part, notre croissance économique qui, elle, crée des emplois pour les personnes actives plus âgées, nous devons revenir vers une situation d'équilibre ; je serai amené à revenir dans le détail de cet engagement. »

Le président de la République précise que ce n'est pas le nombre des jeunes qui va diminuer, mais celui des départ à la retraite qui va augmenter. « Ce n'est pas des politiques démographique, poursuit - il. Et, au contraire, nous avez noté qu'à la suite de la politique familiale qui a été suivie, et à la suite peut-être d'un certain renouveau de l'esprit de la famille en France, que le solde et dont Mme Veil a été un agent très actif — est pour ça que je l'ai prise à côté de moi dans cette campagne, où elle a qualité, nous l'avez vu, sans formalités, le gouvernement, — on a assisté, en effet, vous avez cité un chiffre supérieur. Cela s'explique par l'augmentation de notre population au cours de cette période. Nous avons pu créer quelques centaines de 500 000, mais nous n'avons pas pu en créer assez pour faire face à l'arrivée massive des jeunes. Les jeunes, il en arrivait 750 000 par an. Au début de mon septennat, sur ces 750 000, vous en avez plus de 200 000 qui n'avaient pas de formation professionnelle. Et, en 1980, le nombre est tombé aux alentours de 85 000. Les résultats, eux, sont peu nombreux à partir.

» Vous avez 750 000 jeunes qui arrivent, 500 000 retraités qui partent. 250 000 demandeurs d'emploi en plus, par an. Alors qu'est-ce qu'il faut, qu'est-ce qui a fait ? Eh bien ! d'abord, il fallait améliorer la formation professionnelle, et ensuite chercher un emploi pour chacun de ceux qui jeunes. C'est ce qui a été entrepris par les pactes successifs pour l'emploi des jeunes. Pourquoi, maintenant, peut - on avoir des perspectives meilleures ? Tout d'abord parce que la situation démographique change. La plus mauvaise année au point de vue de l'augmentation de la population active a été 1980. 1981, légère diminution. 1982, 1983, 1984, diminution. »

On retourne à M. Giscard d'Estaing que les experts prévoient une augmentation régulière jusqu'en 1984. Le président de la République répond : « Non, non. Déjà le chiffre de 1981 est plus faible que 1980. La diminution se fait d'ailleurs très sensible qu'à partir de 1985.

» Mais il y a déjà une diminution, et, comme nous allons avoir une diminution, nous pouvons donc prendre, et ce sera un premier ensemble des mesures que je proposerai, des mesures d'anticipation. Quand un phénomène est en train de nous échapper, nous ne pouvons malheureusement rien faire ; quand, au contraire, nous voyez l'horizon se rapprocher, on peut prendre des mesures d'anticipation, c'est - à - dire, en gros, faciliter certains recrutements volontaires, mais dans des conditions favorables, de façon à rearmer des jeunes et coupler des anticipations de recrutement avec des recrutements de jeunes. »

M. Giscard d'Estaing évoque ensuite le problème des travailleurs immigrés : « Il y a en France... Il faut savoir qu'actuellement, en effet, elle comporte des travailleurs qui sont parfois contradictoires.

» Alors, la faiblesse. Je vous rappelle qu'il y avait des manifestations de désordre en Bretagne. Elles ont complètement disparu. Je vous rappelle qu'il y avait des comités de soldats dans l'armée quand je suis arrivé, qu'on distribuait des tracts aux permissionnaires, par du Nord

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE

Emploi : nous devons revenir vers une situation d'équilibre

M. Giscard d'Estaing déclare que l'on doit refuser « le pari de la facilité » en ce qui concerne le problème du chômage et de son augmentation. Il ajoute : « Les mesures prises, lesquelles j'ai dit à l'heure actuelle seront décrites dans leurs détails, au fur et à mesure du déroulement de la campagne présidentielle. Elles devraient permettre d'aboutir à offrir des emplois à tous les jeunes qui se présenteront sur le marché du travail dans les années à venir. Et si nous poursuivons, d'autre part, notre croissance économique qui, elle, crée des emplois pour les personnes actives plus âgées, nous devons revenir vers une situation d'équilibre ; je serai amené à revenir dans le détail de cet engagement. »

Le président de la République précise que ce n'est pas le nombre des jeunes qui va diminuer, mais celui des départ à la retraite qui va augmenter. « Ce n'est pas des politiques démographique, poursuit - il. Et, au contraire, nous avez noté qu'à la suite de la politique familiale qui a été suivie, et à la suite peut-être d'un certain renouveau de l'esprit de la famille en France, que le solde et dont Mme Veil a été un agent très actif — est pour ça que je l'ai prise à côté de moi dans cette campagne, où elle a qualité, nous l'avez vu, sans formalités, le gouvernement, — on a assisté, en février, vous avez cité un chiffre supérieur. Cela s'explique par l'augmentation de notre population au cours de cette période. Nous avons pu créer quelques centaines de 500 000, mais nous n'avons pas pu en créer assez pour faire face à l'arrivée massive des jeunes. Les jeunes, il en arrivait 750 000 par an. Au début de mon septennat, sur ces 750 000, vous en avez plus de 200 000 qui n'avaient pas de formation professionnelle. Et, en 1980, le nombre est tombé aux alentours de 85 000. Les résultats, eux, sont peu nombreux à partir.

» Vous avez 750 000 jeunes qui arrivent, 500 000 retraités qui partent. 250 000 demandeurs d'emploi en plus, par an. Alors qu'est-ce qu'il faut, qu'est-ce qui a fait ? Eh bien ! d'abord, il fallait améliorer la formation professionnelle, et ensuite chercher un emploi pour chacun de ceux qui jeunes. C'est ce qui a été entrepris par les pactes successifs pour l'emploi des jeunes. Pourquoi, maintenant, peut - on avoir des perspectives meilleures ? Tout d'abord parce que la situation démographique change. La plus mauvaise année au point de vue de l'augmentation de la population active a été 1980. 1981, légère diminution. 1982, 1983, 1984, diminution. »

On retourne à M. Giscard d'Estaing que les experts prévoient une augmentation régulière jusqu'en 1984. Le président de la République répond : « Non, non. Déjà le chiffre de 1981 est plus faible que 1980. La diminution se fait d'ailleurs très sensible qu'à partir de 1985.

» Mais il y a déjà une diminution, et, comme nous allons avoir une diminution, nous pouvons donc prendre, et ce sera un premier ensemble des mesures que je proposerai, des mesures d'anticipation. Quand un phénomène est en train de nous échapper, nous ne pouvons malheureusement rien faire ; quand, au contraire, nous voyez l'horizon se rapprocher, on peut prendre des mesures d'anticipation, c'est - à - dire, en gros, faciliter certains recrutements volontaires, mais dans des conditions favorables, de façon à rearmer des jeunes et coupler des anticipations de recrutement avec des recrutements de jeunes. »

M. Giscard d'Estaing évoque ensuite le problème des travailleurs immigrés : « Il y a en France... Il faut savoir qu'actuellement, en effet, elle comporte des travailleurs qui sont parfois contradictoires.

» Alors, la faiblesse. Je vous rappelle qu'il y avait des manifestations de désordre en Bretagne. Elles ont complètement disparu. Je vous rappelle qu'il y avait des comités de soldats dans l'armée quand je suis arrivé, qu'on distribuait des tracts aux permissionnaires, par du Nord

Pétrole : en 1990, la France sera tirée d'affaire

» Sachez qu'à l'heure actuelle, lorsqu'une usine va se construire en France, elle utilisera de l'énergie électrique, son énergie électrique lui coûtera moitié moins cher que celle qu'elle utilisera naît au fuel ! Et nous pouvons fournir cette énergie électrique parce que nous avons fait des choix centrales ; donc l'industrie française va pouvoir se développer et l'emploi. A l'heure actuelle, le prélèvement pétrolier sur la France représente 4,7 % de la production française totale. Or nos programmes en cours, tels qu'ils sont et qu'ils vont être mis en place, vont, hélas, les grands responsables voulaient s'y opposer en annonçant des constructions, les moratoires, je ne sais quoi, ces programmes nous permettront de ramener de 4,7 à 2 % du total. En 1990, la France n'aura plus à prélever sur ses ressources que 2 % pour les besoins de pétrole. Elle sera donc tirée d'affaire.

Où est la faiblesse ?

M. Giscard d'Estaing revient ensuite sur les critiques qui lui sont adressées quant à sa manière de gouverner. Il déclare :

« On m'a reproché au début l'excès de ma simplicité, on m'a reproché ensuite l'excès du protocole. Les uns me disent autoritariste, les autres me disent laxiste. La vérité, c'est que je cherche dans ce peuple de vaillance, dans ce peuple de raison, la vérité commune. Et cette vérité sans contrepartie de travail compensatif, c'est la certitude de la faillite.

» Alors, l'autre solution : c'est la solution — on invoque Mme Thatcher, on évoque Reagen, — ce sont des politiques qui, appliquées à la France, seraient extraordinairement dangereuses socialement : parce que ce sont des politiques qui acceptent le ralentissement de l'économie. Et, par exemple, je peux vous dire que l'année prochaine l'économie britannique subira, en moyenne, c'est-à-dire qu'il y aura une baisse de la production en Grande-Bretagne. Et que ces politiques, qui consistent à libérer certaines forces de l'économie, ce qui est mon souci à moi, c'est pousse à la limite, aboutissent à des situations d'emploi et de conjoncture qui sont totalement inacceptables, qui s'accompagnent de taux d'intérêt de 20 % ; puisque, à partir du moment où on crée de grands déficits on les finance par l'emprunt, et les emprunts atteignent un taux de 19 % aux Etats-Unis, 22 % en Grande-Bretagne. Vous imaginez les agriculteurs français, les éleveurs français, à Thure ou à leurs prêts au taux de 22 % ! Vous imaginez la construction en France avec des taux d'intérêt de 20 % ! Eh bien, je suis persuadé qu'à la longue ils en récolte au bout de quelques mois ! Or ces politiques, qu'on appelle des politiques monétaristes, qui consistent à raréfier la quantité de monnaie, c'est un super-encadrement du crédit, et c'est accepter des taux d'intérêt qu'à mon avis les Français, et je les comprends tout à fait, n'ont aucunement à supporter. Ainsi, il faut se situer dans une politique médiane. »

Interrogé sur ce qu'il a à dire « au titre du cœur » aux chômeurs, le président de la République déclare :

« Je crois qu'il faut surtout leur dire la vérité. N'est-ce pas je reçois beaucoup de lettres, et des lettres d'ailleurs que je lis moi-même bien entendu, qui décrivent des situations de très grande détresse, d'ailleurs pouvant avec beaucoup de dignité parce que les Français sont des gens dignes et qui dans leur épreuve gardent leur dignité. Je crois qu'il faut surtout leur dire, n'est-ce pas, que ce que vous disons, c'est que nous ferons apporterai une solution à leurs problèmes.

» Je crois qu'ils ne demandent pas qu'on leur trompe par des paroles et qu'on les trompe parce qu'ils ont du jugement, ils savent très bien ce qu'on leur dit, ils demandent à pouvoir croire que ce qu'on fait apportera une solution à leurs problèmes. Et il y a une des choses que nous avons faites et que je considère comme vraiment un grand acquis de la France, c'est la politique de l'énergie. Parce que ce qui est très frappant dans les programmes de tout le monde, y compris ces programmes étrangers qu'on nous cite en exemple, c'est qu'ils ne vont pas au fond du débat : le débat, c'est que nous avons été victimes de l'augmentation du coût de l'énergie, et que ça a entraîné des quantités de conséquences. Or, nous, les Français, nous commençons à voir les seuls dans le monde à avoir traité à fond le problème !

RESTAURATION D'ANCIENS IMMEUBLES
Grâce à un procédé spécial, NOUVEAU EN FRANCE, il est possible de toucher un très grand secteur. C'est pourquoi nous recherchons une
entreprise intéressée par une licence de production
Veuillez vous annoncer avec références bancaires, à :
CASE POSTALE 65, CH - 3626 HUNIBACH

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE M. GISCARD D'ESTAING

et gare de l'Est. Tout cela a complètement disparu. Nous avons fait l'effort de défense le plus considérable qui ait été réalisé en Occident de 1974 à 1980.

« Où est la faiblesse ? Alors, par contre, j'ai agi pour la paix et, si je sais cela, je continuerai d'agir pour la paix. Si je ne veux pas qu'on trompe l'opinion française sur ce sujet. Ce qu'on appelle la faiblesse, ça consiste à être faible dans ses moyens. Or, je vous répète, j'ai trouvé une situation de défense en France qui comportait de graves faiblesses. Lorsque nous avions un otage au Tchad, en novembre 1976, j'ai demandé à notre état-major de prévoir le fait qu'on irait la chercher par nos moyens militaires, et on m'a dit : « Nous n'en sommes pas capables. » On était en 1974. Trois ans plus tard nous fîmes l'objet parce que nous avions réorganisé nos forces. Nous avons, à l'heure actuelle la troisième puissance militaire du monde et, au fur et à mesure qu'entrent en service nos nouveaux moyens, nous ne serons pas dans une situation de faiblesse, nous serons dans une situation de force. »

La peine de mort

Interrogé sur la peine de mort, et, en particulier sur le sort des cinq condamnés à mort qui sont actuellement dans les prisons françaises, M. Giscard d'Estaing répond :

« Je remplirai les obligations de mon mandat jusqu'au bout. Si ai j'ai des décisions à prendre elles seront prises. La peine de mort a été appliquée du temps de ma présidence et je considère qu'à l'heure actuelle le gouvernement ne doit pas proposer au Parlement l'abolition de la peine de mort. J'estime qu'un tel changement ne peut intervenir que dans une société apaisée dans laquelle les membres ont confiance pour leur sécurité et aussi longtemps que cet apaisement ne sera pas ressenti par le corps social français, ce serait aller contre la sensibilité profonde du peuple français et j'estime qu'on n'a pas le droit d'aller contre la sensibilité profonde d'un peuple qu'on représente ou qu'on gouverne. »

Le plus grave échec ?

Revenant sur les problèmes économiques, le président de la République souligne : *« Nous avons pris en matière économique la plus grande décision, qui a changé le cours de l'économie française, qui a été la libération des prix après les élections de 1978 et je souhaite qu'avant l'élection présidentielle tout soit terminé à cet égard. »*

Il réfute les accusations de *« laxisme »* et affirme que sa politique tend à éviter les *« solutions extrêmes »* : *« S'il y a des solutions extrêmes en France, la France sera déchirée. La France ne supportera (...) ni une politique d'extrême droite, ni une politique d'extrême gauche. Elle ne supportera ni l'une ni l'autre. C'est une illusion de le croire. Eh bien ! quand on suit une telle politique, naturellement les extrêmes nous attaquent (...) »*

« (...) Je cherche à savoir si j'ai agi de façon juste pour la France, je cherche à le savoir par rapport à ce que j'ai fait, si non vas par rapport à ce que d'autres feront, mais sachez que la fermeté, c'est le sang-froid ; j'ai connu dans l'existence beaucoup de matamores (...), ce ne sont pas les gens fermes et les gens courageux ; les hommes courageux, que j'ai connus dans la guerre et dans la paix, ce sont les gens de sang-froid, et ça pays comme la France, avec nos moyens nucléaires, avec nos responsabilités au carrefour de toutes sortes de choses, doit être conduit avec sang-froid, et c'est pour cela que c'est une attitude qui est et restera la mienne. »

En conclusion, M. Giscard d'Estaing indique que *« le plus grave échec de son septennat, c'est le fait de ne pas avoir pu régler le problème de l'emploi dans des conditions qui m'auraient donné-t-il, la paix de l'esprit et du cœur »*

En revanche, le président estime que ce qu'il a *« le mieux réussi »* c'est *« l'amélioration de la situation des personnes âgées, le programme électro-nucléaire donnant l'indépendance à la France ».*

Il ajoute : *« Si je conduis le destin de la France pour un septennat suivant, ce sera le problème de la jeunesse qui sera le problème central, parce que mon second septennat serait consacré à la préparation de l'avenir pour la France. Je crois que nous sommes sortis d'un certain monde, que nous entrons dans un nouveau monde et que nous devons préparer la France pour ce nouveau monde, je ne sait le pays le plus capable, le plus organisé, et celui qui résolve le mieux ses problèmes économiques, sociaux et culturels et c'est fondamental à la jeunesse de le faire. Ce sera donc autour des problèmes de la jeunesse, éducation, grands problèmes pour la France, formation et emploi et également culture, que je développerai les grands thèmes de ma campagne. »*

M. HENRI CAILLAVET, sénateur (n. I.) du Lot-et-Garonne : *« Toutes les émissions, dans le cadre de cette présentation, ont été faites en direct et devant un public pluraliste, préalablement invité par cartons. Seule l'émission du 10 mars a fait l'objet d'un véritable privilège. Le président de la République, en ayant affirmé qu'il serait un citoyen-candidat, a enfreint les règles de l'égalité en se rendant à une émission à ce point entourés d'égards que les circonstances en ont fait véritablement une interview, sinon une causerie au coin du feu. »*

LES RÉACTIONS

M. MARCHAIS : « Il me serait désagréable de me trouver aux côtés de M. Giscard d'Estaing pour appeler à voter pour M. Mitterrand »

M. Georges Marchais a participé mercredi 11 mars, au déjeuner de la presse présidentielle. Dans une déclaration liminaire, le candidat communiste à l'élection présidentielle a commenté les propos tenus mardi à la télévision par M. Giscard d'Estaing. *« Mais sur quelle planète vit-il donc ? »*, a-t-il demandé, en soulignant que le président sortant *« n'a même pas prononcé le mot de hausse des prix »*. M. Marchais a reproché à M. Giscard d'Estaing de ne pas dire un mot des profits : *« Ce n'est pas Matamore, a-t-il dit, c'est Tartuffe : cachez ces profits que je ne saurais voir... »*

Interrogé sur la position de M. Giscard d'Estaing, qui avait déclaré qu'en cas de second tour opposant MM. Marchais et Mitterrand il voterait pour le candidat socialiste, M. Marchais a déclaré : *« C'est dans la nature des choses. »* A la question de savoir si, devant choisir entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, il voterait pour M. Mitterrand, le candidat communiste a répondu : *« Le premier tour est capital. Je suis candidat pour gagner, pour être présent au second tour. »* Il a ajouté : *« Il me serait très désagréable de me retrouver aujourd'hui aux côtés de M. Giscard d'Estaing pour appeler à voter François Mitterrand. »*

M. Marchais a déclaré, d'autre part, que la proposition socialiste de conclure, au cas où M. Mitterrand serait élu, un contrat de gouvernement entre le P.S. et le P.C.F. en vue des élections législatives, a seulement pour but *« d'échapper à une question précise : qui ou non, les socialistes sont-ils prêts à gouverner demain avec des ministres communistes ? »* Il a indiqué que, pour sa part, s'il était élu, il *« formerait un gouvernement d'union de la gauche qui serait chargé de préparer les élections législatives après dissolution de l'Assemblée nationale. »* Le P.C. et le P.S., a-t-il ajouté, *« devraient engager une négociation pour préparer ces élections. »*

Interrogé sur ses activités entre 1943 et 1947, M. Marchais a indiqué qu'il avait déjà fourni les explications nécessaires à ce sujet et qu'il avait été un *« déporté du travail, victime de la bourgeoisie française et de l'hitlérisme ».*

M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R., mercredi, au micro de France-Inter : *« J'ai trouvé cette prestation comme une atmosphère de conversation de salon et j'ai été frappé par le fait que le président de la République sortant n'a fait aucune proposition, contrairement à Jacques Chirac, qui a présenté une série de chiffres concrètes (...) M Giscard d'Estaing n'a pas dit toute la vérité quand il a déclaré qu'il ne se livrerait à aucune attaque. Car, si lui ne dit rien, ses principaux lieutenants, ministres démissionnaires pour diriger sa campagne, se livrent à des attaques très vigoureuses. »*

M. BRICE LALONDE, candidat (écologiste) à l'élection présidentielle : *« M. Giscard d'Estaing a déclaré que la plus grande réussite de son septennat était le programme Electro-nucléaire. Cette affirmation ne peut que scandaliser les écologistes. En 1974 le candidat Giscard d'Estaing avait promis que les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations contre leur gré. On a vu à Malville, Golfech, Plogoff et ailleurs le peu de cas réservé à cette promesse. Je m'étonne que le président sortant considère que le scrutin proportionnel pouvant faciliter l'émergence de forces politiques nouvelles ne soit pas à l'ordre du jour. La chasse aux signatures qui est imposée à une candidature comme la mienne montre exactement l'inverse. »*

M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, vice-président du M.R.G. : *« Ainsi donc, le président sortant persiste et signe. Oui à l'omnipotence présidentielle, oui au protocole d'inspiration monarchique, oui aux attaques outrancières contre la presse, oui au maintien de la peine de mort. Voilà qui n'est guère digne d'un libéral inquiétable. En 1974, M. Giscard d'Estaing promettait de conduire le changement ; sept ans après, l'ardent réformateur a pris son temps. Je maintiendrai. Le septennat se termine par un télé-bilan qui ne manquera pas d'éclairer les électeurs qui avaient pu être abusés par les propos l'assement réformistes de naguère. »*

M. DIDIER BARIANI, président du parti radical socialiste : *« Les explications du président de la République permettent de changer la nature de la campagne pour la placer désormais au niveau indispensable afin que l'élection présidentielle soit véritablement une chance pour la France. En sachant mettre un terme aux polémiques subalternes, en n'éludant aucun problème, en répondant avec netteté aux interrogations les plus diverses, on parviendra en moins d'une heure à rendre dérisoires les mises en cause qui dénaturaient le débat, Valéry Giscard d'Estaing a fait preuve d'une maîtrise et d'une détermination qui le placent d'évidence au-dessus de ses compétiteurs. »*

M. JEAN-MARIE LE PEN, candidat à l'élection présidentielle (Front national, extrême droite) : *« Le candidat-président n'a eu aucun mal à se débarrasser des questions déférentes que lui posaient les journalistes de la télévision. Le candidat a fait un cours magistral, c'est-à-dire constitué d'une série d'affirmations qui ne sont hélas pas gratuites pour le peuple français. Le candidat-président a une manière très personnelle de présenter ses bilans et l'on est tuge par les chiffres relatifs à l'immigration qu'il a cités. La clarté et la loyauté ne seront pas les qualités premières de la campagne du candidat-président. »*

M. PASCAL GAUCHON, candidat du Parti des forces nouvelles (extrême droite) : *« C'est à un étrange dédoublement de personnalité que les Français ont pu assister : le citoyen-candidat Giscard a tenté de faire oublier le monarque-président d'Estaing. N'eût pour lui, une herre d'illusionniste, même brillant, ne saurait effacer sept ans d'erreurs, de faiblesse et de laxisme. »*

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE MATIN DE PARIS : défraîchi et vieillot.

« Visiblement, Valéry Giscard d'Estaing aurait voulu se donner un nouveau style. Il a cherché à rompre quelque peu avec l'image qui fut la sienne comme président de la République. Il n'y est pas vraiment parvenu ; beaucoup de tics qui furent les siens sept ans durant ont réapparu, donnant brusquement à l'émission un aspect défraîchi, presque vieillot. »

LE FIGARO : riposte habile.

« La qualité de la prestation du maître de Paris avait impressionné, mais aussi la vigueur de sa critique à l'encontre du septennat qui l'achève.

« La riposte est venue tout aussi habile, bien que fort différente dans la manière. Valéry Giscard d'Estaing ne s'est pas départi du sérieux qu'impose sa qualité de président sortant. Il est descendu dans l'arène, mais il l'a fait en prenant ses distances à l'égard des péripéties politiciennes, en sachant s'utiliser le « langage politique convenu ». (...) »

CHARLES REDOIS.

M. Delpey a reçu des menaces de mort

L'écrivain Roger Delpey, qui va publier dans une quinzaine de jours un livre intitulé *la Manipulation*, portant des événements de Centrafrique à la fin du règne de Bokassa et des rapports de ce dernier avec les autorités françaises, notamment, le chef de l'Etat, a été menacé de mort, révèle *le Canard enchaîné* dans son édition du 11 mars. Les deux avocats de M. Delpey, Me Roland Dumas et Christian Charrière-Bournazel, ont reçu à leur domicile, le 11 février, une lettre dactylographiée concernant leur client où on lit : *« Si les cent quatre-vingt-sept documents sortent de Suisse et sont publiés, tu disparaîtras de Genève disparaîtra* (le mot souligné) *et il arrivera des choses désagréables* (souligné également) *à ton Delpey. Il n'y aura pas de deuxième avertissement. »*

Ces cent quatre-vingt-sept documents avaient été confiés par l'ancien empereur Bokassa à M. Delpey, qui lui demandant de les mettre en lieu sûr auprès d'un avocat suisse, à Genève. Une bonne partie d'entre eux devaient être publiés dans le livre de M. Delpey. L'écrivain avait été arrêté le 10 mai 1981, inculpé d' *« intelligences avec des agents d'une puissance étrangère... »*, écroué et libéré le 28 novembre 1980, après deux cent deux jours de détention.

Le jour même de la réception de ces lettres, les autorités judiciaires, en la personne de M. Paul-André Sadon, procureur général à la cour d'appel de Paris, étaient informées de ces menaces et une copie lui était remise. M. Sadon ordonna l'ouverture d'une enquête et saisit le ministère des affaires étrangères. Le 30 février, les deux avocats de M. Delpey alertèrent l'ambassade de Suisse des menaces pesant sur un de leurs ressortissants, le dépositaire, qui aurait également reçu une lettre de menaces. Ce dépositaire, dont l'identité n'a pas été révélée, a alors, selon M. Delpey, refusé de lui restituer les documents devant paraître dans son livre.

Une « bombe » désamorcée ?

Outre les lettres de menaces reçues par les conseils de M. Roger Delpey et, semble-t-il, par le dépositaire des documents, on ignore pour l'instant si l'avocat de Genève a fait l'objet d'autres pressions ou si ce sont seulement ces missives qui l'ont amené à refuser de restituer ces pièces, dont M. Delpey assure qu'elles sont très compromettantes pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Il reste que le livre de M. Delpey paraîtra sans ces documents tant attendus et qu'il semble vraisemblable, maintenant, qu'ils ne seront jamais rendus publics. M. Delpey n'en affirme pas moins que son témoignage ne sera pas véritablement affaibli malgré cet incident impromptu et d'autant plus fâcheux — qu'il n'y a pas, affirme M. Delpey, de photocopies de ses documents. Une erreur que l'on a du mal à expliquer et que l'identification du dépositaire rend d'autant plus irréparable.

Ce nouveau rebondissement dans l'affaire Delpey, l'homme qui avait été qualifié « prisonnier du président », est-il à rapprocher avec les bruits, selon lesquels l'Elysée ne craignait plus depuis quelques semaines la parution du livre de « victor d'Indochine » ? Quoi qu'il en soit, la « bombe » Delpey, qui devait exploser en pleine campagne électorale, n'est-elle pas considérablement désamorcée, et — cela grâce à des lettres anonymes ? On en vient à se demander si l'on n'aurait pas pu éviter ce contretemps de dernière minute. Mais attendons le livre. — M.B.B.

POLITIQUE

APRÈS L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DE

Les « diamants » : des questions précises et des réponses qui renvoyaient à plus tard

L'affaire dite des « diamants », que l'ex-empereur Bokassa aurait offerts à M. Giscard d'Estaing et à plusieurs membres de sa famille, a éclaté au grand jour en octobre 1979. Dès le mois de septembre, *le Monde* daté du 21, avait publié un article de M. Albert de Schonen, ambassadeur de France en Centrafrique de 1969 à 1971, qui faisait état de la pratique des cadeaux en vigueur à Bangui dont bénéficiaient les visiteurs officiels.

● Le 10 octobre, *le Canard enchaîné* publie le fac-similé d'une commande de bokassa pour une plaquette de diamants de 30 carats destinée à M. Giscard d'Estaing alors ministre des finances : on est en 1973.

● L'Elysée est interrogé sur l'authenticité de ces « révélations » par *le Monde* et plusieurs de ses confrères. En vain. Au terme du conseil des ministres qui siège le 10 octobre, dans la matinée, le porte-parole, M. Hunt, déclare, à ce sujet, que le conseil n'a évoqué que des « affaires sérieuses ».

● Dans son numéro paraissant le 10 octobre (daté 11) un éditorial dans *le Monde* demande que la commission d'enquête réclamée par la parti socialiste sur les conditions de l'intervention militaire en Centrafrique soit acceptée.

● En fin d'après-midi, l'Agence France-Presse publie une dépêche ainsi rédigée :

« *En réponse à une question concernant la pratique des cadeaux diplomatiques, on indique, à l'Elysée, que les échanges de cadeaux de caractère traditionnel, notamment lors des visites de membres du gouvernement dans les Etats étrangers, n'ont, en aucun cas, ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certains organes de presse à propos du Centrafrique.* »

● Interrogé par les journalistes, jeudi 11 octobre, au cours de la réunion de presse quotidienne de l'Elysée, M. Pierre Hunt fait la « remarque personnelle » suivante : « *Je ne crois pas qu'il soit très digne pour la fonction présidentielle d'avoir à se justifier ou à donner des réponses sur des informations qui relèvent davantage de la diffamation ou d'une campagne orchestrée que d'une campagne véritable.* »

● Alors que dans son numéro du 17 octobre le *Canard enchaîné* revient sur l'affaire des diamants, le porte-parole de l'Elysée précise le même jour que « *le président de la République tera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondront à la confiance que lui font les Français* ».

● *Le Monde* du 19 octobre publie une lettre de M. François Giscard d'Estaing sur la nature des fonctions qu'il a occupées.

● M. Michel Poniatowski explique, le 24 octobre, qu'un président de la République ne peut pas se défendre « *parce qu'il ne peut pas débattre avec un journal satirique* ».

● M. Georges Filioud (P.S.) reproche au gouvernement, au cours du débat sur les crédits de la radio et de la télévision, le 26 octobre à l'Assemblée nationale, d'avoir étouffé l'« *affaire des diamants* ».

● Le 29 novembre, le parti socialiste pose dix questions au président de la République dont l'une porte sur ce mise en cause dans plusieurs affaires et l'autre sur ses relations avec « le tyran Bokassa ».

● Au cours d'un entretien télévisé, le 27 novembre, en réponse à des questions précises d'Alain Duhamel et Jean-Pierre Elkabbach, M. Giscard d'Estaing répond :

« *Avant que mon mandat ne s'achève, tous les cadeaux que j'ai reçus, et dont la liste sera conservée, auront été utilisés à l'une ou l'autre de ces fonctions, c'est-à-dire œuvres de bienfaisance ou musées* ».

« *Je ne vous cache pas qu'il est assez désobligeant pour moi de répondre à des questions de cette nature. Je peux vous dire que dès, ces dernières années, de nombreux cadeaux ont été envoyés à des œuvres de bienfaisance, qui le savent et qui, d'ailleurs, m'en envoient par écrit le témoignage, ou à des musées où ils sont, à l'heure actuelle, présentés.*

« *Enfin, à la question que vous n'avez posée sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des finances, j'oppose un démenti catégorique et, j'ajoute, méprisant.* »

● Le 28 novembre, M. Raymond Forni, P.S., demande, au cours de la séance des questions orales à l'Assemblée nationale, pour quelle valeur ont été déclarés les diamants qui ont été offerts à M. Giscard d'Estaing. Le ministre du budget, M Papon, déclare n'avoir rien à ajouter aux déclarations du président de la République.

● Dans *le Monde* du 5 décembre, M. Mitterrand déclare au sujet des « diamants » : « *Il doit pouvoir tout dire, tout expliquer.* »

● A la même date, *le Canard enchaîné* publie une note de Bokassa du 11 juillet 1974 faisant état d'un nouveau cadeau de plusieurs plaquettes à M. Giscard d'Estaing, après son élection. Dans *le Monde* du 9 décembre, des « questions » sont posées à ce sujet dans un éditorial en première page.

● Le 17 septembre 1980, Bokassa confirme, dans un entretien téléphonique avec la rédaction du *Canard enchaîné* les « révélations » faites par ce journal depuis un an : des extraits de cette conversation sont diffusés le 2 octobre sur TF 1 dans le cadre d'une émission réservée au parti socialiste.

Le Monde du 26 décembre publie sous le titre « *Bokassa et la France* », un éditorial signé de Jacques Fauvet, où l'on peut lire notamment : « *L'affaire des diamants, puisqu'il faut y revenir, même si elle n'a pas été évoquée au procès, se situe à plusieurs niveaux. La moins importante est celle des cadeaux, traditionnels en Afrique. Qu'ils soient conservés, vendus ou restitués importe peu : ils ne sont qu'un signe, celui d'une certaine politique fondée sur des relations personnelles.*

« *Le second niveau est précisément celui d'un type de relations avec un pays dont ni l'ignorait la situation avec un homme dont, s'ils faisaient leur métier, les ambassadeurs n'ignoraient ni les mœurs, ni les crimes, ni... la générosité.*

« *Le dernier niveau est le manière dont, depuis plus d'un an, on a voulu effacer les traces de ces relations et de cette politique. Du démêlement précipité du palais de Berengo à l'affaire des scalités de Delpey, les maladresses se sont multipliées, au point que la presse anglo-saxonne ne parle plus que d'un possible Watergate S'il y en a un, il est là et pas ailleurs. Qu'a-t-on gagné à ce jour à travestir ou à taire la réalité ?* »

● Le 27 janvier 1981, à l'émission « Une heure avec le président de la République », M. Giscard d'Estaing est interrogé sur ses liens avec certains chefs d'Etat, notamment l'ex-empereur Bokassa. Il répond, sèchement : « *Je vous en prie... Cette émission a une certaine tenue. Nous n'allons pas entrer dans cette considération. Il n'y a d'autres relations que celles qu'entretiennent entre eux les chefs d'Etat. Il n'y a aucun lien d'ordre personnel.* »

Les circonstances du « départ » de Bokassa

Tout en se référant à « *l'appel lancé par les autorités de l'Etat centrafricain, le président David Dacko et le premier ministre Henri Maïdou* », le communiqué publié à Paris par le ministère de la coopération au lendemain du coup d'Etat du 20 septembre ne dissimulait pas que celui-ci avait été réalisé avec le concours d'un « *détachement militaire français* ». Le caution des « *principaux chefs d'Etat africains* » suffisait-elle à enlever à cette opération armée tout caractère « *colonial* » ? La réponse n'est pas aisée. Elle va cependant de soi quand la question s'applique à l'attitude ultérieure du « *détachement* » qui a saisi les archives de l'ancien chef d'un Etat souverain pour les transporter à l'ambassade de France.

Dans quelles circonstances M. Giscard d'Estaing a-t-il obtenu l'accord des chefs d'Etat africains et comment a-t-il été amené à prendre en compte « *l'opinion publique africaine* » ? Il subsiste sur ces points de nombreuses incertitudes. Quelques semaines avant la publication des conclusions de la « mission africaine de constatation », dont la création avait été décidée lors de la réunion franco-africaine de Kigali M. Galley, ministre de la coopération, s'appliquait encore à minimiser « *les événements ou pseudo-événements de Bangui* ».

Que Bokassa ait été au pouvoir quand M. Giscard d'Estaing a été élu et que le chef de l'Etat français « *l'ait fait sortir* », c'est bien évident. La question est du savoir lorsque le président de la République « mis cin ans pour s'accrocher de la vraie nature d'un homme avec lequel il entretenait des rapports qui allaient apparemment bien au-delà de la simple courtoisie protocolaire.

Chômage : une explication artificielle

Il fut un temps — c'était il y a une vingtaine d'années, — où l'on expliquait l'extraordinaire essor de l'Allemagne fédérale par l'entrée de quelque treize millions de réfugiés venus de l'Allemagne de l'Est. L'immigration massive d'hommes et de femmes souvent dans la force de l'âge, et en général professionnellement très qualifiés, était analysée comme une *transfusion de sang neuf* donnant à tout le corps économique une vigueur renouvelée.

Aujourd'hui, on rend responsable de la montée apparemment inexorable du chômage une situation démographique jugée défavorable dans la mesure où elle implique l'arrivée chaque année sur le marché de l'emploi d'un nombre de jeunes dépassant très nettement les départs à la retraite de la génération née pendant les années creuses de la guerre de 1914-1918.

Voilà un exemple de plus, pensera-t-on, de l'inconsistance de la pensée économique. L'argument mis en avant *aujourd'hui* est parfaitement contradictoire avec celui que l'on avançait naguère. Qui a tort, qui a raison ? L'opinion publique sceptique aura sans doute tendance à douter encore un peu plus de la science des experts. Quant au président de la République, dans l'interview télévisée qu'il a donnée mardi soir, il se mille pour l'essentiel à la phrase aujourd'hui la plus couramment soutenue. Il ne manque pas pour le faire de répondant : quel pays a fait mieux ? Et de citer l'exemple malheureux de la Grande-Bretagne où effectivement, pendant des années, les travaillistes ont mené une politique qui a conduit leur pays à l'impasse avant même que la thérapeutique de Mme Thatcher, peut-être plus dangereuse encore que le mal ne vienne encore aggraver la situation.

A l'exemple travaillisme, M. Giscard d'Estaing aurait pu, du reste, joindre celui des démocrates américains pendant l'ère Carter. Aux Etats-Unis aussi on a combattu artificiellement le chômage en multipliant les postes publics dont la création était plus ou moins justifiée. Les entreprises américaines, plutôt que de s'équiper, ont pratiqué systématiquement une politique d'augmentation des effectifs.

Aussi le président de la République semble avoir eu tort de « mener l'attention sur la France, après avoir montré l'échec d'autres politiques. La France n'a-t-elle pas, en suivant une voie moyenne, fait la part du feu et finalement freiné la progression du chômage ?

Cette façon de présenter le problème ne tranche pas sur les analyses faites depuis de nombreuses années, qu'elles soient ou non mondiatrices, dans le style Thatcher. Dans tous les cas il s'agissait de combattre l'inflation par la limitation de la demande de consommation, soit en agissant directement, soit en essayant de limiter la croissance des moyens de paiement mis à la disposition de l'économie. C'est cette analyse que l'expérience (puisque malheureusement la raisonnement n'a pas suffi) a mise en défaut. Aujourd'hui, l'Amérique de Reagan propose une autre voie qui, pense-t-on, tranche avec les appels à l'austérité entendus ailleurs, a produit dans l'opinion publique des pays occidentaux un choc incontestable. Cette politique n'a pas encore été expérimentée, mais elle maintenant on peut être à peu près sûr qu'elle n'aura pratiquement aucun effet — quoi qu'en pensent ses auteurs — sur l'inflation, qu'elle n'attaque pas directement. Elle a, en revanche, le mérite de poser à nouveau en termes dynamiques le problème de la croissance et de l'emploi. En desserrant l'étreinte de la fiscalité directe et de la réglementation, on veut surmonter le découragement des contribuables et des producteurs, réamorcer les circuits de l'épargne et de l'investissement. Encore une fois, la manœuvre risque fort d'échouer devant l'obstacle de l'inflation. Il n'empêche que la théorie de l'offre, par la simple fait qu'elle existe, fait ressortir le caractère artificiel, parce que statique, d'un mode de raisonnement imputant l'augmentation du chômage à la différence purement statistique entre d'une part le nombre des nouveaux demandeurs d'emploi et, de l'autre, le nombre des emplois rendus vacants pour cause de retraite.

PAUL FABRA.

Jean-Marie, encore un effort

On se demandait à quelle sauce l'équipe du « Grand Débat » accommoderait le citoyen-candidat. Jamais, on l'aurait parié, elle n'oserait le traiter à la façon d'un vulgaire Debré, que sa fable date dans les sondages exposait à l'insolence des sondés, désinvolte et capricieuse de ses interlocuteurs, l'allais dire de ses adversaires. On avait raison. Bien que rapides et relativement courts, les échanges, cette fois, sont restés extrêmement courtois, et la réponse à certaines questions visiblement retenues, préparées d'avance, n'a pas suscité de la part des journalistes les objections qu'elles appelaient.

Prenez, par exemple, l'affaire des diamants. Au lieu d'écarter — c'est un progrès — le sujet d'un « Je vous en prie » plein de morgue et de condescendance offusquées, comme il l'a fait lors d'un récent entretien télévisé sur A 2, Valéry Giscard d'Estaing y est allé, sans sourciller, de son explication en forme de réquisitoire contre les journalistes coupables de ne lui avoir jamais demandé ce qu'il en était. Au lieu de l'interrompre pour appuyer ses accusations, Jean-Marie Cavada aurait peut-être pu lui rappeler le manière équivoque et gênée dont il avait refusé de répondre, et cela dès le départ, à la télé.

Même chose sur le chapitre du protocole et du traitement privilégié qui serait réservé à la famille du chef de l'Etat dans les voyages et les dîners. Son indignation devant cette façon de s'attaquer à ces enfants « (plutôt grands et dégourdis, ces chers petits !), qui nous a fait rire par son outrol, n'a pas amené le moindre sourire au studio.

Cela dit, malgré ses turbulences ces prudences calculées, le ton Cavada — il a l'intrepidité, sans doute l'avez-vous remarqué lors du « Face à face » Chirac, les contrôles de la chaîne à côté, — ce ton, ces évidents souci de ne plus se laisser rabrouer et remettre à sa place par les politiciens, contribuera sans doute à conférer à notre profession la dignité qu'on lui reconnaît à l'étranger.

A l'étranger où, contrairement à ce qu'a affirmé le président, il a encore pensance ne l'a contredit, ni Carter ni Schmidt n'ont jamais hésité à quitter leur palais pour se rendre à l'invitation d'une chaîne de télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

PEINE DE MORT : de l' « aversion profonde » au refus d'un débat parlementaire.

« *J'ai naturellement, comme chacun, une aversion profonde pour la peine de mort* », affirmait le 11 avril 1974 M. Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République. Sept ans plus tard, candidat à l'ouvreau, le chef de l'Etat déclare : « *Je considère que, à l'heure actuelle, le gouvernement ne doit pas proposer au Parlement l'abolition de la peine de mort.* » Cette réforme, selon lui, ne peut intervenir que dans une société « *apaisée* ». Trois raisons, au moins, expliquent ce sous de « recul » à plus long de débat : la montée du sentiment d'insécurité ; les sondages qui montrent que, depuis 1971, les Français sont hostiles à l'abolition (à 63 %, selon le dernier de ces sondages) ; le présence de cinq condamnés à mort dans les prisons françaises.

Les propos de M. Giscard d'Estaing reflètent exactement ceux de M Peyrefitte — les plus récents en date.

« *J'étais personnellement abolitionniste. Je n'ai pas changé d'avis, mais j'ai acquis la conviction que, dans l'état actuel de l'opinion, le rétablissement de la peine de mort aurait un effet psychologique très profond et très salutaire* », déclarait le garde des sceaux le 3 février dernier. « *Je ne crois pas qu'il soit possible d'abolir la peine de mort sans qu'il en résulte formellement le sentiment d'insécurité.* » (Interview dans *Dernières Nouvelles d'Alsace*, le 10 mars.) Ces propos du chef de l'Etat confirment l'hypothèse selon laquelle il pourrait y avoir une exécution capitale avant l'élection présidentielle si le pourvoi de Philippe Maurice, qui doit examiner d'ici là la Cour de cassation, était rejeté.

● *A Toulouse*, le maire, M. Pierre Baudis (app. P.R.), est à la tête du comité de soutien de M Valéry Giscard d'Estaing dans lequel figurent notamment l'un de ses adjoints, M. Marcel Cavaillé (P.R.), ancien secrétaire d'Etat, d'autres membres de la municipalité dont MM Antoine Quétre et Guy Franco, font partie de comité de soutien de M. Jacques Chirac que préside M. André Lacaze, secrétaire général adjoint à la mairie de Paris.

Emploi et démographie : au-delà de la simple arithmétique

« *Pénalisés* » par la démographie depuis plusieurs années, devenons-nous d'ici à 1988 favorisés, à condition de donner quelques coups de pouce ? C'est un peu ce qu'a laissé entendre le candidat-président, en s'appuyant sur le passé démographique pour expliquer en partie la montée du chômage et pour justifier les espoirs de le maîtriser.

Alors que l'arrivée de nouvelles vagues de jeunes, des vagues de plus en plus fortes, s'est produite au moment même où la crise nous a bousculés dans nos habitudes ce prochain septennat s'annonce légèrement, très légèrement différent. Le *nombre des jeunes de dix-huit ans* va décroître de 20 000 à 50 000 par an d'ici à 1988 (1) par rapport à 1980. C'est peu. Car le flot de ces jeunes restera très important (plus de 800 000 par génération), en tout cas nettement *supérieur* aux créations d'emplois.

Le départ en retraite des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans pourra-t-il faciliter les choses ? En aucune façon, puisque leur nombre va lui aussi progresser à un rythme plus faible : le nombre des retraités de soixante-cinq ans progressera de + 0,7 % en 1981 et de 0,8 % de 1982 à 1988 au lieu de + 1 % et davantage avant 1980 ; la population des plus de soixante-cinq ans va se réduire de 7 500 000 à 6 800 000.

C'est entre autres moyens, en jouant sur d'autres évolutions démographiques, que M. Giscard d'Estaing compte atténuer l'aggravation du chômage. C'est-à-dire en avançant l'âge de la retraite ou préretraite (En effet, la population âgée de soixante à soixante-cinq ans va, elle, s'accroître (2). Les plus de soixante ans vont alors passer de 9 100 000 à 9 700 000 en 1985. L'un des moyens envisagés pour laisser la place aux jeunes serait donc d'accélérer le départ en retraite en l'accordant pour quarante ou quarante-cinq années de cotisations. Autre possibilité déjà annoncée par M. Barre : améliorer la préretraite en l'accordant avant soixante ans. Solution supplémentaire : prolonger les accords sur la préretraite-licenciement et la préretraite-démission bien au-delà de 1982, ce qui permettrait de faire passer le nombre de ses bénéficiaires de 190 000 en 1980 à 320 000 en 1983 et même 355 000 en 1984.

D'autres mesures sont à l'étude, comme celle qui consiste à instituer la retraite flexible ou partielle pour dégager de nouveaux postes. Et il est vrai qu'en rognant ici, en incitant ailleurs les « vieux » de soixante et même cinquante-huit ans à quitter la vie active, le chômage devrait moins s'aggraver. Mais à quel prix ? Et quel sera le nombre de demandeurs d'emplois en 1985 ?

Le candidat n'a pas répondu. En tout cas, les calculs de ceux qui ont préparé le VIIe Plan donnent des ordres de grandeur. Avec une croissance de la production d'environ 2 % et une productivité maintenue par préretraites, l'industrie perdra quand même des emplois et le chômage devrait atteindre deux millions de personnes.

En outre, cette évolution, qui n'est pas l'hypothèse le plus pessimiste, implique un accroissement des charges sociales et fiscales, car il faudra bien verser des allocations aux préretraités et aux chômeurs. Combien ? Selon les estimations, la pression supplémentaire devrait être de 1 à 2 points du PIB ce qui n'implique un relèvement des cotisations ou des impôts. Que choisir ? Le candidat-président a admis que cette occasion s'était accrue lors de son septennat, et ce sont bien des mécanismes que l'effo.. a été exigé (3). Pour le prochain septennat — quel que soit l'élu — est-ce à l'impôt qu'il faudra faire appel ? Certains rapporteurs du VIIe Plan préconisent cette formule et proposent même une substitution ou un transfert : transformer les cotisations jamais très versées par les employeurs en impôt payé par le consommateur.

D'autres candidats disent qu'on peut réduire le poids de la fiscalité... Addition ? Soustraction ? Sauf miracle, il semble peu vraisemblable qu'on puisse envisager d'importants allégements fiscaux, à moins de réduire certaines prestations sociales, pour sauver des emplois. Encore faudrait-il le dire et le préparer.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) 874 123 jeunes nés en 1964 auront dix-huit ans en 1982, 824 032 en 1985.

(2) Les personnes arrivant à l'âge de soixante ans passent de 280 000 environ en 1981 à 620 000 en 1985.

(3) La pression est passée de 38,2 % à 42,5 % de la production intérieure brute de 1974 à 1980, dont les impôts (de 22,3 % à 24,5) et les cotisations (de 14,5 % à 16 %).

COMBIEN DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS NON EUROPÉENS ?

Combien y a-t-il de travailleurs étrangers non européens ? 1 639 000 d'après M. Giscard d'Estaing. Selon les sources — ministère du travail, ministère de l'intérieur, — les statistiques varient. Seule une donnée est sûre, mais ancienne : le recensement de 1975. Il avait donc de population et non de travailleurs. A l'époque, sur 12 599 430 habitants, France comptait 3 442 415 étrangers (6,50 %) et, contrairement à une idée très répandue, la majorité d'entre eux ne sont pas d'origine africaine ou asiatique, mais européenne : 2 090 233, soit 60,7 % des étrangers. En 1975, on comptait 1 192 260 Africains (34,6 % des étrangers). 116 915 Asiatiques (3,4 %) et 10 960 Turcs (1,8 %).

Quid des travailleurs ? En 1975, on en comptait 1 511 260, européens se sos. En 1976, les travailleurs étrangers se décomposaient ainsi : 811 000 européens et 531 300 non européens, chiffre bien inférieur à celui indiqué par le président de la République, et qui a sans doute diminué depuis...

PERSONNES AGÉES : un mieux certain et néanmoins relatif.

Mieux et mieux que les autres ? C'est vrai : le revenu des personnes âgées, et surtout celui des plus démunies, recevant le minimum vieillesse, a progressé, en pouvoir d'achat, à un rythme plus rapide que les rémunérations des salariés de 1974 à 1980.

Comme nous l'avons indiqué dans notre bilan (*le Monde* des 7 et 10 mars 1981), le minimum vieillesse a plus que vieillissant en tête du palmarès des améliorations du pouvoir d'achat. Mais les premiers intéressés se souviennent surtout du passé le plus proche : pour beaucoup de personnes âgées, l'année 1980 aura vu leur pouvoir d'achat diminuer en raison de la création à leur charge d'une cotisation d'assurance-maladie... que le candidat de 1974 voulait définitivement supprimer. Et les statistiques, aussi vraies soient-elles parfois, sont muettes sur le gain et les fraudes des plus fortunés. — J.-P. D.

Dans notre prochain numéro :
ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (VII)
LA FRANCE DANS LE MONDE

LA PROTECTION DE M. HENRI GISCARD D'ESTAING

M. Henri Giscard d'Estaing, conseiller général du canton de Marcheseur (Loir-et-Cher), fils aîné du président de la République, aurait été menacé d'enlèvement par un inconnu, à la suite d'appels anonymes à des numéros privés de Paris et de province, M. Henri Giscard d'Estaing, selon l'A.F.P., aurait actuellement bénéficié de mesures de protection renforcée. Tout au ministère de l'intérieur qu'à la préfecture du Loir-et-Cher, on a refusé de confirmer ou d'infirmer cette nouvelle démentie. Le fils du président de la République est protégé par la police comme tous les proches du chef de l'Etat « Au cours de la campagne présidentielle, il est probable que la sécurité de M. Henri Giscard d'Estaing sera plus assurée, mais pour l'instant aucun dispositif particulier n'a été mis en place », précisent les services officiels.

Dernier sondage
PRUNIER MADELEINE
— GUIDE GAULT-MILLAU 16/20, 2 Toques rouges.
— LE MONDE. « Le vrai Prunier, c'est celui-là ! »
— LE SAGO MAGAZINE. « Repas abondant... d'une grande finesse. »
— L'EXPRESS. « Prunier Madeleine est redevenu Prunier, la première table de poissons de la capitale. »
— MINUTE. « Valeur sûre. »
100 % des voix
RÉSERVEZ VOTRE TABLE
Salons particul. de 2 à 50 couverts
9, rue Duphot-1er - 260-36-04
Ouvert tous les jours

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. GISCARD D'ESTAING

Sérénité et sévérité

(Suite de la première page.)

Banalisation encore que cette manière de répondre à la question qu'étude avec tant de rigueur M. Chirac : celle portant sur le choix du second tour. M. Giscard d'Estaing, lui, répond, et provoque. Il voterait pour M. Mitterrand contre M. Marchais et pour M. Chirac ou M. Debré contre M. Mitterrand. N'est-ce pas désarmer quelqu'un qui se veut à toute force votre adversaire que d'envisager de voter pour lui ?

Mais banalisation calculée au millimètre, dont il ne faudrait pas être dupe, car derrière elle se développaient de manière plus anonyme, mais tout aussi précise, des arguments qui visaient bel et bien les thèses ou la personne du maire de Paris : ainsi de la dénonciation de la doctrine économique de M. Reagan, par exemple ; ainsi des considérations sur le sang-froid ; ainsi de la... « vacherie » décochée à contre-temps, mais dont il n'a échappé à personne qu'elle visait le candidat du R.P.R. : « *matamore !* »

En fait, par la précision même de sa tactique et par l'application apportée à la contre-attaque, M. Giscard d'Estaing attestait le souci que lui cause l'entreprise de M. Chirac.

Cette émission a permis de découvrir les premiers éléments concrets de la campagne du président sortant. Sans doute, l'devait apporter-t-il des précisions sur les propositions de nature constitutionnelle. Ces précisions seront bienvenues, certaines des idées avancées en étant par trop dépourvues. Le référendum « à la Suisse », sans engagement de la responsabilité du président, on voit ce dont il s'agit, de même que la limitation du cumul des mandats, ou un débat sur la durée du mandat présidentiel. Le président sortant entend, quoi qu'il arrive, l'appliquer à lui-même une limitation à deux mandats : ce scrutin, a-t-il prévenu, sera « *la dernière élection de ma vie* ».

Mais quelle forme revêtirait une « *réfection de rénovation républicaine* » ? Quant au « *contrat de majorité* », il reste à démontrer que ce serait autre chose qu'un nouveau gadget permettant de faire miroiter l'idée d'une majorité plus cohérente : on ne voit guère, pourtant, ce qu'il ajouterait au fait — dont se prévaut d'ailleurs M. Giscard d'Estaing — que la majorité existe tant qu'elle vote les projets de lois.

Que dire, enfin, de cet amalgame entre la majorité présidentielle (celle qui naîtra au lendemain du 10 mai) et la majorité parlementaire, qui doit perdurer puisqu'est écartée l'idée d'une dissolution consécutive au scrutin présidentiel ?

A son image, le président de la République a concédé les sons habituels : il faut dire qu'il était toujours l'homme de la décrispation, il l'a dit, quitte à se contredire. Il lui fallait aussi montrer sa volonté d'être un président ferme, il l'a fait : « *Ceux qui veulent un pouvoir faible en France ne doivent pas voter pour moi* ! » Il importait enfin qu'il se montrât libéral, soucieux de l'avenir des jeunes, toujours attaché à la promotion des femmes : à chacun de ses objectifs correspondait une phrase ou une brève tirade. Technique au point et qui n'appelle pas de remarque, si ce n'est qu'on commence à bien connaître...

Si ce n'est qu'un raté révélateur dans ce beau système à tout d'un corps, une petite déchirure, laissé réapparaître l'aristocrate, président sans doute démocrate, mais tout de même bien né... qu'indisposent les cris des manifestants quand il se rend en province. Quel désagrément, ces cris, tout de même !

M. Giscard d'Estaing a voulu aussi restaurer une dignité qu'il jugeait atteinte. Et c'est sur ce sujet que sa prestation a connu son niveau de qualité le plus bas. Il y a d'abord eu les réponses sur les accusations de « monarchisme », qui ne se limitent tout de même pas au protocole de l'Elysée : réponses péremptoires qui n'ont pas porté sur le fond et qui ont mêlé des arguments peu crédibles (ce en tout cas non démontrables) à des adjectifs qui sonnent, mais ce prouvent rien : « *ridicule* », « *faux* », « *indigne* »...

Il y a eu ensuite la descente vers le subalterne. Et ce fut là le plus délicat. Presque raté. Admettons la thèse de la revente des diamants à des sociétés charitables ; les documents évoqués doivent être inattaquables. Mais pourquoi avoir voulu, là encore, ajouter les adjectifs et l'invective, même si la blessure avait été profonde ? Ainsi la réponse perdait-elle de son impact. Pourquoi cet embellement, ce rythme soudain accéléré, ce débit qui se précipitait, et la remarque stupéfiante : j'aurais répondu si on m'avait interrogé !

Quel besoin y avait-il, mardi soir, de démontrer une fois de plus, que ce qui avait manqué à la présidence de la République dans cette affaire continuait à manquer : le sang-froid.

Reste l'avenir. Pour en parler, M. Giscard d'Estaing a eu recours aux talents qu'on lui reconnaît le plus souvent : le didactisme et la pédagogie. Pour traiter de son bilan, de l'emploi — son principal échec reconnu, — il a usé d'un tableau et gratifié d'un « petit cours » journalistes de TF 1 et téléspectateurs. Vieille méthode qui produit toujours son effet. Du déjà vu tout de même, et dont il reste à savoir s'il touche encore ceux à qui il est destiné.

Car, au bout du compte, la question est là : à l'exception du dérapage dans la réponse aux accusations, M. Giscard d'Estaing a démontré mardi soir que l'un de ses atouts essentiels demeure sa maîtrise de l'arme « télévision », maîtrise à laquelle s'est ajoutée l'expérience dont on sent aujourd'hui qu'elle lui tendait ses pièges et qu'elle lui permet de tirer bénéfice d'un parti pris de réponse directe. Cette expérience donne-t-elle aussi un certain nombre de tics et d'habitudes de langage...

La question est là : l'image du président sortant peut-elle être encore renouvelée ? Le talent télégénique, la formidable rapacité d'anesthésier, le don pour laisser deviner du soleil derrière les nuées, tout ces qualités et les difficultés du jour, bref, cette espèce de magie du raisonnement giscardien font-ils encore suffisamment effet pour gagner une élection ?

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Les déclarations de M. Chirac provoquent de vives réactions chez les giscardiens

Les critiques portées, lundi soir 9 mars, à Antenne 2, par M. Jacques Chirac contre la politique étrangère conduite par M. Giscard d'Estaing provoquent de vives réactions de la part des membres du gouvernement et des partisans du président de la République.

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a déclaré, dans un entretien à *l'Express* : « *Les critiques de M. Chirac s'appuient sur des erreurs de fait, des contradictions manifestes, des méconnaissance systématique des réalités internationales, des initiatives et des déclarations de la France. Par leur outrance et leur légèreté, ces propos déparent la politique de la France, desservent l'intérêt national. Ce dont la France a besoin dans le monde troublé et dangereux d'aujourd'hui, c'est de rigueur, de sang-froid, de lucidité et d'une fermeté qui ne soit pas seulement verbale.* »

« Il est regrettable que Jacques Chirac se laisse aller à de tels excès, à de telles contre-vérités, qui, en définitive, portent préjudice aux intérêts de la France dans le monde et ternissent l'image de notre pays », a déclaré M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. Jean-François Denian, ancien ministre, chargé des thèmes de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, s'est déclaré « choqué » : « *On ne doit pas s'exprimer comme cela quand on est candidat à la présidence de la République.* »

Enfin, pour *U.D.F. I*, lettre d'information quotidienne du mouvement giscardien, « *le candidat officiel du R.P.R. a tendance, en politique étrangère, à dire n'importe quoi* ».

AURELIO PECCEI

PREMIÈRE MONDIALE

Notre édition sera la base des traductions dans une douzaine de langues.

Ce LIVRE, imprimé en 45.000 exemplaires, a été présenté par Patrick LECOQ à ANTENNE 2 le jour même de sa SORTIE : le 20 février.

- L'humanité traverse une crise sans précédent.
- Les années 80 seront décisives.
- Pour faire face aux défis mondiaux AURELIO PECCEI propose de vraies solutions.

CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX, LES LIBRAIRES ou à ECONOMICA, 29 F

49, rue Hérard, Paris 12e - 570-12-92

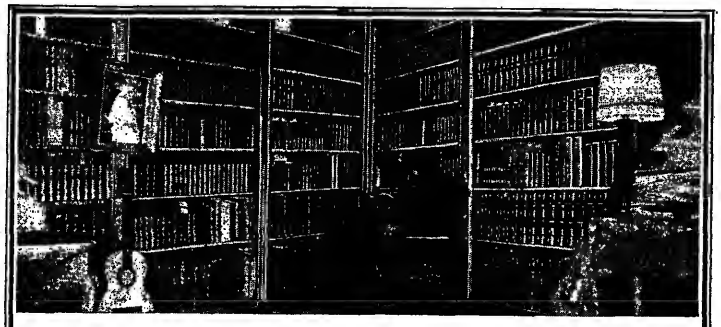

Les livres Jean de Bonnot : snobisme ou plaisir sage ?

Qu'est-ce qui fait dire, des livres de Jean de Bonnot, qu'ils sont réservés à une élite ou même à une aristocratie ? "Dans nos livres, il n'y a aucune magie, seulement un soin patient apporté à chaque détail", dit un responsable des ateliers de Jean de Bonnot.

Un client nous écrit : "Il y a des objets que j'aime toujours garder auprès de moi : la selle d'armes de mon grand-père, me guitare de lycéen, une Madone décorée et encadrée par ma mère... et aussi vos livres. Je vous autorise à publier ma référence."

Ni magie, ni miracle.

Non, dans les livres Jean de Bonnot, ni magie, ni miracle, mais le papier est fabriqué lentement par une machine "à la forme ronde", inventée au XVIII[e] siècle. Par ce procédé, les fibres de la pâte ont le temps de s'entremêler naturellement et de former un papier solide et sonnant. Aucun blanchissant chimique : les feuilles gardent leur couleur naturelle. Un filigrane que vous pouvez apercevoir en transparence empêche toute contrefaçon.

Dans nos ateliers, le travail manuel du compagnon prime celui de la machine. Les outils classiques du relieur d'autrefois sont toujours les nôtres : le tranchet, le fer à dorer, le massicot, l'os de bœuf. Maurice Charrier, un des derniers graveurs de fers à dorer, réalise à la main nos décors. C'est exactement le même procédé depuis la Renaissance.

Pour chaque livre, nous utilisons un minimum de 85 cm² de feuille d'or véritable, titré 22 carats. Nous travaillons avec les derniers relieurs sachant utiliser de l'or fin et, malgré son prix, nous ne renonçons pas à ce raffinement.

Les cahiers sont assemblés et cousus de fils très résistants. Une fois terminés, ils doivent "reposer" plusieurs jours pour permettre à la colle de serrer lentement. Nos ouvrages sont conçus pour traverser les siècles, comme à l'époque humaniste : ils gardent leur dignité de livres.

Une doublure invisible du dos assure une résistance supplémentaire. Nos livres sont présentés sans jaquette car le cuir doit respirer et, par le toucher, il acquiert une patine de plus en plus chaude. Aucun entretien n'est nécessaire.

Il faut manipuler nos ouvrages sans crainte de les fatiguer : Jean de Bonnot les garantit et le prouve en les remboursant, à leur prix d'achat, sans aucune limite de temps.

Une publicité de cette catégorie grève nos prix d'environ 7 %, mais nous évitons par cette vente directe les frais de distribution traditionnels qui augmentent considérablement le coût des livres du circuit commercial habituel.

Aussi nous nous défendons de cette étiquette de snobisme qu'on essaie d'attribuer à nos livres, qui nous semblent plutôt représenter un sage investissement culturel et artistique, tant par le choix des auteurs que par celui des artistes décorateurs.

J. de Bonnot

CADEAU

En envoyant votre Bulletin dans le délai indiqué, vous recevrez un remarquable tirage sur bois original représentant un paysage. Cette estampe 14 x 21 fait une pièce de collection remarquable et signée par l'artiste. Elle restera votre propriété quelle que soit votre décision.

BULLETIN de RÉSERVATION

à envoyer à
Jean de Bonnot
7, Fbg St-Honoré,
75392 Paris Cedex 08

GARANTIE PERMANENTE DE RACHAT

Il veut mieux avoir peu de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent être vendus à vil prix et donnent à l'amateur éclairé des satisfactions durables. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui gardent de la valeur chaque année. C'est pourquoi il s'engage à racheter ses ouvrages au même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

Pour ceux qui désirent en prendre vision, les ouvrages encore disponibles sont les suivants :

☐ *Arthur Rimbaud* — L'Œuvre Poétique Complète de "l'enfant maudit" de la poésie, avec 249 illustrations et bandeaux de maîtres graveurs de l'époque. Un volume in-octavo : F 74,80.

☐ *Charles Baudelaire* — "L'Œuvre Poétique" illustré par Félicien Rops, "l'artiste maudit". Un volume in-octavo : F 84,80

☐ *Blaise Pascal* — "Les Pensées", avec lettrines et décors de l'époque. Un volume in-octavo : F 91,40

☐ *Charles Perrault* — " Les Contes ", 35 illustrations réalisées pour l'édition destinée au prince impérial, fils de Napoléon III. Un volume in-octavo : F 91,20

☐ *Le Roman de la Rose* — Réimpression de la précieuse édition en gothique de 1538. Œuvre-clé pour comprendre le Moyen Age. Un volume in-octavo : F 225,00

☐ *Hiérosme de Bara* — "Le Blason des Armoiries". Les règles du langage du blason, avec 289 illustrations représentant les armoiries des plus grandes familles de France. Un volume in-octavo : F 105,00

☐ *Gérard de Sède* — "Les Templiers sont parmi nous". Nouveaux témoignages sur l'une des énigmes les plus troublantes de l'histoire de France. Un volume in-octavo : F 119,00

☐ *Pierre-Paul Dubuisson* — "Armorial des principales maisons du Royaume." Fac-similé de l'édition de 1757, comprenant les 2 200 blasons des plus anciennes familles de France. Un volume in-octavo : F 218,00

☐ *Alphonse Daudet* — "Les Lettres de mon moulin", illustrées par des artistes de l'époque. 24 contes sensibles ou malicieux du monde merveilleux de la Provence. Un volume in-octavo : F 84,35

☐ *Léonard de Vinci* — "Le Traité de la Peinture". Le maître livre de la peinture, avec une vie de Léonard par Giorgio Vasari, agrémenté des croquis et des dessins du Maître. Un volume grand in-quarto : F 187,20

☐ *Confucius* — "Les Quatre Livres de la Sagesse". Toute l'œuvre du Maître spirituel de la Chine réunie en un très riche volume de 880 pages. Edition en chinois et français. Véritable œuvre d'art illustrée à chaque page de véritables estampes originales, représentant les plantes sacrées de la Chine. Un volume in-quarto : F 335,00

☐ *François Villon* — "L'Œuvre Complète" en un seul volume de 560 pages comprenant aussi une vie de F. Villon et une étude sur le jargon parlé par les truands de l'époque. 83 illustrations tirées d'incunables des premières éditions. Un volume in-quarto : F 188,00

***Veuillez** m'envoyer le (ou les) livre coché avec la gravure originale que vous m'offrez.*
Je choisis de vous régler selon la solution que je coche d'une croix :
☐ *règlement à réception, au facteur : (prix du livre choisi)* _____ F + _____ F de frais d'envoi, soit _____ F.
☐ *règlement par chèque de* _____ F *joint à ce bulletin (les frais d'envoi, dans ce cas, restent à la charge de Jean de Bonnot).*
Si ce (ou ces) livre ne me convient pas, je la renverrai et je serai intégralement remboursé (y compris des frais d'envoi si j'ai réglé à réception). Quelle que soit ma décision, je garderai me gravure.
Nous pouvons vous garantir la disponibilité de ces volumes pendant un mois à dater de la parution de cette annonce.
Frais d'envoi : Format in-octavo (14 x 21 cm) : 25,60 F.
Format in-quarto (21 x 27 cm) : 34,60 F.

Quelle que soit ma décision, je garderai ma gravure.

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____
_____
Code postal _____
Ville _____
Signature

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Marchais souligne qu'il se bat pour être présent au second tour

M. Georges Marchais, qui participait, mardi 10 mars, à un meeting organisé à Trappes (Yvelines), a souligné que « personne ne sera élu le 26 avril ». « Alors, a-t-il dit, raison de plus pour choisir en toute liberté, en toute clarté. D'autant plus — et j'attire votre attention sur ce point — que la question de savoir qui sera présent au second tour n'est absolument pas réglée. (...) Et, pour ma part, avec les cent mille communistes, je me bats pour être placé en position d'être présent au second tour. »

Au sujet de M. François Mitterrand, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « Nous avons accepté, en 1974, d'en faire notre candidat commun à l'élection présidentielle. Mais ils savent, malgré tous nos efforts, à nous, communistes, pour élargir au maximum le soutien populaire au programme commun, malgré toutes les initiatives que nous avons prises pour une campagne claire et dynamique, le succès n'a pas pu être obtenu (1). »

Interpellé au cours de son intervention par une participante au meeting, M. Marchais a répliqué : « Si Giscard, Chirac, Mitterrand ont la prétention de m'empêcher de tenir tranquillement mes meetings, dites-leur qu'ils tiendront pas un. Moi, je veux un débat démocratique. Je veux exposer mes arguments en toute tranquillité. Je sais bien, les autres sont embêtés, car je fais des meetings de dix mille personnes. Mitterrand à Beaucaire, fief socialiste, n'en a réuni que deux mille. Vous ne pensez plus en 1974, où c'était les communistes qui assuraient le succès des meetings socialistes. »

(1) Le 4 avril 1974, dans une lettre adressée à M. Mitterrand, M. Marchais avait demandé au premier secrétaire du P.S. d'être le candidat commun des forces politiques du P.C.F. avait félicité M. Mitterrand pour sa « grande et belle campagne ».

Un avis de la commission Informatique et Libertés

LES PARTIS POURRONT CONSULTER LE FICHIER DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Les candidats et les partis politiques doivent avoir accès aux fichiers électoraux des Français inscrits dans les bureaux de vote à l'étranger : c'est l'avis qu'a rendu la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), mardi 10 mars, après avoir entendu le rapport de M. Henri Caillavet, sénateur non inscrit de Lot-et-Garonne et membre de la commission sur « les conditions d'utilisation de l'informatique pour les inscriptions sur les listes électorales des Français résidant à l'étranger ».

Contrairement à la procédure qui s'applique lors des élections législatives et municipales, les Français résidant à l'étranger peuvent s'inscrire et voter au consulat du pays dans lequel ils séjournent, lors de l'élection présidentielle, des référendums et des consultations pour le Parlement européen. Sur 850 000 électeurs potentiels, 134 173 s'apprêtent à utiliser cette possibilité.

Pour éviter les fraudes, le ministère des affaires étrangères prévoit de transmettre les listes à Nantes, où existe déjà le fichier des Français nés à l'étranger, pour traitement informatique. Le fichier de Nantes pourra ainsi être comparé avec celui constitué pendant aux listes du territoire national pour déceler les doubles inscriptions en France et à l'étranger). De même, il pourra être rapproché du fichier des personnes condamnées pour vérifier que les personnes inscrites dans les consulats bénéficient toujours de leurs droits civiques.

La CNIL a donné son feu vert, mardi, à cette procédure, mais de façon à éviter les discriminations entre les candidats et les partis, elle demande que ceux-ci, on leurs mandataires, aient libre accès aux listes dans les consulats, à l'administration centrale et à Nantes. Une copie pourra être délivrée dans les consulats et à Nantes.

DÉFENSE

10,50 FRANCS PAR JOUR DE SOLDE POUR L'APPELÉ

A compter du 1er avril, la solde journalière de l'homme du rang (ex-soldat de deuxième classe) dans les armées françaises passera de 9,50 F à 10,50 F, ce qui représente une solde annuelle de 3 780 F. Les soldes attachées aux différents grades des militaires du contingent augmenteront dans des proportions comparables : par exemple, l'aspirant touchera 22 F par jour à compter de le même date.

Cette progression de 10,5 % de la solde de l'appelé représente, pour 1981, une dépense de 83 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter 15 millions de francs consacrés à proviolonner la soit de l'indemnité de séjour allouée aux jeunes Français durant leur service militaire outre-Rhin (55 F supplémentaires par mois).

Depuis 1974, date à laquelle le prêt journalier du soldat était de 2 F, une pratique du ministère a consisté à augmenter le solde de l'appelé de 50 centimes par jour à compter du 1er juillet de l'année. On observera qu'en 1981 la hausse est de 1 F par jour à partir du mois d'avril, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle.

● *Mme Marie-France Garaud* répondra aux questions des journalistes des sièges de la presse de Strasbourg, le 18 mars, et du Havre, le 19. Elle participera à un dîner-débat à Bordeaux, le 24, et à un déjeuner-débat à Besançon, le 30. Le 4 avril, les représentants des trois cents « groupes de solidarité » de Mme Garaud se réuniront à Paris.

DANS SON DERNIER LIVRE

M. Elleinstein appelle à voter pour M. Mitterrand dès le premier tour

M. Jean Elleinstein était, mardi 10 mars, au centre d'un débat organisé par les éditions Belfond autour de la parution de son dernier livre. *Ils vous trompent, camarades !* Réquisitoire contre la direction du parti communiste, qui a jugé que M. Elleinstein était placé de lui-même hors du parti (*« Monde* du 8 novembre 1980), le dernier ouvrage de l'historien vise à démontrer que M. Marchais et ses amis se sont, eux, placés hors du communisme.

Selon M. Elleinstein, les dirigeants du P.C.F. ont fait prendre à celui-ci un « virage à l'Est », qui est la conséquence, et non la cause, de leur décision de rompre l'union de la gauche en septembre 1977. Il estime que la direction communiste a reculé devant le risque d'aller au pouvoir avec un parti socialiste électoralement plus fort que lui. Ne pouvant combattre à la fois les socialistes à l'intérieur et les Soviétiques à l'extérieur, les responsables communistes ont choisi de se rapprocher de Moscou jusqu'à approuver l'intervention en Afghanistan.

Se transformer ou se marginaliser

M. Elleinstein, se référant à des conversations avec MM. Georges Marchais, Paul Laurent et Roland Leroy, affirme que les dirigeants du P.C.F. savent à quoi s'en tenir sur la réalité des pays socialistes, dont ils proclament aujourd'hui le bilan « globalement positif ». D'où l'affirmation qu'ils trompent leurs militants et leurs électeurs.

Il y a plus : en changeant de politique, en croyant que le gène actuelle est de nature à renforcer leur parti, les dirigeants communistes, selon M. Elleinstein, se trompent. Il n'y a rien de mieux à faire, selon lui, pour les amener à le comprendre, que de leur infliger une défaite électorale en votant dès le premier tour pour M. François Mitterrand.

« *Une perte d'un ou deux points dans le pourcentage des voix communistes, cela constituerait un échec tutorieux pour la direction du P.C.F.* », estime M. Elleinstein, qui souhaite que le parti communiste soit placé devant l'alternative de se transformer ou de se marginaliser. A M. Roger Pannequin, ancien responsable du P.C., qui a évoqué la naissance d'une « troisième composante » de la gauche, l'historien a répliqué : « *Je ne me sens pas une position groupusculaire.* »

Reprenant le mot du chanteur Daniel Balavoine, selon lequel M. Marchais est « *le mec qui fait le plus de mal au communisme français* », M. Elleinstein ne pouvait que s'attirer la réplique de *l'Humanité*, qui lui reproche, mercredi, d'avoir « *tourné en vaste jusqu'à lui donner les couleurs pau enviables du Figaro Magazine* ».

P. J.

● *Ils vous trompent, camarades !* Editions Belfond, 214 pages, environ 49 francs.

M. KRIVINE (LC.R.) DÉNONCE LES OBSTACLES MIS PAR LE P.S. ET LE P.C.F. A SA CANDIDATURE

M. Alain Krivine, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) a dénoncé, mardi 10 mars, « *les pressions qui se sont multipliées pour disvader les élus de parrainer les petits candidats* ». M. Krivine venu animer à Tonjouse, en meeting de son mouvement, a stigmatisé au cours d'une conférence de presse, l'attitude du P.S. et du P.C.F., qui ont « *mené d'exaltantes campagnes de leurs élus qui parrainaient un autre candidat que Mitterrand ou Marchais* ».

« Aujourd'hui, a précisé M. Krivine, *près de deux cents élus, qui avaient promis leur signature, hésitent ou refusent de confirmer leur choix. C'est le cas pour 80 % des élus du P.S. et 50 % des élus du P.C., qui voulaient nous apporter leur parrainage.* »

M. Krivine a précisé que « *pisieurs élus de la gauche* » lui avaient fait part téléphoniquement *des « menaces auxquelles ils avaient été soumis, menaces d'exclusion de leur parti, ou de retraits de crédits alloués à leurs communes par les conseils généraux à majorité de gauche, pour les amener à renoncer à accorder les signatures qu'ils avaient promises* ».

En même temps qu'une troisième tournée de collecte de signatures, M. Krivine a annoncé le lancement d'une « *campagne de mobilisation populaire* » et de pétitions dans les entreprises et les lycées, ainsi que dans la rue, pour amener les directions du P.S. et du P.C.F. « *à libérer leurs élus en ne se rendant pas complices d'une loi discriminante* ».

L'U.D.F. POURRAIT FOURNIR A M. LALONDE LES PARRAINAGES QUI LUI MANQUENT

La participation de M. Brice Lalonde, candidat des écologistes, à l'élection présidentielle, est envisagée favorablement par les partis de l'U.D.F. et par l'état-major de campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette attitude s'explique, au parti radical, par le fait qu'une partie des électeurs potentiels de M. Lalonde pourrait, s'il ne recueillait pas les cinq cents parrainages d'élus nécessaires pour se présenter, choisir de voter pour M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche, qui développe des thèmes proches du discours écologiste. Au C.D.S., on est conscient de l'intérêt que suscitent les propositions des écologistes chez certains électeurs centristes, qui comprendraient mal de ne pouvoir exprimer cet intérêt au premier tour de l'élection.

Du côté du président sortant, on estime en outre que M. Lalonde pourrait « fixer » des voix qui, autrement, se porteraient sur des candidats de l'opposition ; on souhaite donc que le candidat des écologistes qui dispose actuellement d'un peu plus de trois cents parrainages, *obtienne ceux* qui lui manquent.

M. André Diligent, secrétaire général du S.D.S. ne confirme ni ne dément qu'il ait été chargé de trouver les élus susceptibles de fournir ces parrainages. Il semble en tout cas que si quelqu'un a été chargé effectivement de cette mission, ce ne soit pas lui.

M. Lalonde indique, pour sa part, que les écologistes accepteront les parrainages « d'où qu'ils viennent » sans que cela les conduise à modifier si peu que ce soit leurs positions.

M. MÉDECIN AFFIRME QUE SON SOUTIEN A M. CHIRAC NE L'OBLIGE PAS A QUITTER L'U.D.F.

M. Jacques Médecin, député (U.D.F.), maire de Nice, a affirmé, mardi 10 mars, à Nice, que sa décision de soutenir la candidature de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 10 mars) ne signifie pas qu'il quitte l'U.D.F. « *Si l'U.D.F. m'excluit*, a déclaré M. Médecin à l'A.F.P., *cela serait l'aveu que M. Valéry Giscard d'Estaing est la candidat de l'U.D.F. Mais je ne pense pas qu'ils commettront cette erreur.* » Le maire de Nice a ajouté : « *Puisque les candidats sont au-dessus des partis, je n'ai fait que prendre acte du fait que M. Chirac les défendais depuis des années : le risque de finlandisation de la France, l'immigration excessive et désordonnée de l'Etat.*

« *Il faut reconnaître que la France est devenue comme une vieille chambre à air : pleine de rustines. A chaque problème, à chaque trou, on a nommé un « Monsieur quelque chose » comme on colle une rustine. (...) Je crois que la majorité de l'intérieur de la majorité présidentielle, je dois bien conclure aujourd'hui que le président de la République, une fois encore beaucoup, est enlourdi d'une cour qui n'a toujours tens à l'écart, même lorsque j'étais secrétaire d'Etat au tourisme. Ces courtisans sont responsables du dirigisme aberrant que nous subissons, par exemple à Nice en matière d'urbanisme ou de casinos. Les giscardiens ne m'ont jamais considéré comme un des leurs. A Nice, je suis avant tout « médecinisto ». A l'Assemblée nationale, je me sentirai tout à fait à l'aise parmi les non-inscrits.* »

● *A Béthune (Pas-de-Calais)*, dont le maire est M. Jacques Mellick (P.S.), les onze adjoints et conseillers communistes ont refusé, lundi 9 mars, de voter le budget. M. Mellick a donc alors que les communistes avaient rompu la solidarité de gestion municipale. Il a donc enlevé leur délégation aux trois adjoints et communistes de Béthune qui avaient en charge les œuvres sociales, les jumelages et l'enseignement. Le budget a été adopté par les quinze conseillers socialistes, radicaux de gauche et divers gauche. — (*Corresp.*)

L'anglais en Angleterre
IRLANDE - U.S.A.
Pour jeunes et étudiants
Familles chaleureuses - Cours privés. Programme complet de loisirs - Solide encadrement.
Séjours spéciaux
Anglais + Sport
O.I.S.E. 31, rue Th.-Renaudot 532-15-68
Org. Tech Voy Lic A 568

Complaintes

(Suite de la première page.)

Une fois dit, confessé, qu'ils se sentent, qu'ils se veulent tous pareils à la main-d'œuvre arabe, nos braves compatriotes retournent dormir d'un sommeil paisible dans des arrondissements bourgeois où les rixes de la Goutte d'Or ne menacent guère de les gêner.

Doivent-ils se taire, alors ? Mais, non ! Ne rien dire ? Mais, si ! Simplement. N'user entre les paroles et les actes gêne à la fois par ce qu'il montre et par ce qu'il cache. Surtout, il aggrave de fâcheuses dispositions collectives au dédoublement.

Pétainistes en 1940, gaullistes en 1944, partisans de la paix en Indochine au printemps 1954, puis de la guerre en Algérie six mois après, libéraux dans les débuts du septennat giscardien mais réprouvés à son terme, les Français oscillent, vacillent dans leurs certitudes aux moindres variations du vent. Indice de santé, ou d'effroyable faiblesse ?

A changer de masques si souvent, ils finissent par ne plus connaître leur véritable visage. Non sans perdre la tête, et quelques souvenirs désagréables, entre deux déguisements !

Trop heureux de passer pour ce qu'ils ne sont pas, ils se cachent dans les silhouettes qu'ils empruntent. Subterfuge éminemment libérateur ! Grâce à lui, les classes, opinions, intérêts confondus, un peuple entier barbote dans la fiction, enfile tous les huit jours quelque nouvelle défroque pourvu qu'elle convienne à la mode, qu'il confond avec le sens de l'histoire dans ses instants philosophiques.

Quand le truquage, les falsifications l'emportent ainsi facilement, la comédie française ce ne sont plus sur les planches du Palais-Royal, ni même autour de M. Giscard d'Estaing après le conseil des ministres. Elle se donne en permanence dans le cœur de chaque citoyen, aux fins crépusculaires des consciences perdues. Durant ces séances intimes, l'auteur de prédilection échappe naturellement au répertoire classique. Mieux qu'un Corneille, un Racine, un Montherlant tous enfarinés d'archaïques noblesses, *la morale de fourbe* convient à merveille aux contemporains. D'instinct, ils pratiquent les recettes sataniques en vogue hardes qu'il consigna, voilà quatre, cent soixante-sept ans, dans son petit bréviaire de perfidie intitulé *le Prince*, écrit pour ces Florentins corrompus et cruels.

Comme eux, les Français d'aujourd'hui se veulent retors, calculateurs et d'une froide astuce. Qu'une cause de voyous dévalise à cinq un voyageur de métro en pleine heure d'affluence, regardez comme ses voisins contemplent intelligemment le bout de leurs chaussures ! « *Nous avons tous l'esprit ailleurs* », dit un ministre au suicide dans un étang glacé, mais accuse de son malheur l'un de ses principaux collègues par une lettre retentissante. Admirez comme les parlementaires se taisent tous — tous ! — quand le principal accusé pénètre dans l'hémicycle ! Si quelque grave politique exalte patriotiquement dans l'orge de frappe, contradicteurs et objecteurs qu'en l'absence de toute protection civile l'usage de la bombe expose le pays à des représailles si terribles qu'il lui interdit pesamment de l'employer. Dès qu'un sujet dérange, la société ferme les yeux ou tourne la tête.

Par ce bel exercice, elle croit déployer des trésors d'incomparable roueric. Et la manie de se déclarer quelque chose ensemble s'emparait alors de ses habitants. Ils s'exclamaient sans doute, dans le coude-à-coude chaleureux des rues : « *Nous sommes tous Machiavel !* »

Pour quels résultats ?

Imaginons qu'au lieu de se prendre collectivement pour de fins diplomates, nos Français convoitant la noble consécration des arts picturaux et se mettent à vociférer en chœur : « *Nous sommes tous Léonard de Vinci !* » L'expérience entièrement assez vite un épouvantable gaspillage de couleurs, tant de tâcherons gâcheraient la matière première. La fragile palette des sentiments humains ne se maîtrise pas non plus sans d'irréparables dégâts.

Lorsqu'une nation étouffe quotidiennement ses réflexes élémentaires sous les glaciales considération de l'opportunisme, aucun de ses fils n'éprouve plus de confiance naturelle envers les autres. Alors, nul n'ose plus dire ce qu'il croit, ne sait même plus ce qu'il pense. A ce régime, la simple notion du vrai s'obscurcit, ou se perd. Le suprême schisme consiste à jouer sur les mots, puis à disparaître avec un sourire niais, une suffisance narquoise, si l'imposture éclate au grand jour.

Temps grisâtre, air irrespirable, tant l'hypocrisie le sature ! A se vouloir trop souples, les caractères s'étiolent. Des tons, entre pour soi et Dieu pour personne, puis qu'il est décédé. N'importe qui suspecte tout le monde, craint d'aller trop loin devant de sourdoises représailles, s'il montre un peu de courage. La France entière s'enfonce aujourd'hui dans ce désastre, pareille au cortège de *mornes somnambules*. S'ils gardaient, assez de franchise pour comprendre leur propre détresse, une terrible complainte s'élèverait au-dessus de la procession : « *Nous sommes tous de pauvres tartufes écrasés sous le poids de leurs innombrables mensonges !* »

GILBERT COMTE.

BIENVENUE A L'UNIVERSITÉ

Dans votre vie, vous avez dû travailler jeune, et vous n'avez pas pu mener d'études. Dans votre entreprise, vous voulez gravir les échelons, mais aujourd'hui vous êtes bloqués. Dans votre branche professionnelle, vous vous sentez au niveau, mais vous n'avez pas le diplôme.

La formation continue est faite pour vous. En s'appuyant sur votre expérience professionnelle, elle vous donne accès au Diplôme Universitaire de Technologie, le DUT, un diplôme universitaire reconnu sur le marché du travail.

L'IUT de Villetaneuse, Université de Paris-Nord, prépare à trois DUT : informatique, gestion option personnel, carrières juridiques et judiciaires.

Pour ces diplômes, deux formules sont possibles : une formation à temps complet en un an, ou une formation à temps partiel sur plusieurs années (tout en continuant à travailler).

Pour le financement, si vous êtes salarié en activité, les frais de formation peuvent être pris en charge par votre entreprise et certaines exonérations sont prévues pour les demandeurs d'emploi.

Inscription et renseignements

Session de novembre 1981
Veuillez nous écrire
Centre de Formation Continue
IUT de Villetaneuse
avenue J-B Clément
93430 Villetaneuse
Téléphone 821 61 70 poste 48 40
826 90 48 (ligne directe)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

UNE FAMILLE MAROCAINE MENACÉE D'EXPULSION

Pour quelques mètres carrés

Un de ces immeubles de brique esseulés dans Paris et sa banlieue, ni vieux, ni neuf, ni beau, ni laid, mais solide, propre avec ses boîtes à lettres bien alignées et son escalier sentant bon l'eau de Javel. C'est au premier étage de cette bâtisse, à Clichy (Hauts-de-Seine), qu'habitent M. Mohamed Alboufarissi, sa femme Mahjouba et leur fils Youssef, dix mois. L'appartement n'est pas grand — 23 mètres carrés, — mais la cuisine peut accueillir la table familiale et, dans la « pièce commune », il y a même place pour le parc de Youssef. Surtout il y a un cabinet de toilette, les sanitaires et l'eau chaude, encore plus indispensable quand on a un gamin de dix mois. Pourtant les Alboufarissi n'ont pas le droit d'habiter ce logement jugé trop petit par l'administration, et Mme Alboufarissi et son fils devraient — en principe — quitter la France, jeudi 12 mars, à moins d'un sursis ou d'une nouvelle décision émanant de la préfecture de Nanterre.

M. Alboufarissi est marocain. Il travaille chez Citroën, à Clichy, où il est délégué C.G.T., et cela fait plus de seize ans qu'il vit en France. Sa femme étant enceinte, il demanda au début de 1980 l'autorisation de la faire venir. Tout en remplissant les papiers, il « retapa » l'appartement dont il était propriétaire et qu'il occupait alors. Il alla, même jusqu'à peindre l'entrée en rose (une couleur qui lui rappelle son pays) pour que les enquêteurs de la direction de la réglementation pour le regroupement des familles oublient les murs délabrés, la petite cour sale et malodorante que l'on doit traverser pour parvenir à l'appartement, l'absence de cabinet de toilette et les sanitaires sur le palier. L'autorisation fut accordée et la famille fut réunie; mais, en voyant sa femme et son fils, M. Alboufarissi n'eut pas le courage de les garder dans ce logement et s'empressa d'en louer un autre plus petit, certes, mais plus agréable, avec toutes les commodités et un meilleur environnement.

C'était ne pas connaître l'administration. Qui dit changement d'adresse dit nouvelle enquête, et les enquêteurs ne virent qu'une chose : l'exiguïté du lieu. Le nouvel appartement de l'ouvrier marocain est, en effet, d'une superficie inférieure à celle prévue par un décret du 26 avril 1976 et une circulaire du 19 juillet 1976 sur la procédure du regroupement des familles. Il devrait avoir plus de 35 mètres carrés et n'en fait que 23.

Rien, bien sûr, n'empêche les Alboufarissi de réintégrer le logement primitif dont ils sont toujours propriétaires. C'est probablement ce qu'ils vont faire, ils espèrent obtenir ainsi de nouveau le permis de séjour pour la mère et l'enfant. Ils sont aidés dans leur démarche par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), le C.G.T. Citroën, le C.F.D.T. et l'Association de soutien aux travailleurs immigrés. Peut-être auront-ils gain de cause, mais ils ne comprennent pas cette bataille de mètres carrés, eux qui pensaient avoir amélioré leurs conditions de vie. — Ch. Ch.

JUSTICE

EN RAISON DE CERTAINES IMPERFECTIONS TECHNIQUES

La loi « sécurité et liberté » devra être légèrement modifiée

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Peyrefitte était, mardi 10 mars, à Strasbourg, cinquième des vingt villes qu'il doit visiter pour expliquer la loi « sécurité et liberté ». Au cours de ses visites, le garde des sceaux rencontre à huis clos les magistrats ainsi que les avocats avec lesquels sont, en outre, abordés les problèmes de la profession.

Le garde des sceaux, juge « très positif » de ses premières visites. Pourtant, sa tournée d'explication suscite parfois des remous. A Strasbourg, M. Alexandre Linden, président de la section du Syndicat de la magistrature, l'a qualifiée de tournée de « propagande ». et Me Jean-Paul Wachsmann, bâtonnier en exercice, a regretté que cette concertation « ne se manifeste que postérieurement à l'élaboration d'un texte contre lequel nous nous étions unanimement et solennellement élevés ».

Les magistrats que M. Peyrefitte a rencontrés ont insisté sur certaines imperfections techniques de la loi. Ainsi à la suite d'une erreur commise au cours de la réunion de la commission paritaire, le texte ne réprime plus la tentative de vol aggravé, ce qui a conduit récemment, à Nice, un subsitut à demander et à obtenir la reixe de prévenus ayant tenté de voler un véhicule avec effraction. D'autres articles du code permettent de réprimer la tentative de vol aggravé, mais l'absence du mot « tentative » a été pendant quelques jours la trouble dans l'esprit de certains magistrats. Un texte de loi rectificatif sera présenté au Parlement au début du mois d'avril pour éliminer ces « imperfections ».

Parmi elles figure l'impossibilité de réprimer autrement que par une contravention de cinquième classe les violences n'ayant pas entraîné de dommages corporels. Ainsi des malfaiteurs qui ne hiérarchisent à un simulacre d'exécution contre des personnes retenues en otage. La loi « sécurité et liberté » ne prévoit pas non plus de sanction pour celui qui met le feu à sa propre maison, le nouvel article 435 du code pénal réprimant seulement l'incendie d'un bien immobilier « appartenant à autrui ». Le projet rectificatif que prépare la chancellerie ne devrait pas aller au-delà de ces aménagements « techniques ».

Au cours de la première semaine d'avril, où les parlementaires seront réunis, avant de suspendre leurs travaux en raison de la campagne présidentielle, la chancellerie a l'intention de soumettre aussi à l'Assemblée et au Sénat un texte sur le « délit d'audience » des avocats. Les articles relatifs à ce délit d'audience ont été censurés par le Conseil constitutionnel. Sans en modifier le contenu, la chancellerie cherche une formulation qui les rendrait « constitutionnellement » acceptables. — B.L.G.

INTERDICTION PROVISOIRE D'EXERCER POUR Me HEMMERLIN

Le conseil de l'ordre des avocats de Paris, siégeant en audience disciplinaire, a prononcé, mardi 10 mars, une interdiction provisoire d'exercer la profession d'avocat à l'encontre de Me Brigitte Hemmerlin, vingt-huit ans, avocate de Philippe Maurice.

Après la tentative d'évasion du condamné à mort, détenu à la prison de Fresnes, Me Hemmerlin a été inculpée, le 26 février, de complicité de tentative d'assassinat. — Philippe Maurice a grièvement blessé un gardien — et de complicité de tentative d'évasion avec violence. Elle a été écrouée à Fleury-Mérogis (le Monde du 28 février). C'est dans un paquet, à l'intérieur du sac de son avocate, que Philippe Maurice a pris l'arme qui devait servir à sa tentative d'évasion. Me Hemmerlin nie avoir en connaissance du contenu de ce paquet en se rendant à la prison.

« L'interdiction provisoire d'exercer n'est pas une sanction. Elle n'est pas comparable à une suspension, a précisé l'ordre des avocats, qui attendra la fin de l'instruction pour évaluer la responsabilité exacte de Me Hemmerlin dans la tentative d'évasion.

RELIGION

JEAN-PAUL II SE RENDRA EN SUISSE DU 1er AU 5 JUIN ET A LOURDES DU 21 AU 23 JUILLET

Berne (A.F.P.). — Jean-Paul II effectuera une visite officielle en Suisse du 1er au 2 juin, a annoncé mardi 10 mars à Berne Mgr Othmar Mader, évêque de Saint-Gall et président de la conférence des évêques suisses. Le pape, qui arrivera par avion à Zurich-Kloten, sera reçu à Lugano, Einsiedeln (Suisse centrale), Soleure, Fribourg et Genève, a indiqué Mgr Mader, qui a ajouté que « ce programme est cependant susceptible d'être modifié ».

De son côté, le Conseil fédéral (gouvernement suisse) a manifesté son désir de recevoir Jean-Paul II. Celui-ci serait enfin reçu à Genève par le Bureau international du travail, le conseil œcuménique des Eglises et le comité international de la Croix-Rouge.

D'autre part, Mgr Roger Michaud, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, a confirmé, le même jour sur les ondes de Radio-Vatican, le voyage de Jean-Paul II en France du 31 au 23 juillet prochain, pour participer au congrès eucharistique international à Lourdes.

POLICE

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Trois journées d'action à l'appel du Syndicat général de la police

Réconcilier la police et les citoyens, obtenir de meilleures conditions de travail et des salaires convenables, faire en sorte que la sécurité des policiers soit enfin assurée, tels sont les trois objectifs que s'est fixés le Syndicat général de la police (S.G.P.) en organisant, les 11, 12 et 13 mars, trois journées d'action.

Ce mercredi, les personnels féminins (agents de surveillance — les fonctionnaires affectées à la sortie des écoles — et les agents de bureau de voie publique — les « parvenches » chargées du stationnement payant) devaient se rendre en cortège jusqu'au ministère de la condition féminine. Au nombre de leurs revendications figure en premier lieu l'obtention du statut grâce auquel elles pourraient prétendre, outre un salaire plus adapté, à faire valoir dès l'âge de cinquante ou cinquante-cinq ans leurs droits à la retraite.

Le jeudi 12 mars, journée que M. Bernard Deleplace, secrétaire général du S.G.P. a qualifiée, lors d'une conférence de presse, de « préventive », gardiens de la paix et « parvenches » glisseront sous les essuie-glaces des véhicules en infraction non pas la contravention fétidique mais un imprimé factice expliquant les raisons de la lutte syndicale. Deux cents mille de ces imprimés devraient ainsi être apposés et inviteront leurs destinataires à les retourner au S.G.P. qui les transmettra au ministère de l'intérieur.

Enfin, le vendredi 13 mars, tous les délégués et responsables du S.G.P. se rendront, après s'être rassemblés en début d'après-midi sous la tour Eiffel auprès de M. Maurice Papon, ministre du budget, qui fixe le prélèvement.

« Il est temps, a indiqué M. Deleplace, de repenser de A à Z le problème des policiers de Paris et des trois départements de la Petite Couronne (1), lorsqu'on sait que, sur un total d'environ dix-huit mille fonctionnaires, sept mille cinq cents ont demandé leur mutation dans d'autres régions : c'est bien la preuve que leurs conditions de travail sont devenues insupportables, inadmissibles... »

(1) Le SGAP de Paris (Secrétariat pour l'administration de la police) contrôle la totalité des personnels en tenue en poste à Paris intra muros et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et de Val-de-Marne.

● *RECTIFICATIF.* — Contrairement à ce que nous avons écrit dans le *Monde* du 28 février à propos du rapport d'activité de la commission d'accès aux documents administratifs, ce n'est pas le ministre de l'intérieur qui a saisi en 1977 la commission de recours des réfugiés et apatrides du cas de Henri Curiel, mais Henri Curiel lui-même. Celui-ci contestait notamment l'arrêté du ministère de l'intérieur l'assignant à résidence à Digne (Alpes-de-Haute-Provence).

LE BUREAU D'ÉVALUATION DES MANIFESTANTS A DÉSIGNÉ SON « CONSEIL SCIENTIFIQUE »

Le bureau d'évaluation du nombre des participants aux manifestations sur la voie publique, dont la création avait été décidée par le conseil des ministres du 26 novembre 1980 (*le Monde* du 28 novembre), s'est réuni, mardi 10 mars et a rendu publique la composition de « conseil scientifique » qui doit l'assister dans ses travaux.

Ce conseil comprend cinq personnes : MM. Jean Stoetzel, professeur à la Sorbonne, Henri Mercillon, professeur de sciences économiques à Paris-I, Albert Bruno, professeur d'économie et de sciences sociales à Paris-II, Alain Lancelot, directeur d'études et de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, et Jacques Cauda, délégué à la vidéothèque de l'Institut national de l'audio-visuel.

Le bureau d'évaluation proprement dit, formé de quatre fonctionnaires de la direction des renseignements généraux et de la sécurité publique, se réunissait pour la troisième fois depuis sa mise en place le 27 février, à l'occasion de la manifestation des retraités C.G.T. qui venait d'avoir lieu à Paris. (*Lire page 10.*)

Selon son porte-parole, M. Nougue-Sans, le bureau a *n'est pas là pour annoncer le succès ou l'échec d'une manifestation, mais pour fournir des chiffres plausibles de participation* ». M. Nougue-Sans a confirmé à ce propos que les organisateurs de manifestations sont invités à venir participer aux opérations de comptage du bureau, dont les locaux sont aussi ouverts aux journalistes.

● Un des chefs de l'extrême droite italienne, Attilio Lercari, âgé de soixante ans, a été arrêté, mercredi 4 mars, à l'aéroport de Nice, alors qu'il descendait d'un avion venant de Genève.

M. Lercari, considéré comme un des trésoriers du mouvement d'extrême droite aujourd'hui dissous Ordre nouveau, était recherché en Italie depuis sept ans et faisait l'objet de huit mandats d'arrêt pour détournement de fonds, constitution de bande armée, détention d'armes et explosifs.

Il est accusé notamment d'avoir participé, en décembre 1970, à la tentative de coup d'Etat néo-fasciste dirigée par le prince Borghèse.

● PRECISION — M. Emile Florin, vice-président du mouvement *Frères des hommes*, nous signale qu'on ne peut dire que l'Etat « *n'accorde aucun soutien financier* » au « *colonialiste* » d'aide au « tiers-monde » (*le Monde* du 5 mars). « *L'Etat*, écrit-il, *accorde certaines subventions.* » Mais, précise-t-il, en ce qui concerne les « bénévoles » envoyés par les organisations non gouvernementales de volontariat, « *ils n'ont pour l'instant aucun statut officiel* ».

3 NAVIRES
au départ du Pirée
pour vos croisières
aux ILES GRECQUES,
TURQUIE, EGYPTE et ISRAEL
le M/S ORION - le M/S ATLANTIS
le M/S GALAXY
sont entièrement air-conditionnés pour votre confort.
Ils sont pourvus de cabines
élégantes, avec service privé.
Vous y savourerez une excellente cuisine internationale et des jeux de pont, discothèque et divertissements.
croisières 3, 4 ou 7 jours
6 départs par semaine
Au départ de la France, rapatriement... gratuit
vous transportera à Athènes par une voiture spéciale.
RB. Conseil LIC. A 818
Agrément Gouvernemental
RIVIERAFRANCE
29, rue de la Michodière 75002 Paris
Tél. 296.85.46+
Remboursement intégral de votre acompte si votre agence ne vous a pas inscrit à Rivierafrance
Veuillez me faire parvenir la brochure :
☐ K Lines, Hellenic Cruises
NOM :
Adresse :
Code Postal :
Ville :

Montaldo révèle les secrets d'une dictature dans La maffia des syndicats

Jean Montaldo dénonce les méthodes souvent illégales des grands syndicats : intimidation, manipulation des hommes et des fonds, truquages en tous genres, règlements de comptes, sabotages... et même le chantage ou le racket !

La nouvelle grande enquête de Montaldo : des révélations explosives, des preuves accablantes

Albin Michel

ÉDUCATION

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE DU C.N.P.F.

La recherche est au centre de la coopération entre l'entreprise et l'université

La cinquième journée d'étude « université-entreprise », organisée à Paris, le 10 mars, par le Centre national du patronat français (C.N.P.F.), a réuni près de deux cents participants dont près d'un tiers d'universitaires (recteurs, présidents d'université, directeurs d'*Instituts universitaires de technologie*, *enseignants et chercheurs*). Le thème choisi (« La relation université-entreprise : facteur de développement économique régional ») a permis à des chefs d'entreprise et aussi à des responsables de l'aménagement du territoire d'affirmer que les contacts étaient fréquents entre les universités et le monde industriel, que ce soit par des contrats de recherche, par la formation continue des personnels, par l'échange de stagiaires ou plus simplement par la présence de professionnels dans les instances universitaires. « Le mouvement est en marche et rien ne l'arrêtera », selon l'expression de M. Michel Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F.

Les exemples et les témoignages, illustrant les liaisons entre l'entreprise et l'université, ont été nombreux au cours de cette journée d'étude. Un représentant de l'Union des industries métallurgiques et minières a vanté les laboratoires des universités de Besançon ou de Poitiers, qui peuvent apporter des services d'étude, de conception et d'expérimentation aux petites et moyennes entreprises locales. M. Jean-Baptiste Donnet, président de l'université de Haute-Alsace (Mulhouse) a expliqué avec fierté l'importance et le rôle de son établissement dans le domaine textile et dans celui des transports internationaux. Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités, a multiplié les exemples d'opérations qui « illustrent la fécondité de la liaison régionale entre entreprises et universités ».

Un responsable des relations régionales de la mutuelle pour les universités de l'ouest de la France a cité les nombreux contrats d'études dans les domaines de l'électronique et dans ceux des industries agro-alimentaires passés entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises de la région.

Le temps n'est plus où université et patronat gardaient leurs distances, chacun cherchant à ne pas trop subir l'influence jugée pernicieuse du voisin. Les établissements d'enseignement supérieur, et surtout les écoles d'ingénieurs et les universités à dominantes scientifique se sont ouverts aux entreprises pour essayer de suivre les rapides mutations technologiques des dernières années. Même si cela n'a pas été beaucoup souligné au cours de cette journée, ce rapprochement entre enseignement supérieur et entreprises a souvent été motivé par la recherche de moyens, financiers ou matériels, destinés à compenser la baisse des subventions versées par le ministère des universités. De leur côté, les industriels, du fait des *« impératifs socio-économiques des années 1980 »*, selon l'expression de l'un des participants, ont été amenés à développer l'innovation, devenant ainsi demandeurs de recherche ou de technologie de pointe.

Comme l'a expliqué M. Alain Mérieux, président-directeur général des laboratoires lyonnais qui portent son nom : *« Nous n'avons pas les moyens et pas la volonté de développer la recherche fondamentale. Donc, nous avons favorisé la collaboration entre notre entreprise et les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) ou les grandes écoles de Lyon. »* Pour cet industriel, grâce aux stages de « thésards » (1), aux journées d'information faites par des professeurs ou des cours à des médecins dans les locaux de l'entreprise, aux contrats de recherche, *« le bilan de la coopération est, chaque année, plus positif »*.

Ainsi tout va bien, même si, comme l'ont souligné quelques intervenants, il faut rappeler aux industriels qu'ils ne doivent pas s'adresser seulement aux universités situées à proximité de leurs entreprises, mais *« penser aussi aux autres »*. Qu'à cela ne tienne, on développera et on renouvellera l'information. M. Maury-Laribière l'a promis.

Décidément, oui, tout va bien, à tel point que, comme l'a souligné M. François Ceyrac, président du C.N.P.F, *« les universités s'estampent au profit des U.E.R., et même des équipes de chercheurs »*.

Cependant, lorsque M. Jean-Claude Maire, doyen de la faculté des sciences et techniques d'Aix-Marseille - III, rappelle que la vocation première des universités est de se consacrer à la formation et lorsqu'il demande aux industriels *« quel type d'enseignement ils souhaitent voir se développer »*, le président lui rappelle que ce n'est pas l'objet du débat. Seul, M. Michel Drancourt, vice-président de l'Institut des entreprises, a eu le courage de lui lancer ce que beaucoup d'industriels pensent : *« Nous embauchons des ingénieurs ; mais des personnes qui ont été à l'université parce qu'elles ne savaient pas quoi faire d'autre, celles-là nous n'en voulons pas ! »*

Rien de plus vrai : les universités ne sont pas seulement des laboratoires de recherche, ce sont aussi plus de huit cent cinquante mille étudiants. On les avait *« presque »* oubliés au cours de cette journée.

SERGE BOLLOCH.

(1) Etudiant qui prépare une thèse de troisième cycle en travaillant pendant une ou deux années dans un laboratoire privé.

Poursuivis pour avoir occupé le rectorat de Besançon

LES SIX SYNDICALISTES ENSEIGNANTS SONT RELAXÉS EN APPEL

(De notre correspondant.)

Besançon. — Mme Michèle Bargeon, MM. Maurice Thiriet, Roger Marteret, Yves Tardieu, Jean Party, Pierre Simonot, responsables régionaux ou départementaux du syndicat des enseignants (SGEN-C.F.D.T. - SNES. FEN), poursuivis pour s'être, avec d'autres manifestants, installés dans la cour du rectorat de Besançon le 26 septembre 1979, ont été relaxés par la cour d'appel de cette ville. La cour n'a pas suivi les réquisitoires du ministère public qui demandait que des peines d'amende soient infligées aux prévenus.

En rendant cet arrêt, le 5 mars 1981, la cour a retenu l'essentiel des motifs sur lesquels s'était déjà appuyé le tribunal de grande instance de Besançon pour dire que le délit reproché (violation de locaux *administratifs*) n'était pas constitué (*le Monde* du 13 septembre 1980).

● *L'Association des enseignants associés de l'enseignement supérieur* (ADAS) (1), créée à la suite du décret du 5 mars 1978 qui limite à quatre ans le maintien en fonction des personnels associés, vient une nouvelle fois de protester contre un certain mode de nomination dont le résultat risque d'être « *le licenciement de huit cents enseignants le 1er octobre 1982* ». Au cours de leur assemblée générale, qui a eu lieu le 7 mars à Paris, les adhérents de l'ADAS ont souhaité « *que des mesures soient prises pour que l'ensemble des enseignants associés français ou étrangers aient la possibilité de poursuivre leurs activités* ».

Le bulletin officiel du ministère de l'éducation, dans un numéro spécial daté de 5 mars, publie les nouveaux programmes et instructions des classes de seconde, appliqués à partir de la rentrée de septembre 1981 (*le Monde* du 7 mars 1980), pour les matières suivantes : français, grec et latin, histoire, géographie et instruction civique, mathématiques, sciences physiques. Les sciences naturelles et l'éducation physique feront l'objet d'une publication ultérieure.

(1) ADAS, 61, avenue Trudaine, 75009 Paris.

● *Les nouveaux programmes des classes de seconde des lycées*

(Publicité)

ANGLAIS DU MARKETING

Stage de formation permanente de 40 heures à raison de 4 heures par semaine pendant 10 semaines
DU 28 AVRIL AU 30 JUIN 1981

Renseignements et inscriptions :
SERVICE FORMATION PERMANENTE, UNIVERSITÉ DE PARIS-VIII
2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex 02 - Tél. 820-25-46 ou 821-43-04 poste 1097

CARNET

Naissances

— Marie-Joëlle et Jean-François DEGENNE ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël

Paris, le 5 mars 1981.

Décès

— Nice.

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Pierre AUGIER,
officier de la Légion d'honneur,
officier de la santé publique,
chevalier d'orgues Nassau,
survenu le 24 février 1981.

De la part de :
Son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et alliés,

Ses obsèques ont eu lieu le 26 février, en l'église du monastère de Cimiez,
à la Rivière-Palace,
30, boulevard de Cimiez,
06032 Nice.

(Né en 1902 au Lac (Var), Pierre Augier était ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la faculté de Paris.

Revenu à Nice, il fut nommé chef de service à l'hôpital Saint-Roch, fonction qu'il assuma pendant trente ans. Il fut l'un des créateurs du Laboratoire d'exploration fonctionnelle qui y était attaché.

Pierre Augier était ancien membre du conseil d'administration du centre Lacassagne ; ancien membre du Conseil supérieur des hôpitaux à Paris ; ancien conseiller général des Alpes-Maritimes.)

— Thonon-les-Bains, Paris, Rome.

François BERLAZ

et son épouse

Valentine BERLAZ,
née Chaumontel,

sont entrés ensemble dans la paix et la joie du Seigneur, âgés respectivement de quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-quatre ans.

Leurs obsèques ont été célébrées à Thonon-les-Bains, le mardi 10 mars 1981, en la basilique Saint-François-de-Sales.

De la part de :
Leurs enfants, Maurice et Anne-Marie Breiaz,
Ainsi que des familles parentes, alliées et amies.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard de la Corniche,
74200 Thonon-les-Bains.

— M. René CAYRON,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme
(1936-1945),
médaille de la Résistance,
Mérite franco-britannique
(1940-1945),

a été rappelé à Dieu, le 4 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part de :
M. et Mme Maurice Cayron et leurs enfants,
Mlle Geneviève Cayron,
Mme Lucien Cayron et ses enfants,
Mme Gilbert Cayron et sa fille,
Mlles Durand,
ses fils, filles, belles-filles, belles-sœurs et petits-enfants.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée le 9 mars 1981, dans l'intimité familiale.

2, passage du Montenegro,
75019 Paris.
67, rue Vergniaud,
75013 Paris.

— Mme Roger Commagnac,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger COMMAGNAC,

survenu le 9 mars 1981, à l'âge de soixante ans.

7, avenue Saint-Exupéry,
92180 Antony.

— M. et Mme Georges Alesi et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Alesi et leurs enfants,
M. et Mme Jean Gendaire,
M. et Mme Maurice Gendaire et leurs enfants,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Madeleine COURTIN,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
inspectrice générale honoraire de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Paris.

Le service religieux aura lieu le vendredi 13 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Ayoul à Provins (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Waldeck-Rousseau,
35000 Rennes,
10, rue Henri-Becquerel,
60100 Creil.

— On nous prie d'annoncer la décès de

M. Joseph COVO,

survenu le 9 mars 1981.

De la part de :
Mme Joseph Covo,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frère et sœur,
Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 mars 1981.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Thiais-Parisien, à 16 h. 15.

Ni fleurs ni couronnes.

42, rue de l'Aqueduc,
75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. DRILLICH ELISCHA,

survenu le 8 mars 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Son épouse, Mme Eugénie Drillich.
Ses enfants, M. Marc Drillich,
et M. et Mme Jacques Spiro,
Ses petits-enfants, Serge et Sophie Spiro,
Les familles Passels, Katz, Samuelson, Feuer, des Etats-Unis, ainsi que la famille Israël,

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le jeudi 13 mars 1981, à 14 h. 15.

Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès, à Nice, dans sa soixante et onzième année, de

M. Robert JOUBSELLIN,
ingénieur agricole
et
d'agronomie tropicale,

Son inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 7 mars 1981.

« De la demeure, dans les cieux, exaucé et pardonné. »
(I. Nois, 8-30.)

— On annonce le décès, le 6 mars 1981, de

M. Gilbert SUEFF,
docteur en droit,
directeur de préfecture,

Lyon, Metz, Amiens.
Mme Gilbert Sueff,
1, rue d'Aoûbes,
80000 Amiens.

— Le capitaine de frégate et Mme Nicolas Heilmann,
Le docteur Véronique Staehling,
Mlle Nicole Staehling,
M. et Mme Eric Humbert,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean STAEHLING,
née Claude Girardet,

survenu à Paris, le 9 mars 1981.

Le service religieux sera célébré le samedi 14 mars, à 11 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Colbert,
29200 Brest.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Yvonne THIERIET,
veuve de Jean-Charles Gorlier,

rappelée à Dieu, le 8 mars 1981.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 10 mars 1981, en l'église Saint-Salomon-Saint-Grégoire de Pithiviers.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille, au cimetière de Come-sur-Loire.

De la part de :
Brigitte Gorlier,
Jean-Charles Gorlier, et Bernard Brion,
Sophie et Grégoire,
ses petits-fils et petits-enfants,
Mlle J.A. Thiériet,
sa sœur,
Des familles Thomas, Beynaes, Cavrin, Bourdon-Michelin, Bouquet des Chaux,
Sa famille et ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Son épouse, Suzanne Vallon,
Ses cousins et cousines, M. et Mme Louis Revet, leur fille et leurs petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de Georges Revet,
Mme Jacqueline Srodzkis et ses enfants,
Mlle Geneviève Mathis,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis VALLON,
ancien élève
de Polytechnique (1921),
ancien membre
du réseau de Résistance Notre-Dame.
Envoyé à Londres en juillet 1942 (B.C.R.A.), puis à la 1re D.F.L. (chef d'état-major adjoint), Appelé à Alger par le général de Gaulle, fonde et commande, en qualité de chef de bataillon, le premier groupe de commandos parachutistes de France, puis avec ce bataillon participe aux opérations dans les Vosges et en Alsace jusqu'en décembre 1944. A la Libération, est nommé directeur adjoint du cabinet du général de Gaulle,
ancien membre
de l'Assemblée constituante,
ancien député de Paris
et de la région parisienne,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance.

L'inhumation a eu lieu à Crest (Drôme), dans la plus stricte intimité.

[Le Monde du 3 mars.]

(Publicité)

Cours du jour - du soir

PROGRAMMEUR
ANALYSTE D'EXPLOITATION
PROGRAMMEUR
SUR MICRO-ORDINATEUR

Niveau exigé : Baccalauréat
Durée : 7 à 8 mois

PUPITREUR B.O.S. INFORMATIQUE

Niveau exigé : B.E.P.C.
1re sélection rigoureuse avec tests après 30 heures de cours

Ecole privée

FAX
6, rue d'Amsterdam, 9e - 574-95-49
94, rue Saint-Lazare, 9e

ROBLOT S.A.
CONTRATS DE PRÉVOYANCE
OBSÈQUES
227-90-20
36, rue Ampère, Paris (17e)

Se perfectionner, en apprenant la langue est possible en autonomie

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Sant - 75006 Paris

★★★★★★★★★★★★★

La France a besoin de 18 000 informaticiens nouveaux chaque année

Si vous avez le NIVEAU DU BAC OU AU DESSUS

vous pouvez devenir

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

en 13 semaines à temps complet (455 heures)

INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE L'INFORMATIQUE

du Groupe Europe Informatique, Société de Service et de Conseil

Téléphonez nous pour un *entretien d'orientation :*

★★★★★ 261.50.41 ★★★★★

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

GODECHOT ET PAULIET
86, avenue R.-Poincaré (16e)
Place Victor-Hugo
Tél. : 500-05-05
BIJOUX
VENTE-ACHAT
DIAMANT
RUBIS - SAPHIR - ÉMERAUDE
EXPERTISES GRATUITES
CONSEILS - PARTAGES
PARKING FOCH
TLJ 10h12h - 14h19h30

Bernard Buffet
NOUVEAU ! LES SABLES-D'OLONNE
Tapisserie Ornans, imprimés à cour de laine
Tirage limité, signé par l'artiste et numéroté
COROT 69, Champs-Elysées, 4e étage
Tél. 225-36-59

VENTE à VERSAILLES
TABLEAUX ANCIENS XVIIe et XVIIIe
ARGENTERIE XVIIIe et XIXe
COLLECTION DE BOITES
EN OR et en ÉCAILLE XVIIIe et XIXe
BEAUX BIJOUX - MINIATURES XVIIIe et XIXe
PORCELAINES, PENDULES, BRONZES
SIÈGES et MEUBLES des XVIIe, XVIIIe, XIXe
TAPISSERIE - TAPIS d'ORIENT
A VERSAILLES - A vos RANGS
LE DIMANCHE 15 MARS à 14 heures
Me BLACHE, Commissaire-Priseur (1) 500-00-08 + 951-23-95
Experts : MM. Amanieff, Béchirian, Chevalier
Exp. : vendredi et samedi, 9 à 12 h. et 14 à 18 h. - vendredi 21 à 23 h.

VENTE à VERSAILLES
GALERIE DES CHEVAU-LÉGERS, 5 bis, avenue de Sceaux
LE DIMANCHE 15 MARS, à 14 h. 30
IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES
notamment par : CHAGALL, J. DUFY, GEN PAUL, HUGUET, KIELING, LANFANT de METZ, LESAGNIER, LÉGUCHARD, MESTRINGER, MONTICELLI, PASCIN, L. PISSARRO, QUIZET, ROCHEGROSSE, VALANDON, VALTAT, etc.
Me Paul MARTIN, Me Jacques MARTIN, Commiss. pris. associés
3, imp. des Chevau-Légers, 78000 VERSAILLES. - Tél. 950-58-05
Expositions : Mlle Doucinet, 102, Pastel, Mannoni, Jeanniot.
EXPO : vend. 13 : 14 à 18 h. et 21 à 23 h. dam. 14 : de 10 à 12 h. et 14 à 18 h.

FAITS DIVERS

L'ACCIDENT D'AVION AUX COMORES

Une commission d'enquête de la marine nationale quitte Paris, ce mercredi 11 mars, pour les Comores), dans l'espoir de déterminer les causes de l'accident survenu, mardi 10 mars, à un avion Breguet-Atlantic de l'aéronavale française, qui s'est écrasé peu après son décollage de Grande Comore avec ses dix-huit occupants (*le Monde du* 11 mars).

Selon l'ambassadeur de France aux Comores, l'avion aurait eu des difficultés avec l'un de ses deux turbopropulseurs, et il aurait heurté une pénéplaine à 200 mètres d'altitude, avant de prendre feu. L'appareil, qui dépendait de la flottille de Lann-Bihoué (Morbihan), avait été détaché à Djibouti, et il effectuait des missions de surveillance maritime dans l'océan Indien à partir de la Réunion.

Voici la liste des dix-huit victimes, communiquée par la préfecture maritime de Brest : lieutenant de vaisseau Philippe Mougenot, trente ans ; enseigne de vaisseau Jean-Yves Clistac, vingt-sept ans, et Olivier de Lasne Saint-Geniès, vingt-huit ans ; maître principal Eugène Normant, trente-trois ans ; premiers maîtres Serge Lapp, vingt-neuf ans, Alain de Maison, trente-deux ans, et Yves Hannequart, trente et un ans ; maîtres Jean-Claude Montfort, vingt-cinq ans, Michel Renier, vingt-trois ans, Eric Perandeau, vingt-deux ans, Dominique Faure, vingt-sept ans, Patrick Bourdouin, vingt-six ans, et Dominique Moisdon, vingt-huit ans ; seconds maîtres François-Xavier Winterhalter, vingt-cinq ans, Patrick Rousseau, vingt-trois ans, et Jean-Louis Andrieu, vingt-six ans ; quartiers-maîtres Bertrand Lion, vingt-trois ans, et Eric Lourenco, vingt et un ans.

UN TRAIN DE BANLIEUE DÉRAILLE A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Dix-sept blessés

Dix-sept voyageurs ont été blessés, dont deux gravement, dans le déraillement d'un train de banlieue, ce mercredi matin 11 mars, en gare de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

Il était 6 h. 31. La rame 3226, composée d'une locomotive électrique et de sept remorques de banlieue (RIB) à destination de Paris, entrait, à vitesse réduite, dans la gare de Villeneuve-Saint-Georges où elle devait s'arrêter. C'est alors que, pour une raison encore indéterminée, la troisième voiture de la rame a déraillé avant d'aller percuter contre un poteau métallique. Sous le choc, qui a causé de graves dégâts au wagon, dix-sept voyageurs ont été blessés, dont deux sérieusement atteints aux jambes, qui n'ont pu être dégagés, par les sapeurs-pompiers, qu'après une heure et demie d'efforts. Tous les blessés ont été hospitalisés à Villeneuve-Saint-Georges et à Créteil.

[Cet accident est la troisième survenu sur le réseau de la S.N.C.F. depuis le début de l'année.

Le 5 février dernier, vingt-cinq voyageurs étaient blessés, gare Saint-Lazare, au cours d'un heurt entre deux rames de banlieue. Trois jours plus tôt, le conducteur d'un train de marchandises était gravement blessé près de Gaillon (Eure) après que sa machine eut heurté une charge mal arrimée sur un train arrivant en sens inverse.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Rétrospective à Londres

L'Amérique selon Hopper

NÉ en 1882 sur les bords de l'Hudson, dans une petite ville de l'Etat de New-York où son père tenait un magasin de nouveautés, Edward Hopper a commencé sa carrière à une époque où la peinture américaine, depuis longtemps et pour longtemps encore fascinée par l'Europe, entreprend la difficile recherche de son identité. Un de ses professeurs, Robert Henri, tout en reconnaissant que *« l'influence des maîtres français du dix-neuvième siècle avait été vitale pour les artistes américains »*, appartenait à un groupe de peintres, le groupe des Huit, qui réclamaient que la peinture américaine devint américaine et *que, par ses sujets au moins, elle exprimât the American idea, the American scene.*

Si *américain que fût* Hopper, par son physique, même comme par son hermétisme, son austérité silencieuse d'Américain profonde (*sa femme lui facilitait la tâche, parlant pour dix*), il semble avoir été assez indifférent en matière de nationalisme culturel. Il disait que vouloir à tout prix être indigène était la meilleure manière de demeurer provincial et qu'il n'avait pas plus songé à évoquer l'*American scene* que les peintres européens ne s'étaient souciés d'*English* ou de *French scene*. L'œuvre d'art était pour lui l'expression d'un tempérament, d'un risque individuel, d'un profond investissement émotif et visuel dans un sujet en apparence quelconque, et son premier sujet fut *the Paris scene*.

Hopper séjourne trois fois à Paris avant la guerre, habitant avec délice rue de Lille, copiant Manet, Renoir, Millet (*l'Homme à la houe*), dessinant des scènes de rue, peignant les bords de la Seine, le Louvre, Notre-Dame, les quais, le parc de Saint-Cloud. D'une très grande sensibilité et déjà remarquables de vigueur expressive, ses œuvres manifestent de façon évidente l'influence des impressionnistes, de Monet surtout, mais Hopper ne semble pas avoir eu un regard pour les recherches les plus récentes de la peinture parisienne.

Il dira plus tard avoir entendu parler de Gertrude Stein, qu'il n'est pas allé voir (il a bien fait, il n'était pas assez chic pour elle, elle ne l'aurait pas reçu), de Picasso jamais. Du cubisme, il n'a rien su ou voulu savoir, et il sera bien étonné lorsque la critique des années 40 verra dans certaines de ses compositions les plus rigoureusement construites comme un pressentiment de l'art abstrait.

Revenu de Paris en 1910, il ne quittera plus les Etats-Unis, sinon pour quelques voyages au Mexique. Il vit quelques années en travaillant comme illustrateur, exécute une série de gravures d'une qualité superbe, ainsi que des aquarelles dont le frémissement, la grâce cristalline, contrastent avec la sévérité lapidaire de la plupart de ses toiles. *« It took me ten years*, écrira-t-il, *to get over Europe »*, et c'est en effet au début des années 20 qu'il parvient à la pleine possession de ses moyens, de cette éloquence négative fondée sur l'élimination du sens, la neutralité affective, l'apparente et massive banalité du constat.

De quoi nous parle Hopper ? De l'Amérique bien sûr, mais *d'une autre Amérique*, qui n'est ni celle des écrivains et cinéastes de l'entre-deux-guerres, ni l'Amérique de la dépression, ni celle de l'optimisme roosevelt ien. L'Amérique, c'est à la fois tout et rien, d'informes bourgades et des villes immenses d'hécatombe architecture, l'opulence absolue et le dernier degré de la misère. Steinbeck et Frank Capra, les *high plateaus west on the Mississipi* chantés par Whitman et les plus déconcertants jardinets.

Rien de tel chez Hopper. Sans âge et sans cicatrices, en général ultra-conventables, ses personnages ne semblent affectés par aucune passion, aucun malheur précis (sinon celui de n'avoir rien à se dire), et sa force est d'avoir réussi aussi bien à l'illusion épique qu'au populisme et à la complaisance régionaliste qui sont si fréquents dans la culture américaine de l'époque. Hopper peut être aussi mystérieux, aussi angoissant que Chirico, mais c'est sans nul bric-à-brac onirique, et, quant à la rhétorique du déchet dont le pop' art a tiré si large parti, il est peu probable que cet homme de grand goût aurière ait jamais eu pour elle la moindre sympathie.

L'Amérique de Hopper est celle de l'entre-deux, de l'absence d'être, du vide inqualifiable et de l'homme sans qualités, et si nous avons parlé à son propos de tragédie, c'est une tragédie où il ne se passe rien, où les acteurs, inexpressifs et mne's, semblent avoir oublié leur texte, et d'ailleurs n'ont jamais eu l'occasion de l'apprendre, puisqu'il n'y a pas de texte. On a seulement planté le décor, le metteur en scène n'est pas venu, ni l'auteur, ni le public.

Que nous montre Hopper ? Un poste d'essence perdu dans la campagne, une rue le dimanche matin alors que tout le monde dort encore, des chambres d'hôtel anonymes ; une chambre de New-York où un homme lit un journal pendant que sa femme tapote sur un piano dans la tension de l'incommunicabilité absolue. Ce monde est celui du drugstore désert et violemment éclairé, des salles de théâtre et de cinéma à peu près vides où se traîne l'ennui des soirées inutiles, des bars où quelques personnages tentent de survivre dans le silence de la ville et de la nuit.

Ce monde est aussi celui du voyage, des routes vides, des petites gares, des motels, du compartiment de chemin de fer où une jeune femme seule tient sur ses genoux l'idiote probable d'une brochure touristique ou publicitaire, à moins que ce ne soit un affreux menu. Ce dernier tableau, un des chefs-d'œuvre du peintre, est intitulé *Compartment C, car 293*. On ne peut aller plus loin dans le réalisme, mais si, comme l'a noté J. Th. Roby, « *les peintures de Hopper indiquent avec précision l'heure du jour ou de la nuit, ce n'est que dans le but d'arrêter totalement le mouvement des horloges* ».

A quoi tient la force de ces images ? A la faculté qui est celle de tous les grands réalistes d'extraire l'éternel du transitoire, pour parler comme Baudelaire, et qui, dans le cas de Hopper, fut le don qu'il conserva jusque dans ses dernières années (il est mort en 1967) de *« généraliser son sentiment* si *américain de solitude et d'aliénation pour en faire un thème universel »*, ainsi que l'a fortement écrit Barbara Rose.

Si fascinantes cependant que soient en elles-mêmes ces images, elles tiennent surtout leur pouvoir des qualités du peintre. Hopper est un coloriste superbe, un éclairagiste de premier ordre, qui maîtrise aussi bien les effets nocturnes que les plus violents contrastes de ton en d'autres mains si périlleux. Et quel art de la composition, de l'angle insolite, presque pervers, qui soudain dramatise l'inaperçu. Du cadrage pour tout dire tant on pense souvent, devant ces architectures anestes et méchantes, au grand cinéma des années 40, au premier Orson Welles, à Fritz Lang, à Hitchcock : *l'Ombre d'un doute*, mais il n'y aura pas d'autre crime que celui de recommencer demain une vie inutile.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Hayward Gallery. Jusqu'au 29 mars.

Quatre abstraits américains à Bordeaux

Pour la couleur

UNE exposition au centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux réunit vingt-cinq tableaux d'Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland et Jules Olitski, tous choisis, et bien choisis, entre 1958 et 1964, ce qui fait à peu près une toile par an pour chaque artiste. Pourquoi 1958 ? Pourquoi 1964 ? Pourquoi pas, pourrait-on dire : il faut bien commencer et s'arrêter quelque part, même si le coupe est un rien douloureuse ; il faut bien tenir compte du budget et de l'espace d'exposition.

Mais en fait, ces dates-là ne sont pas si arbitraires. 1958 : Pollock est *mort* depuis deux ans ; et avec lui tout un pan de l'expressionnisme abstrait ; depuis un an, Morris Louis expose ses *Veils*, et c'est l'année où Noland peint ses premiers cercles de couleurs concentriques. 1964 : c'est le début des expositions d'art minimal. 1958-1964 : six années au cours desquelles les choses vont très vite, où la couleur échappée du « dripping » trouve une nouvelle raison d'être pour elle-même et vit sa vie royale et indisciplinée dans la toile avant d'être *reassisie et canalisée* dans des évidences linéaires. Dans ces années-là, des peintres de la deuxième génération d'après-guerre, la *génération « intermédiaire »*, ont trouvé leur créneau, la couleur, plaque sensible et tournante de la recherche abstraite qui se condense autour d'un critique comme Clément Greenberg, à qui cette *exposition peut bien être dédiée.*

C'est une belle exposition, bien faite, bien, très bien accrochée ; faite pour le plaisir de l'œil. Cela rayonne et respire à plein la santé. Cette peinture-là — notons au passage qu'on ne l'a pratiquement jamais vue en France, même partiellement — porte le marque d'une belle confiance en l'instant, d'un moment de plénitude. C'est de la peinture sans failles, sans drames, sans heurts, de la peinture que l'on peut faire quand le climat est au beau, de la peinture d'été. Au tournant des années 50, aux Etats-Unis, la peinture est au beau, portée par son désir de nouveauté et d'originalité, lentement les artistes peuvent aller de l'avant, derrière ils ont leurs peintres et une peinture nouvelle, enfin à la mesure américaine.

« Démarrer » à partir de Pollock, tel était l'objectif de Frankenthaler, qui dès 1952 s'était employée à dénouer la fixation des « drip paintings ». S'il y a bien encore chez elle de l' « action painter », du geste, des graphies, du jeu de hasard, la couleur s'éprend de l'espace de la toile, s'égard, s'incruste et se diffuse liquide comme un lavis. C'est nouveau. La couleur n'est plus sur la toile, elle est dedans, dans le tissu de coton non préparé ; fine, légère, lumineuse, transparente en grands flots aux contours imprécis. Et elle se tait l'écho d'une immense sensibilité, d'une palette très subtile, qui flaire et fleure la nature. Il y fait chaud : les oranges transpirent, les rouges brûlent ; il y fait frais : le vert claporte *dans une mare indécise* près d'un ciel embué. Si Pollock est derrière, Monet des *Nymphéas* n'est pas loin dans ce paysage abstrait, lyrique, mouvant, où la tache respire librement l'air du dehors.

Une peinture pour l'œil

Pour Morris Louis et Kenneth Noland, deux peintres de Washington, cette peinture au lavis, cette technique du « staining », qui aujourd'hui peut nous paraître archi-usée, tant on en a vu chez nous les retombées avec les teinturiers de Support-Surface, *allait être une révélation.* La couleur fluide serait aussi sujet de leur peinture, sujet en expansion, mais autrement. Louis allait développer les effets de transparence superbes, multipliant les couches fines, pures, sans jamais occulter le dessous.

Il faut avoir vu ses immenses voilages bruns, dont nulle photo ne peut rendre la folle richesse chromatique et qui, après tout, est une version moderne et gigantesque du glacis à l'ancienne. Si la couleur s'affirme dans l'ombre, la couleur peut aussi, chez lui, sortir au grand jour, comme si l'artiste avait réussi à retourner non pas la toile, mais la somme des voiles pour montrer l'autre côté du rideau. Et ce sont ces bandes verticales d'oranges, de rouges, de bleus, de verts éclatants, que l'on voyait déborder très légèrement à la périphérie de l'ombre, et qui maintenant pleuvent souples, se chauvauchent un peu, frisottent au bord pour ordir de nouvelles vibrations, ou tombent plus drues, plus raides, plus solides dans les dernières toiles de la série. *Moins soyeuses.*

Nées quelque part dans le bord supérieur de la toile, les couleurs se perdent bien au-delà du bord inférieur. Peu importe la chute, c'est la naissance de la couleur qui compte, complètement fabriquée, et qui pourtant coule de source : la peinture, c'est la couleur née de la toile, solidaire du tissu blanc, de l'espace qu'elle traverse sans le partager. Le passage peut se faire encore plus hardiment, en oblique, en coulées irrégulières, presque symétriques, qui laissent carrément blanc tout le centre du tableau et le fond jouer à fond son rôle positif de couleur potentielle, exactement à la place des rideaux bruns.

De la peinture pour l'œil, oui. C'est presque ce qui se concrétise avec Noland, quand il structure la couleur en anneaux concentriques, qui se dilatent, se rétractent comme une pupille. Cela bat, vibre, respire doucement. Avec lui, on entre en plein jeux optiques et on sent venir aussi la tempe du beau fixe, de *la peinture immobile et figée.* La progression vers la couleur rallie, maintenue derrière des lignes droites, paraît inévitable.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 18.)

« Le 1er livre qui m'intéresse autant depuis longtemps. »
Robert Kanters

Une famille américaine bien tranquille... Après une tentative de suicide, le fils, 18 ans, rentre chez lui et cet univers calme vole en éclats. Un roman, au ton inhabituel, qui fut un énorme succès aux Etats-Unis et dont Redford a tiré son premier film.

FLAMMARION

«La Dame aux camélias», mythique

Des fleurs pour Isabelle

PARCE qu'elle fut aimée d'Alexandre Dumas fils qui écrivit, sous le titre la *Dame aux camélias*, un roman (1848) puis une pièce (1852) à sa gloire, parce que Verdi composa, en 1853, un opéra, *la Traviata*, dont le livret de Francesco Maria Piave s'inspirait de cette pièce, Alphonsine Plessis dite Marie Duplessis, fille galante et courtisane de haut vol dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, est devenue un mythe romantique. Qu'elle se nomme Marguerite Gauthier chez Dumas fils, ou Violetta chez Verdi, c'est toujours le même personnage : une pécheresse, plus ou moins victime d'une société de viveurs, trouvant la rédemption par un amour pur (ou tarifé), un sublime sacrifice et le mort. Une mort due à la tuberculose qui emporta, réellement, Marie Duplessis à vingt trois ans.

La phtisie ou « maladie de poitrine » appartient à l'arsenal émotionnel du romantisme finissant, puis des romans-feuilletons populaires, jusqu'à ce qu'on trouve le moyen de guérir ce fléau. La phtisie et l'idéalisation apportée par le fils Dumas à la passion de Marguerite Gauthier et d'Armand Duval expliquent peut-être l'incroyable succès d'un drame au demeurant médiocre que de grandes comédiennes (le plupart tournant autour de la trentaine ainon de la quarantaine) ont, depuis sa création, interprété, au théâtre et au cinéma, en toussant à fendre l'âme et en maniant des mouchoirs de dentelle.

La malheureuse Esther Gobseck et l'effroyable Valérie Marneffe de Balzac (*Splendeurs et misères des courtisanes*, le *Cousine Bette*), la Nana de Zola, putain ravageuse du Second Empire (calquée sur des modèles réels), n'ont pas connu pareille fortune. *Elles étaient trop vraies.* Les camélias de Marguerite Gauthier, es phtisie, son sacrifice à la morale bourgeoise, son rachat, ont effacé la vénalité carnassière, l'aspect sordide (même dans la « demi-monde ») de la prostitution et la véritable « mal d'amour » : la syphilis, hantise du XIXe siècle finissant, qui ruina la santé des « femmes de plaisir » et de leurs amants dont certains, célèbres, finirent paralysés ou fous.

Au plus haut point du mythe perpétué jusqu'à nos jours, il y eut Greta Garbo, éthérée, consumée d'amour dans *le Roman de Marguerite Gauthier*, film de George Cukor (1936), et Maria Callas, Traviata inoubliable, unique, particulièrement dans la mise en scène de l'opéra par Visconti à la Scala de Milan (1955).

Ce mythe, une émission de télévision de Claude Imbert et Christiane Issartel, réalisée par Pierre Cardinal, A la *recherche de la dame aux camélias* (présentée le 3 janvier 1980), l'a disséqué, proposant à la réflexion les fantasmes collectifs dont il est né, à partir de l'œuvre de Dumas fils. Depuis, Christiane Issartel a écrit une passionnante étude — préfacée par Claude Imbert — les *Dames aux camélias, de l'histoire à la légende*. Les éditions du Chêne Hachette le publient sous forme d'un grand album dont l'iconographie rare et splendide fait revivre, en même temps que le texte, toutes les métamorphoses auxquelles a donné lieu le personnage original, dans la littérature, au théâtre, à l'opéra, au cinéma. On ne saurait mieux faire. Tout y est : le réalité historique, les interprétations mythiques, c'est l'ouvrage de référence (1). Et aujourd'hui le film de Mauro Bolognini (coproduction franco - italienne) raconte la vie d'Alphonsine Plessis.

Le père et la putain

Le public ne va pas reconnaître la « dame aux camélias » à laquelle il était habitué. C'est l'intérêt de cette métamorphose : arracher les masques du portrait *légendaire pour montrer* le visage du modèle, le distance entre le réalité et le fiction romantique dont le jeune Dumas l'avait affublée.

Mais les scénaristes Jean Aurenche et Vladimir Pozner, l'adaptateur Enrico Medioli, ont pris quelques libertés avec la vérité historique. Ainsi, Marin Plessis, le père d'Alphonsine, cheudronnier-mercier à Nonant (Orne), qui mourut lorsqu'elle avait quinze ans, commande, ici, tout le destin de sa fille. Il le prostitue dès l'âge de treize ans, le vend, le perd, le retrouve, devient son confident, son entremetteur, et lui survit, cherchant encore à « faire de l'argent » de son souvenir. Dans *Marie Duplessis, la dame aux camélias* (2), livre qui paraît en même temps que sort le film (et avec Isabelle Huppert en couverture), Bertrand Poirot-Delpech justifie cela par une invention « dans le sens de la réalité » éclairant l'un des ressorts intel aperçus du mythe : une passion incestueuse, une connivence.

Alphonsine-Marie Duplessis, orphelins, aurait cherché et trouvé dans sa carrière de courtisane des remplaçants au père disparu. Autant placer ce père dans le scénario, alors ! L'imaginaire de l'*homme de lettres* vient à la rescousse de cette nouvelle et inhabituelle version de *la Dame aux camélias* dont son livre est, d'ailleurs, le récit romancé, enrichi, çà et là, de variations personnelles.

Poirot-Delpech chevauche, non sans humour, ses propres chimères ; le relation du père (Gian-Maria Volonie) et de la fille (Isabelle Huppert). est bien ce qu'il y a de meilleur, par son côté trouble, ses relents d'inceste et d'cvidité. Le « flouté » dans cette sarabande du sexe et de l'argent que Bolognini, comme à son ordinaire (aidé par son directeur de la photo, Ennio Guarnieri), pare d'une esthétique précieuse du freiaté. Sur un scénario qui appelait eu naturalisme ou, tout au moins, au réalisme social, Bolognini a piqué des images d'une beauté morbide.

On sent uoe obsession du réalisteur, un dégoût de ce personnage féminin marqué par le sang : sang des cycles menstruels dont cette putain 1840 avertit ses clients en ornant son corsage d'une fleur rouge, sang chaud des bœufs égorgés à l'abattoir qu'elle va boire comme remède à la tuberculose, sang des poumons violés qu'elle crache dans ses mouchoirs ou des bassins d'argent. Les hommes — le jeune de Guiche, le jaune Dumas à la moustache fringante et même la crapule qu'est le père Plessis — sont photographiés avec une fascination qui ne s'exerce pas sur l'héroïne.

De son village normand aux bas-fonds de Paris, puis aux salons très ornés (maubles, plantes vertes, tapis, tentures, rideaux) et aux salles de théâtres dorée, Isabelle Huppert, costumée par Piero Tosi, traîne, selon les artifices esthétiques de la mise en scène, des appétits de luxe et de luxure, des nausées de maladie et de mort faits pour inspirer la répulsion.

Métamorphoses

L'actrice, une vraie comédienne, qui n'est pas, faut-il le répéter, la première venue, semble lutter contre le conception misogyne du cinéaste. Elle joue — moderne — cette petite fille, cette jeune fille venue de la campagne qui se glisse, pressée par le temps, dans le monde parisien des riches et des débauchés dont elle profite sans se donner ni physiquement (elle se fait payer) ni moralement (elle reste libre de ses sentiments même dans son aventure amoureuse avec Dumas).

Isabelle Huppert cherche à nuancer, transmettre, pour les mentalités d'aujourd'hui, la psychologie d'Alphonsine Plessis, condamnée à mourir bientôt et cherchant à prendre une revanche. Mais le caméra l'immobilise, la fige en objet vénéneux dans des « tableaux » où ne passe aucune émotion.

Il est vrai que ce film est un montage raccourci d'une version feuilleton destinée à la télévision. Il manque de rythme ; il y a des trous dans l'intrigue, des ellipses brusques. Il faut consulter le livre de Poirot-Delpech pour repérer, autant que faire se peut, ce qui n'est pas dans la version cinéma. Drôle de système de production, décidément.

Le Roman de Marguerite Gauthier de Cukor ressort cette semaine. On pourra comparer le mythe dans sa plus belle expression cinématographique avec ce semblant de réalité (sans écrivain pour autant Isabelle Huppert aous une comparaison avec Garbo).

Mais à *la Dame aux camélias*, de Bolognini, on peut préférer celle que Robert Maurice réalisa, en 1972, pour la télévision française, d'après le roman de Dumas fils, bien plus complexe que le pièce. Ce film-là se *réfèrait* à Baudelaire *dans une* vision noire et cruelle où Ludmila Tcherina, femme mûre, était, en Marguerite Gauthier, le « dame » funèbre au visage crayeux, presque expressionniste, le mort elle-même commendant un amour autodestructeur.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Chêne Hachette. 160 pages.
(2) Editions Ramsay. 246 pages.

La sortie

Donald Sutherland, acteur

L'homme gagne

Photo Anne Day

DANS *Ordinary People*, Donald Sutherland fait correctement, honnêtement son métier d'acteur. Ni l'extravagance poudrée du *Casanova*, ni la mécanicité froide du fasciste de *1900*, tout juste un petit bourgeois frappé par le malheur. Calvin Jarrett, quarante ans, conseiller fiscal dans une petite ville de province, jolie maison, femme charmante, mais fils noyé. Une douleur rentrée, un jeu sobre, un peu à plat, qui lui a valu la négligence des distributeurs d'oscars, alors que le film a collecté huit nominations. Maintenant, le film est loin de lui, et il pourrait se venger, en dire du mal, mais non. Sutherland est plus subtil que ça. Au fait, pourquoi a-t-il accepté le film de Redford ?

Il raconte : « *Mon imprésario m'a dit :* « Redford veut parler avec toi. — Pourquoi ? Je suis fatigué.» *« J'ai venait du tourner* Nicholas personnel *au Canada*, un *bon rôle dans un mauvais film. J'ai dit non. et après j'ai dit oui, parce que l'acteur m'intéressait, l'homme m'intéressait. J'ai lu le scénario et il m'a séduit. Mais je voulais me reposer. Un jour, je participais à un match de baseball à Montréal, j'adore le baseball, et mon imprésario m'appelle sur le stade de Los Angeles. J'étais dans la troisième manche, en train de perdre. Il me dit ;* « Est-ce que tu fais le film ? Maintenant il faut te décider. » *Je dis :* « Non, non, je ne le fais pas, mon équipe perd », *et je raccroche. A la septième manche, nous avions remonté le score, et j'ai rappelé mon agent, j'ai dit :* « Bon. c'est d'accord. je fais le film. »

« Comme metteur en scène, Redford a été vraiment agréable, intelligent, doux, sensible. Il a une vision de peintre et il connaît chaque position de son pied sur la terre. Pour son montage, après cent jours de travail, il n'a écouté aucun avis, il a conservé sa vision, il l'a seulement affinée. Je vais vous raconter une anecdote, je devais tourner une scène avec Mary Tyler Moore, dans la première moitié du plan de travail, alors que la scène se passe à la fin du film. Je suis assis à une table, et elle arrive par un escalier, elle me dit : « Qu'est-ce qui se passe ? » *Je réponds :* « Je ne sais pas si je t'aime encore. » *Je devais pleurer pendant toute la scène, comme un acteur, comme un homme. A la fin, l'homme est plus fort du départ de sa femme, il a gagné quelque chose.*

» *J'ai dit à Redford :* « Je pense que j'ai bien joué la scène, mais elle est mauvaise. Elle serait plus forte si j'avais pleuré trois heures plus tôt, seul, sans témoin. » *Il m'a dit :* « Mon Dieu, tu as peut-être raison », *mais le tournage était terminé. Une semaine plus tard, il me dit :*

« O.K., tu as raison, j'ai joué le studio. » *Mary Tyler Moore était prise au théâtre, et Redford a dit les mots de l'actrice, à gauche de la caméra. J'ai refusé la scène. Maintenant, les yeux du personnage sont un peu mouillés, mais il est solide.*

Beaucoup de rêves

« *Les metteurs en scène sont toujours des séducteurs, et comme acteur j'ai besoin d'une relation d'amour. Fallini me séduisait avec un mot, avec une fleur. J'étais avec lui dans un nuage, comme une concubine. Chaque fois le rapport est artistique, il bouge et change tout le temps, mais il est vital. Les metteurs en scène ne sont pas meilleurs ou moyens, ils sont différents, et comme des amants. Le problème est de comprendre exactement ce qu'il y a dans leur tête. Quelquefois on se lance dans une relation, on développe beaucoup de rêves, et après, la deuxième semaine, on peut dire :* « *Je me suis trompé* ».

» *Un film est comme un mariage, on a confiné, on doit aller jusqu'au bout. L'acteur tire sa substance de l'observation et de la comparaison. En observant tout le temps, on constitue un réservoir, puis on affine. condition de l'acteur n'est pas seulement d'être manipulé, mais d'être en relation avec le monde,* avec les metteurs en scène. »

Sutherland vient de se lever. Il est midi, il est encore en chaussettes, mais déjà en complet-veston, assorti à l'écharpe. Dans cet appartement qui surplombe Central Park, il n'est pas chez lui. A New-York. il n'est pas chez lui. Sutherland vit à Los Angeles, dans une ville, avec sa femme, l'actrice française Francine Racette, et ses deux fils, Rossif et Roeg, dont ils ont emprunté les noms à deux amis metteurs en scène, Frédéric Rossif et Nicholas Roeg.

Sutherland a signé à Broadway, pour six mois, pour jouer *Lolita*. Un vieux rêve. Seize ans qu'il n'avait plus fait de théâtre. Edward Albee, l'auteur de Zoo Story, est venu à Chicago, où il tournait *Ordinary People*, lui apporter une adaptation du roman de Nabokov. « *J'aime beaucoup Lolita, dit Sutherland, il y a toujours des histoires d'amour dans ce que je fais, et pour moi,* Lolita *raconte l'obsession de devenir amoureux.* »

La première représentation a eu lieu le 20 février, mais la générale pour la presse est fixée au 18 mars. Le 28 février, Sutherland joue encore un second acte qui n'est pas celui que verront les critiques, Albee ayant promis de le réécrire, et retardant toujours sa livraison. La moitié des décors prévus n'ont pas été construits. Une des actrices ayant été remplacée, on n'a pas pris la peine de refaire des robes à sa doublure, qui nage dans des déshabillés d'hippopotame. Le désastre a lieu tous les soirs devant une salle pleine. La place coûte 30 dollars.

Sutherland joue eu public, avec technique le désir embarrassé. L'histoire de Nabokov est emballée, pour tenir dans la durée du théâtre commercial : elle est racontée, jouée par saynètes, et il n'en reste qu'une trame trivialité, de maigres provocations. Mais au milieu de la médiocrité, l'intégrité de Sutherland résiste, et le public vient pour lui. « *J'ai ma fierté* », dit-il ot, pour tromper sa tristesse. Il sort une photo de son voilier, amarré dans les îles Vierges.

HERVÉ GUIBERT.

Pour la couleur

(Suite de la page 15.)

Noland a aussi disposé ses couleurs en chevrons et les chevrons ne bavent pas. même imperceptiblement, les limites de la couleur sont nettes, on est au milieu des années 60 avec ces œuvres et le couleur perd tout effet de sentimentalité pour ne plus agir que dans des rapports très stricts de valeurs.

Olitski, sur qui l'exposition se ferme, a joué, lui aussi, sur les deux tableaux, celui des effets atmosphériques en pulvérisant ses pigments colorés, mais seulement après avoir donné dans la couleur, découpée comme les papiers collés de Matisse (exposés au MOMA en 1961), avec pas mal de liberté et de tamaisie, une humeur qui fait penser à Miro.

Frankenthaler, Louis, Noland, Olitski, ne se ressemblent pas, et pourtant peuvent s'assembler. On aurait pu leur associer d'autres artistes qui, comme eux, entrent dans la rubrique « abstraction chromatique », Sam Francis par exemple, on aurait pu creuser les filiations, en ce moment très riche, de la peinture américaine en plein sur la lancée d'après guerre. On pourrait revoir les commentaires, contemporains de leur travail — commentaires qui font sourire un peu aujourd'hui, vingt ans après, — où il faisait que tout découle de la seule lumière américaine.

Cela c'est un travail de musée, qui reste à faire. L'exposition de Bordeaux e le mérite de montrer de l'inédit en France, et très clairement une situation de passage, une articulation importante dans l'histoire de l'art contemporain. Ces six ans à travers quatre artistes choisis en disent long sur la rapidité avec laquelle les choses sont allées, sur la complexité ouel de la situation américaine. Ne, pas oublier non plus que toutcela est parallèle à le montée et l'explosion du pop'art. C'est sans doute pourquoi, d'ailleurs, on a quelque peu négligé depuis ces artistes venus après Rothko, Newmann, Reinhardt, les premiers témoins du « colorfield ».

GENEVIEVE BREERETTE.

★ CAPC de Bordeaux, entrepôt Lainé, jusqu'au 21 mars.

MAISON DE LA CULTURE
DE LA SEINE SAINT DENIS
LES FIANCÉS DE LA BANLIEUE OUEST
Deuxième spectacle du 3 au 21 mars
LA CRITIQUE DU VOYAGE
de Bruno BAYEN
réalisé avec
Louis-Charles SIRJACQ
Boulevard Léuine à BOBIGNY / centre ville
Location : 831-11-45 et 3 FNAC

MAISON DES ARTS ANDRÉ MALRAUX CRETEIL
DIRECTION JEAN DASTE
jeudi 12 mars à 20 h 30
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
œuvres de Mendelssohn
soliste Jean-Pierre Wallez
direction Garcia Navarro
Place Salvador Allende tel.899 94 50
M°Creteil Préfecture

LA CANNE A SUCRE

du 14 mars au 5 avril
delphine seyrig
sami frey
dans
la bête dans la jungle
théâtre gérard philipe de st-denis
59, bd jules-guesde–métro st-denis basilique
location 243.00.59–fnac–agences–copar

QUINTETTE - LA PAGODE - OLYMPIC ENTREPOT
Ours d'Or Berlin 1980
PALERMO
Un film de
Werner Schroeter

Les Filles de la Marguerite

ODEON
THEATRE NATIONAL
direction Jacques Toja
tél. 325.70.32
théâtre de la salamandre
12 mars – 5 avril
RACINE
BRITANNICUS
Mise en scène Jean BOURDET

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

du film « Ordinary People »

Robert Redford metteur en scène

Le point de vue de Toulouse-Lautrec

La rencontre avec Robert Redford a eu lieu un vendredi à New-York, en fin d'après-midi. Grotte-ciel commercial, pacotilleries, couloirs, doubles battants vitrés, gaîté plastique, la gaîté familière et le va-et-vient d'un personnel pressé ont donné un peu de relief, de charme à l'attente. Quand Robert Redford est apparu, il semblait captif d'un temps programmé. Après une boîte deux ou trois petites heures — lampes en verre polychrome, cousins en tapis indien navajo, murs tapissés de photos, — Robert Redford a disparu.

Puis Robert Redford a reparu : il souffrait du dos à cause d'un *accident de ski, mais il ne pouvait remettre cet entretien sur son film « Ordinary People »*, repris par de nombreux projets. Aujourd'hui, ce qui l'absorbe aussi et qu'il tient à faire connaître, c'est l'écologie. Un autre métier, qui a gagné sa ampleur d'année en année, et l'a amené à créer un institut où la recherche est double : développer les sources d'énergie, protéger l'environnement.

Robert Redford a été peintre, il habite New-York, sa femme Lola partage ses activités militantes, il a trois enfants. Sa vraie maison se trouve dans l'Utah. « Autrefois, avec a-t-il dit, je n'avais pas de barrières hi-bar, pas de grilles, pas de téléphone, pas d'électricité. C'était le paradis. Maintenant, j'ai une maison solaire, pourtant je dois avoir barrières, grilles, et tout le reste. Malgré les beautés, que peut devenir le paradis si on vit dans une forteresse ? »

« DANS les années 70, en devenant le producteur des films que j'interprétais, *quelque chose m'agitait. En* 1976, à l'occasion d'un arrêt, j'ai compris que je désirais être un acteur complet, et, par chance, j'ai lu à ce moment-là le roman qui est à l'origine *d'Ordinary People*. Aussitôt j'ai été frappé, je venais de trouver un sujet qui ressemblait exactement aux éléments auxquels j'avais rêvé. Et je me suis lancé dans l'aventure de la mise en scène.

» Mon expérience de peintre m'a beaucoup servi. Mes dessins parlaient pour moi. Grâce à eux, j'ai communiqué avec les équipes techniques, j'ai pu m'expliquer plus clairement et développer pour moi-même des idées de mise en scène. Un dessin m'évoquait une idée, qui en suscitait d'autres, processus qui m'a montré à quel point je suis un visuel. Toute ma vie, je me suis méfié des mots. *Quand je lis un livre, je lis visuellement.*

» En préparant *Ordinary People*, je me suis construit mon « Story board ». Autrement dit, l'histoire du film s'est dessinée comme une série de tableaux où je pouvais déterminer la position des groupes, des corps, des visages. Prenez, par exemple, en Toulouse-Lautrec, observez l'homme, la femme qui occupent au premier plan le plus grande partie de l'espace, regardez au-dessus de leur épaule, et vous découvrirez tout ce qui se passe à l'intérieur de la toile. Cette forme d'intimité que dégage l'œuvre de Toulouse-Lautrec, je cherchais à l'exprimer par le cinéma. Seuls les *gens m'intéressent, je ne suis pas* sensible aux paysages. J'ai abordé *Ordinary People* avec le point de vue de Toulouse-Lautrec.

» Oui, on peut songer aussi au peintre Edward Hopper. En réalité, la véritable influence, et du Français Toulouse-Lautrec, et de l'Américain Hopper, m'a été révélée après le film. Avant, j'admirais leur travail, je pensais surtout au dessin et à la couleur chez Toulouse-Lautrec, et à l'aspect insolite d'une certaine « american way of life » chez Hopper. Ce qui m'avait échappé, et à quoi *Ordinary People* se rattache, c'est le caractère intimiste de chacun de ces deux artistes.

» J'aime *8 1/2*, de Fellini, *Jules et Jim*, de Truffaut, *et le Trésor de la sierra Madre*, de John Huston. *8 1/2*, c'est la nature humaine qui est en jeu, *Jules et Jim* me plaît pour sa joie et son sens de l'enfance, et *le Trésor de la sierra Madre* parce que l'aventure y est si graphiquement et si simplement analysée. Avec le film de John Huston, vous serez précipités sur les lieux, au Mexique, et, tout de suite, le drame va vous immerger. C'est très rare. J'oubliais notre bible, *Chantons sous la pluie*. Dans ce genre, c'est vrai que nous n'avons jamais fait mieux.

» J'ai travaillé avec Alvin Sargent, le scénariste, pendant deux ans. Nous n'avons pas entendu ni senti également pour moi, je l'ai donc laissé achever sa propre version, très bonne. — l'estime sa capacité, *unique, de saisir et de traduire la* douleur. Puis, en tournant, j'ai modifié le scénario final : je tenais à garder une liberté d'improvisation, je voulais profiter de tout ce qui pouvait surgir sur le plateau. Les rôles des enfants ont pris de l'importance, le meilleur scénario, c'est parfois celui que les acteurs inventent.

» C'est la première fois que le cinéma me permet de réaliser au plus près mon projet de base. Pour le film, je me suis efforcé d'acquérir des qualités qui me sont très peu naturelles : patience, exactitude, organisation, diplomatie. C'était une discipline très saine, adoucie par le plaisir que j'ai eu à transmettre mes connaissances d'acteur à d'autres acteurs. Leur confiance m'a touché, j'en conserve encore la trace.

» *Ordinary People* n'est qu'un début. Sans doute, je n'ai pas *exploré les caractères assez loin*, mais comment contenir l'exploration de toute cette famille en un film de deux heures et demie ? Bergman a raison de dire que nous sommes des analphabètes du sentiment, dans l'ABC des émotions, il dit avoir atteint le D, moi, je sais bien que j'en suis toujours au A, persuadé, cependant, que le plupart des gens n'en sont même pas arrivés là. *Ordinary People* n'est pas un film intellectuel, mais un film vivaces, je crois qu'on aurait tort de lui donner un quelconque label.

» Mythique, les Américains d'*Ordinary People* incarnent une part de notre culture en voie de disparition. Dans cette petite ville *retirée sur elle, et où rien n'a* bougé depuis quarante ans, la famille préserve l'unité, la famille incarne les traditions et les vertus, considérées comme typiquement américaines. Au sein de ces communautés, on naît héritier d'un mode de vie : à chaque génération de conquérir un peu plus de lucidité, comme je l'ai indiqué. Ici, la mort d'un garçon bouleverse l'ordre, tragédie de nature inéluctable, et qu'il va ouvrir un dialogue honnête entre père et fils.

» On peut dire, en effet, qu'il s'agit d'un film politique : je montre ce qui ne marche pas dans cette Amérique, et je montre, j'explique ce qui devrait intervenir pour que ça marche. Le fils lutte pour *retrire* surface, le père, au sommet du succès social, s'oblige à tout reconnaître. Reste la peur, c'est-à-dire la mère — pour moi le personnage *le plus captivant du film*. Ce à quoi elle a cru est menacé, son « self-control » s'est plus la forme supérieure de la réussite, et pourtant, as force, c'est sa résistance au changement. Je ne le fais pas céder pour le plaisir d'un « happy end », je le suis, je l'entoure, je tente de la comprendre. Elle n'est pas une méchante personne, elle est une femme, une épouse, une mère, qui porte en elle la perte d'un espoir, et un triste courage. »

Propos recueillis par
YVONNE BASY.

Une histoire de famille

LE calme et l'harmonie régnaient chez les Jarrett. Pas de problèmes d'argent, jamais de crise conjugale, aucune faille apparente dans les rapports entre les parents et leurs deux fils. Des gens unis, heureux, l'image même de la réussite familiale.

Cette image, une tragédie va la réduire en cendres. Six mois avant que commence le film, Buck Jarrett, le fils aîné, s'est noyé sous les yeux de son frère Conrad au cours d'une promenade en mer. Maintenant la vie a repris ses droits, mais, derrière une dignité de façade, tout vacille et s'écroule dans ce foyer en ruine.

Tandis que Calvin, le père, homme de bonne volonté, tente de sauver ce qui peut l'être, Beth, la mère, dont Buck était pourtant le fils préféré, fait d'ignorer ce qui est arrivé. Agissant comme si elle avait honte de son malheur, comme si ce malheur était un objet de scandale, elle se forge un personnage de femme impassible, uniquement préoccupée de convenances sociales.

Le plus meurtri cependant est Conrad, qui, après la mort de Buck, s'est tailladé les veines. Quatre mois de maison de santé, une guérison incertaine, et, depuis son retour, une cure de psychanalyse. De quoi Conrad se sent-il coupable ? De quoi veut-il se punir ? D'abord, bien sûr, de n'avoir pas réussi à sauver Buck. Et puis aussi, confusément, d'être encore en vie, d'avoir survécu. lui le plus jeune, le moins doué, le moins aimé, à ce titre dont naguère il a sans doute été jaloux et dont aujourd'hui il se croit indigne. Muré dans sa névrose, souffrant du manque d'satisfaction de sa mère, il ne sait à qui, à quoi se raccrocher.

Avec Ordinary People (Des gens comme les autres). *Robert Redford retrace l'histoire de cette famille à la dérive avec sincérité, sobriété, et un souci constant de vérité psychologique. C'est moins le comportement des personnages qui compte ici que leur cheminement affectif, la part d'ombre qu'ils portent en eux. D'où l'importance accordée aux dialogues, à ces longues explications au cours desquelles chacun s'efforce en tâtonnant de voir clair en lui-même. D'où parfois également une certaine lourdeur dans la narration, un certain schématisme qui tarit l'émotion.*

En fait, c'est à la fin du film, quand il décrit le rapprochement du père et du fils, leur complicité naissante à l'égard de Beth, que Redford trouve le ton juste. Alors la sensibilité l'emporte sur la démonstration, alors les comédiens (Donald Sutherland, Mary Tyler Moore, Timothy Hutton) donnent le meilleur d'eux-mêmes. Jusque-là Redford le débutant n'avait fait que gagner honnêtement ses galons de réalisateur. Brusquement — et pour représenter sa propre expression, — il prouve qu'il est capable de dépasser la lettre à dans l'ABC des sentiments.

JEAN DE BARONCELLI.

CENTRES CULTURELS ETRANGERS

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
Mercredi 11 mars à 20 h. 45
CONCERT
ISABEL DELERUE violoncelle
MARIA TERESA XAVIER piano
Beethoven, Schumann, Claudio Carneyre, Filipe Pires

LLUIS LLACH
au THÉATRE DE LA VILLE
du 10 au 21 mars à 18 h 30
"Viatges 80"

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)
PANTHEON 13, rue Victor-Cousin 033-15-04
LE RISQUE DE VIVRE de Gerald CALDERON

aujourd'hui
LES MOTOS SAUVAGES

FESTIVAL DE PAQUES
MUSIQUE ET ART SACRÉ
17 AVRIL AU 26 AVRIL 1981
LOURDES
J.-S. BACH Passion selon Saint-Matthieu
G. FAURE Requiem
A. DVORAK Stabat Mater
J. HAYDN Les Saisons
TELEMANN Passion selon Saint-Luc
MOZART Messe du Couronnement
BEETHOVEN Fantaisie pour piano, chœur et orchestre
Messe en ut
Concerto no 3 pour piano
Œuvres de :
VIVALDI - CORELLI - WAGNER
C. FRANCK - BACH - MOZART
SCHUBERT - GOMOLKA - HAENDEL
ZERLINDEKI
Exposition du Carmel
Soliste
Grand Orchestre Versailles
Orgue Daucellaire de Saint-Sulpice
Chœur d'Enfants du Conservatoire de Tarbes
Orchestre d'Etat de Pleiskau-Moscou
Chœur et Orchestre « CAPELLA STUDENTINSKI » (Pologne)
Chefs : Wladislaw SZYMANSKI, Kurt REDEL
Direction Artistique : Kurt REDEL
Pour tous renseignements s'adresser au : Maison de Pacôme, Office Municipal de Tourisme
Tél. : (62) 94.15.64
65100 LOURDES

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THÉATRE DU ROND-POINT
ouverture
vendredi 27 mars
création
L'AMOUR DE L'AMOUR
d'après
Apulée La Fontaine Molière...
spectacle de
Jean-Louis Barrault
éléments scéniques et costumes Pace
éléments sonores Michel Fano
musique Marc Monnet
effets cinématographiques Michel Boyer
chorégraphie Vittorio Biagi
en alternance
à partir du 11 avril
samedis et dimanches à 16 h
LE SOULIER DE SATIN
de Paul Claudel
(version intégrale)
location ouverte
entrée Avenue Franklin Roosevelt
tél. 256.70.80

THEATRE MUSICAL DE PARIS CHATELET tmp
AVRIL 1981
BALLET NATIONAL DE MARSEILLE
ROLAND PETIT
4 au 18 avril 1981
SIX DANSES DE CHABRIER (Création)
L'ARLÉSIENNE
Mireille BOURGEOIS et Jean-Charles GIL,
Loipa ARAUJO et Denys GANIO,
Les Solistes et le Corps de Ballet.
CARMEN
Natalia MAKAROVA et Denys GANIO,
Dominique KHALFOUNI et Peter SCHAUFUSS,
Les Solistes et le Corps de Ballet.
21 au 30 avril 1981
CASSE-NOISETTE
Nouvelle version de Roland PETIT.
Dominique KHALFOUNI, Denys GANIO, Jean-Charles GIL,
Les Solistes et le Corps de Ballet.
Orchestre Colonne. Direction Carolos TRIKOLIDIS.
Prix des places : 20, 30, 50, 60, 80 et 100 F
Location par correspondance, 1 mois à l'avance : 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris.
Location ouverte aux caisses du théâtre, 14 jours à l'avance, de 11 h à 18 h 30
1, place du Châtelet, 75001 Paris

GRANDE SOIRÉE CORSE
Le 28-03-81
Théâtre Municipal de Charenton
Rens. : Samedi de 9 h. à 12 h.
Tél. : 366-54-90

UNE SELECTION

cinéma

L'IDIOT D'AKIRA KUROSAWA
Le roman de Dostoïevski, adapté, et transposé en 1950, par l'auteur de Dersu Uzala et de Kagemusha. Un classique — enfin projeté publiquement après une sortie furtive à l'Olympic en 1973 — et la meilleure adaptation de Dostoïevski.

LE CONTRAT DE KRZYSZTOF ZANUSSI
Une fête de mariage — sans les mariés qui l'ont refusée — dans un clan bourgeois dont craquent les apparences. Zanussi s'en prend, en moraliste, à la corruption des « privilégiés » de la société polonaise. Son film, mis en scène avec virtuosité, ressemble, curieusement, à Un mariage de Robert Altman.

LA FEMME DE L'AVIATEUR D'ERIC ROHMER
Les jeux de l'amour, de la jalousie, du mensonge par omission et des faux-semblants de la réalité dans une promenade-enquête du côté des Buttes-Chaumont.

Palerme, de Werner Schroeter : de la Sicile ensoleillée et pauvre à l'Allemagne industrielle et prospère, le tragédie d'un déracinement
Celles qu'on n'a pas eues, de Pascal Thomas : six hommes dans un train, sincères ou mythomanes, racontent, à la manière de Guitry, des échecs amoureux.
Raging bull, de Martin Scorsese, l'ascension et le déclin, l'itinéraire mental du boxeur Jake La Motta, prodigieusement interprété par Robert de Niro.
Allons z'enfants, de Yves Boisset : la lutte farouche contre la système militaire d'un « enfant de troupe » malgré lui, dans les années 30.
Eugenio, de Luigi Comencini : la disparition d'un jeune garçon mal aimé dévoile la faillite irrémédiable de la famille traditionnelle.
La Rue sans joie, de Georg Wilhelm Pabst : au temps du nazi, la découverte de Garbo et le réalisme libertaire d'un grand cinéaste allemand.

LA DAME AUX CAMELIAS
(Voir notre article page 16.)

théâtre

LES FIANCES DE LA BANLIEUE OUEST A BOBIGNY
Deuxième volet du spectacle de Bruno Bayen, suite au **Voyageur** de Louis Charles Sirjacq. Le voyageur, un écrivain, erre dans la ville, croise des vies. Les souvenirs de son père boxeur qu'il poursuit et qui le poursuivent se diluent dans un charme mortel, une tendre beauté.

Tueur sans gages au T.E.P. : les désarrois touchants d'un brave homme idéaliste ; **Edouard II**, à Gennevilliers : la triste histoire d'un roi qui voulait être libre ; **la Bal**, à Antony : la tendresse des corps ; **Histoires de la forêt viennoise**, à Aubervilliers : une société qui se regarde mourir ; **On attend Phèdre**, par Jean Gillibert, à la Cité internationale ; **le Cerisaie**, par Peter Brook, aux Bouffes du Nord ; **la Bête dans la jungle**, avec Delphine Seyrig et Sami Frey, à Saint-Denis ; **Britanniques**, par le Salamandre, à l'Odéon.

expositions

DESSINS DES ANCIENS PAYS-BAS A L'INSTITUT NEERLANDAIS (121, RUE DE LILLE)
Un choix remarquable de cent soixante dessins flamands et hollandais du seizième siècle — l'époque de Lucas de Leyde et Pierre Bruegel, mais aussi de Goossaert, Scorel, Heemskerck, Goltzius... Ils proviennent de la collection Frits Lugt, et sont pour la plupart inédits. L'exposition vient de Florence où elle a été présentée pour le vingt-cinquième anniversaire, de l'Institut néerlandais établi dans la villa toscane.

HOPPER A LONDRES
(Lire notre article page 15.)

Camille Pissarro au Grand Palais et au Centre culturel du Marais : « L'humble et colossal » ; **Gainsborough**, au Grand Palais : un Anglais du dix-huitième siècle qui n'a pas fait que du portrait. **La Garde de Cérémonie à Chilédéric**, au Musée du Luxembourg : la fin de l'Antiquité et l'aube du Moyen Age.

musique

DE HAYDN A MESSIAEN
Large éventail dans les concerts symphoniques de ces jours-ci : Rudolf Barshai dirige deux concerts Haydn avec l'Orchestre de Paris et Pascal Rogé (Champs-Elysées, le 12, à 20 h. 30 ; le 14, à 10 heures) ; l'Orchestre philharmonique présente deux œuvres modernes hautes en couleurs, sous la direction de G. Amy, le **Premier Concerto** de Bartok, par Gérard Prémy, et la gigantesque **Turangalila** de Messiaen, avec Y. Loriod (Radio-France, le 13) ; Georges Prêtre revient à l'Orchestre national dans un programme varié où l'on remarque, à côté de Strauss et Ravel, un concerto de Paganini par R. Pasquier et la Symphonie de danses de Jolivet (Champs-Elysées, le 14, à 18 heures).

CONTEMPORAINS
« Musique au présent » offre une création de Wolfgang Rihm, **Tiefgurl, Anflamales, de Drogoz**, et le **Concerto de chambre**, de Berg, avec Ch. Rosen, R. Oleg et l'Orchestre philharmonique dirigé par H. Soudant (Radio-France, le 14, à 18 h 30) ; le même soir, au Conservatoire de Gennevilliers, ce seront les Solos de trio de M. Monnet et l'Histoire du soldat, sous la direction de J.-Cl. Pennetier (Gennevilliers, le 14) ; excellent programme aux « Lundis de Guimet » où le Quatuor Via Nova jouera Dutilleux, Boucourechliev et Casanova (le 16), tandis qu'au même moment Radio-France créera le Trio op. 88 de Wychnegradsky, avec encore le Concerto de chambre de Schoenberg et un Trio de Beethoven pour les auditeurs de l'Union européenne de radiodiffusion (Radio-France, le 16) ; au même moment encore, l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de l'excellent chef chilien Juan Pablo Izquierdo, présentera le programme qu'il emmènera en tournée : **Suite op.= 29**, de Schoenberg, **Seven Stles d'Amy** et **l'Histoire du soldat** (Théâtre du Rond-Point-des-Champs-Elysées, le 16 ; Rennes, le 17 ; Mulhouse, le 19 ; Saint-Quentin-en-Yvelines, le 20 ; Créteil, le 23).
Les Pêcheurs de perles (Châtelet, les 11, 12 et 13) ; concert des lauréats de la fondation de la Vocation : H. de Rouville, E. Davoust, T. Garré-Chenneau, C. Caumont (Gaveau, le 12) ; Musique russe par F. Agoussy (Pleyel, le 12, à 12 h 30, 15 heures, 18 h 30) ; cycle Barenboim : Beethoven, Mozart, Mendelssohn (Champs-Elysées, le 13) ; Joan Benson joue sur les clavicordes du Musée instrumental (Conservatoire de Paris, le 13, à 18 h 30) ; les Philharmonistes de Châteauroux (Saint-Merri, le 14) ; Journées de chant choral de Strasbourg (du 15 mars au 1er avril. Renseignements, tél. : (88) 32-43-10) ; 4e Quatuor de Bartok et Quintette avec clarinette de Mozart (Radio-France, le 15, à 11 heures) ; Sheila Armstrong (Athénée, le 16) ; l'Amour des trois oranges de Prokofiev (Opéra de Lyon, les 17, 18, 20, 22, 24, etc.) ; la Messie de Haendel, par l'Orchestre de chambre de Versailles dir. B. Wahl (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 17) ; Schubert et Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, avec P. Badura-Skoda (Gaveau, le 17) ; Beethoven, Schubert, Schumann, par Wilhelm Kempff (Pleyel, le 18 mars).

jazz

NORBERT LETHEULE A NANTERRE
Entouré des meilleurs musiciens (Lubat, Texier, Barthelemy), de choristes et de comédiens, Norbert Letheule invente son théâtre musical. Pour ceux qui aiment l'ouverture, la tendresse déchirée, la rire et le talent d'improvisation. (13 et 14.)
Rue Oumois : début d'un long festival de musique improvisée. Musique d'outre-Manche, avec Lindsay Cooper en solo (12 et 16) et Phil Wachsmann (17 et 18). Quatre Temps, parvis de la Défense : Quartett de l'A.A.C.M. de Chicago (jusqu'au 14) ; Kollektiv Willem Breuker (16 au 21). Chapelle des Lombards, rue de Lappe : James Blood Ulmer (jusqu'au 21).

danse

DON QUICHOTTE A L'OPERA DE PARIS
Une version intégrale du ballet d'action de Petipa revue par Nourrev : les charmes piquants de l'espagnolade romantique.

LA FLUTE ENCHANTEE AU CIRQUE ROYAL DE BRUXELLES
Quand l'opéra de Mozart se transforme en rituel bâjartien.
Dominique Bagouet à Beaubourg ; François Verret à la Maison de la danse de Lyon ; Jean-Claude Gallotta à la Maison de la culture de Grenoble : trois aspects très diversifiés de la jeune danse française.

GALERIE JEAN-LOUIS ROQUE
9, rue du Cirque - 75008 PARIS - Tél. : 225-84-30
Danièle PERRÉ
11 mars — 30 avril

GALERIE ANDRÉ-FRANÇOIS PETIT
196, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - Tél. : 544-85-33
DADO
MARS-AVRIL

PEINTURE ET GRAVURE
EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE
MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
11, avenue du Président-Wilson (16e)
tous les jours (sauf lundi) de 10 à 17 h 30, mercredi jusq. 20 h 30
DU 12 MARS AU 26 AVRIL

GALERIE COARD
12, rue Jacques-Callot, 75006 PARIS - Tél. : 326-99-73
KARAVOUSIS
Jusqu'au 21 mars

GALERIE DROUANT
52, rue du Fb-St-Honoré - 75008 PARIS - 265-79-45
19 PEINTRES CATALANS
du 10 au 24 mars

GALERIE DE LA SEITA
12, rue Surcouf - 7e - Métro Invalides
PIGNON
L'œuvre gravé
Fonds de gravures contemporaines de la Bibliothèque Nationale
du 11 février au 17 avril
Entrée libre de 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés.

du 6 au 15 Mars 1981
île de chatou près de PARIS
FOIRE NATIONALE A LA BROCANTE ET AUX JAMBONS
organisée par : LE SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE DE L'ANTIQUITE ET DE L'OCCASION
tél. 770 88 78
ACCES DIRECT R.E.R. CHATOU

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne - 75007 PARIS
VIGELAND
T.L.J. (sf mardi), 10-12 h et 14-17 h
15 février - 30 mars

CERCLE SAINT-LOUIS
26, avenue de La Bourdonnais, PARIS-7e - 705-13-11
Pierre d'ORNANO
du 11 au 26 mars

SALON DU XIIe
MAIRIE ANNEXE
130, avenue Daumesnil
Tous les jours, de 10 à 17 h. 30
DU 5 AU 23 MARS

Gal. Philippe Frégnac
50, rue Jacob-6e - Tél. : 260-56-31
MITCHELL
10-28 mars
14 h. 30-19 h. 30, sauf lundi

CHATEAU DE LA FORET
93 LIVRY-GARGAN - 388-71-46
Porte Nationale 3
G. NEXON
Tous les jours sauf mardi, 14-18 h
du 5 au 29 mars

GALERIE BELLINT
28 bis, bd Sébastopol-4e - 278-01-02
BIGOT
24 février-25 mars

GALERIE CAMION
3, rue des Beaux-Arts, Paris (6e)
HARBURGER
Natures mortes aux poins
Jusqu'au 14 mars

PROSCENIUM
35, rue de Seine (6e) - 354-92-01
JEAN COCTEAU

GALERIE ISY BRACHOT
26, rue Guénégaud, 75006 PARIS - Tél. : 326-22-40
Roland CAT
Du 11 mars au 25 avril

Galerie J. Camion 8, rue des Beaux-Arts, PARIS (6e)
REINE VIRELY
Du 15 au 28 mars. Tous les jrs de 11 h à 19 h 30

LE NOUVEL ESSOR - 48, rue des Saints-Pères (7e) - 548-94-62
COLETTE à la « Treille Muscate »
DUNOYER DE SEGONZAC
GRAVURES — Jusqu'au 11 avril

CENTRE CULTUREL DE YOUGOSLAVIE
123, rue Saint-Martin, 75004 PARIS
272-80-50
ZORKO
SCULPTURES
DU 19 FEVRIER AU 30 MARS

La Galerie Triade
6, rue du 29 Août, 77630 BARBIZON
066.20.26
Salvat
Huiles - Aquarelles

MAIRIE ANNEXE DU Xe
72, fbg Saint-Martin
Mo Château-d'Eau
PARIS ET ROME VUES PAR
ISRAEL SILVESTRE
Le plus grand graveur français du 17e siècle
T.L.J. sauf lundi - 11 h. à 18 h.
Entrée gratuite - Jusq. 29 mars

GALERIE LOUIS SOULANGES
20, rue de l'Odéon-6e - 326-25-26
Gustave BASSIERES
du 1er au 15 mars

MAIRIE ANNEXE DU XVIIe
15-20, rue des Batignolles
Mo Rome et Place Clichy
FEUX D'ARTIFICE
A PARIS du XVIIe au XXe siècle
T.L.J. sauf lundi 11 h 30 - 18 h.
Entrée gratuite - Jusq. 5 avril

MARQUET
MARS-AVRIL 1981
ARTCURIAL

Galerie Maeght
11 mars - 30 avril 1981
13 rue de Téhéran, Paris 8e
Monory
Ciels, nébuleuses et galaxies
14 rue de Téhéran, Paris 8e
Nigel Hall
Sculptures et dessins

DANS LE NUMERO DE MARS
MAIS OU SONT LES PIEGES DE LA HI-FI ?

LE PROCES BARTOK
ROCK : 12 DISQUES HISTORIQUES
DANSE : CAROLYN CARLSON
ENTRETIEN AVEC GYORGY LIGETI
9 F
LE MONDE DE LA MUSIQUE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

GAUMONT CHAMPS ELYSEES VO IMPERIAL PATHE VF CLICHY PATHE VF MONTPARNASSE PATHE VF
GAUMONT CONVENTION VF LES NATION VF HAUTEFEUILLE VO GAUMONT LES HALLES VO
14 JUILLET BEAUGRENELLE VO MAYFAIR VO PLM ST JACQUES VO
THIAIS Belle-Epine - EVRY Gaumont - ENGHIEN Français - VERSAILLES Cyrano - LA DEFENSE Quatre Temps
CHAMPIGNY Multiciné Pathé - ASNIERES Tricycles - BOULOGNE Gaumont Ouest - ROSNY Artel

des gens comme les autres

"Ordinary People"

6 NOMINATIONS POUR LES OSCARS

MEILLEUR FILM
MEILLEUR REALISATEUR Robert Redford
MEILLEURE ACTRICE Mary Tyler Moore
MEILLEURS SECONDS ROLES Timothy Hutton, Judd Hirsch
MEILLEUR SCENARIO Alvin Sargent

Il y a les films que l'on regarde et ceux que l'on ressent.

Sélection

Paramount présente une Production Wildwood Enterprises "Des Gens comme les Autres" (Ordinary People)
Donald Sutherland • Mary Tyler Moore • Judd Hirsch • Timothy Hutton • Adaptation musicale de Marvin Hamlisch
D'après le roman de Judith Guest (Editions Flammarion) • Scénario de Alvin Sargent • Produit par Ronald L. Schwary
Réalisé par Robert Redford

UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUE PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 18 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LES RÉALISMES entre révolution et réaction, 1815-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 mars.

PANAMARENKO. Le dirigeable astronomédor. — Jusqu'au 4 mai.

MARTIAL RAYSSE. — Jusqu'au 22 mars.

ISIORN LOVIN. L'image Bac. — Jusqu'au 23 mars.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE. 1900-1980. — Jusqu'au 23 mars.

DONASTON FLORENCE RENDEL. — Jusqu'au 22 mars.

LA FÊTE EN LANGUEDOC. — Jusqu'au 13 avril.

LES INDIENS D'AMÉRIQUE DU NORD. — Jusqu'au 28 mai (à la Bibliothèque des estampes).

A VOS JEUX... tes lignes, des formes, des couleurs. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim. de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 avril.

DE MESTROS EN TRAMWAYS. — Conception de systèmes de transport pour des capitales régionales. — Jusqu'au 30 mars.

ESCRIPTS D'AILLEURS ; Aide, par exemple. — Jusqu'au 18 mars.

DESSINS ET MODÈLES DPOSÉS. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFÉRENCES / INDIFFÉRENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

R.F.I. — Jusqu'au 19 mars.

ROBERT MUSIL. — Jusqu'au 19 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. SEYDOU CHASSERIAU.

PASTELS DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. JEAN FOUQUET.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903).

— Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-74-39). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 23 heures. Entrée : 12 F, le samedi : 8 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 27 avril.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 2 avril. Jusqu'au 27 avril.

LA COULEUR DE THANN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée 6F. Du 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

SALON DES INDÉPENDANTS. Les grands décorateurs de théâtre, de cinéma et de télévision. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 5 avril.

PEINTURE ET GRAVURE EN REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 mars.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'OEUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Sélection de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national) : Gobelins et société d'encouragement de 1715 à 1789 ; Du clavecin peint par Chagall. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le samedi : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 mars.

LES METTEURS EN L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; mercredi, de 12 h. à 23 h. Entrée : 13 F. Jusqu'au 27 avril.

JEAN CARLU. Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 30 mars.

EDOUARD PIGNON. Oeuvre gravé. — Musée galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

GUSTAV VIGELAND (1869-1943). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-61-34). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45 ; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 30 mars.

L'ARBRE DE LA FRANCE. La Gaule de Constantin à Charlemagne. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-85-05). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; sam. : 5 F (gratuite le 10 avril). Jusqu'au 3 mai.

LA MODE ET SES MÉTIERS, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 17 h. 45. Entrée : 9 F.

NICOLAS SYRIECHTY, 1879-1952. — Bibliothèque de l'arsenal, 1, rue Sully. Sauf dim., de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

VALERY LARBAUD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-53-63). Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 13 avril.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Drague et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Porte de Boulogne, métro : Sablons) (747-58-60). Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 4 F ; jusqu'au 19 avril.

NOUVEAUX SYSTÈMES DE REPRÉSENTATION EN ARCHITECTURE. — Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-66). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 mars.

Centres culturels

STATUES DU MAUSOLÉE DE SHI HUANG DI, premier empereur de la dynastie Qin. — Galerie d'art du Printemps, 64, boulevard Haussmann (et étage, magasin Havre). Jusqu'au 31 mars.

L'ÉPOQUE DE LUCAS DE LEYDE ET PIERRE BRUEGEL. Dessins des anciens Pays-Bas. Jusqu'au 12 avril.

L'ATELIER DES GRAVEURS D'AMSTERDAM. Jusqu'au 21 mars.

LE THÉÂTRE DES NATIONS, 1921, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Entrée libre.

PISSARRO, monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents). — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-72-21). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 26 avril.

GEISSLER. Peintures, dessins, aquarelles et gouaches. — Jusqu'au 22 mars. DANIEL PONTOREAU. Livres intérieurs. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 mars.

POMPEI. Fresques envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Institut des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-97). Sauf mardi de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars.

REINHARD JOHANNES KLUMPE. Pour l'amour de Knut, dessins 1976-1981. — Goethe Institut, 17, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim. de 13 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

JEUNES ARTISTES LATINO-AMERICAINS. — Hôtel Bellier, 11, rue (sells Saint-Jean). Jusqu'au 19 avril.

JULIO LE PARC. Peintures récentes. — Centre latino-américain, 44, rue du Bot-de-Sicile (270-52-06). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

MARINER. Peintures. — M.J.C. Maison des Peupliers, 1, rue Gouthière (326-69-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 22 h. ; sam., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

GIUSEPPE ZIGAINA. Gravures. — E.L.L.C. Galerie, 72, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-09). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 31 mars.

GAGNAIRE. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, jusqu'au 28 mars.

MAGIES ET FACETTES DE L'ILLUSTRATION. — Bibliothèque Forney, 1, rue de Coudé (326-09-21). Sauf sam. et dim. de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

JEUNES ARTISTES LATINO-AMERICAINS. — Hôtel Bellier, 11, rue (sells Saint-Jean). Jusqu'au 19 avril.

JULIO LE PARC. Peintures récentes. — Centre latino-américain, 44, rue du Bot-de-Sicile (270-52-06). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

MARINER. Peintures. — M.J.C. Maison des Peupliers, 1, rue Gouthière (326-69-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 22 h. ; sam., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

GIUSEPPE ZIGAINA. Gravures. — E.L.L.C. Galerie, 72, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-09). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 31 mars.

GAGNAIRE. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, jusqu'au 28 mars.

MAGIES ET FACETTES DE L'ILLUSTRATION. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Temple (272-21-13). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

LES ATELIERS D'ARTISTES D'AUBERVILLIERS, 45 années de 1936 à aujourd'hui. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-72). Sauf sam. après-midi et dim. de 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

1936. QUAND LE MEUBLE DEVIENT SCULPTURE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (97-27-10). Entrée : 12 F. Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

LA VIE QUOTIDIENNE DES PORTUGAIS EN FRANCE. Cent soixante photographies de Octavio Pavel. — E.L.L.C., 72, rue de l'Hôtel-de-Ville (705-69-51). Sauf dim. de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PARIS ET ROME, vus par Israël Silvestre. — Mairie annexe du dix-huitième arrondissement, 72, rue de la Fg Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — Mairie annexe du dix-septième arrondissement, 16-20, rue des Batignolles. Jusqu'au 8 avril.

ANTON ELONBERG. Photographies de Tchécoslovaquie, 1962-1968. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-25-27). De 12 h. à 18 h. ; samedi et dimanche, de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 22 mars.

BOIS ET ARCHITECTURE. Evolution typologique d'un habitat populaire aux XVIIe-XIXe siècles. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 avril.

PIERRE CLERK. Gravures récentes. **MONTREAL DE PLUS PRES.** L'architecture des années soixante. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-32-79). De 9 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

BORKO Sculptures. — Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-30-56). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 mars.

WILLIAM KLEIN. Photos, oeuvre graphique, films. — American center, 261, boulevard Raspail (321-41-39). De 12 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 26 mars.

CINÉ D'ANIMATION. — Bibliothèque-discothèque Esmeraldine, 36, rue Emeriau (577-93-40). Jusqu'au 4 avril.

Galeries

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. Exposition internationale de livres à exemplaire unique ou à tirage limité inédits. — N.S. 11, rue du Jour (508-13-58). Jusqu'au 28 mars.

LE PEUPLE DD CEDRE. Art des Indiens de la côte ouest. — Forum des Halles, 252, rue de la Reàle (porte Rambuteau). Jusqu'au 29 mars.

PAULE GARRIGUE. Dessins. **MARGALL.** — Centre de recherche « Créer », 23, rue Saint-Simone (261-76-50). Jusqu'au 29 mars.

SABOD - DA ROCHA - FANTI - LIMERAT. — Galerie Eric-Dupont, 16, rue Guénégaud (329-22-77). Jusqu'au 4 avril.

BOUTES, PEINTURES, OBJETS SURREALISTES. Oeuvres de Bellmer, Domingues, Fridchère, Ramkaya, Jean Ray, etc. — Galerie Convergences, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-12-15).

VENTE AU PROFIT DES GRECS DE PARIS : Karavossis, Lakesian, Maltezos, Pierrakos, Santantonis, etc. — Galerie Jacques-Berthe, 7, rue Bonaparte (329-20-56). Jusqu'au 30 avril.

BOSCHAIN. — Galerie Lavrillier. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-39). Du 10 mars au 10 avril.

LILIANE CAMUS et NADJA MERADJI. Traits pour traces. Encre et sanguine. — Jusqu'au 15 mars. — Galerie Jeanne-Bucher, 102, rue de la Tombe-Issoire. Jusqu'au 28 mars.

YOSHIYUKI TANAKA et JUNZO WATANABE. L'CEil-de-Boeuf, 52, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 4 avril.

SIÈGES D'AFRIQUE DE L'OUEST - TAPISSERIES DU LESOTHO. — Galerie Frida, 9, rue du Dragon (222-37-02). Jusqu'au 21 mai.

BERT ANDREAS. — Galerie C. Ratia, 6, rue Bonaparte (325-16-48). Jusqu'au 27 mars.

A ANTONINI. Gravures et aquarelles. — Galerie Sagot-le-Garrec, 14, rue du Pont (326-43-36). Jusqu'au 28 mars.

ARSLAN. Oeuvres politiques 1978-1979. — Galerie Jean Briance, 53-55, rue Guénégaud (326-85-31). Jusqu'au 15 avril.

HIGOT. Si le regard se ment. Oeuvres récentes. — Galerie Bellint, 26 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 28 mars.

BIGA. Peintures. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-33). Jusqu'au 17 mars.

JULIUS BISSIER. Tempera, aquarelles, oeuvres sur chine. — Galerie C. Bernard, 4, rue des Beaux-arts (326 97-07). Jusqu'au 25 avril.

ALAIN GIRO. Peintures, 1968-1981. — Galerie D. Cromet, 80, t. Quincampoix (887-05-89). Jusqu'au 28 mars.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-34-17). Jusqu'au 12 avril.

BYZANTIOS. Peintures récentes, 1978-1980. — Galerie Exel Pilsner, 25, rue de Tournon (326-15-73). Jusqu'au 21 mars.

ROLAND CAT. — Galerie Ivry Brachot, 38, rue Guénégaud (354-22-66). Jusqu'au 28 avril.

JEAN COQUARD. — Galerie Professionnel, 35, rue de Seine (354-93-01).

PIERRE COMTE. Art espace : le projet horizontal. — Galerie A. Cadin, 32 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Du 14 mars au 2 avril.

CONDÉ. Galerie Les Cahiers, 25, rue de Seine (325-54-48). Jusqu'au 28 mars.

PETER DEAN. — Galerie D Sperer, 6, rue J.-Callot (354-79-41). Jusqu'au 28 mars.

JIM DINE. Gravures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 28 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Gravures : Colette à la Treille Muscate. — Galerie Motte, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 11 avril.

ERHARDY. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (272-64-90). Jusqu'au 4 avril.

YANNICK FRANÇOIS. Galerie Au Bonheur des dames, 40, rue du Dragon (544-69-34). Jusqu'au 4 avril.

ELIZABETH FRANZELLI. Oeuvres récentes, 1980-1981. — Galerie Internationale, 12, rue Jean-Ferrandi (548-74-39). Jusqu'au 4 avril.

DEVIS GRESHU. Dessins et illustrations. Jardin, la Passe des Dames, Cocon (326-96-52). Jusqu'au 30 mars.

MADELEINE GRENIER. Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Seine (329-39-69). Jusqu'au 31 mars.

HASTAIRE. Dessins. — Arts contemporains, 27, rue de l'Odéon (633-49-34). Jusqu'au 31 mars.

KARAVOUSSIS. Galerie Quard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-72). Jusqu'au 31 mars.

KLAUSNER. Oeuvres de 1978 à 1980. — Galerie Furstenberg, 9, rue Jacob (326-41-44). Jusqu'au 28 mars.

WILLIAM KLEIN. Cent photographies 1956-1980. — Galerie Enrubeis, 3, rue Aubry-le-Boucher (272-25-47). Jusqu'au 18 avril.

LANVIGNE. — Galerie F. Boulakia, 26, rue Bonaparte (326-95-79). Jusqu'au 4 avril.

FAGEADEAU. Eutropie, 30, rue Bambuteau (278 - 43 - 97). Jusqu'au 28 mars.

ALBERT MARQUET. Rétrospective. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 4 avril.

FRANÇOISE MARTINELLI. Tapisseries, tapisseries. — Galerie des femmes, 14, rue de Seine (329-30-70).

ALAIN MATHIOT. Peintures. — Galerie J.-P. Morton, 7, rue Castiglione (296-10-65). Jusqu'au 28 mars.

LES VENISE DE SORAN MUSIC. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (266-89-97). Jusqu'au 30 mars.

JOAN MYERS. Desert series. — Galerie Agathe-Gaillard, 81, avenue de Saxe (306-45-70). Jusqu'au 30 mars.

GROUPE NOVA. Sculptures. — Galerie Paul Facchetti, 59, boulevard Saint-Honoré (265-89-97). Jusqu'au 30 juin.

JEAN-JACQUES OSTIER. De Pasiphaé au Minotaure. — Galerie Fernand Nl, rue Pernety (547-27-46). Jusqu'au 4 avril.

MICHEL PEDOLICCHIO. Galerie Jeanne Maquet, 46, rue du Bac (548-45-19).

OSWALD PERRELLE. Oeuvres récentes. — Galerie R. Proch, 12, rue de Seine (326-92-52). Jusqu'au 28 mars.

CHARLES PIQUON. Peintures. — Galerie d'art du Palais Astra, 39, rue Caumartin (266 - 45 - 13). Jusqu'au 31 mars.

CLAUDE RUTAULT. Exhibition. — Galerie Jeanne-Bucher, 102, rue de la Tombe-Issoire (278-72-31).

MIKI DE SARTY-PFAILLE. — Galerie Samy Kingo, 24, rue de Verneuil (261-12-97). Jusqu'au 21 mars.

BRUNO SCHMELTZ. Peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (272-66-67). Jusqu'au 15 avril.

ARPAD SZENES. Gouaches et temperas, 1949-1980. — Galerie Jacob, 26, rue Jacob (633-36-65).

MOUNIRA MOOSSEIBES TODKAN. Peintures récentes. — Galerie Maria Kraskof, 3, rue Beaubourg (563-24-41). Jusqu'au 27 mars.

VOSTELL. Le mort qui a soif. Triptyque. — Galerie Daniel, 40, rue Quincampoix (277 - 26 - 97). Du 14 mars au 21 avril.

HUGH WISS. Nouvelle architecture. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (323-32-18). Jusqu'au 28 mars.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Epreuves d'artistes. — Centre culturel municipal, 9, rue des Gobelins (961-29-98). Jusqu'au 4 avril.

AULNAY - SOUS - BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Müller, Barbara-Agnès Hutchinson, Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup). — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole-France (848-36-24). Jusqu'au 7 avril.

SOISIGNY. Pierre Zvénigorsky. Sculptures sonores. Espaces. — Maison des jeunes et de la culture, boulevard Léning (631-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

COLOMBES. Mythologie de notre temps. Peintures de Dimitris Sakellariou. — M.J.C.-Théâtre, 34, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Jusqu'au 28 mars.

FONTENAY - AUX - ROSES. Les Gobelins. Dessins de sculpteurs : Chatenier, Clarebout, E.-Martin, Giacometti, Ipoustéguy, etc. — Château de la Vallée, 50, boulevard Cras (666-32-75). Tous les jours, de 16 h. à 18 h. et de 14 h. à 19 h. Du 13 mars au 5 avril.

MEUDON. Georges Tcherkessoff. Paysages de Meudon. — Musée municipal d'art et d'histoire, 11, rue des Vignes. Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

NEUILLY - SUR - SEINE. Gilles Rouaud, plasticien de la troisième vague. Callicombres nitrosensibles. — Galerie Iris Clert, 19, rue Madeleine-Michelis (746-66-20). Du 5 mars au 8 avril.

PANTIN. Ernest Pignon-Ernest. — Centre administratif, 1, rue Victor-Hugo. De 9 h. 30 à 12 h. Jusqu'au 28 mars.

PONTOISE. Quelques peintures du bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Pietta Dunlhiac, Rouppe, Jeanmenz, Thorelier, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf mardi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 avril. — Margaret Beins. Tapisseries, peintures, dessins. — Musée Tavet-Delacour, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 12 avril.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1939. — Musée municipal, 6, place de la Légion-d'Honneur (820-05-22). Jusqu'au 30 mars.

SAINT - QUENTIN-EN-YVELINES. Christoforou : les abîmes. — Centre culturel Jean-Houdremont, 10, rue Blaise-Cendrars (050-81-70). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mars.

VILLEPARISIS. Le Nouveau Réalisme. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de la Résistance (057-94-09). Jusqu'au 5 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Le Louvre de l'imaginaire. Sculptures, — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-80-30). Jusqu'au 5 avril. (Voir également Ivry.)

En province

AIX-EN-PROVENCE. Tout l'oeuvre linogravé de Picasso. — Musée Granet, palais de Malte, 2, rue Cardinale (38-14-70). Jusqu'au 8 septembre.

AMIENS. Art populaire en Afrique. — Centre culturel Norcet, 5, rue des Capucins (21-39-12). Jusqu'au 31 mars.

BLOIS. La céramique dans la région Centre : époque gallo-romaine au vingtième siècle. — Château - musée (74-16-06). Jusqu'au 30 mars.

BORDEAUX. Color Field, 1952-1966. — Musée des beaux-arts, 20, cours Clemenceau. Helen Frankenthaler, Morris Louis, M. Rose et Jules Olitski. Depuis le salon : Ronald Bazette, Entrepôts Laîné, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 31 mars. — Musée d'histoire naturelle, sauvetage et conservation. Jusqu'au mois de mars. — Musée des maquis à la forêt du Moyen Age : Sortesse (452-1846). Jusqu'au 1er juin. Musée d'aquitaine, 20, cours d'Albret (80-91-80, poste 278).

CAEN. Triennale brisemale de l'abstraction. — Atelier de recherche esthétique, 16, rue Jacques-Callot (85-75-15). Jusqu'au 29 avril.

CHAMBERY. Shirley Jaffe. — Musée savoisien, square Lamay-de-Blesy (23-44-48). Jusqu'au 2 mai.

DIJON. Acquisitions récentes, 1975-1980. — Musée des beaux-arts, palais de la Sainte-Chapelle (30-15-97) ; Oeuvres de — Musée d'Evreux : dessins du Fonds national d'art contemporain et Osselaus Bonnefoy de la collection Lambert. — 6, rue Charles-Corbeau (39-45-35). Jusqu'au septembre.

GRENOBLE. Franz Masereel, aux origines de la gravure sur bois chez les expressionnistes et dadaïstes du monde. — Musée, place de Verdun (76-63-44). Jusqu'au 30 avril. — Cinquante ans de gravures sur bois choisies, dans la collection de la culture, place F.-Claudel (76-63-44). Jusqu'au 26 avril.

LA ROCHELLE. Série rénovée de céramiques. — Musée Adrien-Dubouché, place Maurice-Chevalier (97-46-58).

LYON. Le monde d'Alphonse Chave, naturel. Oeuvres d'ouvrages de Terracha de Cognac. — Jusqu'au 22 mars. Silvestre Lega, 1826-1895. — Musée des beaux-arts, 20, rue des Terreaux (28-07-66). Du 7 mars au 7 avril. — Jacques Prévert et ses amis photographes. — Château Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-30). Du 7 mars au 10 mai.

MARCQ-EN-BAROEUL. Picasso (1953-1973). — Septentrion. Fondation Septentrion. — Jusqu'au 17 mai.

NIMES. Techniques de l'oeuvre peinte. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 27 mars.

RENNES. Alfred Normand (1822-1909). Sculptures, photographies, architecture. — Musée des beaux-arts, rue Saint-Yves (38-38-87). Jusqu'au 4 mai.

TOULON. De Poussin à Corot, aspects du dessin français. — Lionel Godart. — Musée, 30, boulevard Général-Leclerc (92-15-54). Du 1er mars au 12 avril.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.B. ; prix moyen du repas - J... h. ; ouvert jusqu'à... heures

DÎNERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-63-30 — 12, Faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.ss — Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale, des spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et SON BANC D'HUITRES.

DÎNERS

RIVE DROITE

LE BISTRO DE LA GARE — 30, rue Saint-Denis Angle square des Innocents (1er). — Propose ses nouvelles suggestions. 2 menus ; 36,50 F s.m.c. Grande carte des Desserts. Rajeunement : 1er des Halles, 188, bd du Montparnasse ; 72, Champs-Elysées. Ouv. t.l.j. jusqu'à 1 heure du matin.

LE BOEUF DD PALAIS ROYAL P/d, 13, rue Théâtre, 1er. — 35 F : Salade aux fines herbes, FILET de BOEUF sauce « Fine Royale », Pommes Pont - Neuf à volonté, fromages, carte des desserts réputés. Fantastique HEADLOLAIR. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.

VISENOU 297-56-54 P/dim. Angle r. Volney et r. Daunou, 2e — GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharajahs à Paris dans un décor authentique. ACCUEIL par l'AMBASSADE DU SRI LANKA DU TOURISME INDIENS, P.M.B. 120 F. Salles pr réceps., cocktail, mariage.

ASSIETTE AU BOEUF 5, boulevard des Italiens, 2e. — « Formule Boeuf » et salade aux pignons 36,50 F s.n.c. Nouveaux plats de boeuf délicats. Carte des desserts. Rajeunem 120, bd du Montparnasse ; place St-Germain-des-Prés, 123, Champs-Elysées. Ouv. t.l.j. 1 h. du mat.

LE PETIT CARUSO 236-16-73 — 44, rue N.-D.-des-Victoires, 2e P/dim. — A la Bourse, DINERS-SPECTACLE D'UN GENRE NOUVEAU. Chants d'Opéra, d'Opérettes et de Broadway. Cuisine de qualité.

LA GENTILHOMMIÈRE 296-54-66 — 16, rue Chabanais, 2e. Sq. Louvois. — Tradition et qualité. Dans le soir, de cadre rust. fin, SAVOYARDES. Rac. Fondue, Poiv. grec aux cèpes. Conc. et Magret de canard mitonnés par la patr. Rav. 160 F.

LA TOUR HASSAN Rés. 222-72-24 — 27, rue Turbigo, 2e. — Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Brochettes, Pâtisseries. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale. T.l.j.ss

PIERRE (Opéra) 266-47-04 — Place Gallion, 2e. — Rénov complète. Cadre IIe Empire, Terrasse. Menu 90 F s.c. et Carte. Parking. P/dim.

PUB SAINT-LAZARE 292-15-27 — 10, rue de Rome, 8e. — Jusqu'à 2 heures du matin : ses savoureuses grillades, toute sa carte et sa carte tarte tatin. Service permanent à partir de midi.

LES HALICONS 367-37-41 T.l.j.s. — 45, rue de Lévignard, 3e (1er étage). — Jusqu'à 23 heures. Dans un cadre raffiné, Formule gastronomique 68 F vins à discr. s.c. Magnifique carte avec spécialités.

PONTCARRAL 720-07-86 — 18, rue Quentin-Bouchart, 8e. — Une table digne de votre gourmandise, surtout si vous tenez compte des sage. du chef. Ass, nocturne. Jusq. 2 h. Vendredi, samedi, 2 h. 30.

LA CLOCHE D'OR 874-29-86 — 3, r. Marsant, 8e. Park ass. P/dim. — Dans un cadre rest., d'ac. Saloon, Dîn. Soup. Jusqu'à 3 h. du m. av. le Tout-Paris d'à côté. Cuisine bourg. de tradi. franç. F.M. 130 F.

TY COZ P/dim. — 25, rue St-Georges, 9e, TEU. 42-26 — Jusqu'à 23 h., s'la marée dans votre assiette, avec les arrivages directs de la côté, dans un cadre rustique à 20 mètres du théâtre.

LA MENARA 265-05-82 — 5, bd de la Madeleine, 8e. P/dim. — Restaurant de cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déjeuner d'aff. Dîners spect.

LE LOUIS XIV 296-56-56/19-90 — 8, bd St-Denis, 10e. P/lundi-mardi — Dans un cadre Louis XIV, Déjeuner, Dîner, SOUPER APRÈS MINUIT. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons. Parking privé assuré par surveillant.

BOUQUET DU TRONE — 6, avenue du Trône, 12e. P/dim. — Cadre rustique. Déjeuner, Dîners d'affaires, Viande grillée première choix. Réservation 343-36-19. Service de midi à 1 h. du matin.

RECH 572-32-47/572-32-01 — 62, av. des Ternes, 17e. — Jusqu'à 22 heures Huîtres - Coquillages - Crustacés - Poissons. Ses viandes et son fameux camembert. Parking assuré

RE PICADOR P/lundi-mardi — 60, bd des Batignolles, 17e. Sp. Salades, SEAFOOD, ZARZUELA, GAMBAS, MACALAO, CALAMARES, TINTA. P.M.B. 60 F. Sal. pr banq.

L'ECHARDON 205-74-41 — 113, r. de Crimée, 19e. P/sam.,dim. — Métro Laumière. Tous les soirs. Dîners aux chandelles, Cuisine traditionnelle - Table d'hôte - Menu 36 F s.n. - Carte environ 60 F.

RIVE GAUCHE

LA FERME DD PERIGORD — 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e. — Déjeuners d'affaires. Dîners. Commandes prises jusqu'à minuit. Vit. 581-68-26. Ouvert tous les jours, sauf dimanche. Parking gratuit.

AU CHARBON DE BOIS 548-37-04 — 16, rue du Dragon, 6e. P/dim. — La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 2 h. 30.

ASSA FILS P/dim. et lundi — 5, rue Saint-Benoît, 6e. 548-07-22 — J. à h. 30, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FES. Pastilla, Couscous Tagine - RÉSERVEZ la MÉCHOUI d'AGNEAU.

AU COCHON DE LAIT 326-03-82 — 7, rue Corneille, 6e. P/dim. — GINESTE, propr, de cadre d'époque. Rest. et Salons de 10 à 100 pers. Son nouveau Bar privé au sous-sol. Menu 45 F s.c. Ses SPÉCIALITÉS.

LE CREUSOIS 345-38-61 — 20, rue des Canettes, 6e. — Dans les anciennes écuries du Duc de Guise. Spécialités Limousines. Fermé samedi midi et dimanche.

HORS DE PARIS

JARASSE 634-07-56 — 4, av. de Madrid, 92 Neuilly-s/Seine — Huîtres. Fruits de mer. Coquillages. Spécialités de poissons. Viver à crustacés. Fermé dimanche soir et lundi.

DÎNERS-SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-69 — 13, rue du Cn.-Coignet, 8e. T.l.j.ss — Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. Chans. pallardes, plats rabelais. serv. par nos moines. P.M.B. 150 F.

CHEZ VINCENT NOR. 21-27 — 4, rue Saint-Laurent, 10e. P/dim. — Dans le cadre typique d'une taverne. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHAMPAGNE 19 h., pl. Clichy — 574-44-76 — J. à h. Huîtres - Coquillages vin fraîs — LE RESTAURANT DE LA MER.

WEPLER 14, place Clichy, 18 — 522-93-54 — SON BANC D'HUITRES Pois gras Dals - Poissons

AUBERGE DAB J. à h. matin — 350-32-32 — 181, av. Jean-Jaurès. Tous les jours Toute l'année FRUITS DE MER CHOUCROUTES - ROTISSERIE

LE MUNICHE 25, r. de Bnzl, 8e — 633-63-08 — Choucroute - Spécialités

LE PETIT ZINC rue de Bnzl, 8e — Huîtres - Poissons - Vins de pays — 264-76-34

DESSRIER Ta

هكذا من الأصل

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

et municipales

OPERA (742-57-50), les 11, 13, 14 et 17, à 19 h. 30 : Don Quichotte.
SALLE FAVART (296-12-20), le 16, à 18 h. 30 : Une heure avec Eliane Lublin ; à 20 h. 30 : Concert Brahms.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 11, 14, 16 et 17, à 20 h. ; le 12, à 14 h. 30 : les Plaisirs de l'île enchantée ; le 13, à 14 h. 30 ; le 15, à 20 h. 30 : Sertorius ; le 15, à 14 h. 30 : Monsieur de Pourceaugnac ; le 18, à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve (demain).
CHAILLOT (727-81-15) : Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. (dim., 14 h.), les Pieds dans le plat. — ODEON (325-70-32) (mercr., lun. dim. mat.), 20 h. 30 ; dim., 18 h. : Britannicus.
PETIT ODEON (325-70-32), (L.), 15 h. 30 : Monsieur Thomas.
T.E.P. (797-96-06), les 13, 15 et 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 15 h. : Tsuru sans Sagesse ; le 12 à 20 h. le 14 à 14 h. 30 : Films. Petit T.E.P. (797-96-06), les 11, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 15 à 15 h. : Théâtre M.M. 20 h. 17 ; à 20 h. 30 : Figaren Theater Triangel.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mardi). — Débats : le 11, à 18 h. : Architecture du plus grand nombre ; 20 h. 30 : Hexagone ; le 12, à 9 h. 30 : Comment protéger la nature ; à 15 h. : Dessins et maquettes déposés (le 13, à 9 h. 30) ; à 18 h. 30 : Conversations-rencontres ; le 16, à 18 h. 30 : Mémoire d'un chef d'orchestre : Toscanini ; à 19 h. : La revue Passages ; à 20 h. 30 : Revue Parlée. — Cinéma : les 11, 13, 14, 15, 16, à 19 h. : Unheimlich III ; le 12, à 19 h. : les Comédiennes ; le 16, à 18 h. : Brésil. — Danse : les 11, 12, 13, 14 et 16, à 18 h. 30 ; le 15, à 16 h. : Grand Corridor. Seins rouge. Voyage organisé.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 11, 13, 15 et 17, à 21 h. : Petit déjeuner chez Desdémone ; mercr., à 15 h. 30 ; sam., à 14 h. et 18 h. 30, Cirque Grüss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 11, 13, 15, 16 : Lune Blach ; les 11, 14, à 20 h. 30 ; le 12, à 14 h. 30 : le Canard sauvage ; les 12, 13 et 17, à 20 h. 30 ; le 12, 14 h. 30 : le Bonheur des dames.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 11, 13 et 15, à 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles ; le 8, à 18 h. 30 : P. Calfoa, flûte, et l'orchestre de la Garde républicaine, dir. J. Lamy.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) II (D. soir, L.) 22 h., mat. dim., 17 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca.
ANTOINE (208-77-71), (L.) 20 h. 30, mat. dim., 18 h. : Fotiche.
ARTISTIC ATHEVAINS (346-37-10) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeannes.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.
CARREFOUR (326-84-50) (ESPACE 623-45) Mer., J., Mar. 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE Atelier du Chaudron (374-82-82) (D., L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Epée de bois (808-39-74) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. 18 h. : Hercast. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) 20 h. 30 : Paravents (dern. le 14). — Atelier du Chaudron (328-97-04) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Triomphe de l'amour (dern. le 15).
CHEZ GEORGES (326-78-15) (D., L.) 20 h. : le Voisinage.
CENTRE D'ART CELTIQUE (758-97-62) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Prévert Jacques, Breton André.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) Grand Théâtre (D., L., Mar.) 21 h. : les Planets de K. et l'éternel masculin. — Le Ressentre (D., L. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. L. à 14 h. : Phèdre.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Ysyssée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. D. 15 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.) 21 h., mat. D. 15 h. 30 : les Malheurs de Fanfalon.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h., mat. D. 15 h. 30 : Et ta sœur ?
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.) 21 h. mat. O. 16 h. 30 : Deburau.
ESPACE MARAIS (271-10-19) 20 h. 30 : Woody Folies (dern. le 14).
ESSAION (278-46-42) (D.) I, 21 h. : le Vin en canon. II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (758-54-30) (D. L., Mar.) 18 h. 30 : Morts à Yonville, Seine-Inférieure (dern. le 14) ; 21 h. : Brandon, Pourbus et Cie.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : l'Aumoral bien aller à Nevers. (D., L.) 22 h. : les Aristocrates.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.) 21 h., D. 30 h. 15 : Elle voit trois hommes partout.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 30 h. 15 : Cantatrice chauve. 21 h. 30 : la Leçon.
LE LIERRE (586-86-83) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 16 h. : Oblige rien. Le 18, 15 h. 30 : Démonmia.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) Th. Noir, 18 h. 30 ; Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : l'Incancellable 22 h. 15 : Leçon de Schizophrénie (dern. le 14). — Th. Rouge, 18 h. 30 : Jacques « dit » Jacques, le 14, 20 h. 30 : Jack-pute. 22 h. 15 : Pardon Monsieur Prévert. — Petite salle, 16 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 15 h. : Siegfried, sam. 16 h. ; P. Chopin.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir) 21 h., mat. D. 15 h. : Domino — Salle Gabriel (225-20-74) 21 h., mat. D. 18 h. et 16 h. 30 : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Huis-clos. Portrait.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. : le Président.
MODERNE (874-16-76) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Retour.
MONTPARNASSE (329-90-90) 1 (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. 17 h. 30, mat. dim. 14 h. : Exercices de style. Du mar. au ven. 18 h. 45, dim. 17 h. 30, lun. 21 h. : Pénagos la saison saint Marc. Petits salts (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Femme d'Amsterdam.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. et 19 h. : Fermé les yeux et pense à l'Angleterre.
OEUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un hallali pour Faleau.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 18 h. et 15 h. 30 : Joyeuses Pâques ; le 14, 20 h. 30 : Rencontres (Labiche, le Voyage des bourgeois).
Petit Montparnasse (dim. soir), 20 h. 30 ; dim., 16 : Pierrot d'Asnières.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : le Rubis.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur de la main.
STUDIO FORTUNE (326-28-11) le 14, 20 h. 30 : Ecrit pas un calme, tu perds les planches.
TAI THEATRE DESSAI (274-11-51) J., V., S., 20 h. 45, dim. 15 h., sam. 18 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'ESSAI (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : T'en a marre ; 22 h. : le Chemin infernal.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Lâsi et Kari ; 22 h. 30, mat. dim. 18 h. : les Crabes.
THEATRE DE LA RUE (887-76-22) 20 h. 30 : Ode maritime (dern. le 14).
THEATRE NOIR (797-35-14), le 17, 20 h. 30 : Et cric et crac.
THEATRE DE PARIS (281-35-10) (J., V., L., Mar.), 14 h. 15 ; (S.), 15 h. ; (dim.), 20 h. 30 : le Gentar des grandes.
THEATRE DE LA PLAINE (543-32-36) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho.
THEATRE RAGOR (797-03-50) (J., V.), 20 h. 45 : le Maître imaginaire (dern. le 15).
THEATRE ST-GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (236-09-92) (Mer., D. soir), 20 h. 45), mat. dim. 15 h. : l'Intoxe.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), les 11, 12, 13, 14, 21 h., le 15, 18 h. ; Bacchus.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 13, 20 h. 45 : Scutecock.
ASNIERES, Grand Théâtre 18 (790-63-12), le 17, 20 h. 45 : Les Quillapan.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (872-16-76), les 11, 12, 14, 20 h. 12, le 15, 17 h., le 17, 19 h. 30 : Histoires de la forêt noire.
AULNAY M.C. (668-00-22), le 14, 20 h. 30 : Monsieur Jean ; le 17, 20 h. 30 : Récréation, pile ou face.
BEZONS, Théâtre F.-Eluard (982-24-20), le 14, 21 h. : G. Serras.
BOBIGNY, M.C. (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. 30 : Critique du voyage.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 11, 12, 13, 14, 20 h. 30, le 15, 15 h. 30 : Lorna et Ted.
BOURG-LA-REINE, Théâtre de Sceaux (960-98-97), le 14, 21 h. : C. Lara.
BOURGUE-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 16, 21 h. : le Bonne âme du Se-Tchouan.
CACHAN, Salle Cinéa (914-69-12), le 14, 20 h. 30 : Bluegrass.
CERGY-PONTOISE, C.C. (030-32-32), 21 h. : Antigone (dern. le 18). (Biennale des Théâtres de marionnettes).
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h. : le Zoman.
CHOISY, Théâtre F.-Eluard (890-09-79), le 13, 21 h. : Tu Eulenspiegel ; le 14, 21 h. : Th. Noir.
CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 13, 20 h. 30 : N. Yapes.
CLICHY, Arc (509-69-18), le 13, 20 h. 30 : L. Rouland et E. Noël. — Théâtre Rutebeuf (337-59-90), le 15, 15 h. : E. Macias.
COLOMBES Grmnase A.-Paré, le 14, 20 h. 30 : Mama Bea Tabieski.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-82-23), le 13, 21 h. : Mime Faustino ; le 14, 21 h. : A. Morel, rock.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-69-20), le 13 h. 30 : Fb. Dufour, saison saint Marc. Petits salts (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Femme d'Amsterdam.
NOUVEAUTES (770-57-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. et 19 h. : Fermé les yeux et pense à l'Angleterre.
OEUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un hallali pour Faleau.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 18 h. et 15 h. 30 : Joyeuses Pâques ; le 14, 20 h. 30 : Rencontres (Labiche, le Voyage des bourgeois).
Petit Montparnasse (dim. soir), 20 h. 30 ; dim., 16 : Pierrot d'Asnières.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : le Rubis.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur de la main.
STUDIO FORTUNE (326-28-11) le 14, 20 h. 30 : Ecrit pas un calme, tu perds les planches.
TAI THEATRE DESSAI (274-11-51) J., V., S., 20 h. 45, dim. 15 h., sam. 18 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'ESSAI (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : T'en a marre ; 22 h. : le Chemin infernal.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Lâsi et Kari ; 22 h. 30, mat. dim. 18 h. : les Crabes.
THEATRE DE LA RUE (887-76-22) 20 h. 30 : Ode maritime (dern. le 14).
THEATRE NOIR (797-35-14), le 17, 20 h. 30 : Et cric et crac.
THEATRE DE PARIS (281-35-10) (J., V., L., Mar.), 14 h. 15 ; (S.), 15 h. ; (dim.), 20 h. 30 : le Gentar des grandes.
THEATRE DE LA PLAINE (543-32-36) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho.
THEATRE RAGOR (797-03-50) (J., V.), 20 h. 45 : le Maître imaginaire (dern. le 15).
THEATRE ST-GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (236-09-92) (Mer., D. soir), 20 h. 45), mat. dim. 15 h. : l'Intoxe.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), les 11, 12, 13, 14, 21 h., le 15, 18 h. ; Bacchus.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 13, 20 h. 45 : Scutecock.
ASNIERES, Grand Théâtre 18 (790-63-12), le 17, 20 h. 45 : Les Quillapan.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (872-16-76), les 11, 12, 14, 20 h. 12, le 15, 17 h., le 17, 19 h. 30 : Histoires de la forêt noire.
AULNAY M.C. (668-00-22), le 14, 20 h. 30 : Monsieur Jean ; le 17, 20 h. 30 : Récréation, pile ou face.
BEZONS, Théâtre F.-Eluard (982-24-20), le 14, 21 h. : G. Serras.
BOBIGNY, M.C. (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. 30 : Critique du voyage.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 11, 12, 13, 14, 20 h. 30, le 15, 15 h. 30 : Lorna et Ted.
BOURG-LA-REINE, Théâtre de Sceaux (960-98-97), le 14, 21 h. : G. Lara.
BOURGUE-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 16, 21 h. : le Bonne âme du Se-Tchouan.
CACHAN, Salle Cinéa (914-69-12), le 14, 20 h. 30 : Bluegrass.
CERGY-PONTOISE, C.C. (030-32-32), 21 h. : Antigone (dern. le 18). (Biennale des Théâtres de marionnettes).
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h. : le Zoman.
CHOISY, Théâtre F.-Eluard (890-09-79), le 13, 21 h. : Tu Eulenspiegel ; le 14, 21 h. : Th. Noir.
COLOMBES Grmnase A.-Paré, le 14, 20 h. 30 : Mama Bea Tabieski.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-82-23), le 13, 21 h. : Mime Faustino ; le 14, 21 h. : A. Morel, rock.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-69-20), le 13 h. 30 : Fb. Dufour, saison saint Marc. Petits salts (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Femme d'Amsterdam.
NOUVEAUTES (770-57-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. et 19 h. : Fermé les yeux et pense à l'Angleterre.
OEUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un hallali pour Faleau.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 18 h. et 15 h. 30 : Joyeuses Pâques ; le 14, 20 h. 30 : Rencontres (Labiche, le Voyage des bourgeois).
Petit Montparnasse (dim. soir), 20 h. 30 ; dim., 16 : Pierrot d'Asnières.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : le Rubis.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur de la main.
STUDIO FORTUNE (326-28-11) le 14, 20 h. 30 : Ecrit pas un calme, tu perds les planches.
TAI THEATRE DESSAI (274-11-51) J., V., S., 20 h. 45, dim. 15 h., sam. 18 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'ESSAI (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : T'en a marre ; 22 h. : le Chemin infernal.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Lâsi et Kari ; 22 h. 30, mat. dim. 18 h. : les Crabes.
THEATRE DE LA RUE (887-76-22) 20 h. 30 : Ode maritime (dern. le 14).
THEATRE NOIR (797-35-14), le 17, 20 h. 30 : Et cric et crac.
THEATRE DE PARIS (281-35-10) (J., V., L., Mar.), 14 h. 15 ; (S.), 15 h. ; (dim.), 20 h. 30 : le Gentar des grandes.
THEATRE DE LA PLAINE (543-32-36) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho.
THEATRE RAGOR (797-03-50) (J., V.), 20 h. 45 : le Maître imaginaire (dern. le 15).
THEATRE ST-GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (236-09-92) (Mer., D. soir), 20 h. 45), mat. dim. 15 h. : l'Intoxe.

SPECTACLES NOUVEAUX

BRITANNICUS, Odéon (325-70-32), 20 h. 30 (11).
ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE, Aire Libre (322-70-78) (11), 20 h. 30.
LA CHRISAIE, Bouffes du Nord (239-34-50) ; mar., à 14 h. et 18 h. 30, Cirque Grüss à l'ancienne.
LE RETOUR D'ADOLF, Nanterre, Théâtre des Amandiers (772-18-81), 21 h. (15 et 16).
A BETE DANS LA JUNGLE, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (363-00-59), 20 h. 30 (16).
FU DU PONT, Théâtre de Paris (281-35-10), 20 h. 30 (16).
RICHARD II, Théâtre 18 (256-47-47), 20 h. 30 (17).
L'ILLUSION COMIQUE, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 16 h. 45 (17).
LE SILENCE DE LA MER, Théâtre de la Mer (589 - 70 - 52), 21 h. (17).
LES ARMES SECRETES et LA MAISON MORTE, Libraire « Pince à l'oreille » (278-11-62), 20 h. 30 (17).
L'ECUME DES JOURS, Théâtre Adyar (304-30-97), 20 h. 30 (17).

Danse

AMERICAN CENTER (321-42-33), le 11, 21 h. : Enth Barnes.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Angel Cove (dern. le 15).
CENTRE CULTUREL COREEN (720-53-80), le 12, 18 h. 30 : Soirée de danses coréennes.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), les 16, 17, 20 h. 30 : Vu du pont.
THEATRE PRESENT (202 - 22 - 57), le 17, 20 h. 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

UGC DANTON VO
UGC MARBEUF VF
UGC OPERA VF
ROTONDE VF
UGC GARE DE LYON VF
CONVENTION ST CHARLES VF

SACRÉ CINÉMA ITALIEN
Alberto SORDI
Stéfania SANDRELLI
Luigi COMENCINI
Nino MANFREDI
Luigi MAGNI
réunis dans
LA FIANCÉE DE L'ÉVÊQUE
...et tutti quanti !
Drôle érotique actuel et... passionné

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296 - 28 - 35) (D.), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 22 h. 30 : Des plaisanteries dans le service ; 22 h. 45 : Le Bonheur de Jean.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (L.) 20 h. 15 : Aveuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valanty ; II : 20 h. 15 : Pourquoi pas nous ? ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Retraite.
CAFE D'EDGAR (326-11-02) (D.), 20 h. 30 : Sœurs siamoises chercheurs très siamois ; 21 h. 30 : Sinar, cravate et tricot de peau ; II. : J., V., S., 23 h. 15 : Camisole de Force.
LE CONNETABLE (277-42-42) (D.), 20 h. 30 : Le Grand Duduche ; 22 h. 30 : J. Bigaux.
COUPE-CHOU (272-01-72) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit Prince.
DESARCADERE (387-79-36) (D., L.) : le Cocktail de Daniel.
L'ECUME (642-71-10) (D., L.) 20 h. 30 : Y'a des grillons ; dans le foyer, G. Bagal, J. Bazizor, Cl. Frechac.
LE FANAL (223-91-17) (D.) 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Théâtre à reparer ; 22 h. 15 : Le Concerto déconcertant ; II (D.) 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur ; 23 h. 30 : Chevaliers.
OPERAINSIGHT (296 - 62 - 56) (L.) 20 h. 30 : Vivre Frankenstein.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : Tranches de vie ; 22 h. 45 : J. Garcin.
PUCE A L'OREILLE (278-11-62) (D., L.) 20 h. 30 : Les Chansons secrètes de la Maison morte.
RENELITZ (356-53-14) (mar.,mer.) 20 h. 15 : Raconte-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
SOUPAF (278-27-54) (D., L. Mar.), 20 h. : Le Salon du meilleur ; 21 h. 30 : Amours noirs, humeurs modernes.
STUDIO (887-35-82) (D., L.), 22 h. : le Troisième Jumeau.
LA TANIERE (327-74-39), les 11, 12, 13, 14 à 20 h. 45 ; F. Les et J. Moisiard ; les 14, 15, à 20 h. 45, le 15, à 16 h. 30 : R. Le Paris.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet. V., S., à 23 h. 30 ; Le Chevalier.
THEATRE DES 400 COUPS (329-38-69) (D.), 20 h. 30 : The Sécla dans le placard ; 21 h. 30 : Bonjour les amours ; 22 h. 30 : l'Amour en théâtre.
VIEILLE GRILLE (707-89-83) (D., L.), 20 h. 30 : Y'a des grillons ; dans le foyer, G. Bagal, J. Bazizor, Cl. Frechac.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

REPRISE 12 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
MÉMOIRES D'UNE TACHE D'ENCRE SUR UN BUVARD
Vaudeville de CHRISTIAN DENTE
A L'ARTISTIC-ATHEVAINS

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES
JEAN-CLAUDE BRIALY
"Madame est sortie"
de PASCAL JARDIN
Mise en scène de Pierre BOUTRON
Décor de PACE
Musique de Georges DELERUE
avec
DOMINIQUE BLANCHAR
et
MAGALI RENOIR
THERESE LIOTARD
Location: Théâtre, Agences et par téléphone

7e MOIS
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES
SUZANNE FLON
MARTINE SARCEY
Le cœur sur la main
de LOLEH BELLON
Mise en scène de JEAN BOUCHAUD
Décor et costumes de ANDRÉ ACQUART
avec
ALAIN MAC MOY
GILBERT PONTÉ
et
MADELEINE CHEMINAT
Les Studio, Agences et par Tel 723.35.10

GAUMONT COLISÉE - GAUMONT RICHELIEU - PARAMOUNT OPERA - PUBLICIS SAINT-GERMAIN - QUINTETTE MONTPARNASSE 83 PARAMOUNT GOBELINS - WEPLER PATHÉ - GAUMONT HALLES - VICTOR-HUGO PATHÉ - LA PAGODE - GAUMONT SUD - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - 3 VINCENNES - AVIATIC Le Bourget - GAMMA Argenteuil - GAUMONT OUEST Boulogne - TRICYCLE Asnières - ARIEL Rueil 4 TEMPS La Défense - ARTEL Rosny - C 2 L Versailles - ARTEL PORT Nogent - PARAMOUNT La Varenne

ISABELLE HUPPERT
GIAN MARIA VOLONTE · BRUNO GANZ
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
LA DAME AUX CAMELIAS
avec FABRIZIO BENTIVOGLIO · et FERNANDO REY
CLIO GOLDSMITH · CARLA FRACCI
DÉCORS : MARIO GARBUGLIA · PHOTOGRAPHIE : ENNIO GUARNIERI · MUSIQUE : ENNIO MORRICONE
COSTUMES : PIERO TOSI · SCÉNARIO : JEAN AURENCHE · VLADIMIR POZNER · ADAPTATION ET DIALOGUE : ENRICO MEDIOLI
PRODUIT PAR MARGARET MENEGOZ ET MANOLO BOLOGNINI POUR GAUMONT · LES FILMS DU LOSANGE - TF1 FILMS ET OPERA FILM (ROME)
ÉDITIONS RAMSAY-GAUMONT : LA DAME AUX CAMÉLIAS DE POIROT-DELPECH
Gaumont
Interdit aux moins de 12 ans

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES v.o. - PARAMOUNT ODÉON v.o. - PARAMOUNT MAILLOT v.f. - PARAMOUNT OPÉRA v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - CYRANO Versailles - CARREFOUR Pantin

PUBLICIS CHAMPS ELYSEES • PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT OPERA • PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT ODEON • PARAMOUNT MONTPARNASSE
CONVENTION ST CHARLES • PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT GALAXIE • STUDIO ALPHA
PARAMOUNT BASTILLE • PASSY
Périphérie : ARTEL Créteil • FRANÇAIS Enghien

"Plus drôle, plus tendre, plus émouvant que confidences pour confidences"
ALPHONSE BOUDARD

UN FILM DE PASCAL THOMAS
CELLES QU'ON N'A PAS EUES

Concerts

JEUDI 12 MARS

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Rudolf Barshai, sol. F. Mogi (Bartok).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : Ensemble instrumental Varsovie, dir. M. Courcier (Mozart, Bach, Courcier).

SALLE CORTOT, 21 h. : J. Micault (Chopin).

SALLE PLEYEL, 12 h. 30, 15 h. et 18 h. 30 : (musique russe).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h. 30 : M.-Ch. Laroche (Roussel, Grenade).

RADIO - FRANCE, Auditorium 106, 12 h. 30 : Duo Horreaux-Trehard (Scr. Lotfer).

CHAPELLE DU LYCÉE HENRI-IV, 20 h. 30 : Ensemble vocal des choeurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau (Schubert).

FACULTÉ DASSAULT, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Caen, dir. : J.-W. Audell (Telemann, Charpentier).

VENDREDI 13 MARS

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de R.-F., dir. : G. Amy, sol. : T. et J. Loriod (Bartok, Messiaen).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h. 30 : P. Zukerman, A. Meglia, J. Pidoux, A. Bala Chaves (Beethoven, Mozart, Mendelsohn).

SORBONNE, Amphithéâtre Richelieu, 15 h. 30 : M. Ancelin, Ch. Brill, Ph. Reine, Ph. Labadie (Fouleau, Marcel, Ancelin).

20 h. 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Rossini, Schubert, Strauss).

F.I.A.P., 21 h. : M.-P. Soma (Beethoven).

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, 12 h. 30 : J. Benson.

ÉGLISE SAINT-MERRY, 20 h. 30 : Ensemble la Stravaganza (Vivaldi, Telemann, Leclair).

SAMEDI 14 MARS

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 10 h. : voir le 13, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Prêtre, sol. : S. Pasquier (Jolivet, Paganini, Strauss, Ravel).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 16 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel orchestre philharmonique de R.-F., dir. : E. Soudant, sol. : C. Rose, R. Oleg (Dilson, Dropos, Berg).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Concilium Musicum, dir. : P. Bovet, sol. : L. Caramanlis (Mozart, Bach, Schubert, Debussy).

SALLE GAVEAU, 17 h. : Trio Mendelssohn (Mendelsohn, Ravel, Smetana).

ENSEMBLE, 20 h. 30 : O. Platti, J. Cabanes (Mozart, Schubert, Debussy, Schumann, Fauré).

SALLE DES LA FAMILIENNE, 20 h. 30 : C. Mège, M. Mège, solistes du Grand musical de Paris.

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 17 h. 30 : Orchestre des jeunes A. Louwenguth (Mozart).

ÉGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Orchestre philharmonique de Châteauroux, dir. : J. Konvitschny (Beethoven, Fauré).

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h. : K. Laretei (Schubert, Haendel, Chopin).

DIMANCHE 15 MARS

ÉGLISE SAINT-JEAN, 18 h. 30 : H. Henriks, P. Marlent, J.-P. Fabs (Bach, Couperin, Charpentier).

RADIO-FRANCE, 16 h. 45 : M. Arrigno, Quatuor Intercontemporain (Brahms, Barlock).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : D.S. Sutherland (Corette).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h. : H. Fitzi (Beethoven, Schumann, Dutilleux).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : J.-J. Kantorow (Bach).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : B. et D. d'Arco (Leclair, Mozart, Bertin).

ÉGLISE AMÉRICAINE, 18 h. : F.-A. Valade, N. Hartmann, D. Hoyland (Bach).

ÉGLISE ALLEMANDE, 18 h. : Ensemble K. Coores (Pacolini, Pecchini, Pokorny, Bach).

SALLE CORTOT, 17 h. : P. Ferrette, P. Imby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).

ÉGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : F.-Y. Asselin (Couperin, Bach).

MAISON DE L'UNESCO, 18 h. : Orchestre de chambre Pro Unesco (Beethoven).

ÉGLISE SAINT-MERRY, 18 h. : J.-L. Grégoire, Th. Février, J. Henry-Sauzeau (Bach).

LUNDI 16 MARS

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Radio-France, dir. : Ph. Entremont (Rossini, Mozart, Schubert, Nouveau Trio Pasquier, sol. : B. Cleq, C. Rosen (Burg, Beethoven, Wychtegradsky).

ATHÉNÉE, 21 h. : Sh. Armstrong, J. Constable (Haendel, Strauss, Schutz-Schilling, Dring, Dupare).

THÉATRE SAINT-GEORGES, 21 h. : F. Reach (Mozart).

THÉATRE DU ROND-POINT, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. J.-F. Paquiero (Schoenberg, Amy, Stravinsky).

MUSÉE GUIMET, 21 h. : Quatuor Via Nova, (Casanova, Bououn-Ashby, Dutilleux).

SALLE CORTOT, 21 h. : J. Boujean, H. Baro - Bibes (Soler, Debussy, Rosas, Brahms).

POINT-VIRGULE, 21 h. : N. Dacorde (Dupin, Schubert, Weberz).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Pierre (Dautremez, Landini, Mozart, Schubert).

LUCERNAIRE, 21 h. : P. Ferrette, P. Imby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).

MARDI 17 MARS

ÉGLISE SAINT - SEVERIN, 21 h. : Ensemble J. Séquet (Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. : P. Badura-Skoda (Schubert, Mozart).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Orchestre des Concerts Lamoureux, Chorale E. Brasseur (Mozart).

MAINE-MONTPARNASSE, 20 h. 30 : B. Mogita (Liszt, Debussy, Messiaen).

THÉATRE DE LA MADELEINE, 18 h. : Quatuor Bernède (Beethoven).

ÉGLISE SAINT - ROCH, 21 h. : Orchestre des Concerts Pasdeloup, Choeurs et orchestres allemands (Beethoven).

ÉGLISE SAINT - SEVERIN, 21 h. : Choeur et Orchestre de J. Séquet (Beethoven).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 20 h. 45 : Choeur national, dir. J. Grimbert ; Orchestre de Chambre de Versailles, sol. : S. Bradshow, C. Brett, J. Rivas, dir. G. Wahl (Haendel).

ÉGLISE SAINT-LOUIS - DES - INVALIDES, 20 h. 30 : Gustave Kroeniger (Chostakovitch, Haendel, Mozart).

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 16.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-30), le 12, 21 h. : Watson, Alvin, Rumait.

BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 12, 14, 21 h. 30 : Urtreger, Milcamps, Texier.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) : F. Reman, S. Woodard.

CHAPELLE DES LOMBARDS (327-34-34) (D., L., M. 20 h. 30 ; J. Blood Ulmer ; 23 h. : Asmquin.

CARDINAL PAF (272-82-05), le 12, 17 h. : Bleu Cat.

CISP (363-19-94), le 14, 20 h. 45 : Perrot, Portillo.

CLUB 12, le 9, 9 h. 30 : Chubby Checker.

CONCIERGERIE, le 12, 21 h. : Tom Alen, Sapho (fête de l'IDRAC).

DERBIES (233-48-44), les 14, 15, 20 h. : M. Solal, L. Konitz ; les 16, 17, 20 h. : Ray Brown.

DUNOIS (584-72-20), le 12 à 21 h. : Fuston, R. Lubat, M. Depond, P. Gorge ; le 13, 21 h. : Fusion Jazz Quartet ; les 13, 14, 21 h. : Lindsay Cooper ; le 15, 21 h. : Miss Tibbs ; le 17, 21 h. : R. Newick, Ph. Washmann.

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 13, 20 h. 30 : Clark Terry.

FOYER MONTORGUEIL (233-80-70) le 14, 21 h. : Pons.

GIBUS (709-75-68), les 11, 12, 13, 14, 22 h. : Baby Doll ; les 12, 13, 14 : Tea Set ; le 17 : T.V. Eyes.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 14, 22 h. : Look de Paris.

HIPPODROME (205-35-83), le 15, 21 h. : Pete Anikolepo Kuti.

MISSION BRETONNE (329-05-91), les 13, 14, 15 h. : Fest-Noz.

PALACE (246-10-87), le 13, 19 h. 30 : Edith Nyon : le 14, 19 h. : Krokus.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 13, 14 : Brass Wootton.

PATIO (758-12-30) 22 : les Petits Français.

PETIT OPPORTUN (238 - 06 - 36), 23 h. : Vander, Carstini, Fomet Point-Virgule (278-67-03), le 15, 20 h. 30 : Fico et F. Valmore.

QUATRE-TEMPS (776-44-26), les 11, 12, 13, 14, 21 h. : AM Cat Chicago ; les 16, 17, 21 h. : Willem Breuker Kollektief.

ROQUETTE (805-78-81), le 12, 21 h. : Ethnic 3 ; les 17 12, 13, 14, 21 h. : P. Aubry.

SLOW-CLUB (223-84-32), les 11, 12, 13, 14, 21 h. 30 : Trio d'Oc ; le 17, 21 h. 30 : Ol. Luter.

THÉATRE PRÉSENT (322-22-58), le 16, 20 h. 30 : R. Vollarme Trio.

Groupe Pannonica.

VIEILLE GRILLE (707-66-69), le 13, 17 h. : D. Gussel.

VIEILLE HERSE (321-52-01), le 12, 20 h. : B. Hills.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 11 MARS

15 h. : Ma vache et moi, de S. Kanter ; 19 h. : cinéma tunisien : Une si simple histoire, d'A. Ammar ; 21 h. : Liebe, Richard Meyer, de W. Klein. — Petite salle, 21 h. : le jeune cinéma français : le G.R.E.C.

JEUDI 12 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Angèle, de M. Pagnol ; 19 h. : cinéma tunisien : Et demain... de B. Salmi ; 21 h. : l'Album, de Martin Scorsese.

VENDREDI 13 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Mollenard, de H. Hiedmark ; 19 h. : Broadway by Night ; Hollywood California, de W. Klein ; 21 h. 15 : The last waltz, de M. Scorsese.

SAMEDI 14 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : la Femme du boulanger, de M. Pagnol ; 17 h. 15 : le jeune cinéma français : courts métrages 1980 ; 19 h. : Mohammad Ali the greatest, de W. Klein ; 22 h. : la Vingt-Cinquième Heure, de H. Verneuil.

DIMANCHE 15 MARS

15 h. et 17 h. : les réalismes entre les deux guerres : les disparus, d'E. von Stroheim ; 18 h. 15 : hommage à Lotte Eisner : Broadway by Night ; Le Kabinett des Docteurs Caligari, de R. Leibtzch ; 21 h. : Eldridge Cleaver black panther, de W. Klein.

LUNDI 16 MARS

Relâche.

MARDI 17 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : la Kermesse héroïque, de J. Feyder ; 19 h. : le cinéma grec : Antigone, de G. Travellas ; 21 h. : Un petit cercle d'amis, de P. Cohen (en avant-première).

BEAUBOURG (276-35-57)

MERCREDI 11 MARS

15 h. : les Monstres... sont là, de J. G Blistone ; 17 h. : la Nuit de Saint-Sylvestre, de Lupu-Pick, R. Peters, Hubard et E. Schopfer ; 19 h. : la Courtisane de Florence, d'A. Blasetti.

JEUDI 12 MARS

15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 16 h. 30 : les Espions, de F. Lang ; 19 h. : Seconds B. de G. Alessandrini.

VENDREDI 13 MARS

16 h. : le Dernier des hommes, de F. W. Murnau ; 17 h. : Au pays de Tarzanni, de R. Jean Halmus ; 19 h. : la Belle Equipe, de J. Duvivier.

SAMEDI 14 MARS

15 h. : Baruch ou des six Genetz, d'E. Dupont ; 17 h. : Entretiens, d'O. Rihlit ; 19 h. : A travers l'orage, de D. W. Griffith ; 21 h. : la Vase, de H. Von Kramer.

DIMANCHE 15 MARS

15 h. : Faust, de F. W. Murnau ; 17 h. : Salaam, d'A. Ben Ammar ; 19 h. : le Ball, de Lupu-Pick ; Secrets d'une femme d'une grande ville, de W. Ruttmann ; 21 h. : Espérages, de M. Soutter.

LUNDI 16 MARS

15 h. : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 17 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 19 h. : les Ambassadeurs, de N. Kmell.

MARDI 17 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALLONS D'ENFANTS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Athénée, 2e (354-53-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Comœdia, 9e (359-10-15), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy - Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

L'AMOUR BANDIDAZE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), St-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BIDASSE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (544-14-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

C'EST LA VIE (Fr.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), St. Séb.

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-24-81).

CHANGEMENT DE SAISONS (A.) v.o. : Rotonde, 6e (633-08-82), Mercure, 8e (359-02-26), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

EN CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (633-25-97).

LA FEMME D'A CÔTÉ (A.) v.o. : v.f. : Bienvenüe, 2e (336-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (329-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Montparnasse, 19e (706-86-72), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CITÉ DES FEMMES (It.) (v.o.) : Ecole du Midi, 5e (337-34-25).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (329-89-52), Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Cité, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-it.) (v.o. it.) : Studio Raspail, 14e (326-38-98).

DYNASTY (Chin.-Fr.) v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).

EUGÉNIE (Fr.) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Mistral, 14e (539-52-43), Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), sauf ; Athéna, 12e (343-07-48), h. sp.

GENNIE SIMPLTER (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

GRAUTGNES (Suis., v.o.) : Forum-Cité, 1er (297-53-74).

HITCHER EN PARIEN (Fr.) : Forum-Cité, 1er (297-53-74).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (326-19-20) ; France - Elysées, 8e (723 - 71 - 11), soirée ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Clichy Ballima, 2e (280-99-75), JE VOUS AIME (Fr.) : Clunypalace, 5e (354-07-76).

KAGENMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Saint-Lazare, 8e (561-10-60). — V.f. : Rambouzin, 2e (770-47-86).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'OS DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PALERMO (All.) v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15), Olympic, 14e (542-67-42).

aujourd'hui
LES MOTOS SAUVAGES

GAUMONT AMBASSADE 2,
v.o. (dolby)
FRANÇAIS, v.o. (dolby)
HAUTEFEUILLE, v.o. (70 mm dolby)
MONTPARNASSE PATHÉ, v.o. (dolby)

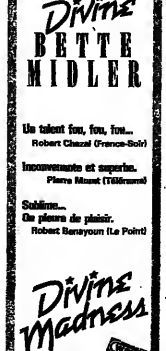

ÉLYSÉES LINCOLN - 7 PARNASSIENS - SAINT-LAZARE PASQUIER - SAINT-GERMAIN VILLAGE - FORUM CINÉMA

Le nouveau film de Krzysztof ZANUSSI
LE CONTRAT DE MARIAGE
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE
avec Leslie CARON, Maia KOMOROWSKA, Beata TYSZKIEWICZ
Fabrice LOMINICKI, Christophe PAUL-PODLESKI

POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES

8 NOMINATIONS OSCARS 81

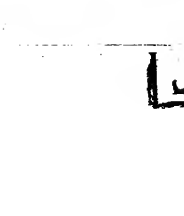

ROBERT DE NIRO
"RAGING BULL"
comme un taureau sauvage
"RAGING BULL" DE MARTIN SCORSESE
le meilleur film américain de Pannée. NEWSWEEK

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

PST (Fr.), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Normandie, 8e (359-41-18).

RAGING BULL (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Parnasse, 6e (222-14-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images-sur-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONTRAT, film polonais de Krzysztof Zanussi, V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Helder-Gaumont-Richelieu, 2e (354-15-35) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA DAME AUX CAMÉLIAS, film français de Mauro Bolognini : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Collède, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DES GENS COMME LES AUTRES, film américain de Robert Redford, V.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LE CHAINON MANQUANT (Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CONSÉQUENCE (All., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DAME AUX CAMÉLIAS (voir le roman de Marguerite Gautier).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : 7, Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DESSOUS (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Bastille, 12e (343-79-17).

FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-29).

LA FEMME A L'AVENTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

HAÏE (A. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-47-86).

HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71). — Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). Olympic, 14e (543-67-42).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-47-86).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Action-Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPÉCIALE (A., v.o.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 12e (346-79-17), 16e (527-41-16) ; v. f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA SAINTE SANS JOIE (All., P. mineé) : Vendôme, 2e (742-97-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 8e (225-47-39).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap. v.o.) : Studio Casanova, 2e (233-39-26).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Cujas-Collège, 5e (326-89-22).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (327-74-39).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-47-86).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), mer., V., D., mat.

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46). Le Boyalle, 2e (245-62-76). Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LE CHAINON MANQUANT (Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CONSÉQUENCE (All., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DAME AUX CAMÉLIAS (voir le roman de Marguerite Gautier).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : 7, Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DESSOUS (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Bastille, 12e (343-79-17).

FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-29).

LA FEMME A L'AVENTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

HAÏE (A. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-47-86).

HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71). — Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). Olympic, 14e (543-67-42).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-47-86).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Action-Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPÉCIALE (A., v.o.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 12e (346-79-17), 16e (527-41-16) ; v. f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

TRIBUTE TO HOWARD HAWKS, v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., jeu. : le Port de l'angoisse ; ven. : Le Sang du châtiment préfèrent les blondes ; dim., lun., mar. : Tonnerre de feu.

TRIBUTE TO HOWARD HAWKS, v.o. : Studio Médicis, 5e (354-42-34). Mer., jeu. : Le Port de l'angoisse ; ven. : Le Sang du châtiment préfèrent les blondes ; dim., lun., mar. : Tonnerre de feu.

MARX BROTHERS, v.o. : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : Monkey Business ; jeu. : Soupe au canard ; ven. : Pitonnes de chez Swann ; sam. : Un jour au cirque ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : Une nuit à l'opéra ; mar. : Un nuit à l'Opéra.

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM NUDISTE, v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50). mar. : Rencontre ; jeu. : les liaisons secrètes ; ven. : la Rue chaude ; sam. : Eliah ; dim. : l'Impudeur rouge ; lun. : Amère ; mar. : l'Enclave libre.

SEMAINE JEAN VIGO, le Dernier, 14e (321-41-01). En alternance : Aventure dans la baie d'Along ; Pacte d'Yves ; Deux heures de terre ; Hôtes ; la Sarcière ; propos de Nice ; l'Atalante est dans le sac ; De la veine à revendre ; Rue Tolède ; Il y a tout à faire dans la forêt ; Sicilia con Cuore Ferro ; Trio ; les Charmeurs suisses ; les Hôtes du 07 ; Pour avoir un enfant sage ; Du courage pour chaque jour ; Un homme à brûler ; les Enfants de la nuit ; Soyez les bienvenus ; le Dernier milliardaire ; Trio ; les Passagers ; Agressions ; Sans famille ; Yvan ; le terrible.

CINE-POCHE, 3 Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Marathon Man ; Rude Boy ; les Sœurs Brontë ; le Dentelliste ; Cousin, cousine ; Amarcord ; Martin ; Harold et Maude ; Pas si méchant que ça ; Que la merveille commence ; Breaking Glass ; Chinatown.

STUDIO 28, 18e (606-36-07). Mer. : les Fourberies de Scapin, jeu. : Un tué-Opéra, ven. : Orphée ; Sam. : les Chiens de guerre, Dim., lun. : la Bonne.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), 12 h. 16 et 16 h. 45 : Portée de nuit ; 14 h. : les Dames ; 18 h. 30 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 : The Rocky Horror Picture Show.

PARIS, v.o., Olympic St-Germain, 6e (222-32-19). Olympic, 14e (542-67-42). Mer., J., S., Mar. : Selonique, qui disparaît, V. : Gens de la Tranquillité. — Dim., Ranelagh, 16e (283-64-66), en alternance : Agatha ; les Dix Petits Nègres.

PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert (374-95-04). Mer. 11 h., sam. 19 h. : Médée. — Mer. 21 h. : Œdipe roi. V., S., L., 21 h. : Porcherie.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) 20) : 1 12 h. 16, Jeu., V., L., Mar. : Ypsigaïne ; 14 h., Mer., S., D. : Jeux interdits ; 13 h. 45, Mer., S., D. : la Fête sauvage ; 15 h. 45 : J., V., L., Mar. : A bout de souffle ; 18 h. : Heart Beat ; 20 h., le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Breaking glass ; V., S. : 24 h. 15 : Panique à Needle Park. II : 13 h. 30 et 18 h. : Mer. D., D. : le Seigneur des anneaux ; 13 h. 45, J., V., L., Mar. : Amarcord ; 16 h. 1, J., V., L., Mar. : Promenade avec l'amour et la mort ; 18 h. 15 : le Cavalier électrique ; 20 h. 30 : l'Important c'est d'aimer ; 22 h. 30 : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. 30 : Easy Rider.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o., v.f.) : 12 h. 16 : Molière (1re ép.) ; 15 h. 30 : Molière (2e ép.) ; 18 h. : Mer., J. : Mutes ; 20 h. 15 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 22 h. : Taxi Driver ; V., S., 24 h. 15 : Rollerball, les Damnés.

CHATELET-VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14). 7 : 14 h. : 12 : 16 h. : le Dernier tango à Paris ; 18 h. : Outrageous ; 20 h. : V., S. (0 h. 15) : Un vampire nommé Dad) ; 22 h. 10 : Marathon Man. — II : 13 h. 30 : Persona ; 15 h. 40 : les Visiteurs ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 (+ S., D. h. 20) ; La Dernier Métro ; 22 h. (+ V. 0 h. 30) : Rolle Polly.

Les séances spéciales

BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr., vidéo) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.

BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.

CABARINE NATIONALE (Esp., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

L'INCONNUE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (mat S., D.).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Ciné Internationale universitaire, 14e (589-38-69), L. 21 h.

NICOS MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

GAUMONT AMBASSADE I, v.o. (stéréo) - HAUTEFEUILLE, v.o. (dolby) BROADWAY, v.o. (dolby) - MOVIES LES HALLES, v.o. - FRANÇAIS, v.f. ABC, v.f. - WEPLER, v.f. - MONTPARNASSE 83, v.f. - GAUMONT SUD, v.f. - GAUMONT GAMBETTA - CLUB Colombes - BELLE-EPINE Thiais GAUMONT Evry - GAMMA Argenteuil - FLANADES Sarcelles - GAUMONT OUEST Boulogne - PARLY 2 - 3 VINCENNES - ULIS Orsay

aujourd'hui
LES MOTOS SAUVAGES

MONTE-CARLO - IMPÉRIAL PATHÉ - HAUTEFEUILLE
OLYMPIC ENTREPOT

OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - OLYMPIC ENTREPOT - RACINE

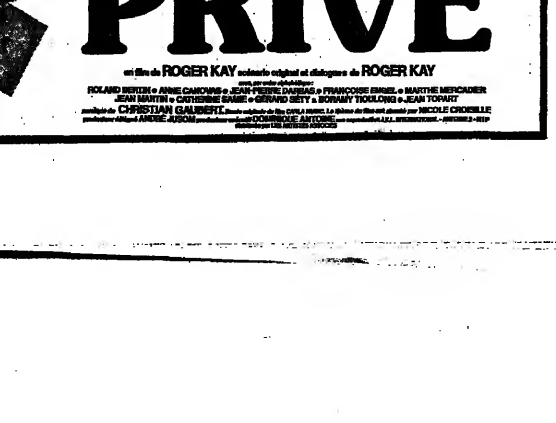

U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. DANTON - U.G.C. CAMEO - REX - U.G.C. OPÉRA - MAGIC CONVENTION - MISTRAL - U.G.C. GOBELINS - PARAMOUNT MONTMARTRE - 3 SECRETAN - 3 MURAT - U.G.C. GARE DE LYON - 4 TEMPS - 9 DÉFENSE FLANADES Sarcelles - CYRANO Versailles - ARTEL Villeneuve-St-Georges - ARTEL Nogent - MELIES Montreuil - CARREFOUR Pantin - C 2 L St-Germain - VÉLIZ 2 - GAMMA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien - PARAMOUNT La Varenne

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'AFFAIRE DES OTAGES AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le début ? Comme le film, ce montage d'interviews, de fragments de reportages et d'époustouflantes dessins lyriques-attentes, qu'on nous a dit avoir été réalisé pour les besoins de la télévision française (*le Monde* du 11 mars). Comme le film, dont il a été en quelque sorte la suite et la répétition, avec les mêmes acteurs, le début a eu un bon début, quelques moments chauds et forts, pour s'enliser la plupart du temps dans une bouillie d'événements qui prenaient des allures d'anecdotes au pire, de jeux stéréotypés au mieux. On attendait mieux justement d'une telle brochette de personnalités, qu'elles fussent de premier plan, tels M. Cyrus Vance, ancien porte-parole de M. Jimmy Carter à la Maison Blanche, et, par téléphone, M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, ou qu'elles fussent des coulisses, tel l'avocat français, Me Christian Bourguet, qui fut un peu trop vite interpellé comme un marchand de chair humaine parce qu'il avait défendu, en avocat et émissaire, les intérêts de la République islamique.

Le réveil s'est fait attendre : la tentative d'Eric Rouleau, envoyé spécial du *Monde* pendant ces événements d'Iran, pour *porter un regard d'ensemble* sur les « francsparleurs » de l'affaire des otages, est intervenue un peu tard, et a été heureusement relayée, avant la gong final, par les déclarations de M. J. Graves, conseiller à l'ambassade des Etats-Unis, et *l'un des cinquante-deux otages*, rappelant en gros que tous les Iraniens n'étaient pas des terroristes, que tous les Américains n'étaient pas des victimes, et inversement.

Il n'était pas judicieux, enfin, de minimiser l'importance des Algériens dans les tractations, par des coupes malencontreuses dans le film.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Nombreuses protestations après l'intervention de la police à Canal 75

Après l'intervention de la police, mardi matin (*le Monde* du 11 mars), Canal 75, radio privée animée par M. Maurice Ségoura, a annoncé son intention de reprendre ses émissions. M. Le Gunehec, procureur de la République, a rappelé que la perquisition « *a été effectuée conformément aux dispositions de la loi du 29 juillet 1979, qui réprime pénalement les atteintes au monopole de la radiodiffusion* ». L'avocat de Radio-Ia-Rochelle, radio privée qui a émis pour la première fois samedi dernier, « *exprime son indignation et sa solidarité* » et fait savoir qu'un dépôt du brouillage elle émettra de nouveau samedi et dimanche prochains (sur 87 MHz). L'intervention de la police a suscité de nombreuses protestations de la C.F.D.T. et des partis de gauche, à l'exception du P.C. Dans *l'Humanité* de ce mercredi, Jean Rocchi écrit : « *Les radios à financement privé, dont on voit proliférer les projets d'antennes, pourraient être un jour un moyen pour les financiers et les banques de retuser l'essor d'un service public des ondes.* »

● *M. Pierre Herreu*, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., a déclaré mardi : « *Face au détournement du service public de la radio-diffusion, pour le compte du pouvoir de l'Etat et des intérêts privés, la C.F.D.T. comprend le désir légitime de Canal 75 de vouloir créer une nouvelle radio. La C.F.D.T. dénonce cette intervention policière. Une nouvelle fois le pouvoir a recours à la répression au lieu de favoriser l'organisation et le développement d'un système d'information garantissant le pluralisme d'expression.* »

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du parti socialiste, a « vivement protesté » mardi contre l'intervention de la police qui montre, selon lui, « *que la discours giscardien sur la liberté d'expression est totalement contredit par les faits* ».

● *M. Georges Filloud*, député socialiste, écrit dans le *Matin de la presse*, bulletin d'information de M. François Mitterrand : *Canal 75 est tombé. Je dis tombé, comme disent les fils (...), dressés à la chasse aux lièvres et à la garde des chasses gardées télévisées et radio-diffusées, où seuls ont le droit de tirer le tireur de l'Elysée, ses affidés et ses invités. Canal 75 n'est pour les socialistes ni une radio complice, ni une radio alliée, mais elle est une voix qui parle de liberté.* »

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, membre de l'Assemblée européenne : « *Canal 75 doit vivre, car cette radio libre est indispensable à l'information des Parisiennes et des Parisiens et cette expérience doit se poursuivre.* »

● *Mme Huguette Bouchardeau*, candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle : « *Le pouvoir ne peut pas supporter un peu de liberté sur les ondes.* »

● *M. Pierre Beuby*, candidat du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste) à l'élection présidentielle, a déclaré, mardi 10 mars qu'il a *osmre de sa pleine solidarité l'équipe de Canal 75 face à l'agression policière dont elle vient d'être victime* ».

● *Le collectif de soutien aux radios libres s'exprime sa solidarité avec Canal 75 et estime que l'action dirigée contre cette radio libre n'est qu'une manvre d'impuissance du gouvernement devant la force grandissante de l'expression libre sur les ondes.* »

● *Un mouvement de grève* perturbe depuis le mardi 10 mars les activités des services radio de Bude (Sud-Ouest de l'Angleterre) où sont décryptées les communications par satellite en provenance de l'U.R.S.S. et où sont écoutées les émissions radio des pays de l'Est. Cet arrêt de travail fait partie des actions ponctuelles lancées par les neuf syndicats du personnel civil de l'action publique pour appuyer des revendications salariales.

● *Une société de production* de cinéma et de télévision vient d'être créée à Rome par la société de production italienne Vides, la Compagnie luxembourgeoise de télévision (qui contrôle R.T.L.) et la compagnie financière du groupe Edmond de Rothschild. Cette nouvelle société — Vides International — a pour objet de produire des œuvres de fiction pour le marché international de la télévision. Indiquons-en à R.T.L.

Mercredi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : « le Bastion ».
De B. Haller et J.-Cl. Carrière. Réal. G. Jorré. Avec P. Ray, B. Haller, P. Dornet.
Un comique médiocre est engagé par un homme très riche pour être son bouffon personnel et permanent. Il devient rapidement irresponsable et dans un rapport de maître à esclave en partie renversé : l'un découvre son pouvoir, l'autre, son rire de la vie, mais comme une espèce de surprise. C'est rare, drôle et assez féroce finalement.
21 h Magazine : la Rage de lire.
De G. Suffert. Président en exercice ? *Avec MM. T. Ferenczi (« la France en survoir »), P. Grenat (« Ne dites pas au président que le raid U.F.F. a eu pour cible la S.A. »), J.-G. Schoettenberg (« le Droit à la chasse »), A. Grisotteny (« Lettre ouverte giscardo-gaullienne »), C. Bargrave (« l'Autre Giscard »).*
22 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

22 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
21 h 40 Magazine des sports : Grand stade.
De B. Chapelle et J.-R. Vivet.
22 h 50 Document : Chefs-d'œuvre en péril.
De P. de Lagarde. Les abbayes de l'Ouest.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : Tout est à vendre ?
Un film de R. Caron et J. Straff. Avec J. Spiesser, MF. Mella, F. Blanche, G. Bailer, A. Lefèbure, B. Revz, J. Mills, R. Blanche, G. Beller, A. Lefèbure, B. Brenli et S. Garcia.
Une scène de la « société de consommation » à travers les aventures d'un publicitaire dynamique et d'une fier déchue qui se se trouver atteints de « consommite aiguë ».
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après R. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, La musique et les hommes : Hasndel, un chemin spirituel.
20 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 12 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Rencontres (Jean-Reynaud) : cinq méditations sur l'Apocalypse de Jean Langlais, avec M.-L. Jaquet-Langlais à l'orgue.
21 h 35, Concert (œuvres symphoniques) : « Symphonie n° 31 en ré majeur » ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la majeur » ; « Air K 300 et K 528 a, « Symphonie n° 32 en si bémol majeur », de W.-A. Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec G. Poniet, violon, et E. Mieser, soprano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Mozart) ; 22 h., Les mémoires de la musique : Rudolf Serkin, entre l'ange et le titan.

Jeudi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les femmes âgées moins heureuses en France qu'en Allemagne ou en Italie.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : La diabète par surcharge.
14 h Les émissions du jeudi.
Chronique d'un village : Maffie ; 14 h 30, Transperce Cantantz ; 15 h 30, La dernière Micheline ; 16 h 30, Les enfants immigrés ; 17 h 5, Entre 5 l'univers ; 17 h 30, Les sports à la télévision ; 18 h 45, Le métange des sons ; 18 h 5, Documentaire : La roue de la vie. Ils sont beaux. Ils ont la jeunesse ; 18 h 52, D'un jeudi à l'autre ; 17 h, Le chemin des livres ; 17 h 30, Les archéologues au service des enseignants.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'Be aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Fause-café.
Réal. S.-R. Leroy ; avec V. Jannot, J. François, G. Warter, P. André, A. Gourivaud...
21 h 30 Magazine : Bonsoir.
« Désordre rouge », une enquête de Roger Pic.
22 h 30 Cinéma : Cézam.
De J.-P. Mocky. On apprendra sans que le sculpteur des « compressions » aime faire la cuisine et verrouiller des pots de chambre Kitsh dans son jardin.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
14 h Aujourd'hui madame.
Le nuit.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h Série : « le Saint ».
Les immigrants
16 h L'invité du jeudi : Jean Piat.
17 h 20 Sports : Cyclisme (Paris-Nice).
18 h 20 Tiercé à...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (J.N.C.).
Accidents domestiques.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
Le Parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro spécial : La sécurité.
Réal. S. Benamou (en liaison avec Europe 1).
Avec M. A. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur ou maires de grandes villes : MM. M. Arreckx (U.D.F., Toulon), G. Seras (P.S., Villeurbanne), M. Pérnard (R.P.R., Saint-Germain-en-Laye), G. Valbon (P.C., Bobigny).
22 h 5 Magazine : Coups de théâtre.
De G. Alain.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Flash : l'histoire de Mozart.
19 h 55 Tribune libre.
Ecole et socialisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : le Poudre d'escampette.
Film français de P. de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York, L. Velle, Amidou, D. Perego (Rediffusion).
En 1942, un Français combinard, en fesse offices avec les anglais et de la femme d'un diplomate swiss s'enfuient, en jeep, dans le désert du Liban et sont poursuivis par des soldats allemands et italiens.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Ouvriers et paysans, le mythe malthusien ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas : *La* gloire du témoignage.
9 h 8, Les miroirs du songe.
9 h 2, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en vigueur : « Marie-Amélie, reine des Français », avec S. d'Huart.
11 h 2, Compositeurs-animateurs : H. Pousseur.
12 h 5, Agora : Journal de Sophie Tolloi, avec T. Albani-Tolstoi.
12 h 45 Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : avec l'organiste R. Lundkvist.
14 h, Sons : Passeau à la caisse.
14 h 5, Ce livre, des voix ; « Cahiers », de Céline.
16 h 5, Questions croisées : Analogie et connaissance.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des ouvrages : Norme, normalité, normalisation, normatif.
16 h 50, Départementales : A. Delémont.
17 h 30, Musique-nature ; J.-Y. Bosseur.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après R. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la radiothérapie aujourd'hui.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Nyne », d'A. Rivemale. Avec : D. Gray, G. Trejean, G. Rivet.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique ; Œuvres de Pignolet de Monteclair, Froberger, Chopin, Legrenzi ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (Boccherini) ; 7 h 45, Actualité de la semaine ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Concert donné.
9 h 15, Le matin des musiciens : La liberté et la contrainte (Bach, Frescobaldi) ; Musique au vie : œuvres de Frescobaldi, d'Anglebert, Couperin, Froberger, Scarlatti.
12 h, Musique de table : Musique légère (Kiebzer, Leopaldt, Lincke, Monsorgal) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Régis Pasquier.
14 h, Etudes : Les chants de la terre ; 14 h 30, Concerto : œuvres de Ravel, Honegger, Barber ; 15 h 30, Rivemaler les musiciens (Dumas, Bon) ; 16 h, Cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves.
20 h 5, Six-Huit : Jazz time ; 19 h 30, Concert, duo de guitare : musiques allemandes de Dowland, Johnson, Mudarra, Milan, Weiss, Scarlatti, par J. Borreaux et J.-M. Trehard ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie n° 29 en si bémol majeur », « Motet » et « Cantate BWV 169 » de Bach, par la Gächinger Kantorei et le Bach Collegium de Stuttgart, dir. H. Rilling, avec A. Auger, soprano, A. Kraus, ténor, W. Schone, basse ; C. Pascal, hautbois ; oct., E.-J. Ehrard, clavecin, C. Tilney, orgue positif. M. Osterhaus, violoncelle, T. Lam, contrebasse.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien, « 1828 » ; 22 h 30, Les musiques du spectacle : le cinéma italien entre la tradition populaire et l'expérimentation.

PRESSE

La C.G.T. s'interroge sur l'avenir des salariés de «Libération»

Quel sera le sort des quelque cent cinquante salariés du quotidien *Libération* ? Tel était le thème de la conférence de presse organisée mardi 10 mars par le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. et le Syndicat national des journalistes C.G.T. Cette dernière organisation a présenté M. Jean-Paul Cruse, correspondant de *Libération* à Nantes, comme son délégué syndical dans le quotidien « gauchiste » (1).

M. Gérard Gatinot, au nom du S.N.J. - C.G.T., a fait valoir que, la direction du journal ayant mis un terme à une expérience de presse qui fonctionnait depuis huit ans sur une base d'autogestion, sans comité d'entreprise ni syndicats, *Libération* « *devenait désormais un journal comme les autres où l'on ne pouvait plus tolérer d'entorses au droit du travail au nom du militantisme* ».

C'est pour « *défendre le droit au travail* » qu'est intervenu M. Jean-Paul Cruse en tant que délégué de la C.G.T., pour réclamer l'ouverture de discussions avec M. Serge July et mettre fin à l'atmosphère de secret qu'entretient, selon lui, l'audience direction de *Libération* sur ses intentions exactes. Depuis la salle, où ont pris place une quinzaine de collaborateurs de *Libération*, les interrogations fusent : « *Combien de licenciements sont prévisibles ?* » « *Les indemnités de licenciement, compte tenu du niveau des salaires, ne risquent-elles pas d'être dérisoires ?* » « *Le scénario prévu et approuvé le 21 février — licenciement général puis réembauchage de certains démenti — n'est-il pas déjà dépassé ? Que devient alors la « carte blanche » donnée à M. Serge July pour mener à bien ce plan présenté par lui ?* »

Un instant, on sent passer le souffle d'une mini-assemblée générale de *Libé*, prête à reparler pour un tour...

Mais M. Gatinot intervient et déclare que la C.G.T. est prête à assurer la défense des collaborateurs de *Libération*, syndiqués ou non, qui rencontrent des difficultés. Le syndicat souhaite pouvoir, sur la base de la convention collective, négocier les conditions du chômage partiel, limiter les licenciements et dégager les bases d'un accord sur les indemnités, à l'issue d'une négociation avec M. Serge July. Ce que M. Jean-Paul Cruse a appelé : « *Passer le calumet de la paix.* » — C. D.

(1) Jusqu'à une date récente aucun salarié de *Libération* n'était adhérent à un syndicat.

● *Charlie-Matin*, nouveau journal quotidien lancé par l'équipe de *Charlie-Hebdo*, mettra en vente son premier numéro le lundi 16 mars. Sur format tabloïd, il comptera huit pages. Chacun des 100 000 exemplaires qui seront vendus 3 francs *Charlie-Matin* portera en sous-titre une expression attribuée à M. Serge July, directeur de *Libération* : « *Le salaud qui prend la place toute chaude* ».

A «LA VIE OUVRIÈRE»

« *La Vie ouvrière*, hebdomadaire de la C.G.T., vient de licencier neuf journalistes pigistes, pour la plupart occasionnels.

La publication, qui emploie deux cent vingt personnes, dont une quarantaine de journalistes, déclare les difficultés régulièrement hebdomadaires de 125 000 (contre 225 000 il y a quatre ans), avec des initiatives de diffusion inopérantes qui perdent le total moyen à 321 000 (année 1980).

La diffusion du journal, assurée essentiellement par les militants sur les lieux de travail, subit les répercussions du chômage et de la crise que traverse la C.G.T. Toutefois, à la direction de la « V.O. », on dément les rumeurs selon lesquelles aurait été envisagée une réorganisation de la publication comportant des compressions d'effectifs.

Le comité d'entreprise ne s'est pas opposé aux licenciements de pigistes qui devaient d'être effectués avec l'approbation de l'inspection du travail.

Outre les difficultés économiques motivant cette mesure, un certain malaise aurait ressenti dans l'hebdomadaire objectiste, où une vingtaine de journalistes et d'employés tiennent signé la pétition « pour l'union dans les luttes », lancée en décembre 1979 par des militants communistes et socialistes, des responsables syndicaux, des universitaires ou personnalités sans étiquette.

● *« Cinéma des événements »*, publication mensuelle, créée en 1977, par l'association Cinéma et Arts, vient de prendre un nouveau départ après plusieurs mois d'interruption.
(Le numéro : 12 francs).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 MARS

— *MM. Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S. et *Charles Hernu*, député, maire socialiste de Villeurbanne, participent à l'émission « Face à Face » sur France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 12 MARS

— *MM. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, *Maurice Arreckx*, maire de Toulon (U.D.F.), *Charles Hernu*, maire de Villeurbanne (P.S.), *Maurice Pérnard*, maire de Saint-Germain-en-Laye (R.P.R.), *Georges Valbon*, maire de Bobigny (P.C.), participent au débat sur « la Sécurité dans la ville » à 20 h. 30 sur A 2 et Europe 1.

TÉLEX PARTAGE
ÉTRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☎ 345.21.62

HONDA CIVIC
Automatique
5 vitesses
5 CV
JAPAUTO
Concessionnaire exclusif
27, av. de la Grande Armée
Service spécial export TTX - CD - K
Tél. 500.14.58
préfère TOTAL

DU 7 AU 14 MARS DANS TOUS LES RAYONS
PRIX EXCEPTIONNELS
AUX TROIS QUARTIERS
BOULEVARD DE LA MADELEINE - PARIS
RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADREES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

elf aquitaine

recherche des CADRES pour postes :

- **COMPTABILITE** (opérationnels, études et méthodes)
- **CONSOLIDATION**
- **AUDIT**
- **TRESORERIE**

— Vous êtes jeune, votre expérience professionnelle mais possédant une formation supérieure (Grandes Ecoles Commerciales Option Finances/Comptabilité, Institut d'Etudes Politiques, Maîtrise Sciences Economiques ou de Gestion + DECS...).

— Vous avez quelques années d'expérience professionnelle dans des cabinets d'expertise comptable, d'audit ou dans des Services bancaires ou financiers.

— *Vous êtes expert comptable*.

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTERESSE.

Après une période d'adaptation dans les services centraux, vous serez amené à exercer vos responsabilités, alternativement en France et dans les filiales étrangères du Groupe. L'anglais est indispensable, l'espagnol, le portugais ou l'allemand seraient appréciés.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
Société Nationale ELF AQUITAINE
Direction du Personnel - réf. OP-FA2 — 7, rue Nélaton
75739 PARIS Cedex 15.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

commercialisant des produits de consommation non alimentaires, leader sur son marché, recherche pour son siège PARISIEN

LE PATRON DE SON NOUVEAU DÉPARTEMENT GRANDE DISTRIBUTION

Outre la responsabilité du marketing, il mettra en place, après une phase d'étude, d'environ 4 mois, une structure embryonnaire de vente GMS.
Jeune et dynamique, il bénéficie d'une expérience marketing des produits grand public et a oeuvré des fonctions d'encadrement chez un fabricant avec, si possible, une expérience de vente dans une chaîne de distribution.

200.000 F

Adresser C.V. s/référence 2668 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS cedex 09 qui transmettra.

la société Hewlett-Packard vous intéresse

Deux en 1939, David Packard et William Hewlett, plus de 57.000 fin 1980. Notre chiffre d'affaires atteint 3,1 milliards de $ et se partage également entre notre activité traditionnelle de mesure et l'informatique.

Nous avons conquis la deuxième place du marché mondial de la mini-informatique en investissant 9% de notre chiffre d'affaires en recherche et développement.

En France, nous sommes plus de 1800 personnes réparties en deux activités : une unité de recherche et de production informatique à Grenoble, une activité commerciale dans 12 bureaux de vente implantés dans toute la France.

Compte tenu de notre forte croissance, nous recrutons de suite des

ingénieurs informaticiens et/ou électroniciens

Diplômés d'écoles d'ingénieurs ou universitaires, génie industriel, DEA, DESS, MIAGE ou ingénieurs + MBA ou Ecoles de Commerce HEC, ESSEC, Sup de Co...

Qui recherchons-nous ?
Des ingénieurs débutants ou confirmés intéressés par des postes, (à Paris ou en Province) :

- D'INGENIEURS COMMERCIAUX ORDINATEURS OE GESTION,
- D'INGENIEURS COMMERCIAUX ORDINATEURS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.

Qu'offrons-nous ?
Des opportunités de carrière liées à notre fort développement. Un travail d'équipe laissant la plus large place à l'initiative individuelle. Une formation spécialisée et internationale de haut niveau (6 à 12 mois). Une gamme de matériels performants. Un soutien logistique solide. Une participation aux bénéfices mondiaux et une possibilité d'adhérer à un plan d'achat d'actions. Une voiture de fonction.

Envoyez votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 3175, à la Direction des Ressources Humaines, Hewlett Packard France 91947 Les Ulis cédex.

HEWLETT PACKARD

MATRA

Le Directeur du Centre de fabrication prototypes du Chesnay recherche le Responsable du Service technologies nouvelles :

INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME

Il a un rôle essentiel pour développer et maintenir l'avance technologique de la Société au niveau des fabrications mécaniques. Ses objectifs sont de promouvoir de nouvelles études technologiques et d'aider à leur mise en oeuvre au niveau des fabrications prototypes dans l'optique d'une production de moyenne série.

Il dirige un service d'une dizaine de personnes (Ing. et A.T.) dont il coordonne les actions auprès des différents B.E., Services de production, Départements contrôle, essais, qualité ...

Il a aussi une responsabilité financière dans l'évaluation des budgets et la rentabilité des affaires dont il a le maîtrise d'oeuvre ou le co-traitance.

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (Centrale - Sup'aéro - A & M - ENSI - CESTI), il justifie d'environ 10 ans d'expérience dans un service de méthodes générales de fabrication, plus axée sur les études et la mise en oeuvre de technologies et de procédés nouveaux.

Sa compétence industrielle acquise en milieu Aéronautique ou Automobile lui aura permis d'avoir un bon niveau technique, tant par son potentiel créatif, que par son approche des problèmes pratiques.

Il est aussi un homme de communication dans sa fonction d'animation d'équipe et d'interface avec de nombreux services.

Ecrire avec CV, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 789

MATRA 52, avenue Dutartre — 78150 LE CHESNAY

Spécialisé dans le financement à long et moyen terme des investissements des entreprises

LE CRÉDIT NATIONAL

renforce la capacité de son

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

(IBM 370 - 148/4341), à concevoir et à réaliser des applications nouvelles dans divers domaines de gestion (traitement de textes et bureautique, applications juridiques, gestion en temps réel...), il recherche :

- **INGÉNIEUR**

de formation grande école, ayant au moins 3 ans d'expérience pour prendre la responsabilité du développement de nouveaux projets. **(140.000 F +.)**

- **ANALYSTE PROGRAMMEUR SYSTÈME**

de formation BAC + 2, connaissant si possible C.I.C.S. et/ou OS/VSI. **(120.000 F +.)**

Il offre des facilités de formation complémentaire, une ouverture de carrière et des avantages sociaux motivants.

Vous pouvez compléter votre information en téléphonant à M. le Chef du département informatique (555-91-10, poste 380).

Adr. lettre man., C.V. et PHOTO (retournée), avec prétentions au service du personnel et des relations sociales, 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

Discrétion absolue garantie.

Directeur Général Adjoint

350 000 F +

Nous vous proposons le poste de Directeur de l'Exploitation avec un intéressement aux résultats.
Responsable de la gestion et du contrôle de nos agences, en France et à l'étranger.
Vous veillerez à la rentabilité des cotations et à la qualité du service.
Vous exercez actuellement des fonctions de généraliste dans une affaire de transit où vous avez acquis une expertise dans les techniques du transport aérien, maritime et routier.
Vous possédez une excellente maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand.
Nous sommes un groupe de transit et de transport en pleine expansion ; notre développement est lié à notre conception multinationale du métier.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 101091 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75283 Paris Cedex 06

emplois régionaux

INGÉNIEUR capable d'assumer Direction technique et commerciale d'une chaudronnerie industrielle et navale est recherché pour une P.M.E.
Région PROVENCE et CÔTE D'AZUR
Ecrire avec C.V. et références à :
HAVAS MARSEILLE n° 98.366
Discrétion assurée

HERLICQ

RECRUTE

GÉOMÈTRE/ TOPOGRAPHE

Niveau min. division 2. France et étranger. Ecrire avec C.V. et prétentions à HERLICQ, 35, r. de Rennes, 75006 Paris.

COLLABORATEUR haut niveau. Scr. M. LAMAROUE, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui tr.

LIBRAIRIE VUIBERT

éditeur spécialisé en ouvrages scientifiques (niveaux scolaire et universitaire)
recherche fabricant confirmé.
Tél. P. BONNEFOND 328-61-00.

PUBLIC RELATION, exped. Scr. M. DONJON, 148, rue Saint-Honoré (1er), qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

(minimum 5 ans d'expérience)
pour service JURIDIQUE et FISCAL

Il est demandé :
— une bonne connaissance de l'anglais ;
— une formation universitaire souhaitée ;
— une bonne présentation et le sens des contacts humains.

Adresser C.V., photo et prétentions à IPOGEC - 33, rue Raffet - 75016 PARIS
Il sera répondu à toute correspondance.

offres d'emplois internationaux

RECHERCHONS

INGÉN. COMMUTATION ÉLECTRONIQUE

de langue maternelle française, Anglais courant.
Afin d'assurer la formation technique au Japon.
Pour une période de 2 à 3 ans.
Rémunération élevée.
Ecrire s/r 8.013 *le Monde* Pub., 9, rue des Italiens, 75009 Paris.

Le Lycée français de Los Angeles recherche

PROFESSEURS

Un philosophe,
un mathématiques,
un histoire-géographie,
un sciences naturelles,
physique, et une institutrice.
Ecrire 2251 Overland Avenue, Los Angeles California 90034.

Importante société hôtelière recherche pour poste immédiat

DIRECTEUR

pour son hôtel **** 100 chambres au Liban
- Expérience exigée : 10 ans minimum.
- Connaissance de l'anglais indispensable.
- Maîtrise de l'arabe souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions : Société des Hôtels, B.P. 5, ZAHLE (LIBAN), à l'attention de M. Toni KHOURY.
Réponse assurée par notre bureau de Paris.

CENTRE DE RECHERCHE MERRELL INTERNATIONAL (RECHERCHE PHARMACEUTIQUE)

cherche

CHIMISTE

pour poste en Chimie organique analytique.
Le candidat, Docteur ès-Sciences, débutant ou 1-2 ans d'expérience maximum, devra posséder une bonne connaissance des méthodes modernes d'analyses, en particulier de la spectroscopie RMN et IR et de la Chromatographie gazeuse et liquide.
Une expérience en programmation et une connaissance pratique de la langue anglaise seraient souhaitées.
Adresser curriculum vitae détaillé à : CENTRE DE RECHERCHE MERREL INTERNATIONAL 16, rue d'Andlau, 67084 Strasbourg Cedex.

C.E. R.N.U.R. recherche pour village vacances 300 personnes, tous de mer

DIRECTEUR (TRICE)

ECONOME - CUISINIER
Ecrire 78, rue des Bois-Raisins, 92500 RUEIL-MALMAISON.

THÉATRE des ARTS de Rouen recherche PIANISTE expérimenté répétiteur (trice) ballet. Adresser candidature à M. le Directeur général du Théâtre, BP 139 76000 Rouen-Cédex.

DECOBECO Assistance technique navale pour Canada 2 INGENIEURS MECANICIENS Soudé et connaissant INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Formation A. & M. ou INSA. Débutants acceptés. Env. C.V., quartier des Cavaliers, 06270 Villeneuve-Loubet.

steria ENTREPRISES

Pour faire face à son développement et assurer l'élargissement des techniques de pointe qu'elle met en œuvre,
recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

débutants ou ayant acquis une première expérience professionnelle, désireux d'acquérir rapidement des responsabilités de Chef de Projet.

ANALYSTES et ANALYSTES PROGRAMMEURS

capables de s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires, dans un environnement Bases de Données et Télécommunications, pour des applications de gestion commerciale d'Entreprises ou de gestion industrielle d'unités de production.

INGENIEURS

à vocation technique (microprocesseurs, vidéotex, architecture de systèmes) pour l'assistance aux équipes de réalisation.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne. Les candidats sont soumis d'une rapide intégration dans une Société d'ingénierie qui se situe, dans sa profession, aux premiers rangs européens. Ils bénéficieront de solides méthodes de travail, d'une formation dans cesse renouvelée et de larges possibilités d'évolution de carrière.

steria Adresser C.V. et prétentions à M. J.C. CHANTEREAU 147, rue de Courcelles - 75017 PARIS

Institut Pasteur

PRODUCTION recherche pour ses services PRODUCTION et RECHERCHES APPLIQUÉES

Techniciens supérieurs Biochimistes - Biologistes

- BIOCHIMIE des ACIDES NUCLEIQUES, *ayant une expérience de 2 à 3 ans et une formation BTS ou* équivalent. Anglais apprécié. (Réf. 11)
- BIOCHIMISTE, dans le domaine de l'ULTRACENTRIFUGATION, même débutant. (Réf. 46 bis)
- BIOCHIMISTE, VIROLOGIE en MILIEU STERILE, expérience du travail sur les cultures cellulaires appréciée. (Réf. 46)
- BIOCHIMISTE, BTS, licence ou maîtrise, expérimenté, pour un travail sur les cultures cellulaires. Bonnes connaissances en Anglais nécessaires. (Réf. 3)
- BIOCHIMISTE, recherche et mise au point industrielle et procédés. (Réf. 53)

Adressez votre candidature (CV détaillé, photo et prétentions) à DIRECTION DU PERSONNEL - INSTITUT PASTEUR PRODUCTION - 3, *boulevard Raymond Poincaré* 92430 MARNES-LA-COQUETTE

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	66,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél.(1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Contrôleur de gestion

160/180 000 F — *Grande banlieue Est*

Filiale d'un groupe industriel français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques d'exploration médicale et de contrôle industriel, crée dans le cadre de son expansion le poste de contrôleur de gestion. Dépendant du directeur général, il sera responsable de la surveillance économique de l'activité industrielle. Après avoir réorganisé la comptabilité analytique, il mettra en place un système de contrôle de gestion. Il interviendra auprès des différents chefs de service pour les assister dans l'élaboration des budgets et l'analyse des coûts et des écarts en définissant ou modifiant éventuellement les procédures y afférentes. Il contrôlera la rentabilité des investissements a priori et a posteriori. Il sera en relation fonctionnelle avec le service contrôle de gestion du groupe. Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (ingénieur ou gestion) il aura quelques années d'expérience en contrôle budgétaire et comptabilité analytique acquise au sein d'une société de taille moyenne du secteur électronique, si possible. De réelles perspectives d'avenir existent dans le cadre de la société ou du groupe. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9328 (Paris).

Directeur de la distribution

Outillage à main professionnel

Une importante entreprise métallurgique, aux activités très diversifiées, recherche pour son département outillage à main occupant l'un des tous premiers rangs sur le marché français son directeur de la distribution. Rendant compte au directeur de ce département, il sera chargé de faire évoluer et de mettre en œuvre la politique de distribution. Homme d'action, il dirigera une force de vente bien structurée employant 30 personnes environ et s'adressant à une clientèle de professionnels. Homme de réflexion, il devra être capable de traiter l'information saisie sur le terrain et de la traduire en termes d'amélioration de la politique de distribution. Enfin, sa bonne culture industrielle lui permettra d'intégrer les soucis de la production. Ce poste s'adresse à un excellent praticien de la vente ayant une expérience réussie de l'encadrement d'une force de vente sur des marchés du type biens de consommation durables, ou produits consommables industriels. Agé de 35 ans environ, il aura une formation commerciale ou technique supérieure (Sup de Co ou ingénieur). Ce poste offrant de réelles possibilités d'avenir est basé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes. Ecrire à Hervé Zebrowski - Réf. M 11020 (Lyon).

Marketing bureautique

Conception produits nouveaux — *Paris*

Appartenant à un groupe multinational, une société française fabriquant des matériels et systèmes électroniques de haute technicité, recherche, pour son département « bureautique » un responsable pour prendre en charge les études de marchés, la définition des produits et la promotion commerciale. Dépendant du directeur de département, en position fonctionnelle, il fera la synthèse des informations commerciales (besoins clients, concurrence, évolutions techniques), définira les produits nouveaux et proposera en fonction des possibilités techniques les solutions possibles (étude et développement propre, prise de licence, commercialisation pure), assurera la promotion des produits existants et le démarrage commercial des nouveaux produits en coordonnant les différentes actions (développement - homologation, réalisation, maintenance, etc...). D'autre part, il négociera et rédigera les accords commerciaux éventuels avec d'autres sociétés. Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure, parlant anglais, il aura une expérience commerciale aussi bien vente que marketing dans le domaine des biens d'équipements à dominante électronique ou électromécanique. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9320 (Paris).

Discrétion totale assurée.

CONTROLE BAILEY

1er fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels
Filiale de C.G.E.E. ALSTHOM

recherche pour sa Division Commerciale LE

responsable secteur géographique Afrique

ingénieur diplômé
connaissant le process control.

Expérience commerciale réussie dans ce domaine si possible en Afrique. Anglais courant. Le poste basé au siège de la société implique de nombreux déplacements dans tous les pays du continent africain.

Adresser CV, photo et prétentions Service du Personnel 'BP 210 - 92142 CLAMART CEDEX.

CABINET G.E.F.

STÉ EXPERTISE COMPTABLE recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

- NIVEAU RÉVISION (expérience minim. 2 ans).
- NIVEAU D.E.C.S. (expérience minim. 2 ans).

Env. C.V., prétentions, photo à G.E.F.,
103, r. la Boétie, 75008 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE PARIS (8e) recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

NIVEAU V - ECHELON 3

Ayant B.T.S. et expérience technique approfondie en mécanique, électricité, pneumatique, service après-vente gros matériel.

- Bonnes connaissances de l'anglais parlé et de l'espagnol.
- Nombreux déplacements.
- Missions d'installation de chantiers, de réception, d'installations d'une durée de 2 à 4 30 jours.

Ecrire avec référence et prétent. sous le n° 90.441 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
recherche

INGENIEUR

GRANDES ECOLES

(Orientation physique et/ou matériaux) ayant quelques années d'expérience pour travaux de recherche et d'assistance technique dans le domaine des contrôles par émission acoustique.

Pratique indispensable en informatique (de préférence HP 21 MX).

Connaissances appréciées en électronique et traitement du signal.
Anglais lu et parlé.

Adresser CV, photo et prétentions à No 90.522 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Spécialiste de la Communication

Un important établissement bancaire régional (Ouest) recherche, pour renforcer sa structure « Information et Relations Publiques », un SPÉCIALISTE DE LA COMMUNICATION (homme ou femme).

Il sera plus particulièrement chargé de l'information des publics internes et externes du Groupe, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre de nouveaux outils de communication.

La personne retenue devra démontrer des qualités rédactionnelles de premier ordre et une grande capacité d'adaptation.

Une formation supérieure et une expérience acquise dans une fonction comparable ou dans le journalisme seraient appréciées.

Les candidatures accompagnées des références et des prétentions doivent être adressées sous le numéro 634 à

MEDIA BA
8, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES
liée à un groupe bancaire
recherche

COLLABORATEUR JEUNE

Diplômé d'Études Supérieures
directement rattaché à la Direction

CAPABLE D'INNOVATION

destiné à :

- analyser les besoins de la clientèle, Particuliers et Entreprises, notamment dans le domaine des Assurances de Personnes ;
- élaborer de nouveaux produits ;
- assister les Commerciaux Chargés de Clientèle dans l'étude et la réalisation de contrats nouveaux et ponctuellement sur des contrats en portefeuille.
- une formation technique sera assurée si nécessaire.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo sous n° 8039 *le Monde*, Publicité 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFORMATICIENS

connaissant APL ou voulant l'apprendre. Formation grande école ou universitaire. Envoyer C.V. sous le n° 90.677 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Ets PUBLIC DE RECHERCHE recrute pour ses SERVICES CENTRAUX

FEMME ou HOMME

niveau pharmacien ou maîtrise biochimie. Permet. complémentaire en documentation informatique appréciée. Anglais nécess.

Envoyer C.V. et prétentions à Régie-Presse, s/n° 980.819 M. 85 bis, r. Réaumur, 75003 Paris.

INGERSOLL-RAND

inspecteur de vente

HF

Ingersoll Rand recherche pour sa division compresseurs d'air un inspecteur de vente pour développer les ventes de compresseurs industriels de faible et moyenne puissance en Ile de France et dans les départements limitrophes.

Pour ce poste basé à Trappes (Yvelines) et comportant des déplacements courts et fréquents, il est souhaité une formation technique, l'anglais lu et une expérience minimum de 3 ans de la vente de produits industriels par distributeurs.

Une voiture de société est prévue.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur CV détaillé et prétentions au Service du Personnel - 6/7 av. Albert Einstein 78190 Trappes.

media system

secretaires

Fabricant allemand jouets, rech. pour siège en Allemagne régie, SECRÉTAIRE franç/all, comm. anglais. Expér. export évent. stagiaire. Bon salaire, logement fourni. Adresser C.V. à M. Huet, rue Molière, 77810 NEMAIS.

POUR PARIS 19e) recherchons

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

bilingues ANGLAIS

SALAIRES EN RAPPORT
TÉL. : 607-93-74.

propositions diverses

MANNEQUINS, MODÈLES, FIGURANTS, femmes et hommes, début. (ou) confirmés (ées) pr

FILMS, PHOTOS PUB.

présentat. par vidéo filmé (très tech. 400 Fr). Tél. : 225-40-02.

Pour connaître les emplois à l'étranger : Australie, Afrique, Amérique, Asie, demander le revue spécial MIGRATIONS LJM, 3, rue Mermoz, 75425 Paris cedex 08.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapid. travx peinture, ravalements, décor., construction ts corps d'états. Dev. gratuit. Tél. 368-47-64 et 883-30-05.

ENTREPRISE PEINTURES, 15 ans ancienneté, exécute tous travaux bureaux, appts. Travail rapide et soigné. Coordination. Devis gratuit. Tél. 886-14-38.

capitaux propositions commerciales

Modeleur sur bois cède ses parts dans société de modelage-menuiserie. 1/3 = 160.000 F pour un chiffre d'affaires actuel de 1.800.000 F. T. 818-66-23.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Propriétaire vend LANCIA BETA Berline 2000, 1977, impeccable. 833-88-84 H.B.

divers

LOUEZ

GOLF GT I — 120 F
Tres bases comp. par j/ + km

504-01-50.

NEWTIER PEUGEOT-TALBOT

EN MARS
UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de Peugeot ou de Talbot.
M. Rolland : 766-02-44

achats

PAIE CHER ET COMPTANT
R-5 GOLF, 104, BMW
BAYARD, AUTO. 341-44-44.
21, rue de Tout, Paris (12e).

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR D'EXPORTATION ET MARKETING

d'un trust, nat. all., 46 ans, ing., mobile, fr., all., angl., arabe, turc, ital., 20 ans d'expérience dans l'export, Joint Ventures et fondations d'entr. à l'étranger, relations internationales, cherche changement situation, domaines construction, énergie, mach. industr. de préférence.

Ecrire s/e 1634 M, Régie-Presse, 85bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL

haut niveau
formation supérieure

Expérience de l'organisation de la programmation et du contrôle des agents commerciaux.

Très bonne connaissance clientèle industrielle et administrative, sens du contact et de la négociation.

Gestionnaire rigoureux.

Cherche poste direction ventes ou P.M.E.

Ecrire sous le n° 3.128 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

J.F., 25 ans, 2 ans d'expérience, responsable secrétariat, libre rapidement, ch. place stable quart. Madeleine, Opéra, St-Lazare. Ecrire s/n° 8.084 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION

PERSONNEL, 41 ans, expérience propose ses connaissances en : Application droit du travail. — Administration de Personnel ; recrutement, contrats, paies, relations avec partenaires sociaux, élections C.E.O.P., réunions.

Dactylo, sténo, secrét., formation, bilan, comptab. 7 ans d'ancien. exp. Ecr. sous n° 90.720 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

ARCHITECTE INGÉNIEUR BAT.

Yougoslave, 42 ans, poss. séj. étranger, bureau, études France 8 ans, Afrique 2 ans, ch. situation Afrique francophone. SULJAN Sotraco, Ouad Hamimine, Constantine (Algérie).

SECRÉTAIRE de DIRECTION confirmée, 34 ans, cde trad. des conn. humaines, libre immédiat. - Téléph. : 068-17-13.

EXPORTATION ET TOURISME Diplôme Sciences Po. + IPA-AE, expérience en EXPORTATION et TOURISME parlant couramment anglais, espagnol, italien, mouvement l'Italien, cherche poste dans une entreprise de tourisme. Ecrire s/n° 7025930M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR E.S.T.P. - I.C.G. 30 ans, célibataire, expérience volontairement diversifiée, nombreux stages, France, étranger, cherche poste à France, étranger, initiative haut niveau. Téléphone : 706-27-74.

H. 33 ans, géographe chargé d'études, niveau maîtrise, avec certificat géomorphologie, cartographie, géographie urbaine, 3 ans exp. l'étude d'agriculture et d'impact, anglais, cour. espagnol, français ou étranger. Ecr. s/n° 7025923M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COUPLE SÉRIEUX

1 enfant, 1 animal, cherche

TOUT GARDIENNAGE

DE PROPRIÉTÉ
OU LOGE DE CONCIERGE
Téléphone : 011-84-74.

Cadre électromécan., diplômé ENSAM, 41 ans, expér. organisation, méthode, imprimerie dont 22 ans chef serv. ch. d'études équipt. Ecrire n° 1000, Publitop, 29, rue Bleue, Paris 9e, qui transmettra.

CADRE 00 ans, Sc. ECO. ACHAT, GEST. STOCK, Lib., 15 ans poste Ecrire s/n° 3.228 le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 39 ans, comm. allemand, étudie ou propose temps partiel ou dom. Ecrire s/n° 7.988 le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE HOMME
DEA ÈS PHILOSOPHIE
expérience enseignement cherche emploi stable.
Ecrire M. BERARD Lenz
12, rue Paulet 75018 Paris

Responsable service poste 16ne 43 ans, 18 ans exp. poste, gestion personnel, libre de suite, rech. poste simil., apport. 88.000 F an. Ecr. CHAUVELIER, 28, chemin du Cdte, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Couple sérieux, 1 fille (ancienne) cherche tout gardiennage de propriété ou loge de conciergerie. Téléphone : 011-84-74.

Jeune femme, 30 ans, 10 ans d'expérience banques, CAP, Nv Bac 2 langues pratiquées, TEMPS PARTIEL ÉTRANGER, agence saisies cherche ch. emploi banque. Ecrire s/n° 1635 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR SUPÉRIEUR D'ÉCONOMIE et GESTION DU C.N.A.M.

J.H. 27 ans, maîtr. 4 ans, expérience ADJOINT RESPONSABLE DU PERSONNEL grande entreprise métallurgique. Gestion des mouvements (recrutement, pré-retraite) ; évaluation des fonctions, structure des salaires. Bilan social. Libre rapidement, cherche situation en rapport. Ecrire n° 16743 COTAP 40, rue de Chatrol 75010 qui transmettra.

Sté ALSTHOM ATLANTIQUE

recherche pour sa Division FERROVIAIRE
Lieu de travail : Laboratoire électronique de MASSY-PALAISEAU

des AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Dégagés O.M.
Formation B.T. ou B.T.S.

1) Pour des postes sédentaires avec quelques déplacements,
   - pour études et réalisation dispositifs électroniques de puissance (thyristors et transistors) commandés par régulations à bas niveau, destinés à transmissions électriques entraînant des moteurs à courant continu et alternatif.
2) Pour des affectations successives en France ou hors métropole de plusieurs mois avec indemnités de déplacement.
   - pour mise au point, dépannage de matériels électroniques de puissance et automatisme de contrôle.

Envoyer curric. vitae et prétent. au Service du Personnel et des Relations sociales, 38, avenue Kléber, Paris (16e).

G. INFO

ENGÉNIERIE ET SERVICES

INGÉNIEURS POUR DE LA COMMUTATION TEMPOREL

INGÉNIEURS COMPOSANTS
connaissance circuits intégrés, DSM/MS

INGÉNIEURS
CONCEPTEURS
de systèmes temporels connaissances en télétraitement

INGÉNIEURS LOGICIELS
pour suivi de travaux

INGÉNIEURS
MATÉRIEL LOGICIEL
minimum 5 ans d'expérience

INGÉNIEURS
D'APPAREILS EXPORT
exploitation des circuits et/ou analyse cahiers des charges. Connaissances anglais.

INGÉNIEURS
D'APPLICATIONS
à base de microcalc.
Lieu d'exercice : FRANCE ET ÉTRANGER.

PARIS - BRETAGNE. — Ecrire G. INFO, Service recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 paris.

Groupe de Conseils aux entreprises créé en 1960
(bureaux à Paris et Lyon)
recherche

DEUX CONSULTANTS

28 ans minimum

Ingénieur grande école, vous êtes intéressé par la carrière de CONSEIL de DIRECTION et souhaitez élargir vos compétences et vos responsabilités.

- Vous avez déjà acquis expérience et savoir-faire dans au moins un des domaines suivants : gestion de production, innovation et amélioration des produits, analyse de la valeur, informatique, organisation administrative et comptable, management social.
- Vous êtes apte à assurer (après complément de formation méthodologique) la conduite technique et humaine de projets et d'applications au sein de grandes entreprises et d'administrations.
- Vous souhaitez par votre dynamisme, votre sens de l'initiative et des contacts, une évolution rapide liée aux performances.

Adr. C.V., photo et lettre manuscrite sc la référ. 6.963 à Axiel Publ. 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
cherche à étoffer son portefeuille d'

CONSULTANTS

Pour missions de courtes durées (2 à 8 mois) dans les pays du Tiers-Monde.
Anglais et/ou espagnol
Envoyer C.V., lettre manuscrite donnée de compétences, photo et prétentions et la réf. ESAI (mentionnée sur l'enveloppe) à SOFLOR ET CADENEL, 30, rue Vernet, Paris (8e).

Société importation
cherche comptable
Villeneuve-la-Garenne
recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

pour tenue comptabilité générale, finances, personnel, Paie/ss. CONNAISSANCE ALLEMAND

Ecrire avec C.V. + Equipe Inc. 31, rue Marbeuf, 75008 Paris.

Importante société d'Engineering à PUTEAUX, recherche pour sa division bâtiment urbanisme

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(A. et M. - E.N.S.A.I.S.)

de 7 à 8 ans d'expérience
ayant bonnes connaissances en chauffage ventilation - climatisation - récupération d'énergie

ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer lettre manuscrite avec curric. vitae et prétentions sous le n° 90.623 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

ORGANISME NATIONAL
(assurances groupe et produits financiers)
recherche

Jeune Cadre

HEC — Sup de Co — ESSEC

pour poste :
adjoint responsable financier

- étude et analyse financière
- suivi et maintenance des dossiers
- préparation réunion des conseils
- gestion prévisionnelle de trésorerie
- organisation des circuits d'information sur les produits financiers
- lieu de travail siège (Pont de Neuilly).

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo sous N° 7900 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

BUREAU D'INGÉNIERIE PLURIDISCIPLINAIRE recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Pour études d'avant-projets de structures de bâtiments. Compétence en calculs d'ouvrages d'infrastructures (ports, ouvrages hydrauliques...) appréciée.

Adresser C.V. et prét. à n° 90.621 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Place Hôtel 2000
APPT EXCEPTIONNEL
entièrement restauré. Réception 100 m², 4 chambres. Prestations classées, double exposition, parking, jardin privatif. Prix en rapport.
C.O.T.I., 46, av. Lac. 75007 Paris - Téléphone : 261-80-34.

PROX. VOSGES - 264-86-10
MAISON Jardin.
150 m², séjour, salon, salons.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement 200 m² à aménager rez-de-ch. sur Seine. Imm. pierre de taille. Prix 1.700.000 F.
Tél. 747-26-33*.

URGENT A saisir 40 m² imm. rénové, sec. 310.000 F tr. tvx. 274-22-33.

BEAUBOURG QUINCAMPOIX
dans bât bd imm. en rénovation Proche vd studio 41 m², séjour, cuis. équipée, s. de bains, w.-c. chf. cent. Libre. 757-84-50.

5e arrdt

DANS RAVISSANT ENSEMBLE IMMOBILIER Exceptionnel
en cœur du 5e arrondissement, sur un emplacement imprégné de charme
LOUISE DE LA VALLIÈRE
Dernier
L'HOTEL PARTICULIER 1830 restauré (Alliances classés)
et L'IMMEUBLE
CONTEMPORAIN refléchi
Studio 2-3-4 pièces
Volumes de caractère :
4 P. DUPLEX,
5 et 6 P. en TRIPLEX
habitables immédiatement.
Balcons, terrasses intérieures
Cadre de verdure
Tranquillité à l'intérieur
des rues piétonnières de Paris).
LE VAL SAINT JACQUES
284-290, rue Saint-Jacques, Paris 5e.
Sur place, dim., lundi, mercredi, 633-01-81 - 248-70-50.

PANTHÉON PLACE MAUBERT
Très beau 5 P., bel immeuble, pierre de taille, 2 ch., de service. 2.500.000 F - 548-66-16.

6e arrdt

R. DE RENNES Magnifique
2 P., 2e ét. imm. pierre de taille, entrée, cuis. équipée, living, w.-c., douche, chauff. ind. 2e étage sans ascenseur. Exceptionnel. 225-75-72.

RUE CHRISTINE 50 m² séjour + chambre, 2e ét. sans ascenseur. 567-22-85.

SUPERBE DUPLEX 200 m² SUR
PARC OBSERVATOIRE
entr. priv., Digicode, Interphone, 6 pièces, 2 bains, 2 w.-c., dble vitrage, chauff. cent. gaz. Prix 1.900.000 F. Tél. DORESSAY 548-43-66.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
RESTE A VENDRE
36 m² sur jardin, calme, sud, ouest, S/place tous les jours 14-18 h.
NEVEU 560-48-83.
743-05-05.

CHASSE DE MARS, studio 34 m², immeuble 1975, grand standing. Tél. 555-64-30.

ECOLE MILITAIRE
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE
GD 6 P. entrée, cuis., bains, w.-c., chauff. cent., double vue SUR VILLAGE SUISSE + CHAMBRE DE SERVICE
PRIX : 1.575.000 F
Voir mercredi, jeudi, 14 h.- 18 h.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET. TEL. 723-91-28.

8e arrdt

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
7 P., 220 m², bon état sur rue et jardin. 2.600.000 F. 622-52-66.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE sur jardin, patio sud, récent, séparée 2 pièces, parking. 360.000 F Tél. le soir 200-36-01.

11e arrdt

STUDIO avec petit grenier, 3e ét. A rénover. 50.000 F. Crédit propriétaire - 280-29-61.

13e arrdt

Mo TOLBIAC Pierre de taille, brique, gd 4 P., entrée, cuis., bains, w.-c., chauff. cent. gaz. Prix intéressant. - T. 326-76-42.

14e arrdt

PORTE d'Orléans, 4 P., Sud, SACRIFIE - Tél. : 274-22-33.

DENFERT ARAGO EXCEPTIONNEL PARC
récent, magnifique 5 pièces, 120 m² + 2 balcons, box. 4 TAC + 329-32-90.

35-37, RUE CAMPAGNE-1re
CHARME, dans VOIE PRIVÉE :
— 2/4, PASSAGE D'ENFER —
RAVISSANTE, entièrement rénovée, grand
MAISON salon, salle à manger, 4 chbres. 2.400.000 F.
Jeudi samedi 14 h 30-17 h ou DORESSAY 547-62-66

15e arrdt

4 P. tout confort, calme, plein soleil, rue jardin. 880.000 F. - 878-75-80.

16e arrdt

PRES DAUPHINE
Séjour 5 m, chbre, sur cour, balcon. Matin : 567-47-47.

XVIe AUTEUIL
DANS IMMEUBLE MODERNE
1er ÉTAGE TRES CLAIR
LIVING + 3 CHAMBRES
ENTRÉE, CUISINE, 2 BAINS
penderie placards
ENTIÈREMENT REFAIT NEUF
Px 1.050.000 F
Voir mercredi, jeudi 14-15 h
4, rue de l'Abbé-Roger-de-Clé
ou Tél. 723-61-22

PRES FOCH
superbe 6 pièces, entrée, séjour, 4 chbres, 2 bains, w.-c. 3.500.000 F - 706-51-61.

MUETTE Part. vend 80 m² gd. séjour, cuisine équipée, 2 chambres, bains, w.-c. séparés, balcon, cave. Calme 1.050.000 F. 626-84-17.

18e arrdt

39, Avenue ST-OUEN
Immeuble neuf,
façade pierre de taille
3 PIÈCES 69 m²
+ BALCON 6 m²
Très bon standing.
Habitable immédiatement.
Visite sur place
les vend., sam., dim. et lund.
ou 2, IMMOBILIER - 267-37-77.

MÉTRO LAMARCK
Studio cft., très bns état, bel immeuble, 140.000 F.
Sur place les 11 et 12 de 14 h à 18 h. 83, rue Ordener ou 387-03-03.

19e arrdt

PRES BUTTES CHAUMONT pas, mod., 4 p., ch., jardinet. Quartier tranquille. 780.000 F - 532-09-54.

Pt AMATEUR, S/JARDIN
GRENIER CFT, CHARME
60 m², RAREL
167, rue de Belleville. 11-17 h.

20e arrdt

Appt 100 m² + gd balcon SUD, séj., 4 chbres, 2 bains, tt conft 2.000 F ce. + ch. parking. A rafraîchir. Tél. 367-03-05

bons, 1974, tout ett, bains 2 P., entrée, cuis., séjour, balc. park. 395.000. Voir mercredi et jeudi 54, rue Boyenval, Hall 4.

78 - Yvelines

FACE AU CHATEAU DE
MAISONS-LAFFITTE
très belle demeure ancienne 400 m² + mansard. + pavillon gardien 100 m², piscine, jardin plein 3.700 m², état intérieur et extérieur remarquable.
BOURDAIS 562-51-32.

92
Hauts-de-Seine

BOULOGNE CR. vers SEINE
4/5 P., 93 m², calme, 730.000 F. + TAC + 329-33-30.

BOURG-LA-REINE
15 mn Châtelet par R.E.R.
Gare à 250 m.
Imm. neuf, 11e et dernier étage 8 pièces, 161 m²
habitable immédiatement.
Prêt conventionné possible.
SNEG - 501-76-67.

NEUILLY St-JAMES
14, rue du Centre. Immeuble Style Directoire. Superbe appt. 70 m², living double, 1 chambre, salle de bains, cuisine équipée. 2 balcons exposition Est, Ouest sur parc + parking. 1.200.000 F. Visite sur place mardi, jeudi, les jours 16/20 h.
800-77-66 - 747-53-28.

94
Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ BOURGOGNE
MAGNIFIQUE APPARTEMENT
4 grandes pièces, 2 salles de bains, w.-c. Prix 800.000 F. + 344-01-13.

LES TERRASSES DE LA MARNE
A JOINVILLE (94)
RER 200 m
12 APPTS DE STAND.
2, 3 et 4 PIÈCES
Livraison juillet.
Prix ferme et définitif.
Sur place dim. matin et lundi de 11 h à 18 h.
16, rue de la Marne
ou tél. 563-57-56.

JOINVILLE-LE-PONT
dans résidence grand standing
Part. vend 80 m².
360.000 F. Tél. 238-66-14.

Province

MONTPELLIER Part. vend argent libre 6 P., 98 m², dernier ét., clair, calme, 5e centre ville. 10e mes. 360.000 F. Tél. (67) 52-08-13.

60 mn LYON
SAVOIE PRÈS LAC
Proche ski, proximité gare dans bel immeuble ancien, bon état, grand parc privé, petits appartements à partir de 60.000 F. - CATHY - Tél. 16 (74) 80-10-24.

locations non meublées offres

Paris

200 m² 5e DUPLEX
+ TERRASSES en m² living 55 m² + 2 chambres, 2 bains, 2 parkings. 7.950 F net. 886-72-50.

Ile tours, imm. récent, 3 p., 2 ch., bains, s. de bs., w.-c., détentes, balcon, s. de bs., w.-c., détentes, Loyer 1.400 F + charges. Tél. 260-03-12.

PARIS 20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort.
2 PIÈCES Loyer 1.334 F
Charges 471 F. Parking 189 F.
3 PIÈCES 71 m²
Loyer 2.063 F
Charges 627 F. Parking 189 F.
21, rue du Repos. 370-66-81.
ou Père-Lachaise

PARIS 15e
Importante société loue appartements de standing dans immeuble récent
STUDIO 22 m²
Loyer 1.418 F.
Charges 294 F. Parking 178 F.
2/3 PIÈCES 60 m²
Loyer 2.222 F
Charges 1.021 F. Parking 178 F.
4 PIÈCES 90 m²
Loyer 3.128 F
Charges 1.121 F. Parking 178 F.
S'adresser au gardien
23, rue Balard, M° Javel. Tél. 558-27-74.

PARIS 11e
Me PARMENTIER
ou **OBERKAMPF**
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
STUDIO 26 m² environ
10 m², Loyer 1.434 F
Charges 313 F. Parking 186 F.
2 PIÈCES 54 m²
Loyer 1.746 F
Charges 487 F. Parking 186 F.
S'adresser 82-6-1 rue Jean-Pierre-Timbaud, Tél. 355-52-48.

Pr. av. MONTARGNE - Parc, prod. libr. EXCEPTIONNEL 4 P., très gd stand., 2 gdes chbres, balc. 2.000 F + charges. Libre. LA LOGIRIE, 548-68-76.

ST-AUGUSTIN - Superbe 4 P., 160 m², tt cft, poss. repos. 8.500 F mens. + 745-35-82.

Région parisienne

Maurepas
à Domaine des Louvreries o, dans résid. récente, 4 pièces, cuis. équipée, gar., jard. 4.300 F. MOREAL - 061-28-03.

NEUILLY BORDURE DU BOIS
4 pièces, gd cft, parking. 7.600 F + charg. 880-64-45.

NEUILLY dernier ét. 2/3 pièces, gd séj. parquets, 80 m², 3.000 F + ch. 051-96-50.

A louer vide dans immeuble de standing
grand studio 47 m² avec grand balcon 12 m², tout confort à 5 mn de la Défense. Prix 1.300 F + charges 300 F. Tél. 418-02-82.

Province

PERPIGNAN
Part. loue tout à p. gd standing 177 m² + 3 bal. (+ gar. possible) 1.800 F tout compris.
Ecrire n/r 8027 Ae Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
pour le 1er avril, avocat cherche 3/4 pièces, non meublés, à usage personnel, bon premier étage, V., VI., VII., XVI. Tél. 555-70-69 l'après-midi ou 707-71-66 entre 10 h.

PPTAIRES appart. ou/24 h. Nour gardemeubl. vos appts, services, discrétion. 572-02-62.

J.F. prof. agrégée ch. gd studio ou 2 P., tt cft, calme, clair, ravalé. Ecr. n/r 3237, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti 6.000 mens. - 285-67-22.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour ses dirigeants beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 296-11-06.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS
reçoit ambassades. Tél. 706-54-78.

maisons individuelles

ST-TROPEZ, vieille ville, part. vd maison de pêcheur 90 m² sur 3 niveaux, vue sur mer. Tél. : 327-63-18, après 18 h.

Particulier vend Vaudoux, mits Paris-9e, près du boulevard de Saint-Germain. Intermédiaires s'abstenir.
Ecrire : HAVAS CANNES 69061.

immeubles

Immeuble de grand standing à vendre, Paris-9e, près du boulevard de Saint-Germain. Intermédiaires s'abstenir.
Ecrire : HAVAS CANNES 69061.

appartements achats

RECHERCHE appts 2 & 4 pces Paris, prix 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 5e, 4e, 12e, et rez-de-ch. PARIS, CPT, CHEZ NOTAIRE Tél. : 073-33-83, entre le soir.

L'AGENCE DU MARAIS choisit MAUX APPARTEMENTS prêt dans le 18e. Tél. : 704-46-37.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e)
recherche pour grande clientèle ses distinguées APPARTS, HOTELS PART. et VILLAS. ACHAT OU LOCATION 562-02-37

LOGIS DE L'ETOILE
764-03-17 recherche apparte-ments standing et villas. CLIENTÈLE ETRANGÈRE.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e - 566-00-78 Saint-Prospet 19e - 585-06-75 nous offrons appts rive sud, et recherchons pour clientèle

ACHÈTE comptant
3-4 pièces Paris, bon quartier. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 800-64-23.

ACHÈTE 2 & 4 PIÈCES
PARIS, BON QUARTIER.
FAIRE COMPTANT, CHEZ NOTAIRE.
Tél. 873-33-44 matinée ou soir.

fonds de commerce

BORDEAUX - Entreprise de dé-ménagement, 5 déménageurs, 7 tapissiers, 4 véhicules. Prix demandé 1.200.000 F.
Téléph. : 16 (56) 33-23-73.

A vendre raison d'âge, société de fabrication et de commercialisation de composition lapidaire, pour un professionnel de bois pour cette entreprise et de haut niveau.
Offres s/re 20.856
SOPIC, B.P. 31
67000 Strasbourg

bureaux

DÉFENSE
— 370 m² rnd : 150.000 F/m
— 430 m² rnd : 170.000 F/m
Archives - Parkings
— 270 m² bdt, 10 parkings à rénover, 80.000 F/m.
Michel Bernard - 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT
500 m² bureaux
Etat neuf + 3.000.000 F
Michel Bernard - 502-13-43.

BD BESSIÈRES
Immeuble récent
500 m² BUREAUX
2.500.000 F ht. immédiat
Michel Bernard - 502-13-43.

BUREAUX MEUBLÉS OU SIÈGES DE STES
avec secrétariat, tél, télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREPRISES
37, rue de Châteaudun
Tél. 285-06-06

ACTE au 261-80-88 +
1 à 10 bureaux tous quartiers
Locations - Ventes - Gérance
AGENCE **MAILLOT**
293-46-88
Spécialistes bureaux depuis 1961.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en sous-propriété, 6 pièces, 200 m², situation exceptionnelle, vue sur Seine. 2.700.000 F. Téléphone : 697-08-21.

CONSTITUTION Mise en société de SOCIÉTÉS
ASPAC PARIS-8e
notre SIÈGE SOCIAL
dès après-midi

DOMICILIATION-8e
RC-292 150 S 2021/1978
TELEX-SECRETARIAT
AGECO. 294-95-28.

CLICHY près périphérique
285 m² BUREAUX
Immeuble récent
Michel Bernard - 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT
16, RUE MONTCALM
500 m² BUREAUX
170 m² de stockage
entièrement rénové
500.000 F HT environ
Michel Bernard - 502-13-43.

PARIS, GARE DE LYON
160 m² bureaux
70 m² cloisonnés
2 park. 200.000 F HT en
Michel Bernard - 502-13-43.

METRO PORTE DE GENTILLY
3.000 m² bureaux, entrepôts, 25 parkings. 8.000.000 F.
Michel Bernard, 502-13-43.

PIGALLE
Immeuble récent
230 m² BUREAUX
220 m² ENTREPOTS
Michel Bernard - 502-13-43.

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TELEX** secrétariat Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. 355-17-80

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE RÉGIE A LONDRES
de 50 à 500 F par mois
CONSTITUTION DE STES
G.I.E.C.A. 296-41-12 +
55 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

maisons de campagne

INDÉPENDANTE
- EN BERRY -
dans région vallon, et bosquets, bel ensemble comprenant : maison d'habitation 2 pièces, cuis., chauffage central, dépendances, grange, écurie, poulailler, abris, hangars, nombreuses dépendances. Terrain 150 m² en sol), grange, hydrolienne avec aqueduc, source, pouchets, étables.
Sur 2.700 m² terr. clos
eau et électricité installées.
PX EXC. 120000
Cédé, personnalisé jusq. 50 %.
PROGECO Saint-Cyr-sur-Loire, 38000 CHATEAUROUX.
Tél. : 119 (1) 23-09-31 ou 23-36-21.

HAUTES-ALPES
Entre Gap et Gap
dans site sauvage et tranquille, belle ferme pierre, dépend., nouvelle, toit à refaire, terrain à terminer. 4.000 m² de terrain, calme, vue imprenable. Prix : 350.000 F. CATHY. Tél. : H.B. au (91) 54-02-93, après repas au (61) 66-15-87.

A VENDRE, en Loiret, 16 km de FLORAC, st. 800 m i.-sol maison 1 pièce, cuis., grenier aménag. sur 3250 m² environ. 280.000 F. T. 16 (66) 82-99-38, ap. 18 h.

forêts

A VENDRE (YONNE)
40 HA env. TAILLIS
sous FUTAIE - Px : 850.000 F
Ste ERMENOU-MANCHAL
16, r. Clerval 89200 AVALLON
Tél. (86) 34-09-71

terrains

HAMEAU LLIBERON 84
terrain à bâtir 1.065 m², bord rivière, élect., tél. en limite. Prix 120.000 F. B. Huguet, 30, rue Bonaparte, 75006 Paris.

pavillons

Particulier vend maison neuve 6 p., sous-sol, 1100 m² jardin. Prix : 840.000 F.
Tél. 628-49-03 le matin.

villas

Près THIORY, récente ruinée 7 pces, tt cft, 1100 m², 2 gges. Px : 1.800.000 F. - 554-57-40.

PLAISIR
villa 175 m² habitables sur 880 m² terrain, séjour, 3 chambres, bains, w.-c., cuis. équipée, chauff. cent. gaz. 83, rue Le Maroc 78 TRAPPES
050-03-36

VÉSINET 10 MIN. R.E.R.
VILLA 1200 m² RÉCENTE
180 m² habitables. Réception 60 m², 4/5 chambres, 3 bains. Prix : 1.600.000 F.
BIMMOB. OUEST 678-19-18

Prox. VERSAILLES
Belle villa 7 pièces, 240 m² en sol, sur 2.800 m² de terrain boisé. Séjour, 4 chambres, 2 bains, appr. 70 m². Prix 1.800.000 F. SOPIA 460-31-22.

PARC DU PERREUX
VILLA STYLE MANSARD
Grand standing réception 55 m², 5 chambres, jardin terrasses plus 1.200 m². Prix 2.200.000 F. Tél. 340-73-08.

propriétés

EMILIE PROCHE CENTRE
s/1300 m² BELLE DEMEURE, 2 niveaux, + 4 chbres, 3 bains. Tél. d'hier 360.67, DÉCORAT. Mongulhon - 34240 Saint-

45 KM SUD-OUEST
« MANOIR » EN LOCATIVITE
« SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE »
Récept., 7 chbres, 5 ha bois clos, prés 600 m². PONT LARGIER 388-18-83

viagers

PRÈS BLD CHARONNE
4 P., tt. cft, BALCON, parking, IMM. RÉCENT, 130.000 F vpt + 3.000 F. Occupé homme 88 ans. **F. CRUZ** 9, rue Le Sueur PARIS-16e. 505-15-50.

Etude Lodel, 38, bd Voltaire PARIS-11e. - Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

FONCIAL VIAGERS
19, bld Haussmann-8e. 266-32-35. Spécialiste 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

ALESIA Viager occupé 1 pce 16 ans. Rapport 12.000 F + loyer. 4.775 F mensuel. 320-07-82.

9e RUE DES BOULES Immeuble pierre de taille. Rapp 4 P., 81 m² occupé 1 pièce. 70.000 rapport + Rente 1.579 **FONCIAL** 266-32-35

appartements occupés

19e Place MEDICI Proche Dans bel immeub. pierre de taille, asc., tvoix, excellent confort, 4 P., 90 m², gd séjour, w.c. 3 P. Poss. s. de bains. Occupé couple 64 ans. Prix 364.000 F. Voir mercredi ou jeudi de 15 h à 17 h. 28, rue des BELLES-FEUILLES.

Plein pied récent, tout confort, 5 pièces sur 200 m², GRAND parc Fleurance, Uniens. 350.000 F. TAGUET, rte d'Eauze, Mongaillen - 34240 Saint-

45 KM SUD-OUEST
« MANOIR » EN LOCATIVITE
« SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE »
Récept., 7 chbres, 5 ha bois clos, prés 600 m². PONT LARGIER 388-18-83

viagers

PRÈS BLD CHARONNE
4 P., TT. CFT, BALCON, parking, IMM. RÉCENT, 130.000 F vpt + 3.000 F. Occupé homme 88 ans. **F. CRUZ** 9, rue Le Sueur PARIS-16e. 505-15-50.

Etude Lodel, 38, bd Voltaire PARIS-11e. - Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

FONCIAL VIAGERS
19, bld Haussmann-8e. 266-32-35. Spécialiste 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

ALESIA Viager occupé 1 pce 16 ans. Rapport 12.000 F + loyer. 4.775 F mensuel. 320-07-82.

9e RUE DES BOULES Immeuble pierre de taille. Rapp 4 P., 81 m² occupé 1 pièce. 70.000 rapport + Rente 1.579 **FONCIAL** 266-32-35

appartements occupés

19e Place MEDICI Proche Dans bel immeub. pierre de taille, asc., tvoix, excellent confort, 4 P., 90 m², gd séjour, w.c. 3 P. Poss. s. de bains. Occupé couple 64 ans. Prix 364.000 F. Voir mercredi ou jeudi de 15 h à 17 h. 28, rue des BELLES-FEUILLES.

l'agenda du Monde

Ameublement

INSTALLEZ-VOUS DANS NOS PRIX D'AMIS
CAP Importateur de canapés lits de gamme, princes ses prix directs aux particuliers
Le Plessis 2 places en tissu Chintz 100 % coton, 2.850 F

Nombreux modèles en cuir, divan, tissu, convertibles, rembourrables, nouveautés, intérieure plume.
Allez voir chez votre voisin

CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

Part. vend chiots caniche blanc, pédigrés, tatoués, vaccinés. Tél. 534-45-18 ap. 18 h 30.

Bateaux

Vend urgent double aryalid SUPER BELOUGA IOR, L 7,20 m, cuille récupérable, remorquable, jamais navigué.
Tél. soir 978-15-81.

Bijoux

SOCIÉTÉ COMMODORE achète COMPTANT AU PLUS CHER OR - ARGENT
266 90.75 P. 54

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 36, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. 359-75-00. Place-du-Caire lundi au vendredi 228-47-77

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
en chatoiement chez DILLET, 15, rue d'Argenteuil, 1er étage. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Cadeaux

AVANT FERMETURE
le 15 mars 1981
Orfèvrerie SCHNEIDER
42, rue de Paradis 11e
2e étage, couloir 0
Tél. 824-04-44 de 9h chaque jour sauf dimanche de 10 h à 19 h y compris le samedi 14 (dernier jour)
L'huilerie vous accueille
PRIX DE FABRIQUE
avec remise supplémentaire de 10 % à 50 % sur toute la vente
Services de verres, goblets whisky, vases, candélabres, objets décoratifs, porcelaines, jouets
CRISTAL GARANTI
CHAQUE PIÈCE SIGNÉE.

Carrelages

SACRIFIÉS
BOCAREL
113, avenue Parmentier (11e)
357-09-46 ++

Cours

L. N., 29 ans, ancien enseignant, titulaire maîtrise anglais, cherche à donner des cours d'anglais à domicile (parents, 2e, 3e et terminale) dans quartiers agréables.
Ouvert à toutes propositions. Ecrire s/r 8083 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(cuisines équipées)
Salon + rangements).
De 1 m à 2.500 F Province.
SANITYA, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS (6e). Ouvert le samedi. - Métro. 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUÊTES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

Apprendre l'américain
L'AMERICAN CENTER
28 b, bd Raspail, PARIS (7e)
TÉL. 633-67-28
Cours de conversation
dans le centre et à vos horaires
Lycéens : cours de 18 mn. Adultes : cours de 30 mn.
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

Foie gras

FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DÉTAIL
LE KILO ..... 370 F

Instruments de musique

Vends violon 4/4 de luthier, âgé de 5 mois entièrement neuf, qu'un luthier a entendu.
Prix 3.000 F. Tél. 357-43-32.

Linge de maison

FABRICANT vend au public draps, housses de couettes, couettes-couvertures, rayons, nappes, broderie nouveau. Sur MESURES UN CHOIX INCOMPARABLE
Tissus de l'Ecole, 10, rue de Cléry, 75002 Paris. 233-94-11

Mode

SS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GRANDES MARQUES
Ouvert du lundi au samedi
de Villiers (17e) Mo Villiers.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
bouclée/velours, depuis 69 F le m².
Stock 10.000 m. Pose Paris-Ile. 757-19-16.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Paravents anciens
Pierres dures - bois
Objets anciens - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % et remises, par société liquid.

« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Orfèvres
20, bd Poissonnière, 75012 Paris
Ouvert de 9 h à 18 heures, du lundi au samedi inclus.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES. Ets J. Papageorgiou, 36, Ch.-Elysées. 359-76-86.

Optique

50% 60% moins cher
VERRES ET MONTURES
GARANTIE 1 AN
Toutes les grandes marques + la Technique
Optique du Square
95, av. du Gal Leclerc
75014 PARIS

Psychologie

FEMME PSYCHOLOGUE
Spécialisée, de formation psychanalytique, reçoit sur rendez-vous, lycéens, parents, enfants, parents, les écouter, les conseiller et les soutenir Tél. 562-28-57, entre 16 h et 23 h.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent toutes personnes ayant des problèmes de transpiration gras ou de pellicules pour soins légers de la chevelure.

Jusqu'au 778-66-25
de 10 h à 12 h et 15 h à 19 h 30.

PARFUMS - BEAUTÉ ESTHÉTIQUE
16 à 20 % sur toutes grandes marques de parfumerie
Rose, rue Mal.-Juin, Bd Haussmann, 75009 Paris - Tél. : 770-04-12.

BEAUTÉ RELAXE, SOINS VISAGE et CORPS
110, r. Montmartre. 236-80-62

Randonnée pédestre

Randonnée pédestre inscrire Lamarre-Bonnet, Pégomas, 06, accessible à tous, groupe de groupe A. MICOLLET, 243/80 VIOLS.

Sanitaire

VU A LA TÉLÉ ! w.-c. avec surbaisse SPA, douche PROMOTION 1.695 Paris
55 rues d'exposition pour le plaisir de choisir
pour le particulier et professionnel
SANITOR,
21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. Ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

Spécialités régionales (vins)

Part. vend CAVE GRANDS VINS Bordeaux rouge 1978 et 1978 Bourgogne et Loire blanc 1978. Tél. 341-29-60.

Tapis

Vends tapis VIETNAM Magnifiques, 2 m 4 milieux Tél. le soir : 884-33-08.

Tapissiers

TAPISSIER, ad. mus. Devis gratuit à domicile. 990-38-67 après 20 heures.

Vacances

Tourisme

Loisirs

AUX ANGLES (P.-C.)
Appartement P1 tout confort 4 pers. 1.000 F semaine Pâques (67) 88-14-20

CORSE LOCATIONS
Du 1er à septembre, mobilis, appts, à partir de 870/semaine. Brochure sur demande.
75020 Paris. Tl (1) 362-54-18.

Part. loue studio 4 pers. à Tignes - Val-Claret, du 21 au 28 mars. Prix intéressant. Tél. 1.600 F à bien. 575-61-67.

LAC DE GARDE
Sté. privée, bord. privilégiés-ski Prix avant. Brème : HOTELS B. RESIDENCES D'ITALIE, 5, bd des Italiens 75002 PARIS.

L'ANGLETERRE BIEN MOINS CHER
Pour tous prochains voyages de nombreuses familles anglaises cherchent à faire l'échange avec une famille française. On se rend le même les uns aux autres et on y va à peu de frais. Contactez le plus vite possible :
SARA HOLIDAYS
30, Lisle Road - Exmouth
EX8 1QJ - Angleterre

ANTIBES toute semaine
Tout cft. Tél. (58) 47-08-19.

VACANCES AU SKI
pour JEUNES et ADULTES
Mars - Pâques. T. : 808-70-02.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Un demi-siècle d'arts ménagers

Ce mercredi 11 mars s'ouvre au public (après quatre jours réservés aux professionnels) le cinquantième Salon des arts ménagers. Créé en 1923, il fut interrompu par la guerre mais retrouva aussitôt la popularité dès sa reprise, en 1946.

En un demi-siècle, le bond prodigieux de la technique a bouleversé les performances des appareils ménagers et, par voie de conséquence, la manière d'entretenir sa maison et, bientôt peut-être, de faire la cuisine. *Les enceintes du cuisson aux micro-ondes* sont, en effet, en vedette au Salon 1981. Pour renseigner le public sur ces nouveaux appareils (*le Monde* du 15 janvier), l'association Formes utiles présente, sur son stand d'information, l'ensemble des modèles commercialisés en France : des démonstrations de cuisson sont effectuées plusieurs fois par jour. Le jeudi 12 mars à 15 heures, une conférence-débat est organisée par le CEDEF (Centre d'étude et de documentation pour l'équipement du foyer) sur le thème : « Les micro-ondes, pour quoi faire ? »

Les brûleurs à gaz « séquentiels » ont leur flamme qui s'allume et s'éteint automatiquement, selon une séquence déterminée, permettant ainsi les mijotages les plus doux. Ces brûleurs équipent des cuisinières ou des tables de cuisson encastrables (Arthur-Martin, Faure, De Dietrich, Electrolux, Rosières, Schoties). Réglage démultiplié, mais manuel, pour obtenir également un bon mijotage sur le nouveau brûleur à gaz « Zoom » de Thermor-Sester, conçu pour leurs tables de cuisson encastrables. La plupart des fabricants proposent maintenant des tables (à gaz, électriques ou mixtes) en 3 centimètres seulement d'épaisseur, plus faciles à insérer dans un plan de travail, et sans empiéter sur l'élément bas de cuisine.

En réfrigération, une tendance s'affirme : trois zones de froid en un seul appareil. Ces réfrigérateurs ont un compartiment congélation en haut, une zone centrale de froid normal et, en bas, une partie où le froid est plus sec et assez modéré pour conserver fruits, légumes, fromages et vin (Brandt, Philips, Siemens, Zoppas).

Le lavage « tout électronique » du linge est présenté, cette année, par plusieurs constructeurs : A.E.G.-Arthur-Martin, Bosch, Philips, Siemens, Thomson. Equipés de microprocesseurs, ces appareils sélectionnent le programme de lavage le mieux adapté au textile, après que l'utilisateur a fourni trois données de base : nature, quantité et degré de salissure du linge. Le sèche-linge utilise aussi le programmation électronique pour un contrôle très précis des degrés de séchage, allant d'un textile parfaitement sec à assez humide pour un repassage immédiat (Bosch, Brandt, Siemens).

Certains lave-vaisselle de « haut de gamme » sont également dotés de microprocesseurs. Mais auront-ils du succès dans ce secteur électroménager qui se développe lentement ? En 1979, 15 % seulement des ménages possédaient un lave-vaisselle et les ventes ne progressent que de 2 % par an. Parmi les perfectionnements d'utilisation, on note le réglage en hauteur du panier supérieur et une plus grande facilité de nettoyage du filtre soit par turbine (Lincoln), soit avec mini-broyeur à déchets incorporé (Kitchen Aid).

Les aspirateurs deviennent intelligents et choisissent leur puissance d'aspiration selon les textiles à dépoussiérer : tapis ras, moquette épaisse, rideaux (Singer « TX-Electronic » ; Siemens « Super 29 S Electronic »). Même adaptation à la texture des revêtements pour la brosse aspirante électronique Progress qui se branche sur un aspirateur-traîneau. Un nouvel aspirateur, en forme de valisette, fonctionne sans sac à poussière ; un filtre s'autonettoie par l'enroulement et le déroulement du câble électrique de raccordement. Cet aspirateur est très peu bruyant (Scood).

Deux nouveaux petits appareils électriques permettent divers types de cuisson des viandes, légumes et desserts. Le « cuit-tout » Moulinex, de forme cylindrique, a une cuve amovible d'une capacité de 6 litres et deux paniers, l'un pour la cuisson à la vapeur, l'autre pour les fritures. Le « multicuiseur » Sunbeam est un plat carré à revêtement antiadhésif, avec grille à pâtisserie et, en option, plat en terre cuite pour mijotage. Ces deux appareils sont munis de verre avec réglage de l'émission de vapeur.

JANY AUJAME.

★ Du 11 au 16 mars, CNIT à la Défense. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. ; le mercredi 11 et le vendredi 13 mars jusqu'à 23 h. Entrée : avant 13 h., 15 F ; après 13 h. et le mercredi en soirée, 12 F ; le vendredi après 15 h., 18 F.

MÉTÉOROLOGIE

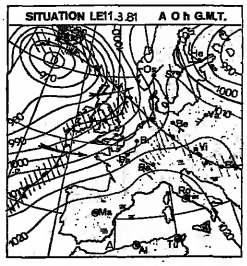

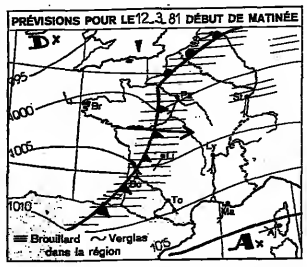

PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

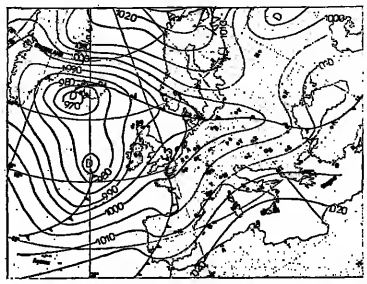

Evolution probable du temps en France entre la mercredi 11 mars à 0 heure et la jeudi 12 mars à 24 heures :

L'air chaud et humide sera progressivement remplacé par de l'air plus frais qui atteindra d'abord le nord-ouest de la France, précédé d'une zone de pluie.

Jeudi une zone pluvieuse touchera la plus grande partie du pays, commençant le matin par le Nord, le Bassin parisien, le Poitou et l'Aquitaine, arrivant le soir sur les Alpes du Nord, le Jura, le Languedoc et la Roussillon. Le sud des Alpes, la Côte d'Azur et la Corse seront épargnés.

Les régions du Nord-Ouest verront apparaître des éclaircies dès le matin, qui s'étendront ensuite vers l'est et le sud après les pluies. Avec les éclaircies débutera le rafraîchissement qui sera encore jeudi peu important et le vent tournera à l'ouest.

Le mercredi 11 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,9 millibars, soit 755,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mars ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 28 et 20 ; Bordeaux, 22 et 14 ; Bourges, 20 et 15 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 15 ; Dijon, 17 et 13 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 15 et 13 ; Lyon, 21 et 13 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 15 et 14 ; Nantes, 19 et 14 ; Nice, 16 et 12 ; Paris-Le Bourget, 17 et 13 ; Pau, 27 et 13 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 16 et 13 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 24 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 14 et 11 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 9 et 2 ; Bonn, 14 et 12 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 27 et 14 ; Les Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 17 et 9 ; Jérusalem, 20 et 10 ; Lisbonne, 25 et 12 ; Londres, 13 et 11 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 3 et — 6 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 12 ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, 4 et — 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 mars 1981 :

DES DECRETS

● Autorisant pour une nouvelle période de cinq années la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Haute-Normandie à exercer le droit de préemption institué par l'article 7 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ;

● Modifiant le décret du 14 juin 1961 modifié relatif aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ;

● Modifiant le décret modifié du 7 janvier 1942 pris pour l'application du titre Ier du livre premier du code rural en ce qui concerne la réorganisation de la propriété foncière et le remembrement ;

● Modifiant le décret du 10 avril 1963 portant application de l'article 10 modifié de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole en ce qui concerne l'exécution de travaux de remembrement au cas de création d'autoroutes ;

● Relatif à la reconnaissance des organisations interprofessionnelles agricoles.

UN ARRETE

● Fixant le montant des contributions de l'année 1980 prévues par la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971.

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 MARS

« Montmartre et son histoire », 15 h., 12, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier.

« Sorbonne et l'Ecole Saint-Eugène », 15 h., rue Sainte-Cécile, devant l'église, Mme Bonquet des Chaux.

« Bibliothèque Forney », 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peintres post-impressionistes », 15 h., 15, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Fouquet », 15 h., Musée du Louvre (Mme Angot).

« Picasso », 15 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« Miniatures et icônes », 15 h., 40, rue Pascal (l'Art pour tous).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Thiers », 15 h., 27, place Saint-Georges (Mme Ferrand).

« Hôtel de Poulpry », 15 h., 13, rue de Poitiers (Histoire et Archéologie).

« Le mobilier directoire », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli.

« La dame à la licorne », 15 h., rue du Sommerard (Paris et ses Historiens).

CONFÉRENCES

JEUDI 12 MARS

14 h. 30, 192, rue Saint-Martin, M. Leygues : « Les métiers serviteurs de la sculpture ».

16 h., Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. J.-E. Perrin : « L'évolution des styles médiévaux ».

17 h. 30, avenue Hoche, MM. O. Guérard d'Aleizon, G. de Kermoulaire, N. Pinto, D. Doyle, G. Coville : « Construction de l'Europe : rôle des relations commerciales » (Centre d'études européennes de l'IDRAC).

18 h., 5, rue Mahler, M. Zorgbibe : « La sécurité en Méditerranée ».

18 h. 30, Centre Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « La passion des étoffes chez un neuropsychiatre : G. Ch. de Clérambault ».

19 h., 68, rue Madame : « La mosquée abolitionniste et lieu de culte » (Avnus).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M.-M. Davy : « Etoile la lampe, le soleil est levé » (l'Homme et la Connaissance).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2884

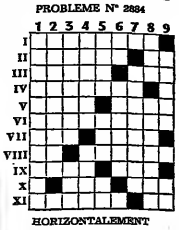

HORIZONTALEMENT

1. Nager comme un canard ou voler comme un faisan. — II. Jus s'échappant d'une gourde. Interjection. — III. Devinement précieuses quand elles sont trop riches. L'oncle de mistress Stowe. — IV. Reste blanc tant qu'il n'est pas devenu marron. — V. Affluent du Pô. Possessif. — VI. Qui, pour garder sa place, doit en changer tout le temps. — VII. La nouvelle est parue depuis peu. Met au clou ou vous à le potence. — VIII. Empilé. Ce n'est pas le feu qui s'y trouve qui réchauffera son atmosphère. — IX. Boîte où les gens du collège peuvent blackbouler un candidat. S'enrichit grâce à des voleurs. — X. Déconcerté de brillants généraux. Pas bêta, mais peu s'en faut. — XI. Un homme enterrant ses espoirs. Hypothèse ou certitude.

VERTICALEMENT

1. Marchands de salades en gros. — 2. Donne la vie. — 3. Qui en est, au moins, à la deuxième couche. Cadeau de mariage. — 4. Bien que passant pour une tête carrée, on le voit parfois coiffé d'un chapeau rond. La femme de notre vie. — 5. Grande voie à Compiègne sous forme de ru à Chimay. Investi : loge sous les toits. Source de rayonnement de la lumière. — 6. Personnel. Ville de la province de Séville. — 7. Tous ses sommets ne sont pas obligatoirement en haut. — 8. Grecque aperçue dans Rhodes. Il n'est guère de choses sur lesquelles ils ne s'étendent. — 9. Elément d'un tiercé dans le désordre. Peut ouvrir la bouche sans desserrer les dents.

Solution du problème n° 2883

Horizontalement

I. Faïencier. — II. Ironie. Tu. — III. Genre. Pas. — IV. Un. Orestie. — V. Réel. Sole. — VI. Nat. As. — VII. Naturiste. — VIII. Tuère. Ris. — IX. Spa. — X. Kinésanie. — XI. Si. Généur.

Verticalement

1. Figurant. Es. — 2. Arène. As. Oi. — 3. Ion. Entier. — 4. Enrôleur. Ag. — 5. Nier. Tresse. — 6. Ce. Ils. Pan. — 7. Prosa. Ané. — 8. Etatiste. Tu. — 9. Rusée. Ester. M-aS

GUY BROUTY.

RENAULT FUEGO TL
4 places. Puissance fiscale : 7 CV. Cylindrée : 1397 cm³. 64 ch DIN – 46 kW ISO à 5500 tr/mn. Boîte de vitesses 4 rapports (5 rapports en option). Consommation aux 100 km : à vitesse stabilisée à 90 km/h : 6,1 l, à 120 km/h : 8 l, en cycle urbain : 9,7 l. 44.000 F.

RENAULT FUEGO GTL
4 places. Puissance fiscale : 7 CV. Cylindrée : 1397 cm³. 64 ch DIN – 46 kW ISO à 5500 tr/mn. Boîte de vitesses 4 rapports (5 rapports en option). Consommation aux 100 km : à vitesse stabilisée à 90 km/h : 5,9 l, à 120 km/h : 7,6 l, en cycle urbain : 9,7 l. 48.400 F.

RENAULT FUEGO GTS
4 places. Puissance fiscale : 9 CV. Cylindrée : 1647 cm³. 96 ch DIN – 69 kW ISO à 5750 tr/mn. Boîte de vitesses 5 rapports. Consommation aux 100 km : à vitesse stabilisée à 90 km/h : 6,2 l, à 120 km/h : 8,1 l, en cycle urbain : 10,6 l. 52.800 F.

RENAULT FUEGO AUTOMATIC
4 places. Puissance fiscale : 9 CV. Cylindrée : 1647 cm³. 96 ch DIN – 69 kW ISO à 5750 tr/mn. Boîte de vitesses 3 rapports. Consommation aux 100 km : à vitesse stabilisée à 90 km/h : 7,4 l, à 120 km/h : 9,6 l, en cycle urbain : 10,5 l. 54.800 F.

RENAULT FUEGO TX
4 places. Puissance fiscale : 10 CV. Cylindrée : 1995 cm³. 110 ch DIN – 79,5 kW ISO à 5500 tr/mn. Boîte de vitesses 5 rapports. Consommation aux 100 km : à vitesse stabilisée à 90 km/h : 6,5 l, à 120 km/h : 8,2 l, en cycle urbain : 11,6 l. 56.400 F.

RENAULT FUEGO GTX
4 places. Puissance fiscale : 10 CV. Cylindrée : 1995 cm³. 110 ch DIN – 79,5 kW ISO à 5500 tr/mn. Boîte de vitesses 5 rapports. Consommation aux 100 km : à vitesse stabilisée à 90 km/h : 6,5 l, à 120 km/h : 8,2 l, en cycle urbain : 11,6 l. 63.000 F.
Prix clés en main au 22/12/80. Millésime 81.

هكذا من الأصل

مكتبة من الأصل

Le Monde

équipement

PÊCHE

NOUVEL ÉCHEC A BRUXELLES

La politique d'« obstruction » de Londres renforce le front franco-allemand

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Nouvel échec à Bruxelles. Les ministres de la C.E.E. n'ont pas fait le moindre progrès dans la voie de la définition d'une politique commune de la pêche. Les Britanniques, qui ont aussi sur les mêmes positions qu'en février, entendent que l'accès à leurs eaux soit de plus en plus limité à l'égard des pêcheurs continentaux. Ils exigent pour leurs propres pêcheurs un régime préférentiel non seulement dans la bande des 12 milles entourant leurs côtes, mais aussi, au-delà de ces 12 milles, dans de vastes zones situées au nord, nord-est, de l'Ecosse et en mer d'Irlande.

Ils ont donc rejeté les propositions de la commission qui, grosso-modo, suggérait de maintenir jusqu'à la fin de 1982 les pratiques de pêche telles qu'elles existent aujourd'hui. Ces propositions étaient appuyées par la plupart des autres délégations.

Soucieux de ne se priver d'aucun moyen de pression pour aboutir à un règlement d'ensemble qui lui soit favorable, M. Peter Walker, le ministre britannique (qui assume ainsi le risque de définitivement ruiner la campagne de pêche de la flotte allemande de haute mer), a continué à bloquer la signature d'accords entre la C.E.E. d'une part, le Canada et les îles Féroé d'autre part. Son intransigeance est restée totale : pour Londres, il n'y a de progrès dans la Communauté que lorsque les autres cèdent.

C'est là la conséquence pratique de la mauvaise intégration du Royaume-Uni dans la C.E.E. En dépit de l'effort considérable consenti l'an dernier par leurs partenaires pour réduire leur contribution au budget européen, les Britanniques continuent à verser à celui-ci plus qu'ils n'en reçoivent. La raison ?

La politique agricole commune dont ils ne tirent qu'un avantage limité, bien que croissant, et que leur opinion publique (de manière d'ailleurs excessive jusqu'au ridicule), continue à considérer comme une construction monstrueuse.

Alors que les poissons à capturer se trouvent surtout au large des côtes britanniques, cette opinion publique, qui y voit déjà comme une expérience frustrante la participation de son pays à la Communauté des Dix, accueillerait mal une politique de la pêche qui la priverait d'une partie de son patrimoine, pour faire la part belle aux pêcheurs continentaux. Connaissant cet état d'esprit, M. Walker n'a guère de raisons d'assouplir sa position.

D'autant plus que, jusqu'ici, personne ne lui a rappelé, avec fermeté, l'engagement pris, par Mme Thatcher, le 30 mai 1980, de favoriser un accord sur la pêche en contrepartie du chèque princier reçu alors pour alléger la contribution britannique au budget européen.

M. Josef Ertl, le ministre allemand qui se dit « déçu par l'Europe », pourrait inviter le gouvernement fédéral à réagir avec brutalité. L'obstruction cynique de Londres à la signature de l'accord avec le Canada (cynique et scandaleuse, car les Anglais, sinon quelques cartes pour la négociation, n'y gagnent rien et les Allemands perdent beaucoup) peut légitimement irriter le gouvernement fédéral. M. Ertl a déclaré, en séance, « qu'on serait étonné » par les contre-mesures qui seraient adoptées par Bonn. On pense à une compensation financière accordée aux pêcheurs allemands et prélevée sur les crédits normalement destinés à réduire la contribution britannique au budget européen. Mais sur quelles bases juridiques appuyer de telles représailles ?

Une donnée psychologique permanente

Compte tenu des règles de fonctionnement de la Communauté, contrer la politique d'obstruction britannique n'est pas commode. On l'a déjà vu l'an dernier lorsque Mme Thatcher menaçait de bloquer la fixation des prix agricoles. C'est d'autant plus vrai qu'il n'existe pas de front des Dix pour appuyer une telle solution. Ainsi, mardi 10 mars, l'essentiel des efforts de la présidence néerlandaise a consisté, non pas seulement à rendre un accord possible, qu'à essayer de dépister des Anglais vers les Français la responsabilité de l'échec. Tentative qu'a d'ailleurs dénoncée M. Ertl.

L'anglomanie dont fait preuve l'« establishment » politique dans des pays comme l'Italie, les Pays-Bas, voire la Belgique, est une donnée psychologique permanente de la vie communautaire que Paris ne peut ignorer. Chaque négociation bruxelloise, chaque nouvel échec, renforce la conviction que seule la détermination franco-allemande peut imposer la réorganisation de la Communauté, qui est nécessaire si l'on veut éviter un désintéressement irréversible.

PHILIPPE LEMAITRE.

ENVIRONNEMENT

D'ICI A 1983

Les pays riverains décident d'affecter 60 millions de francs au sauvetage de la Méditerranée

De notre correspondant régional

Cannes. — Les pays riverains de la Méditerranée ont décidé samedi 7 mars, à Cannes, après de longues et difficiles discussions, de dépenser 12 millions de dollars (60 millions de francs) en trois ans pour tenter de sauver la « mare nostrum ». Seize des dix-sept Etats signataires de la convention de Barcelone (1975) étaient présents à cette réunion, qui s'était ouverte lundi 2 mars en présence de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

« Comme il existe une « personnalité » européenne ou africaine, nous voyons émerger une « personnalité » méditerranéenne, qui se construit non sans peine, mais avec conviction et enthousiasme. » Telle a été la conclusion tirée par M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, de cette semaine. Elle traduit l'état d'esprit des participants, qui ont essayé leur accord d'assumer leurs responsabilités dans le domaine de la protection de l'environnement.

Cette évolution a été hâtée par le désengagement financier du Programme des Nations unies pour l'environnement (*PNUE*), qui, après cinq ans de mise en route, a décidé de reporter ses crédits sur d'autres mers. Les Etats méditerranéens ne sont pourtant parvenus à établir un budget équilibré que pour la seule année 1981. Les prévisions de financement pour les exercices 1982 et 1983 font apparaître un déficit de près de 700 000 dollars, dont la résorption sera examinée lors d'une réunion « à mi-parcours » en mars 1982 à Dubrovnik (Yougoslavie).

Ces résultats ont été acquis après d'âpres débats. Ils sont encore subordonnés, en partie, à une décision du conseil d'administration du PNUE, qui doit se réunir en mai à Nairobi. Les Etats méditerranéens demandent, en effet, à leur « tuteur » de verser le double de la contribution qu'il a envisagée pour la période 1981-1983, soit environ 1 million de dollars au lieu de 500 000. La Communauté économique européenne a fait de son côté un effort remarqué en portant sa participation de 50 000 dollars en 1981 à 500 000 dollars pour chacune des deux années suivantes. Le reste du budget sera supporté par les pays intéressés, qui sont convenus d'augmenter leur contribution de 15 % en 1981 et 1982 et de 18 % en 1983.

Certaines délégations, dont celles de l'Algérie, de la Tunisie et de la Yougoslavie, ont demandé que la clé de répartition soit modifiée sur la base du produit national brut par habitant. Notons que la France verse actuellement 46 % du montant de toutes les contributions nationales. Les pays méditerranéens ont, par ailleurs, envisagé de se dégager de la tutelle financière du PNUE, en gérant eux-mêmes les fonds provenant de leur contribution, à partir du 1er janvier 1983.

Le programme d'actions pour les trois prochaines années a été, en revanche, adopté sans difficulté. Les principales dépenses (environ 3 millions de dollars, soit 15 millions de francs) seront consacrées à la surveillance continue des produits polluants. Celle-ci est assurée par quatre-vingt-trois laboratoires répartis tout autour du Bassin méditerranéen. Le plan Bleu (qui a pour but d'analyser les conséquences du développement des pays riverains sur le milieu naturel) disposera de 1 700 000 dollars et le programme d'actions prioritaires (PAP), portant notamment sur l'aquaculture et les énergies douces, de 1 800 000 dollars.

Les représentants à la réunion de Cannes ont, en outre, décidé de créer à Tunis un « centre régional sur les aires protégées », en d'autres termes, un bureau chargé d'étudier et de suivre l'évolution des cent zones maritimes qui seront désignées comme réserves en différents pays du Bassin. Cette décision apparemment mineure avait son importance. En effet, c'est la première fois qu'un pays arabe autre que l'Egypte accepte d'accueillir sur son territoire un organisme qui, nécessairement, va aussi voir travailler des représentants d'Israël. L'événement a été qualifié d' « historique » par le délégué israélien, le docteur Uri Marinov.

Enfin, la ville d'Athènes a été désignée à l'unanimité pour être le siège de l'état-major du plan d'actions, lequel était installé jusqu'ici à Genève, près de son « tuteur » le PNUE.

GUY PORTE.

P.T.T.

● *Reprise du travail à Paris-Brune.* — Les agents du centre de tri postal de Paris-Brune, en grève depuis le 4 mars (*le Monde* du 5 mars) à l'appel de la C.F.D.T. et de la F.O., ont voté la reprise du travail au cours du dernier week-end, bien que leurs revendications — effectifs, conditions et ambiance de travail, repos compensateurs... — n'aient pas été satisfaites. Des divergences syndicales semblent être à l'origine de l'échec du mouvement : à la différence des deux autres organisations, la C.G.T., qui n'avait appelé qu'à un arrêt de travail de vingt-quatre heures, était opposée à une grève de durée indéterminée.

parlez ANGLAIS en 3 mois... chez vous, grâce à la méthode audio-visuelle active LINGUAPHONE

Linguaphone permet de parler anglais en quelques mois. Grâce aux disques et aux cassettes, des Anglais viennent chez vous pour vous parler et vous faire parler.

...ou ARABE, CHINOIS, POLONAIS, GREC, RUSSE, JAPONAIS, etc.

Mais oui ! Et sur les mêmes principes pédagogiques que pour l'anglais. Linguaphone est présent, depuis des années, dans 88 pays différents et a mis au point des méthodes audio-visuelles pour (presque) toutes les principales langues du monde avec la collaboration des spécialistes et des pédagogues des pays concernés.

renseignez-vous vite!

linguaphone gratuit

LAQUELLE DE CES LANGUES AIMERIEZ-VOUS PARLER ?

(cochez X la langue choisie)

allemand, anglais, anglais-américain, arabe, chinois, danois, espagnol, espagnol (sud-américain), finnois, français (pour étrangers), gallois, grec, hébreu, hindi, indonésien, irlandais, italien, japonais, malais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, serbo-croate, suédois

Expliquez-moi comment, grâce à la méthode Linguaphone, je pourrai commencer à parler, en quelques mois seulement, la langue que j'ai cochée. Sans aucun engagement de ma part, envoyez-moi votre brochure et : ☐ un disque ☐ une cassette ☐ de démonstration (cochez)

NOM PRENOM

AGE PROFESSION

N° RUE

TEL. CODE POSTAL

LOCALITÉ MD24

renvoyez ce coupon à : LINGUAPHONE 12, rue Lincoln - 75008 PARIS

UNE NOUVEAUTÉ QUI EXISTE ET FONCTIONNE DEPUIS 5 ANS : L'ORDINATEUR DE LA FOIRE DE MILAN

59ème FOIRE DE MILAN 14-23 avril 1981

L'Ordinateur 3 C contient dans sa mémoire les données et les informations concernant la Foire générale du mois d'avril et plus de 50 expositions spécialisées du cycle annuel d'activité.

Au cours du dernier cycle — mai 1979 - avril 1980 — les 54 expositions spécialisées et la Foire générale ont totalisé: 39.344 exposants dont 10.466 provenant de l'étranger • 82 pays officiellement représentés • 3.081.104 mètres carrés de surface d'exposition.

LES HOMMES D'AFFAIRES DU MONDE ENTIER PEUVENT PROFITER D'UNE VISITE A LA FOIRE DE MILAN

Délégué pour la France: Comm. Pierre Lamperti, 4 rue de Léningrad, Tél 292-21-86, 75008 PARIS

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL de l'Antiquité et de la Brocante

FOIRE à la FERRAILLE et aux JAMBONS à PARIS

PORTE DE PANTIN

6 au 15 mars

Visiter le secteur gastronomique

Organisation SOMECT tel. 202 59 70

Miami à Paris 0F

Avant de choisir New York plutôt que Bangkok ou Lima, faites connaissance sans quitter Paris — et Rouen — sans qu'il vous en coûte autre chose qu'une heure de votre temps.

A deux pas de la rue de Rennes à Paris, ou au cœur de Rouen, faites-vous montrer par ceux qui vous ont précédé, Colombo, Athènes et Rio en dispositives et en Super 8 dans nos locaux (on s'envie de dire "dans nos salons"). Flânez dans notre librairie et repartez avec les deux ou trois livres qui vous permettront de savoir dans quel ordre tomber amoureux de Singapour, de Marrakech et de Bombay.

Un programme illimité de vacances en Europe, Amérique, Asie, Afrique.

forum VOYAGES

PARIS Tél. : (1) 544.38.61

ROUEN tél. : (35) 98.32.59

Miami à Miami 2500F A/R Départ Paris

Pour ce prix, où vous pose à l'aller, on vous cueille au retour, et entre-temps vous vivez votre vie. Si vous êtes plus exigeant mais toujours aventureux, nous vous suggérons quelques "extra" : une réservation dans un bôtel sympa, un tortillard folklorique, une location de voiture ou un avion-relais vers plus loin. Et si vous êtes du genre carrément organisé, nous vous proposons du jamais vu, dans le style "clé en main". Quel genre ou plutôt quels genres ? Il y a trop à dire pour en parler ici. Venez ou décompcz !

forum VOYAGES

PARIS - 1, rue Cassette 75006 Paris - Tél. : (1) 544.38.61

ROUEN - 72, rue Jeanne-d'Arc 76000 Rouen - Tél. : (35) 98.32.59

Bon pour une documentation gratuite.

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code Postal

Destination choisie

Le Monde économie

ÉTRANGER

M. Reagan propose une sensible majoration des coupes budgétaires

L'assistance militaire aux pays amis sera augmentée

Washington. — L'Amérique devra être austère. Un peu plus encore qu'elle ne le prévoyait. Dans ses propositions budgétaires définitives présentées au Congrès le 10 mars, M. Ronald Reagan ne se contente pas de détailler les économies annoncées trois semaines plus tôt : il en énumère plus de deux cents autres, pour un montant de 6,8 milliards de dollars. Le total des coupes budgétaires en 1982 — l'année financière qui commence le 1er octobre prochain — s'élèverait ainsi au chiffre considérable de 55,9 milliards de dollars (près de 28 000 milliards de centimes français), soit 13,8 % de plus qu'il n'était prévu à l'origine (49,1 milliards de dollars).

Depuis très longtemps, aucun président des Etats-Unis ne s'était permis un tel changement de cap. Non seulement M. Reagan modifie du fond en comble les projets budgétaires de son prédécesseur, mais il remet en question la ligne du pouvoir fédéral dans la conduite de l'économie. C'est aux cinquante Etats qu'on voudrait confier au maximum les programmes sociaux, en ne considérant plus la fiscalité comme une redistribution partielle des revenus.

Il revient maintenant au Congrès de voter les propositions gouvernementales. On s'attend à une bataille assez vive qui modifiera l'ampleur des mesures budgétaires et le calendrier des réductions fiscales, mais dont l'issue ne devrait pas faire trop décevoir le président. A en croire l'un des chefs de l'opposition démocrate au Sénat, M. Alan Cranston, le Congrès approuvera « *au moins 75 %* » des coupes budgétaires demandées. Il sera plus facile ensuite d'obtenir les diminutions des recettes fédérales. Toutefois, ce n'est sans doute pas le 1er juillet prochain que les Américains commenceront à bénéficier des 10 % annuels de baisse des impôts sur le revenu. L'industrie,

De notre correspondant

en revanche, profiterait, comme prévu, d'un effet rétroactif au 1er janvier.

Présentant les parlementaires de lui donner une réponse positive, M Reagan a souligné, mardi, qu'il avait reçu « *un mandat pour changer* » du peuple américain. « *Les réductions fiscales que nous proposons, a-t-il dit, rencontreront certainement l'opposition opiniâtre de ceux qui sont attachés au statu quo. Mais celui-ci n'est autre que la stagnation économique combinée avec une forte inflation. Sans un changement spectaculaire, la situation empirera. Elle provoquera davantage de souffrances et de misères. Détruira peut-être la valeur traditionnelle de l'Amérique.* »

Le directeur du budget, M. David Stockmen, s'est aperçu, au cours des dernières semaines, que les dépenses fédérales seraient plus importantes que prévu, d'où une révision en hausse des coupes budgétaires. On s'est attaqué d'abord à un certain nombre de programmes déjà atteints par les propositions présidentielles du 18 février, comme la distribution des bons alimentaires qui diminueront de 2,3 milliards de dollars en 1982 (au lieu de 1,8 milliard comme envisagé). Même chose pour les logements subventionnés par l'Etat : M. Carter prévoyait d'en construire deux cent soixante mille. M Reagan avait réduit ce chiffre à deux cent vingt-cinq mille et on en est maintenant à cent soixante-quinze mille. Les autres économies concernent l'enseignement, l'agriculture et la recherche scientifique.

Parmi les victimes des nouvelles coupes figurent les anciens combattants, qui n'auront pas les hôpitaux promis. Les retraités des chemins de fer seront également pénalisés, ainsi que les bénéficiaires de certains programmes de formation professionnelle. On diminuera aussi l'aide aux constructions navales et on annulera plusieurs grands travaux envisagés.

M. Reagan est persuadé que les problèmes énergétiques doivent être résolus par « *le peuple et les industries de ce pays* », non par des dépenses fédérales. Il a donc réduit sans hésiter un tiers du programme de son prédécesseur : 8,7 milliards de dollars, au lieu des 12 milliards envisagés. Le secteur nucléaire se taillera la part du lion : on envisage notamment de construire un gros réacteur dans le Tennessee, auquel M Carter s'était opposé, craignant que cette production excessive de carburant ne favorise la prolifération des armes atomiques.

Entre le beurre et le canon, le choix est clair. M Reagan veut *économiser d'un côté pour dépenser* de l'autre. Seule la colonne « *défense nationale* » enregistre une hausse par rapport aux propositions de M Carter (lequel réclamait déjà une forte augmentation des dépenses militaires). Le nouveau président entend consacrer à l'armée 185,9 milliards de dollars en 1982, soit 4,4 milliards de plus que son prédécesseur, et 26,7 milliards de plus que pour l'année financière en cours.

La part des dépenses militaires dans le budget ira croissant : de 24 % en 1981 à 27 % en 1982 pour atteindre 37 % en 1986. L'essentiel de ces sommes ira sans doute aux armes stratégiques, mais à des matériels conventionnels, dont la fabrication enrichira énormément les industries concernées.

M. Carter prévoyait 12,2 milliards de dollars d'aide aux pays étrangers. Son successeur entend réduire la somme de 1 milliard. Cela ne l'empêche pas de modifier les répartitions et d'augmenter ainsi la part de l'assistance militaire aux « *pays amis* » : 90a millions de dollars supplémentaires faciliteront les achats d'armes ou le renforcement des troupes israéli restera en tête des bénéficiaires, avec 2,2 milliards (dont 1,4 milliard pour l'aide militaire), suivi de l'Egypte (1,3 milliard au *total*). D'autres nations, comme la Turquie et la Salvador, verront leurs subventions augmentées. On note également une « *rallonge* » de 4 millions de dollars à Radio Free Europe et Radio Liberty, pour « *améliorer leurs émissions destinées aux pays d'Europe de l'Est* ». Un cadeau qui sera amèrement ressenti par la radiotélévision publique aux Etats-Unis, dont le budget vient d'être diminué, malgré la qualité de ses programmes.

ROBERT SOLE.

ÉNERGIE

LE PRIX DU KILOWATT-HEURE D'ORIGINE NUCLÉAIRE A BAISSÉ EN 1980

En 1980, le prix de l'électricité fournie par les centrales nucléaires au service d'Electricité de France a été calculé par comparaison avec le bulletin « Energypress » du 9 mars. Il apparaît en effet que le coût de l'Kilowatt-heure (en francs constants 1980) a été de près de 10,5 centimes contre 10,7 un an plus tôt.

Les prix des autres sources de thermiques classique s'est élevé à 15,3 centimes en 1980 contre 16,2 en 1979. L'hydraulique a profité du recul du charbon a été très nettement meilleur marché (14,9 centimes par kWh) que cette production à partir du fuel (22,4 centimes).

L'année 1980 a été, il est vrai, marquée par une augmentation des prix du fuel lourd de 53 % et par une hausse « sensible » des prix des charbons nationaux et importés.

Le budget britannique

(Suite de la première page.)

Faisant état des substantielles subventions données aux entreprises nationalisées et de l'incapacité des administrations locales à réduire leurs dépenses, Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, a souligné le caractère inévitable d'un accroissement des impôts. Car, a-t-il dit en substance, « *le gouvernement n'a pas été assez loin dans la réduction des dépenses publiques* ». Dans l'immédiat, une hausse de 30 % des taxes absorbe à augmenter le prix de la bière de 4 pence, celui du whisky de 60 pence et celui des cigarettes de 14 pence. En outre, le prix de l'essence subit une augmentation de 20 pence par gallon (4 litres environ), ajoutant ainsi au fardeau des automobilistes qui auront également à supporter une augmentation de la *vignette annuelle, passant de 60 à 70 livres.*

Le gouvernement augmente surtout « indirectement » les impôts directs. Sans toucher au taux de l'impôt sur le revenu, il a décidé de maintenir à leurs niveaux actuels les abattements à la base, qui auraient dû normalement être augmentés, compte tenu de l'inflation. En outre, le seuil de l'impôt n'est pas relevé, avec pour conséquence d'assujettir à l'impôt des petits revenu : qui y échappaient jusqu'à présent. Selon les adversaires du gouvernement, les quelques centaines de milliers de petits salariés entrant dans cette catégorie auront intérêt à s'inscrire au chômage. De même, les pensions ainsi que les diverses allocations de la sécurité sociale sont augmentées de 2 %, alors que, selon la formule d'indexation, elles auraient dû être relevées de 10 %.

Sir Geoffrey n'a pas manqué de souligner que le coût de la sécurité sociale en 1981-1982 serait de 27 milliards de livres, soit environ 1 000 livres par an pour chaque travailleur. Par souci d'équité, le gouvernement augmente cependant les allocations familiales et institue un nouvel impôt de 20 % sur les revenus des compagnies pétrolières de la mer du Nord. De même, il frappe d'un impôt spécial et temporaire les bénéfices des banques.

Inspiré par l'orthodoxie monétariste, le budget répond essentiellement au souci du premier ministre : maintenir la priorité à la lutte contre la hausse des prix. Le seul, mais important, résultat positif de l'expérience Thatcher est la chute du taux annuel d'inflation qui est intervenue pour la onzième mois consécutif, touchant à 10,5 % en février. Les derniers chiffres de la Banque d'Angleterre, publiés quelques heures avant la présentation du budget, indiquant un nouvel accroissement de la masse monétaire de l'ordre de 17,5 % par an (au lieu de la fourchette de 7 % à 11 %) prévue par le gouvernement), apportaient d'ailleurs une justification supplémentaire à la présentation d'un budget sévère, mais *essentiellement défla*tionniste.

Malgré les pressions conjuguées des syndicats et de l'industrie — la Confédération patronale (C.B.I.) avait la proposé, il y a quelques jours, un vrais programme de relance, — le gouvernement ne dévia pas de sa ligne rigoureuse. Aux Communes, Sir Geoffrey a répété qu'il serait « *fatal* » de changer de stratégie et qu'une « *nouvelle dose d'inflation* » serait un tragédie pour le pays.

L'objectif pour l'année financière 1981-1982 est de ramener le déficit budgétaire à 10,5 milliards de livres, alors qu'il avait atteint pour l'année en cours 13,5 milliards, au lieu des 8,5 milliards primitivement prévus. Pour la nécessité, selon le chancelier de l'Echiquier, de réduire cette année de 3 milliards le déficit par des mesures rigoureuses, y compris par une augmentation de la taxation.

Pour le gouvernement, les consommateurs, à l'exception des chômeurs, ont d'ailleurs été favorisés au détriment de l'industrie. Selon lui, le niveau de vie a augmenté de 2,5 % au cours de cette année. En tout cas, les revenus ont été suffisamment augmentés pour faire supporter aux particuliers le fardeau des mesures nécessaires pour sauver les entreprises du marasme et créer de nouveaux emplois.

Les sacrifices imposés à la masse des contribuables permettront-ils à l'industrie d'améliorer sa situation ? Pour M. Secker, *président du patronat*, le budget est « *très décevant* ». Certes il s'est félicité des allégements fiscaux en faveur des petites entreprises et des encouragements donnés à la construction immobilière. Mais la concession majeure obtenue du gouvernement — la baisse de 2 points du taux de l'escompte fut-elle ramené, le gouvernement laissera aux banques le soin de fixer leur propre taux d'intérêt) — est jugée insuffisante par les milieux de l'industrie, qui espéraient une baisse de 3 ou 4 points. Ils soulignent, en outre, que cette réduction est compensée par le refus gouvernemental de réduire la surcharge de la contribution patronale à la sécurité sociale, par le maintien de la taxe sur le fuel, par l'augmentation du prix du pétrole et l'absence de réduction des tarifs industriels du gaz et de l'électricité.

A la City, les banques ont, pour leur part, réagi défavorablement à l'impôt spécial sur leurs bénéfices, qui doit rapporter 400 millions de livres au Trésor, soulignant qu'elles auront plus de difficultés à prêter aux industries qui en auront besoin.

A en juger par ces réactions négatives sans oublier celles des syndicats, le nouveau budget doit entretenir, sinon même aggraver, le malaise économique, social et politique. Il fallait certes s'attendre à de féroces critiques de la part de l'opposition travailliste. « *Une catastrophe.* (...). *Un budget de désespoir présenté par un chancelier désespéré* », a déclaré M. Foot, dirigeant de l'opposition. Mais, dans les rangs du parti conservateur et au sein même du gouvernement, se manifestent aussi un certain mécontentement devant l'extrême rigueur d'un budget déflationniste et beaucoup d'inquiétude quant à ses conséquences électorales.

HENRI PIERRE.

MONNAIES

M. Jean-Yves Haberer : le S.M.E. a protégé les pays participant de l'« épidémie monétariste »

Premier invité à prendre la parole au titre des Conférences Jacques-Rueff, M. Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor, a fait, lundi en fin d'après-midi, un long exposé sur « les problèmes de l'identité monétaire européenne ». Une des conséquences heureuses de la création du S.M.E. (système monétaire européen) a été, selon M. Haberer, de protéger les pays du continent « *de l'épidémie monétariste que l'on observe ailleurs en favorisant, au contraire, un certain pragmatisme* ». Un autre avantage a été la stabilité des taux de change entre les participants, « *résultat d'autant plus spectaculaire* », a précisé le conférencier, *que de mars 1979 à mars 1981 les autres grandes monnaies ont connu de grandes fluctuations qui, calculées par rapport au franc, ont été d'environ 20 % pour le dollar, 41 % pour le yen et 36 % pour le sterling* ». Façon élégante d'indiquer que le franc, comme du reste les autres monnaies du S.M.E., s'est dévalorisé dans de fortes proportions vis-à-vis de ces trois monnaies.

M. Haberer a ajouté quelques indications montrant la façon pragmatique dont le S.M.E. a été géré. C'est ainsi que les deux tiers des interventions ont été effectuées à l'intérieur des marges et un tiers seulement ont été des interventions obligatoires aux limites, c'est-à-dire au cours plancher ou plafond que les monnaies participant au système ne sont pas autorisées à dépasser.

Dans l'instabilité monétaire régnante, le S.M.E. a quelque chose de « *rassurant* », a encore déclaré le directeur du Trésor, qui a rappelé quelques chiffres propres à montrer le poids « du système dans le monde. Les pays membres du S.M.E. (Grande-Bretagne comprise, bien que sa monnaie continue à flotter) possèdent 120 milliards de dollars, soit 35 % du total des réserves en devises existantes ; 13 000 tonnes d'or, soit 46 % du total mondial ; quant aux quotes-parts au Fonds monétaire International, ils en détiennent 38 %, c'est-à-dire plus que la minorité de blocage. Encore faudrait-il, toutons-le qu'ils soient déterminés à voter tous dans le même sens.

Dès maintenant, les pays membres ont, grâce au S.M.E., des facilités d'emprunt bien supérieures à celles que leur offre le Fonds monétaire international. C'est ainsi que la France pourrait théoriquement disposer grâce à son appartenance au S.M.E. de 78 milliards de francs de crédits alors que la totalité des crédits auxquels elle a droit au titre de tous les pays membres du Fonds monétaire Interna-tional, ils en détiennent 38 %, c'est-à-dire plus que la minorité de blocage. Encore faudrait-il, toutons-le qu'ils soient déterminés à voter tous dans le même sens.

Dès maintenant, les pays membres ont, grâce au S.M.E., des facilités d'emprunt bien supérieures à celles que leur offre le Fonds monétaire international. C'est ainsi que la France pourrait théoriquement disposer grâce à son appartenance au S.M.E. de 78 milliards de francs de crédits alors que la totalité des crédits auxquels elle a droit au titre de tous les pays membres du Fonds monétaire Interna-tional ne dépasse pas 22 milliards de francs.

L'ECU est-il destiné à devenir une monnaie de réserve ? Un obstacle technique de taille s'oppose à cette évolution. On oublie souvent, a rappelé M. Haberer, que le traité de Rome a prévu que le budget de la Communauté devrait toujours être en équilibre. Il n'est donc pas question que la Communauté émette des titres à court terme libellés en ECU offrant aux investisseurs publics ou privés l'équivalent des bons du Trésor américain à trois mois. « *L'émission d'une dette à court terme, support d'un vaste marché monétaire européen de l'ECU, supposerait une révolution dans les conceptions budgétaires européennes qui ne paraît pas souhaitable et à laquelle d'ailleurs personne ne songe.* » Pour M. Haberer l'ECU, pour devenir une monnaie de réserve, devrait encore modifier son régime d'émission. Or « *le régime actuel de création est modéré mais un peu fantasque car les quantités d'ECU émis dépend exclusivement des variations des cours de l'or et du dollar* ». Et d'ajouter : « *Il devra être remplacé par un système mieux contrôlé.* » De même l'ECU est entravé par un handicap : le grand nombre de monnaies dont il est composé. Pour être utilisable sur une grande échelle, il faudrait être probablement « *simplifié* » mais cela poserait d'autres problèmes.

En attendant, pour que l'identité monétaire de l'Europe apparaisse pleinement, il faudrait, a conclu l'orateur, que l'approche technique soit dépassée par la volonté politique des Etats et l'attente de l'opinion publique. Mais il sera très difficile de l'y intéresser aussi longtemps que le système monétaire européen sera conçu « *pour les seules banques centrales* ».

STABILITÉ DU DOLLAR BAISSE DES TAUX AUX ÉTATS-UNIS

Le dollar est resté stable mercredi 11 mars sur des marchés des changes qui se sont, toutefois, montrés nerveux. A Paris, la monnaie américaine s'est maintenue aux environs de 4,97 F et, à Francfort, elle a vu revenir à 2,1690 DM après une pointe à 2,12 DM la veille à New-York.

La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où les grandes banques ont ramené leur taux de base de 18 1/2 % à 18 %, qui aurait dû faire fléchir le dollar, n'a pas eu beaucoup d'influence, du fait qu'elle avait été anticipée.

Le même phénomène s'est produit pour la livre sterling, qui s'est légèrement redressée après l'annonce, mardi 10 mars, d'une réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre (12 % contre 14 %). Les opérateurs avaient, là aussi, anticipé cette réduction dont l'ampleur leur a paru bien réduite, d'où la légère hausse de la monnaie britannique.

Sur le marché de l'or, la hausse du cours de l'once de 31,1 grammes, qui, mardi 10 mars, était passé de 473 dollars à 487 dollars, à la suite des événements de Pologne et des déclarations du président Reagan sur d'éventuelles expéditions d'armes aux rebelles afghans, ne s'est pas poursuivie : le cours est retombé un peu au-dessus de 480 dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER

Société Anonyme au capital de 416.625.000 F
Siège social : 26, rue de Suréne, 75008 PARIS
RCS PARIS B 775 728 157

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 416.625.000 F A 520.781.200 F par émission de 1.041.562 actions nouvelles de 100 F nominal

Prix d'émission :
180 F soit le pair majoré d'une prime de 80 F.

Jouissance :
1er janvier 1981.

Droit de souscription :
La souscription est réservée par préférence aux anciens actionnaires :
- à titre irréductible : à raison d'UNE action nouvelle pour QUATRE actions anciennes ;
- A titre réductible.

Délai de souscription :
2 mars au 2 avril 1981 inclus.

Lieux de souscription :
A tous les guichets en France de la BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ.
La note d'information (visa COB n° 81-20 en date du 17 février 1981) peut être obtenue sans frais auprès de la Société et de la BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ chargée de recevoir les souscriptions.
— BALO du 23 février 1981.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Le directoire, réuni le 10 mars 1981 sous la présidence de M Jean Brunet-Moret, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 27 604 254,18 francs dont 3 349 115,15 francs de plus-values nettes à long terme.

L'assemblée générale du 19 mai prochain, le directoire proposera un dividende de 10 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 5 francs. Ce montant unitaire, inchangé par rapport à l'exercice précédent, porte sur un capital de 120 millions de francs, en augmentation de 40 millions de francs par rapport à celui de fin 1979. Cette progression de 50 % fait suite à la rémunération de l'apport de la Banque Jordaan, à hauteur de 27 %, à l'émission d'actions en numéraire réservée à la clientèle du groupe, pour 5 %, et à une incorporation de réserves au capital, pour 20 %.

FINANCIÈRE SOFAL

Le conseil d'administration, réuni le 6 mars 1981, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1980.

Après 13 210 000 francs de dotation nette aux provisions (seulement non déductibles (contre 12 500 000 francs), le bénéfice net d'exploitation est de 18 587 815 francs (contre 1 981 910 francs l'an dernier).

Il s'y ajoute 21 793 547 francs de plus-values nettes à long terme qui résultent pour l'essentiel de la cession de deux immeubles sans exploitation.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 24 avril la distribution d'un dividende net de 23 francs (contre 20 francs) donnant, impôt versé au Trésor compris, un revenu global de 34,50 francs (contre 30 francs).

LAFFITTE - BAIL

En 1980, 71,5 millions de francs d'engagements en investissements nouveaux ont été signés, répartis sur treize contrats de crédit-bail immobilier. Les engagements bruts de la société totalisent ainsi 68,4 millions de francs au 31 décembre 1980, dont 677,5 millions représentant quatre-vingts contrats de crédit-bail et 114,1 millions le patrimoine locatif (baux immobiliers).

Les produits locatifs de l'exercice ont représenté 71,7 millions de francs. Le résultat net, incluant une plus-value de cession, s'est élevé à 18,1 millions de francs, après prise en compte d'un montant de 16,3 millions d'amortissements et provisions.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution de 85 % de ce bénéfice et la mise en paiement d'un dividende net de 17,82 francs, dont 9,12 francs d'avoir fiscal. Ce dividende est en progression de 14,14 % sur celui de l'exercice 1979 (15,70 francs).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA BANQUE ET L'EUROPE

Le système monétaire européen à l'heure du dollar

LE système monétaire européen (S.M.E.) a été, comme son prédécesseur le « serpent » européen, créé pour soustraire autant que faire se peut les relations monétaires intra-européennes aux fluctuations extérieures. Cependant les pays qui y participent (1) sont incapables de définir, et encore plus d'appliquer, une politique concertée vis-à-vis du dollar. Telle est la contradiction qui continue de peser sur le S.M.E., même si celui-ci, dans l'ensemble, a beaucoup mieux fonctionné que les augures (pas toujours désintéressés) n'y attendaient.

Le « serpent » avait fini par ne plus inclure que le mark allemand, les monnaies du Benelux et la couronne danoise, parce que seule l'Allemagne fédérale et les petits pays de la Communauté qui gravitent plus ou moins autour de son économie s'étaient montrés déterminés à refuser l'« inflation importée » d'Amérique du Nord.

C'est dans des conditions tout à fait différentes qu'a été créé et que s'est développé le S.M.E., depuis son lancement en mars 1979. Depuis cette date, le dollar a été, sauf pendant de courtes périodes d'affaiblissement (fin de l'été et début de l'automne 1979, et de nouveau une partie de l'été 1980), ou stable ou en hausse. L'expérience a montré que la cohésion du S.M.E. a pu être maintenue. Il a suffi en quelque sorte aux monnaies qui le composent de se laisser glisser ensemble, ce qui est une opération moins difficile que d'entreprendre de concert une escalade.

La grande faiblesse dont a fait preuve le mark, tant que la Bundesbank s'est refusée à laisser monter les taux d'intérêt en R.F.A. — ce qu'elle s'est finalement résolue à faire au mois de février, — a toutefois suscité des tensions à l'intérieur du système. Toute autre monnaie que le mark aurait probablement dû faire l'objet d'une petite dévaluation en pareille situation. Mais tant l'ampleur des réserves de changes accumulées dans le passé par la R.F.A. qu'un sentiment général d'incongruité à l'idée d'une telle mesure ont empêché qu'elle fût sérieusement envisagée.

Quand, au printemps de 1978, M. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt annoncèrent leur intention de créer un *« système stable de relations de change à l'intérieur de la C.E.E. »*, d'où allait sortir le S.M.E., la question que l'on se posait en France était la suivante : pourquoi le président de la République, malgré les cuisantes expériences du passé (le franc avait dû quitter deux fois le « serpent » *la « fois de tenir la rampe devant* un mark allemand tout-puissant), tente-t-il à nouveau d'associer le pot de terre et le pot de fer ? A l'inverse, on se demandait en Allemagne quel démon poussait le chancelier à vouloir lier le solide deutschemark à un franc chroniquement affaibli par une incorrigible inflation, au risque de contaminer la République fédérale.

Cependant, c'était l'époque où les experts de l'O.C.D.E. montraient du doigt la République fédérale d'Allemagne, lui reprochant de mettre trop exclusivement l'accent sur la stabilité au détriment de l'expansion économique.

Sachant les pressions auxquelles il allait être soumis, et estimant sans doute qu'on ne pouvait pas continuer à laisser monter la valeur du deutschemark sans dommages plus ou moins graves pour l'industrie allemande, le chancelier Schmidt préparait dès le printemps un programme de relance de l'activité propre à aggraver le déficit budgétaire. Telles sont les circonstances qui devaient, par la suite, largement déterminer le destin du S.M.E. a *Le fonctionnement du système a été facilité par le comportement relativement meilleur du dollar sur les marchés des changes et par la faiblesse relative du deutschemark* », lisait-on dans le dernier rapport annuel de la B.R.I., publié en juin 1980. On peut trouver une confirmation *a contrario* de ce jugement dans le fait que le seul réajustement d'ensemble des parités (taux pivots) qui ait eu lieu jusqu'à maintenant au sein du S.M.E. a été celui du 24 septembre 1979. Le dollar connaissait alors une période difficile qui se traduisait par un regain de spéculation à la hausse du deutschemark. Mais, dès le, mois de novembre suivant, le franc français prenait la tête du S.M.E. une position qu'il n'a guère cessé d'occuper depuis cette époque.

PAUL FABRA.

(Suite page 32.)

(1) L'accord monétaire européen de décembre 1978 créant le S.M.E. a été signé par les neuf pays composant alors la Communauté. Cependant la Grande-Bretagne ne participe pas au « mécanisme des changes », qui est la disposition la plus importante de l'accord, celle qui lie entre elles les monnaies par un rapport des changes fixe (avec marge de variation maximale de 2,25 %). La lire bénéficie d'une marge de fluctuation beaucoup plus large (6 %).

Une lente maturation

« UN marché bancaire européen » ayant les mêmes caractéristiques qu'un marché bancaire national aurait conforme à l'esprit et à la lettre des objectifs du traité de Rome. Vingt-quatre ans après sa signature, il faut reconnaître que bien peu de pas ont été faits dans la bonne direction. Il aura bien fallu seize ans pour que le conseil des ministres de la C.E.E. adopte (en juin 1973) une directive visant à la suppression des restrictions à la liberté d'établissement, et à la libre prestation des services dans le champ des activités non salariales des banques et autres institutions financiers. « En substance, par cette directive, les Etats membres se proposaient de prendre dans les vingt-quatre mois toutes les mesures permettant à le banque d'un pays d'ouvrir une agence ou de créer une filiale dans tout autre pays de la C.E.E. sans rencontrer de discrimination vis-à-vis des établissements nationaux. Se trouvaient naturellement préservées les limitations en matière de mouvements de capitaux qui, à l'époque comme maintenant, correspondaient aux exigences des politiques économiques respectives.. Quelques directives furent prises pour alléger ces restrictions, mais sans déboucher la situation.

Le fait de ne pas avoir réussi à progresser dans la libéralisation des mouvements de capitaux a été l'un des principaux freins à la création d'un système bancaire européen. Mais l'interpénétration des structures bancaires s'est heurtée à un autre obstacle : la grande diversité, passée et actuelle, des législations nationales de la C.E.E. qui réglementent d'abord l'accès puis l'exercice des activités bancaires, empêche pratiquement l'application des principes de liberté reconnus dans le traité de Rome et renforcés par les directives du conseil des ministres de 1973. La commission examina donc à neuveau l'opportunité de rapprocher les législations nationales.

On pouvait le prévoir, cette tentative de coordination, aux objectifs peut-être excessivement ambitieux, rencontra une très forte opposition de la part des pays les plus libéraux, en particulier de la Grande-Bretagne, qui, à la fin de l'année dernière, a maintenu une réglementation « à la carte » dans le secteur du crédit. En pratique, la banque d'Angleterre a adopté des critères différents selon les banques en fonction d'éléments discrétionnaires plus contraignants, par exemple, que ceux de la banque d'Italie pour « autoriser « l'ouverture de nouvelles banques, ou même seulement de nouveaux guichets.

Un nouveau projet de « directive »

Constatant ces oppositions, la Commission de la C.E.E. a préparé depuis 1974 un nouveau projet communautaire de législation bancaire qui a pris en décembre 1977 le forme d'une « première directive pour la coordination des dispositions législatives, réglementaires, administratives, concernant l'accès à l'activité du crédit et à son exercice ». Il y avait vingt-quatre mois pour le faire accepter par les Etats membres. Comme dans d'autres cas, le délai fut largement dépassé, en particulier par l'Italie. Ce pays put aussi faire valoir un texte de la Commission C.E.E. : un pays dans lequel l'abandon du régime discrétionnaire d'autorisations à l'ouverture de nouvelles banques ou de nouveaux guichets provoque de graves troubles, peut obtenir une période transitoire de sept ans, renouvelable ainq fuitres années, pour appliquer le nouveau régime. L'Italie en a fait la demando : le banque nationale gerde ainsi son pouvoir discrétionnaire jusqu'à la fin de 1988.

Tandis qu'en Europe chaque pays de la Communauté met en œuvre ce processus du « marché commun bancaire », le Commissioo cherché à progresser de son côté. Elle a proposé l'adoption d'une autre principe : celui de le coopération entro les autorités de contrôle, c'est-à-dire un échange d'informations, surtout pour les banques qui opèrent dans des pays différents avec des guichets ou des banques contrôlée.

MARIO SALVATORELLI.

(Suite page 32.)

Le rocher suisse

LA Suisse : temple rocheux du capitalisme. Son système bancaire : une valeur refuge. Telle est l'image bien établie. Mais à l'heure où le dollar s'est mis à peindre, les responsables du franc suisse ont regardé avec circonspection chuter la deutschemark, son voisin. La concurrence devient plus dure dans le grand monde, sans frontière, de le finance internationale. Le pouvoir politique suisse lui-même évolue, de sorte que, si le banque exerce bien un certain contrôle sur le pays, celui-ci contrôle aussi, de plus en plus, le système bancaire. Si jamais gnomes il y eut, comme on l'a dit un temps à propos des banquiers de Zurich, en référence aux affreux petits génies qui, selon le Talmud, gardent les trésors de la terre, force est désormais de constater qu'ils ne sont plus seuls, et qu'ils partagent désormais largement leur pouvoir.

En dépit da leur réputation, au classement des géants de la finance, les trois mastodontes suisses que sont, par ordre d'importance, la Société de banque suisse, l'Union de banque suisse et le Crédit suisse ne sont pas dans le peloton de tête puisqu'ils ont été classés, respectivement, 28e, 31e et 46e à la fin da l'année 1979. Mais il est vrai qu'ils gardent une bonne partia da leurs trésors cachés. Les dépôts fiduciaires qu'ils reçoivent pour le compte da clients, les fonds d'investissements qu'ils sont chargés de placer pour eux, et même des opérations traitées sur la marché des changes ou sur celui des matières premières et des métaux précieux, sont autant d'activités qui ne figurent pas toujours dans leurs bilans. Elles leur confèrent, néanmoins, une partie importante de leur puissance, et, en tout pas, leur assurent des revenus parmi les supérieure au total des bénéfices nets courants de leur activité institutionnelle. Bien entendu, les banquiers suisses se plaignent de l'augmentation de la pression fiscale qui s'exerce sur eux, sous des formes diverses, ainsi que du caractère de plus en plus contraignant de la réglementation bancaire.

« Il est urgent d'adopter une réglementation des prescriptions sur les fonds propres, avant que les banques suisses ne souffrent d'un désavantage concurrentiel trop important, au niveau international », souligne le rapport de l'Association suisse des banquiers pour 1979-1980. *« C'est un fait*, nous dit, fair play, l'un d'entre eux, pourtant directeur de la filiale d'une banque étrangère, *la rentabilité des banques suisses n'est pas très élevée sur le plan commercial, parce que les taux d'intérêt sont bas et que la réglementation impose une proportion de fonds propres par rapport aux engagements da l'ordre de un à dix alors que l'on tolère de un à vingt ou vingt-cinq à Londres ou à Luxembourg. Le résultat est que les banques suisses, à capital égal, gagnent deux fois et demie moins que leurs concurrentes sur leurs affaires commerciales. Mais il est vrai qu'elles se rattrapent sur le reste. »*

Concurrence accrue

Le Crédit suisse e annoncé, par exemple, une augmentation « satisfaisante » da 12 % de son bénéfice net pour 1979, en expliquant qu'il se répartissait pour les deux cinquièmes sur les affaires commerciales, un tiers sur les opérations d'émission et sur titres, et un cinquième pour les transactions sur devisse et métaux précieux. Tout le monde, toutefois, n'est pas la Crédit suisse. En clx ans, le nombre des banques régionales et des caisses d'épargne suisses est tombé de 280 à 223, et celui des banques privées de 47 à 25. C'est dire que la « concentration » va bon train. En sens inverse, on constate une progression du nombre des sociétés financières (passées de 83 à 73) et des succursales de banques étrangères (de 11 à 14), ce qui traduit une augmentation da la concurrence extérieure. Récemment, l'annonce de l'installation à Genève de la plus importante banque allemande, la Deutsche Bank, et une succursale à Zurich, e résonné, après les arrivées américaines, françaises et anglaises depuis dix ans, comme un coup de tonnerro rompant les habitudes, pourtant établies de langue dets, de chacun chez sei entre voisins.

Mais en réalité, le système bancaire suisse se défend très habilement et, pourrait-on dire, très sagement : il accepte, non sans la surveiller de près, l'évolution politique. Il compose, sur la question du secret bancaire, au point de dire qua l'Autriche exagère maintenant bien plus qua la Suisse, en la matière, ce qui est vrai... mais la Suisse n'en conserve pas moins les avantages principaux de sa position traditionnelle.

Logique avec son libéralisme qui veut que les banques suisses puissent servir du pays comme elles le veulent, ca qui est acuhaitable pour elles, compte tenu da l'étroitesse relative de leur marché intérieur, la Commission fédérale des banques a laissé entrer en sese inverse des grands concurrents comme la Chase Manhattan Bank, la First National City Bank, ou d'autres. On annonce maintenant la Bank of America, la Dresdner Bank.

Les conditions de travail se sont trouvées ainsi revigorées, sur une place qui se trouvait, depuis des années, très privilégiée du fait de l'attrait conjoint du franc suisse et du secret bancaire. Les grandes banques se sont vu condamnées à accélérer l'implantation de leur réseau international à partir de Zurich et de Bâle, et les petites à améliorer leur gestion, surtout à Genève où se trouvent les spécialistes de la gestion des fortunes privées.

La tradition reste en la matière *grosso modo* la même : 15 % en or, 50 % en actions, réparties en valeurs américaines et en valeurs internationales du genre Royal Dutch ou Siemens, un poste Nestlé et le reste en obligations ; dont quelques-unes bien suisses. Sauf ordre contraire, une gestion da père de famille qui donne des satisfactions plus sûres, si dire des banquiers parmois, que les aventures de sociétés financières et de prêts tendus investisseure dynamiques qui risquent de laisser en fin de course leur offant sans le sou... C'est par la prudence qu'on consolide ainsi, plusieurs siècles de souci de la sécurité. Il reste, pour aiguiser la vigilance, que les concurrents sont là et que les perspectives de fluctuations du franc suisse na sont plus celles des années 60 où tout placement étranger en SF, quel qu'il soit, se trouvait automatiquement rentabilisé par la hausse de la monnaie. Expertise et discrétion restent, malgré des anicroches relativement mineures, le base de la gestion privée.

Gestion prudente

Quant aux affaires commerciales, elles s'appuient sur deux bases, encore bien solides. La première est que la système bancaire suisse, et particulièrement les trois grandes banques, sont le pivot d'un important marché de financement sur lequel les capitaux sont très peu chers, comparativement aux autres. Partout où une opération est conçue en SF, elle doit passer en premier lieu par la Suisse. Les trois grands secteurs ainsi actifs sont les émissions publiques en francs suisse, pour les débiteurs étrangers les placements privés en SF (des obligations à moyen terme par exemple), et les opérations à forfait en SF qui se font à Zurich, où l'on escompte sans retour des traites à moyen terme dana les pays da l'Est pour facilitar leur commerce.

Mala la force de l'ensemble, bien que toujours plus internationalisé, est de ne pas l'être trop, et de s'appuyer sur une épargne locale très puissante. En 1979, guère plus da 27 % du passit et 35 % da l'actif des banques suisses appartenaient à des non-résidents (contre 43 % des actifs des banques anglaises et 20 % de ceux des banques françaises). Le taux des actifs bancaires par habitant, en Suisse, est le plus fort du monde : 70 000 SF par habitant, c'est-à-dire deux fois plus qu'en Allemagne, qui vient immédiatement derrière. La Suisse est le pays le plus hypothéqué du monde, ce qui se comprend là où les taux d'intérêt ont été si longtemps da 4 à 5 % et les capitaux abondants. Mais on ignore souvent que les Suisses contribuent davantage par eux-mêmes aux prêts faits par laurs banques à l'étranger, qu'ils ne reçoivent eux-mêmes de capitaux de l'extérieur.

A cet égard, il semble que le gestion par le Banque centrale de la masse monétaire suisse, un temps considérée comme draconienne par les intéressés, apparaisse maintenant comme un relatif succès. Finalement, le système bancaire suisse e cherché à jouer un rôle mondial, tout en limitant le caractère de monnaie de réserve et d'investissement internationol de sa monnaie : un avantage acquis au prix d'inconvénients limités, grâce à une politique d'austérité qui permet à ses responsables d'observer aujourd'hui l'avenir avec un flegme relatif.

JACQUELINE GRAPIN.

BNP

LE GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS AUX QUATRE COINS DU MONDE

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS APPORTE A SA CLIENTELE SON EXPERIENCE DE GRANDE BANQUE COMMERCIALE FRANÇAISE AVEC SES SPECIALISTES :

- des 2 000 Sièges de son réseau national,
- de son réseau international implanté dans 77 pays,
- du Département du COMMERCE EXTERIEUR,
- du Département des AFFAIRES FINANCIERES INTERNATIONALES,
- du Département NEGOCE INTERNATIONAL,
- du Service PROMOTION ET INFORMATION INTERNATIONALES.

ET FACILITE LES PRISES DE CONTACT ENTRE LES ENTREPRISES FRANÇAISES ET ETRANGERES.

BANQUE NATIONALE DE PARIS
Siège Social : 16, bd des Italiens 75009 Paris. Tél. 244.45.46. Télex 280605

Le système monétaire européen à l'heure du dollar

(Suite de la page 31.)

Pour beaucoup, ce nouveau classement — évidemment transitoire — des monnaies européennes apparaît comme une anomalie. Que la monnaie de la France, un pays où la hausse des prix annuelle avoisine 14 % surclasse désormais la monnaie de la R.F.A., où cette hausse reste (pour l'instant du moins) de l'ordre de 5,5 à 5,9 %, apparaît comme un phénomène contre nature, qui ne saurait se perpétuer très longtemps. En réalité, l'évolution de l'indice des prix à la consommation ne doit pas être prise comme l'unique critère de la solidité — ou de la faiblesse — supposée d'une monnaie. En Belgique, par exemple, l'augmentation du coût de la vie est relativement modérée. Pourtant ce pays surendetté connaît en réalité une situation financière difficile et le franc belge est presque constamment à la traîne du S.M.E. En ce qui concerne l'Allemagne fédérale, il faut tenir compte du fait qu'une partie importante de l'évaluer (les statistiques de la Bundesbank ne permettent guère de s'y retrouver sur ce point pourtant capital), mais en tout cas importante, du déficit budgétaire est désormais financée par la création monétaire. Il existe de ce fait une pression inflationniste latente en R.F.A., qui atteste l'explosion soudaine des taux d'intérêt qui s'est produite fin février. Un des facteurs qui détermine la valeur relative des monnaies les unes par rapport aux autres est précisément la différence, variable à travers le temps, de pression (entendez de « création ») monétaire entre les différents pays.

Le danger existe que le S.M.E. ne se transforme en communauté d'inflation, avait dit en substance l'ancien président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger. La question qui se pose est de savoir si le S.M.E. s'est ou non révélé comme une source autonome d'inflation. En ne s'opposant pas à la dévalorisation récente de leur monnaie par rapport au dollar, les pays du S.M.E. ont très certainement préparé un nouvel essor de l'inflation chez eux.

Dans la mesure où l'expérience a été jusqu'à présent concluante, permettant de faire à nouveau des pays continentaux de la C.E.E. une zone de relative stabilité monétaire, on aurait pu penser que ce premier succès aurait poussé le pays participant à passer à la deuxième étape. Or c'est le contraire qui est arrivé. Selon l'accord signé en décembre 1978, des négociations auraient dû, dès l'année 1981, *s'engager en vue de la consolider... les dispositions et les procédures...* (ainsi) *établies afin d'en faire un système définitif*». Il était prévu que cette consolidation serait accompagnée de la création d'un Fonds monétaire européen, se substituant à l'actuel FECOM (Fonds européen de coopération monétaire) qui n'est pas autre chose qu'un compte de gestion. En décembre 1980, les Neuf sont convenus de repousser l'exécution de ce projet sans prendre d'engagement de dates. A cette décision, les explications de nature politique ne manquent pas : le R.F.A. s'était inquiétée de l'abandon de souveraineté que représenterait l'institution d'un Fonds européen devenu dépositaire d'une partie des réserves de change des pays participants. Ce n'est pas le moment, à la veille de l'élection présidentielle, de prêter le flanc à la critique.

Cependant, on peut douter que, une fois le cap électoral passé, et quel que soit le futur président de la République en France, de grands progrès soient accomplis dans la voie d'une étroite union monétaire de nature institutionnelle. On ne voit pas pourquoi les Etats consentiraient à faire dans ce domaine un saut qu'ils se sont refusé à faire dans tous les autres.

PAUL FABRA.

Les banques privées continuent de jouer un grand rôle dans la Communauté

LES banques privées peuvent être très privées, ou seulement une appellation fallacieuse cachant quelque chose d'autre. Elles peuvent être grandes ou petites, offrir uniquement un seul type de service ou toute une gamme bancaire. Certaines n'ont comme clients que quelques grandes sociétés, avec un saupoudrage de quelques entreprises non cotées, tandis que d'autres peuvent en avoir des milliers. Leur seul dénominateur commun est la diversité. Elles varient selon les pays, et même à l'intérieur des frontières.

En France, des banques telles que le Crédit commercial de France ou le Crédit industriel et commercial sont privées dans la mesure où elles n'appartiennent pas à l'énorme secteur d'Etat qui comprend les trois géantes Banque nationale de Paris, Société générale et Crédit lyonnais. Elles ne font pas non plus partie des institutions semi-publiques comme le Crédit agricole, dont la mission originelle était d'accorder des crédits à bon marché aux agriculteurs. Ces banques sont des établissements commerciaux offrant toute une gamme de services destinés à la clientèle particulière.

A l'autre extrémité du spectre se trouvent les banques d'affaires, dont la spécialité, avant les réformes Debré des années 60, était d'investir à long et moyen terme dans l'industrie. Pratiquement, toutes offrent des services de gestion de portefeuille, émettent de nouveaux emprunts et accordent des prêts à l'industrie.

Une banque d'affaires typique telle que Suez ou Paribas est effectivement le point de convergence d'un important groupe holding qui possède des participations dans d'autres sociétés. Elle sert de banque aux membres du groupe et, ce faisant, retient des honoraires sur les conseils et les transactions des entreprises. Elle recueille également des dépôts des sociétés apparentées et leur consent des avances, offrant aussi ses services à d'autres firmes et à des particuliers. Ce système, essentiellement français, est largement inconnu en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Il existe, avec d'importantes différences, en Allemagne, où les banques sont « universelles », recouvrant toutes les activités bancaires, y compris le placement des fonds de leurs clients dans des sociétés où elles peuvent avoir des participations.

Les paradoxes de la concurrence

L'an dernier, le rapport Mayoux sur la banque française, non encore publié officiellement, a souligné la puissance du secteur public en France, tant par la propriété directe de l'Etat que par des institutions semi-publiques comme le Crédit agricole ou le Crédit national. Il conduisait à une concurrence insuffisante dans le secteur bancaire. Beaucoup d'améliorations ont pourtant eu lieu à ce sujet depuis 1968. Jusqu'à cette date, la banque française était rigoureusement scindée entre les banques d'affaires et les banques de dépôts qui ne pouvaient pas faire d'investissements à long terme dans des affaires non bancaires. Depuis que cette distinction a été abrogée par M. Michel Debré, alors ministre des finances, banques d'affaires, banques de dépôts et établissement à statut mixte peuvent se faire concurrence. Sans doute est-ce encore insuffisant : l'une des principales recommandations du rapport Mayoux porte sur la décentralisation des décisions bancaires.

Paradoxalement, en Allemagne où, selon les apparences, il devrait y avoir plus de concurrence, il semble qu'il y en ait moins que partout ailleurs en Europe. La République fédérale a le réseau d'agences le plus dense d'Europe. Il est dominé par les trois grands groupes, Deutsche, Dresdner et Commerzbank. Massifs à tous points de vue, ils contrôlent à eux trois moins de 20 % du marché de banque au détail. Ils concentrent environ un tiers des activités de banque commerciale, alors que la moitié se trouve entre les mains des caisses d'épargne et de leurs banques de compensation.

Le concept allemand est fondé sur la banque « universelle ». Chaque établissement a des buts multiples, dont les affaires comprennent le transfert d'argent aussi bien que les opérations bancaires d'investissement à long et à court terme, et qui se spécialise dans les opérations de bourse. Ainsi une banque ne se contente-t-elle pas d'investir des fonds dans une société et de lui prêter de l'argent : elle conseille également ses clients au sujet des placements en actions et en obligations de la même société.

Le résultat, c'est que, comme le montre le cas récent d'A.E.G.-Beaulieu de sociétés sont liées à des banques précises (la Dresdner dans ce cas). Il y a donc moins de concurrence pour les affaires disponibles. Et les difficultés que les banques étrangères rencontrent pour pénétrer sur le marché intérieur allemand illustrent cette situation.

Le dessus du panier anglais

En Grande-Bretagne, où toutes les banques appartiennent à des intérêts privés, une claire distinction existe entre les banques grand public (*high street banks*) et les *merchant banks* dont la spécialité est le conseil financier, la gestion des portefeuilles, l'activité des sociétés et les affaires connexes. La plupart des *merchant banks* sont spécialisées dans certains domaines. La concurrence est intense pour la gestion des fonds de placement — dont une proportion élevée vient des caisses de retraites — et la clientèle des entreprises.

Depuis quelques mois, en raison de la situation désastreuse d'une grande partie de l'industrie britannique, les banques ont été dans l'obligation de s'intéresser plus directement à leurs clients. Mais elles ne sont pas allées encore jusqu'à s'inspirer de l'exemple allemand des années 20 en convertissant leurs prêts en participations directes au capital des entreprises.

Les dix banques membres du comité des maisons d'escompte (*accepting houses*) constituent l'aristocratie des banques d'affaires britanniques. Elles sont minuscules, d'après leurs bilans, par rapport aux grandes banques de compensation. Même la plus importante d'entre elles, Kleinwort Benson, avec un total de 2 400 millions de livres sterling au bilan, ne représente que le cinquième de la plus petite banque de compensation de Londres. La plus petite des maisons d'escompte a un bilan de 111 millions de livres seulement.

Mais les banques d'affaires tendent à compenser par leur ingéniosité ce qui leur manque en dimension. Parmi les plus grandes, les profits bancaires constituent encore une proportion élevée du total de leurs bénéfices, mais, pour beaucoup, les revenus de services de toutes sortes, dont la gestion de portefeuille, le conseil aux entreprises. L'organisation des prêts en eurodevises, les opérations sur l'or, représentent une proportion croissante de leurs recettes. Les grandes banques, aux ressources énormes, s'introduisent, toutefois, en force dans les affaires des *merchant banks*.

Certaines des grandes firmes d'agents de change essaient aussi de développer leurs affaires de gestion de fortunes. Les banques d'affaires sont donc bousculées de plusieurs côtés. Elles ont résisté cependant. Jusqu'ici, à courir plus vite que leurs concurrents, et, l'an dernier, la plupart d'entre elles ont encaissé des bénéfices records, de telle sorte que la menace éventuelle contre les *merchant banks* reste... une perspective lointaine.

ROMAN EISENSTEIN.

Une lente maturation

(Suite de la page 31.)

En particulier, un projet de directive est en préparation pour établir une « examen des situations financières, patrimoniales, d'exportation, de risques en général, prenne en considération non seulement la banque, mais tout le groupe. Cela implique évidemment la participation éventuelle de la banque « mère » d'un pays dans la banque « fille » d'un autre pays de la C.E.E. Tout cela serait naturellement rassemblé sous le secret bancaire pour éviter que des informations bénéficiant de la discrétion d'un pays ne puissent être utilisées par un autre pays, siège de la banque mère, alors qu'elles *concerneraient le guichet ou la* banque contrôlée située dans le pays où le réglementation est moins contraignante.

Un dernier pas « européen » a été accompli pour l'application des directives que nous avons essayé de rappeler ici : la Commission a créé un comité consultatif composé de trente-trois membres (trois par pays, plus trois représentant la Commission), qui doit fonctionner comme organe technique, mais doté aussi de pouvoirs d'initiative. Inutile de dire que ce comité, du fait même de son caractère supranational, a connu, dès sa première session, des affrontements, étant donnée la volonté de chaque centrale de conserver le plus grande autonomie possible, tout en affichant l'intention de poursuivre l'objectif « européen ». Des oppositions auront encore lieu sur d'autres projets, comme la création d'une centrale de risques européens, la coordination en matière de crédit immobilier, l'adoption de schémas ou de budgets uniformes.

Afin de rendre constructive la confrontation nécessaire entre la Commission de la C.E.E., d'une part, et le système bancaire, de l'autre, une Fédération bancaire européenne a été créée, qui réunit les dix associations bancaires nationales. Le but final reste, aujourd'hui comme hier, et plus qu'hier, la création d'un « marché bancaire européen ». Reste duquel on pourrait dire encore une fois : « *Il n'y aura pas d'Europe.* »

MARIO SALVATORELLI.

LE COMMERCE EXTERIEUR, POUR LA SOCIETE LYONNAISE: UN ETAT D'ESPRIT.

Le Sud-Est, plaque tournante des échanges européens ?
Une réalité à laquelle participe la Société Lyonnaise au profit des entreprises dynamiques de son secteur d'implantation.
Le Sud-Est régénère son tissu économique et assure son avenir par la croissance de ses échanges internationaux.
La Société Lyonnaise accompagne le développement à l'exportation de nombreuses entreprises par ses conseils et son appui financier.
Le commerce extérieur, pour la Société Lyonnaise, est une volonté au service de ses clients.

Gilles Brac de la Perrière

SL
SOCIETE LYONNAISE
VOTRE BANQUE OUVERTE SUR L'EUROPE.

UNE TRIPLE VOCATION: REGIONALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE

Par son action multiple et la diversité de son réseau, la BFCM possède une expérience profonde des réalités économiques tant régionales que nationales.
Et de par son réseau de correspondants privilégiés en Europe et dans le monde, elle est à même d'offrir à toutes les sociétés exportatrices ou qui veulent le devenir, le financement de leurs opérations internationales, les conseils, les contacts commerciaux et la promotion de leurs affaires à l'étranger.

BFCM
Banque Fédérative du Crédit Mutuel
34, rue du Wacken 67000 Strasbourg
Tél. (88) 32.48.41 Télex 880034 + 890702

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

Peu de banques centrales jouissent d'une réelle autonomie pour défendre la stabilité monétaire

LES relations entre banques centrales et gouvernements sont de nature conflictuelle. Les instituts d'émission, par les choix qu'ils opèrent pour la régulation de l'offre de monnaie, fixent un cadre contraignant à l'économie nationale et, partant, à l'Etat lui-même. Les mesures prises dans le domaine monétaire et à travers le politique de crédit *ont des répercussions* à la fois sur la conjoncture économique, sur la répartition des revenus et sur l'emploi, sans oublier *les échanges extérieurs*.

Dans la mesure où tes banques centrales, comme c'est le cas en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis et en Suisse, ne sont pas placées sous le tutelle directe du gouvernement, cette situation revient à limiter la marge de manœuvre des Parlements et des gouvernements. Mais les banques centrales autonomes sont-elles pour autant des institutions gouvernementales parallèles, un quatrième pouvoir au sein de l'Etat ?

On surestime souvent leur pouvoir réel. Selon toute vraisemblance, la Banque fte Francfort elle-même ne pourrait se soimettre, des années durant, de mener une politique monétaire qui serait diamétralement opposée aux intentions de la grande majorité des membres du Parlement et du gouvernement. C'est un fait que, de par leur mandat fixé à une durée de huit ans, les membres du conseil de la Banque centrale, instance suprême de décision de la Bundesbank, jouissent d'une très grande indépendance. Cependant, le toi contraint le Bundesbank, dans le respect de la mission qui est la sienne — assurer la stabilité monétaire, — é soutenir les grandes options de politique économique du gouvernement fédéral. Un conflit persistant entre Francfort et Bonn conduirait tôt ou tard à une restriction sensible, voire à l'abolition pure et simple, de l'indépendance de la Bundesbank garantie par la loi.

Constater que le pouvoir d'un *institut d'émission indépendant est* assujetti à certaines limites ne constitue par un jugement négatif sur l'institution de la banque centrale *autonome en tant que telle. En* dernier ressort, les limites de son autonomie n'amputent d'aucune manière ses possibilités d'intervention, *et ce sont celles-ci qui jouent* un rôle primordial, ainsi qu'on peut l'observer notamment en Allemagne fédérale et en Suisse. Le succès que rencontre, dans ces deux pays, la politique menée par les banques centrales tient principalement à leur habileté à convaincre leurs gouvernements respectifs de la nécessité de poursuivre des objectifs bien définis dans le domaine monétaire. Cela suppose, bien entendu, que de tortes personnalités siègent à la tête des banques centrales, et que les responsables de l'économie et des finances au sein du gouvernement fassent confiance aux haute fonctionnaires de leur institut d'émission, alignant leur politique sur les données chiffrées établies par le banque centrale. Les efforts dispensés par une banque centrale restent vains et le gouvernement ne s'attelle pas é la même tâche qu'elle. C'est bien là le spectacle que nous offrent actuellement les Etats-Unis, où l'administration fédérale va à hue tandis que *la Banque centrale* tire à dia...

Les modèles allemand et suisse

C'est un fait que les gouvernements ont toujours eu une fâcheuse tendance à dépenser trop d'argent. De tout temps, la tentation e été, quand les fonds manquent, d'alléger le poids des difficultés financières en faisant fonctionner le planche à billets, ce qui, bien sûr, mène tout droit à l'inflation.

Qun, dans la plupart des pays, on tente de résoudre ce conflit d'intérêts par la facilité, en plaçant les banques centrales sous le tutelle directe du gouvernement n'e donc rien de bien étonnant. Les banques centrales ne sont plus alors que d'a simples organes d'exécution de le politique économique et financière de ces Etats et de leurs habilitées é prendre elles-mêmes des décielons. En France et en Italie, les gauverneurs des banques centreles ne jouent qu'un rôle de consetlers au sein du Conseil national du crédit, argane de régulation de le politique monétaire.

Cele ne signifie pas a *priori* que les hauts tonctlonnaires des banques centrales aseujettias à l'autorité du gouvernement n'aient aucun mot à dire dans la définition d'une politique de la monnele et du crédit. Mais lls ne peuvent jeter tout leur poids dans le balance, é moins d'être de puissantes personnalités disposant d'un fort pouvoir de persuasion. De tels cas sont plutôt rares. Le plupart *des gouvernements* suivent le penta le plus facile et placent à le tête de leur banque centrale des personnes qui leur sont soumises.

Cette situation explique les échece eubie par nombre de banques centrales dans leur lutte contre l'inflation. La plupart des hommes politiques sont incapables de mener rigoureusement cette lutte, car lls sont préoccupés par leur réélection et rechignent é prendre des mesures impopulaires. Le gouvernement conservateur de Grande-Bretagne représente de ce point de vue une exception notoire. On a même assisté é Londres é un événement tout à fait inouï : le Dame de fer, Mme Margaret Thatcher, e contraint le Banque d'Angleterre, en dépit de la résistance de son gouverneur, M. Gordon Richardson, à mener, afin de combattre l'inflation, une politique monétariste radicale qui commence à porter ses fruits.

L'exemple britannique *montre* qu'une banque centrale soumise à le tutelle du gouvernement est en *mesure* d'obtenir des résultats comparables à ceux des Instituts d'émission autonomes, à condition que ledit gouvernement tasse preuve d'une stricte discipline monétaire. Cela n'est bien sûr pas la règle. *Les observations faites ailleurs plai*dent plutôt en faveur d'un partage des pouvoirs entre gouvernement et banque centrale.

En sens inverse, le statut d'autonomie de le banque centrale n'offre aucune garantie de succès pour le mise *en œuvre* d'une politique monétaire visant à maîtriser l'inflation. S'il en était autrement, les Etats-Unis devraient occuper l'une des toutes premières places au classement des pays disposant d'une monnaie stable. L'indépendance institu*tionnelle* d'une banque centrale n'est efficace que lorsque ces dirigeants ont une appréciation juste de la situation monétaire, utilisent toute la marge de manœuvre dont lls disposent et faisant usage des instruments adéquats. Cela n'e pas été le cas aux Etats-Unis depuis bien longtempe.

Quelles que puissent être les réserves euscitées par les exemples de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, les avantages d'une banque centrale indépendante sont petents. Il est préférable que les conflits latents ou aigus entre gouvernement et banque centrale soient réglés par le voie du dialogue plutôt que de réprimer les tensions inévitables par le biais d'institutions.

On assiste certes, à chaque fois que la politique des banques centrales autonomes ne reçoit pas le soutien du gouvernement, à une érosion de leur pouvoir. Mais elles disposent de meilleures chances que les instituts d'émission, qui sont ni plus ni moins des organes gouvernementaux, d'imposer une politique monétaire raisonnable visant une stabilité de la valeur de l'argent. La relative stabilité monétaire dont jouissent l'Allemagne fédérale et la Suisse en constitue la preuve flagrante.

KLAUS DERTINGER.

GRANDES MANŒUVRES SUR LE CHÈQUE DE VOYAGE

Eurochèque contre American Express, Visa et les autres

DE grandes manœuvres se livrent actuellement sur un champ de bataille âprement disputé, celui des chèques de voyage (traveller's cheques). *Un certain nombre de banquiers* européens, regroupés au sein du système Eurochèque, ont entrepris de racheter la section « chèques de voyage » de l'agence Cook et de monter un réseau mondial en nouant des contacts avec les « grande » américains.

Ces derniers ont de grandes ambitions, ce qui conduit à de sévères affrontements, dont les échos se sont fait entendre lors de la troisième convention sur les systèmes de paiement et les cartes bancaires (cartes de fonds) qui s'est tenue la semaine dernière à Monte-Carlo dans le cadre de l'Association européenne de marketing financier (EFMA).

Dans le domaine du chèque de voyage, le roi de la spécialité est l'American Express (55 % du marché), qui n'a que peu ou pou de guichets et vend ses chéquiers sur les réseaux existants, suivi par la *Bank of America*, la *Citicorp* et l'anglais Cook, ancêtre vénérable (3,5 % du marché). Bien que les frais de gestion soient assez élevés, et les risques non négligeables (vols, pertes et fraudes), cette industrie est fort lucrative à condition que le réseau de vente atteigne une dimension suffisante. L'acheteur de chèques de voyage, en effet, ne les utilise souvent que bien après, des mois plus tard, parfois. Comme l'établissement émetteur reçoit immédiatement les fonds, et n'honore les chèques émis que lorsqu'ils lui sont retournés, il dispose d'une trésorerie gratuite pouvant atteindre 60 à 70 jours de fonctionnement : c'est le fameux « float ».

Idéal pour la circulation clandestine

C'est que le chèque de voyage, assuré par l'émetteur contre la perte et le vol, est ni plus ni moins qu'un billet de banque anonyme et considéré comme tel, au Moyen-Orient par exemple, où il n'est pas rare de le voir transporter par valises entières : c'est un outil fantastique pour la circulation clandestine des capitaux et qui, pour l'*American* Express, représente, paraît-il, une part non négligeable de son chiffre d'affaires. Sur un plan plus général, l'industrie du chèque de voyage est en développement rapide, dépassant actuellement 30 milliards de dollars par an (150 milliards de francs). Ce montant devrait doubler dans les prochaines années, selon les spécialistes, car le chèque de voyage que l'on acquiert au coup par coup est l'instrument du tourisme de masse et des voyageurs occasionnels ; les voyageurs habitnels et les hommes d'affaires utilisent plus volontiers leurs cartes de crédit ou de paiement. *Il s'agit donc*, pour tous les réseaux bancaires, de participer à la course au trésor, pour profiter de la fameuse trésorerie gratuite, tout en étant capable de supporter les frais et les risques. C'est pourquoi, en France, la Société générale s'est déjà associée avec Cook pour émettre des chèques de voyage en francs, fort demandés par les touristes étrangers et aussi par certains Français on non-résidents (toujours l'anonymat). Au début de 1980, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais et le Crédit agricole ont préféré s'allier à l'American Express dont ils écoulent déjà les « travellers » en dollars, pour émettre également des chèques de voyage en francs.

Mais l'initiative la plus spectaculaire a bien été celle annoncée par les banques affiliées au système Eurochèque, lors de la deuxième convention de l'Association européenne de marketing financier (EFMA), tenue en mars 1980 à Monte-Carlo : un accord de principe avec le groupe bancaire britannique Midland pour lui racheter la plus grande partie du « service » chèques de voyage » de sa filiale, l'agence Cook, précédemment citée, a été conclu pour un montant d'environ 35 millions de dollars. Pour le système Eurochèque, créé en 1968 par les banques d'Europe du Nord, sous l'impulsion de M. Eckart Van Hooven, l'un des dirigeants de la Deutsche Bank, et qui regroupe mille organismes bancaires de trente-neuf pays d'Europe, avec 200 000 guichets, l'idée était de partir d'une organisation déjà existante pour la gonfler par l'appoint des banques européennes et doubler ainsi sa dimension, la hissant au quatrième rang mondial, avec 7 % du marché.

Cette initiative a fait d'autant plus de bruit qu'un nouveau venu, l'organisation Visa, d'origine américaine, déjà au premier rang des cartes de crédit dans le monde (90 millions contre 65 millions pour l'autre grand, Inter-Bank Mastercharge), s'est lancée depuis deux ans dans la compétition et estime détenir déjà 17 % du marché de la plastica. C'est, dire que la lutte est devenue sérieuse, donnant lieu à un affrontement entre l'Europe et l'Amérique, et se doublant d'un conflit d'hommes, l'animosité de M. Van Hooven à l'égard de M. Hock, président de l'organisation Visa, étant un fait avéré.

Le mise sur pied du réseau chèque de voyage d'Eurochèque a subi quelque retard. L'accord de principe avec Midland a dû être remis sur le chantier après examen et audit des comptes ; selon certaines rumeurs, le prix d'acquisition de 35 millions de dollars pourrait être ramené à 17 millions, et peut-être à 10 millions de dollars. Par ailleurs, l'American automobile association (A.A.A.), puissante association qui détenait la moitié du chiffre d'affaires de Cook en eurodollars aux Etats-Unis, vient de rejoindre le réseau Visa pour sa carte, et adopterait par la suite également le chèque de voyage Visa. Certes, le système Eurochèque est le plus important *d'Europe* avec ses 22 millions de cartes de garantie de chèques et de retraits, essentiellement en Allemagne fédérale, en Belgique et aux Pays-Bas, avec une « passerelle » en Grande-Bretagne, mais le réseau Visa est solidement implanté en France, en association avec le réseau Carte bleue (80 % des banques et 2,5 millions de cartes contre 800 000 seulement pour Eurochèque à travers les banques populaires et le Crédit mutuel).

S'il est pratiquement absent en Europe du Nord, la Norvège mise à part, il couvre 80 % du marché bancaire espagnol et 30 % du marché italien, tandis qu'en France le Crédit industriel et commercial et le Crédit du Nord ont annoncé officiellement qu'ils allaient lancer le chèque de voyage Visa.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les dirigeants du système Eurochèque cherchent de nouveaux partenaires pour atteindre la dimension suffisante. Déjà, au dépit de leurs convictions farouchement européennes, ils avaient pris langue avec American Express, dont les exigences « politiques » auraient, paraît-il, fait échouer les négociations déjà très avancées : il n'est pas exclu qu'elles reprennent « sur un pied d'égalité ».

Pas de domination

Tout récemment, ils viennent de franchir l'Atlantique pour avoir quelques conversations avec la Citibank et surtout avec le réseau Interbank - Mastercard dont certains membres d'Eurochèque ont pris la licence, pour la carte de paiement seulement, par le rachat d'Eurocard. Les négociations ont commencé il y a deux mois, et un accord de principe de coopération pour l'établissement de services communs à la clientèle a même été annoncé à l'issue de la convention de l'EFMA à Monte-Carlo. La coopération pourrait porter sur le traitement et l'identification, et les clients des deux réseaux, Eurochèque et Mastercard, dépendraient aussi d'un système global et unifié de remboursement. Mais M. Van Hooven, suspectant des intentions « impérialistes » chez son partenaire, a vigoureusement réaffirmé son *opposition à toute « domination »*.

Cet accord n'a pas empêché M. Russel Hogg, directeur général de Mastercard, d'annoncer le lancement, le 31 mai prochain, d'un chèque de voyage au propre sigle de son groupe et de s'associer avec M. Van Hooven pour attaquer vivement le réseau Visa, concurrent de plus en plus dangereux. Si American Express vient de signer un accord pour les chèques de voyage avec les caisses d'épargne d'Allemagne fédérale, celles de France (le réseau de l'Ecureuil) négocient avec la Carte bleue, et la Carte bleue, c'est Visa.

FRANÇOIS RENARD.

ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TRAVAIL, 1980

Cet annuaire est l'ouvrage de référence le plus complet et le plus à jour qui soit disponible sur les problèmes du travail dans le monde entier. Il porte sur les sujets suivants : population totale et population active : emploi, chômage, durée du travail, salaires, prix à la consommation, accidents du travail, conflits de travail.

ISBN 92-2-002250-8 FF 213.75

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

265, bd Saint-Germain, 75007 PARIS - TÉL. : 548-96-02

8e mille MECANIQUE DES MONNAIES

Jacques RIBOUD

préface par Henri GUITTON, de l'Institut

2e édition • 504 pages

De nouvelles méthodes d'analyse ACCESSIBLES À TOUS

pour comprendre la monnaie et interpréter :

- les nouvelles unités composites (exemple : D.T.S.)
- les indicateurs (exemple : M_1, V_1,...)
- les institutions (exemple : F.M.I.,)
- les organisations (exemple : euromarché...)
- les politiques (exemple : monétarisme,...)
- les évalutions (exemple : projet de monnaie extranationale constante.)

Éditions de la R.P.P. puf

17, avenue Georgeud - 75017 Paris • Tél. : 267.05.43

Texte anglais edité par Mac Millan (preface de F. Machlup)

Pour le groupe des Banques Populaires la solidarité n'a pas de frontière.

Une présence assurée aux plans européen et international.

Fidèles à leur origine coopérative, les Banques Populaires sont présentes au sein des organismes représentatifs de la coopération financière.

La Confédération Internationale du Crédit Populaire regroupe les Institutions et organismes bancaires de 10 pays, ayant pour vocation spécifique le développement des P.M.E. et des classes moyennes.

Son Bureau de Bruxelles est l'instrument privilégié d'une collaboration plus étroite entre la C.E.E. et la C.I.C.P.

Le Groupement des Coopératives d'Epargne et de Crédit de la C.E.E. a pour mission principale la défense des intérêts communs des Banques Coopératives Européennes auprès des différentes instances de la C.E.E.

Pour la promotion des P.M.E. à l'exportation.

Grâce à leur Caisse Centrale, les Banques Populaires ont organisé un outil bien adapté aux besoins des P.M.E. pour favoriser leurs opérations financières ou commerciales avec l'étranger :

- un réseau de correspondants dans le monde entier;
- des bureaux de représentation à Francfort, Londres, Madrid, New York;
- des participations dans des banques étrangères;
- des filiales spécialisées.

Les Banques Populaires apportent ainsi, au candidat à l'exportation, conseil et assistance aussi bien au plan des études de marché, des recherches de débouchés, qu'à celui des financements.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :
Caisse Centrale des Banques Populaires, Relations Internationales
115, rue Montmartre - 75002 Paris - Tél. : 296.15.15.

• 36 Banques Populaires Régionales • 1780 agences et bureaux
• 2 Banques populaires à compétence nationale le CASDEN/BP et le CAL/CI
• 3 Organismes Centraux : - la Chambre Syndicale des Banques Populaires
- La Caisse Centrale des Banques Populaires
- La Banque Populaire Pyrénées Méditerranée Développement
• 475 administrateurs • 750 000 sociétaires
• 26 600 collaborateurs • 2 950 000 clients
• 73 milliards de francs de dépôts
• 60 milliards de francs de crédits

Banque Populaire

en vente à : LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La MODERNISATION des méthodes de cotation, d'échange et de conservation DU MARCHE DES VALEURS MOBILIERES.
Au-delà même des importantes réformes qu'il propose, le Rapport Pérouse constitue un des rares ouvrages de référence sur le fonctionnement de la Bourse en France et à l'étranger.
RAPPORT de la Commission présidée par Maurice PEROUSE 1981 127 p.
Annexes tome I, *273 p.* **et Annexes tome 2,** *344 p.*

VERS DES LIMITES FINANCIERES A LA CROISSANCE.
Une analyse des déséquilibres de paiements internationaux
«Economie Prospective Internationales» nº 3, 1980, 124 p.

●

CRISE PERSISTANTE DU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL
«Les Cahiers Français» nº 196, 1980, 73 p. et 10 notices

LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN
«Les Cahiers Français» nº 196, 1980, 64 p. et 8 notices

LE DEUTSCHEMARK
«Notes et Etudes Documentaires» nº 4801-4802, 1981, 124 p.

*

LIBRAIRIES :
29/31, quai Voltaire PARIS 7e/165, rue Garibaldi LYON 3e
VENTE PAR CORRESPONDANCE :
124, rue Henri Barbusse 93308 AUBERVILLIERS Cedex

La Grande-Bretagne vient en tête pour l'«électronisation» de la banque

NOUS voici aujourd'hui à l'âge de la banque entièrement électronisée. Non seulement le pouvoir ordinateur y est utilisé dans les services qui ne sont pas directement en contact avec le public, et sont chargés du traitement des chèques — environ un milliard six cent cinquante millions chaque année pour la seule Grande-Bretagne, — mais il est aussi présent dans des terminaux « intelligents », capables d'aider et, en certaines circonstances, de remplacer le traditionnel caissier.

L'utilisation croissante des cartes de crédit, les nouveaux projets de billetteries et les moyens sophistiqués permettant les transferts électroniques de fonds d'une banque à une autre donnent une idée de la tendance qui se dessine et qui devra aboutir à une banque sans papiers.

Les quantités considérables de papier utilisées par les banques ont obligé ces dernières à tenter de réduire cette charge. La spécialisation commerciale et technique de l'industrie des ordinateurs s'oriente, d'une manière générale, vers la création de bureaux entièrement sans papiers, et les banques ont l'intention de figurer au premier rang dans cette technologie.

Des billetteries aux terminaux

En dehors des économies réalisées grâce à la réduction du coût des opérations, le traitement électronique de l'argent, réduisant l'importance des transferts de fonds d'un lieu à un autre, accroît la sécurité des transactions. Cependant, les voleurs se spécialisent parallèlement aux techniciens, et ils tenteront de contrôler aussi les systèmes de transferts électroniques...

Le service au client est un autre facteur qui a poussé les banques vers l'ordinateur. Car le public veut avoir accès aux fonds en dehors des heures d'ouverture des guichets. Un des premiers pas vers l'âge électronique a été réalisé avec la mise en place de billetteries. La carte que détenait le client pouvait, dans les premiers temps de l'exploitation du système, lui permettre de tirer quelques centaines de francs, après avoir communiqué à la machine son numéro de code. La carte était alors gardée, puis retournée à son propriétaire par la poste.

Aujourd'hui, l'électronique s'est développée à un degré tel que les machines ont été remplacées par des caisses automatiques. Certaines ne permettent d'obtenir que du liquide, d'autres sont capables d'assurer toutes les opérations bancaires classiques que l'on fait à un guichet.

On se dirige désormais vers ce qu'on appelle en Angleterre les terminaux de « point de vente » installés dans les supermarchés, les garages, les hôtels et bien d'autres lieux encore, pour permettre au client de débiter directement son compte et de créditer électroniquement le vendeur. La Barclays Bank expérimente le système dans des garages de Norwich, en Angleterre, afin de juger de son intérêt.

D'autres pays européens s'y intéressent. Les plus avancés cependant dans ce domaine — la France et la Suède — n'en sont encore qu'au stade de l'expérimentation et tentent d'utiliser toutes les potentialités du système.

En revanche, les caisses automatiques et les classiques billetteries se sont révélées extrêmement satisfaisantes. La Grande-Bretagne dispose d'un des plus importants réseaux, avec 2 500 installations environ, ce qui représente un équipement de 20 à 25 % supérieur à celui de la France et cinq fois plus important que celui de l'Allemagne.

Un certain nombre de banques britanniques utilisent des terminaux qu'elles mettent, au guichet, à la disposition du client. Après une expérience satisfaisante à Brighton, dans le Sussex, la Lloyds a mis en service environ 1 000 installations de ce genre un peu partout dans ses succursales. Le client utilise la machine au moyen d'une carte plastifiée qui lui est personnelle et qui lui communiquera la position de son compte. Il pourra également s'en servir pour effectuer une *transaction qui* sera vérifiée par un caissier consultant un terminal différent, de l'autre côté du guichet.

La Barclays Bank teste actuellement deux systèmes pour les terminaux de guichets, qu'elle compte installer dans quelques-unes de ses 2 200 succursales. Les deux systèmes fonctionnent sur le même principe. Le client introduit sa carte dans le terminal du guichet relié à l'ordinateur central de la banque, qui donne ensuite le feu vert au caissier pour lui remettre la somme demandée. Aucun chèque n'est requis.

Microprocesseurs

La plupart de ces nouveaux terminaux fonctionnent sur microprocesseurs et pourront, au fur et à mesure du développement de la technologie, assurer de plus en plus d'opérations par eux-mêmes sans avoir à passer par l'ordinateur central de la banque. Des terminaux pourront même être installés chez soi, sous la forme d'un ordinateur personnel ou d'une petite boîte noire électronique fixée sur le banal téléviseur familial. Tout va très vite aujourd'hui dans ce domaine avec les progrès du vidéotex.

En Grande-Bretagne, le système Prestel a démarré lentement par rapport à ce qui avait été espéré au départ. Le service Prestel a commencé en septembre 1979. Depuis lors, 8 000 téléviseurs couleur de ce genre ont été vendus. C'est peu, si on compare ce chiffre au 1,9 million de postes que représente l'ensemble des ventes annuelles en Grande-Bretagne.

Prestel n'en est pas moins un succès. Il compte 140 grands fournisseurs d'informations qui, ajoutés aux autres informateurs plus modestes, donnent un total de près de 400 participants. Ceux-ci livrent, ensemble, 174 000 pages de données qui apparaissent sur l'écran d'un téléviseur adapté, sur simple appel téléphonique, à l'ordinateur Prestel le plus proche.

La banque est en bonne place parmi les utilisateurs du vidéotex. Elle est également un des premiers fournisseurs d'informations. Les renseignements concernant les possibilités d'épargne, que l'on peut obtenir auprès des postes britanniques et des banques, sont également donnés par les pages Prestel. La compagnie nationale Girobank, qui opère par l'intermédiaire de ses 20 000 bureaux en Grande-Bretagne, alimente également le service vidéotex.

Une expérience intéressante a été réalisée en Allemagne sur le système local de vidéotex, le Bildschirmtext. Relié à Prestel, il permet aux utilisateurs d'accéder à des données de base autres que celles fournies par les télécommunications allemandes, la Bundespost.

Si une société allemande dispose de dossiers sur un système interne de vidéotex, ceux-ci peuvent être transmis par le réseau public. Un homme d'affaires peut, ainsi, avoir accès aux dossiers de la société, par l'intermédiaire de son téléphone et de son téléviseur.

Ce service a été, davantage encore, développé afin de permettre aux banques de fournir informations et même relevés de compte à leurs clients par le truchement de l'écran de télévision, où viennent s'inscrire les renseignements en couleurs, dans une présentation aisément lisible.

BILL JOHNSTONE.

Ebic: L'expérience conjuguée de sept grandes banques internationales Européennes.

Amsterdam-Rotterdam Bank
Pays-Bas

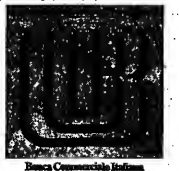
Banca Commerciale Italiana
Italie

Creditanstalt-Bankverein
Autriche

Deutsche Bank
Rép. Fed. d'Allemagne

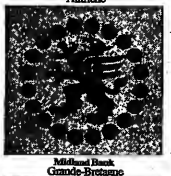
Midland Bank
Grande-Bretagne

Société Générale de Banque
Belgique

Société Générale
France

Où que vous soyez et quel que soit votre problème financier, nous pouvons vous aider.

Nous mettons à votre service les moyens d'action et l'expérience de sept grandes banques indépendantes.

Au total: 10.000 agences, plus de 200.000 personnes et des bilans dépassant $350 milliards.

Voilà pour l'Europe.

Mais nous avons aussi un réseau EBIC dans d'autres parties du monde:

Aux Etats-Unis, avec l'European American Bancorp (EAB).

En Asie, avec l'European Asian Bank implantée en Corée du Sud, à Hong Kong, en Inde, en Indonesie, en Malaisie, au Pakistan, aux Philippines, à Singapour, à Sri Lanka, à Taïwan et en Thaïlande.

Enfin, des services financiers spécialisés sont offerts par la Banque Européenne de Crédit à Bruxelles et par l'European Banking Company à Londres.

En France, la banque Ebic est la Société Générale. Interrogez-la.

ebic
European Banks International

Des moyens pour les affaires partout où il y a des affaires

مكبرا من الأصل

مكذا في الأصل

SOCIAL

«Giscard entends-tu, les retraités sont dans la rue»

« Vous plaisantez ! Nous sommes cent mille, et plus même. De la seule région de Grenoble, nous sommes venus à plus d'un millier, vingt cars de cinquante places et quelques déplacements par train... » Ce préretraité de soixante-trois ans semble désappointé par les premières évaluations officielles.

Ce 10 mars, ils sont venus de tous les coins de France, à l'appel de la C.G.T., pour un rassemblement national des retraités. Le voyage a parfois été très long. Ainsi de Quimperlé (Finistère), une vingtaine sont partis la veille à 14 heures, en train, pour bénéficier de réduction. Logés dans un foyer parisien, ils ont visité avec plaisir le Centre Beaubourg et auraient aimé se rendre au Salon de l'agriculture. Cette femme, responsable de l'union locale, en colifre bretonne immaculée, est à Paris pour la première fois. « C'est bien, malgré la pluie », dit-elle. « On est à mains de la France. On rentre chez nous », ajoute, rigolard et énergique, un Breton, ancien de la Transat, âgé de soixante-douze ans.

Drômois coiffés de chapeaux bretons, retraités de Cahors frayant avec les cheminots, Marseillais venus en train spécial, hommes en casquette ou en béret basque, le tout, bonhomme, où les femmes restent minoritaires, semble heureuse du voyage. « Il faudrait le faire plus souvent. »

Après une longue intervention de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., demandant qu'aucune retraite ne soit inférieure au SMIC, à 3 300 F par mois le défilé s'est calsibiement ébrenié à cotés pas et en rangs serrés de la place de la Bastille, vers 15 h., pour finir dans le calme sur la place de la République, encombrée de cars Cheminots, électriciens-gaziers, fonctionnaires, « municipaux », marins, métallurgistes, mineurs, policiers et sapeurs-pompiers formant le gros des troupes, qui réclament du « travail pour les jeunes », interpellent MM. Barre et Giscard « Entends-tu, tu devrais rougir de honte, les retraités sont dans la rue » et revendiquent la retraite à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes et les salariés soumis aux travaux pénibles.

En fin de journée, les organisateurs annoncent « cent mille participants », ou du moins « cent mille inscriptions ». Pour la police, ils étaient quinze mille. En fait, environ vingt-cinq mille à avoir répondu à l'appel de la C.G.T. C'est déjà beaucoup, pour un défilé de délégations ils ont été quasiment ignorés par la télévision. — D. R.

LE TRAFIC DES AUTOBUS PARISIENS RESTE PERTURBÉ

Le trafic des autobus parisiens ne fonctionnait qu'à 70 % de la normale ce mercredi 11 mars en matin. La C.G.T. continue de demander aux conducteurs d'autobus de la R.A.T.P. de cesser le travail.

Ce mouvement a commencé le 5 mars au dépôt de Pantin (Seine-Saint-Denis) après une altercation qui, la veille, avait mis aux prises un machiniste de la ligne 126 et un automobiliste. La direction de la Régie, estimant « les torts largement partagés », a jugé injustifiée la grève qui a suivi cet incident. Comme aucun préavis de grève n'a été déposé, elle a décidé de légères sanctions pécuniaires contre les grévistes. Surtout, elle a mis à pied pour trois jours les conducteurs qui sont venus avec leur autobus manifester quai des Grands-Augustins où siège de la Régie. Ils étaient deux le vendredi 6 mars, une quinzaine le lundi 9, une vingtaine le mardi 10.

La C.G.T. a alors ajouté à son mot d'ordre sur la sécurité une demande de lever des sanctions et étend au réseau routier l'action entreprise depuis plusieurs semaines à l'atelier de Championnet, où, là aussi, elle proteste contre des sanctions prises à l'égard de militants communistes (« le Monde » du 27 janvier).

● *Poursuite de la grève au central de renseignements téléphones S.N.C.F.* : La grève de la totalité du personnel du central de renseignements téléphones S.N.C.F., rue Cardinet, à Paris, se poursuit. Le personnel en grève depuis le 2 mars occupe les locaux depuis le 4 mars. cent trente-deux agents travaillent dans ce centre qui reçoit en moyenne treize mille cinq cents appels par jour.

● *Le Syndicat C.G.T. des cheminots de la Gare du Nord* a déposé un préavis de grève, allant du jeudi 12 mars à 14 heures au samedi 14 mars à 14 heures, pour appuyer des revendications portant sur l'augmentation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,9650	4,9725	− 120	− 118	− 290	− 288	− 700	− 660
1 can.	4,1415	4,1450	− 135	− 148	− 320	− 275	− 725	− 580
Yen (100)	2,3910	2,3990	+ 70	+ 118	+ 145	+ 195	+ 350	+ 645
DM	2,3585	2,3675	− 25	0	− 60	− 3	0	+ 85
Florin	2,1250	2,1300	+ 18	+ 40	+ 35	+ 78	+ 110	+ 250
F.B. (100)	3,6240	3,6400	− 200	− 30	− 450	− 190	− 950	+ 250
F.S.	2,2833	2,2900	+ 30	+ 115	+ 155	+ 285	+ 485	+ 980
L. (1 000)	4,8556	4,8638	− 290	− 215	− 535	− 435	−1480	+2070
£	11,0350	11,0600	− 180	− 50	− 185	− 20	− 70	+ 290

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 3/C	10 1/4	12 1/4	12 3/4	13 1/4	13 3/4	12 1/8	12 6/8
$ E.-U.	65 1/4	15 5/8	14 3/4	14 1/8	13 3/4	13 5/8	13 5/8	13
Florin	10	10 3/4	10 1/8	10 7/8	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8
F.F. (100)	8 1/2	8 1/2	12 5/8	12 3/8	12 1/2	12 1/4	13 3/8	14 1/8
F.B.	3/8	3/8	7 7/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 3/4
L. (1 000)	14 3/4	15 1/4	15	15 1/4	15 1/4	15 3/4	15 1/2	16
£	12 7/8	13 1/8	12 1/8	13 1/8	13 3/8	13 5/8	13 3/8	13 1/8
Fr franc	11 3/8	11 1/2	11	11 1/4	11 1/2	11 3/4	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMENT CONSOLIDER VOTRE CAPITAL ?

RENSEIGNEZ-VOUS.

Argent qui travaille produit de la richesse. C'est cette richesse qui protège votre épargne. Alors comment mettre votre argent au travail ?

Pour en savoir plus et rencontrer un Agent de Change, venez 4, Place de la Bourse. Paris 2e. Bureau d'Accueil des Agents de Change, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h 30. Pour obtenir réponse à toutes vos questions, vous pouvez aussi écrire ou téléphoner : Paris 29755.55 / Bordeaux (56) 44.70.91 / Lille (20) 55.68.20 / Lyon (7) 842.54.71 / Marseille (91) 39.70.32 / Nancy (8) 336.56.97 / Nantes (40) 48.41.96.

BUREAU D'ACCUEIL DES AGENTS DE CHANGE
4, Place de la Bourse, Paris 2e.

AFFAIRES

M. Krasucki accuse le gouvernement de vouloir brader un procédé textile inventé par les ARCT

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., et trois responsables cégétistes des ARCT (Ateliers roannais de constructions textiles) à Roanne, ont, le 9 mars, exposé devant la presse la situation de cette entreprise. Les ARCT, disent-ils, ont mis au point un procédé nommé Novacore, qui ouvre des perspectives considérables dans la construction des machines, dans les fabrications de nouveaux tissus et dans l'habillement. Ce procédé constituerait une avance technique internationale exclusive pour un certain temps.

Or, déclare M. Krasucki, un organisme gouvernemental, le CIASI, placé sous l'autorité du ministre des finances, « aurait mandaté, pour prendre la direction des ARCT deux personnages sortis tout droit d'un mauvais roman de série noire », ils auraient été chargés de réduire les ARCT à une activité subalterne et de vendre Novacore à l'étranger.

M. Krasucki a écrit, le 3 mars 1981, au premier ministre pour demander que ces faits soient « examinés en haut lieu » et pour « empêcher la liquidation de ce secteur industriel ». Les syndicalistes demandent à être reçus par M. Barre, alors que M. Pierre-Brossolette, P.-D.G. du Crédit lyonnais, « qui joue un rôle important à l'égard des ARCT, (a) déclaré qu'il ne le ministre de l'industrie, était prêt à traiter avec la C.G.T. ».

Rappelons à ce propos que, le 5 février 1981, plusieurs dizaines des ouvriers des ARCT avaient occupé pendant une heure le siège parisien du Crédit lyonnais pour réclamer les crédits nécessaires au bon fonctionnement de leur entreprise (*le Monde* du 6 février).

[Rhône-Poulenc Textile, dont l'avis serait été sollicité par un organisme d'étude travaillant pour le compte du CIASI, a émis sur le procédé Novacore un jugement mitigé. C'est, nous a confirmé le directeur technique, M. Vourlat, un procédé ingénieux dont Rhône-Poulenc est prêt à montrer le développement — il en acquis un exemplaire pour ses filiale de Chazaves (Vosges) Tootextile. M. Vourlat affirme que, selon lui, le Novacore n'apportera pas aux ARCT le chiffre d'affaires espéré. C'est, dit-il, une machine qui se vendra mal sur le marché où n'est pas sa spécialisation.

Du côté du CIASI, on indique qu'aucun représentant de cet organisme n'est intervenu directement auprès des A.R.C.T. Pour examiner les comptes, le CIASI a demandé le concours d'un « audit », dont les conclusions soulignaient l'importance des effectifs dans les charges de l'entreprise.]

Le C.N.P.F. met l'informatique juridique au service de toutes les entreprises

Les entreprises ne doivent pas rester « désarmées devant la complexité croissante des lois, décrets, règlements et circulaires administratives, a souligné, mardi 10 mars, M. Jean-Louis Descours, président de la commission fiscale du C.N.P.F. Cette déclaration a été faite devant la presse, à l'occasion de la présentation de la banque de données que le patronat français met au service des entreprises en association avec le centre d'information juridique (CEDIJ).

Le CEDIJ a été créé en 1970 par le Conseil d'Etat et la Cour de cassation, avec l'appui du ministère de la justice et la direction générale des impôts. S'y sont joints l'Assemblée nationale et le Sénat, le ministère de l'intérieur, la Cour des comptes et le Centre de documentation française. Deux cent quarante mille documents sont enregistrés, ce qui en fait la plus importante banque européenne de données juridiques.

Les entreprises qui voudront utiliser ses services pourront, soit s'équiper d'un terminal, soit s'adresser à « S-TEL », société de télécommunication juridique créée par le C.N.P.F. et de nombreuses associations professionnelles. Il faut remarquer que le CEDIJ fournit une documentation automatisée, qui ne peut être pleinement exploitée que par des juristes. L'accord passé avec le C.N.P.F. ne peut qu'assurer le développement de cette banque de données, non seulement en augmentant sa clientèle (de soixante-dix abonnés, on compte passer à cent cinquante d'ici à la fin de l'année), mais aussi en enrichissant ses programmes grâce aux demandes nouvelles qui seront formulées.

● *Les Charbonnages de France* ont vendu à la société Carnaud-Kerplax leur filiale SICOPAL, spécialisée dans la transformation de matières plastiques. Déjà, en 1980, les Charbonnages de France avaient cédé à la société néerlandaise Curver (groupe chimique Dutch State Mines) la division « Soupie-Dur » (100 millions de francs de chiffre d'affaires) de Sicopal pour 5 millions de francs. La société Carnaud-Kerplax est liée aux groupes Carnaud (métallurgie) et Total par sa maison-mère « Carnaud-Total-Interplastic, premier fabricant français d'emballages souffiés en matière plastique. En 1980 son chiffre d'affaires s'était élevé à 254 millions de francs environ. Il passera cette année à près de 360 millions de francs avec l'apport des activités restantes de SICOPAL.

Faits et chiffres

Affaires

● *Mitsubishi* a décidé de créer une unité d'assemblage de camions de tous tonnages en Irlande. Cette décision fait suite à l'accord passé au printemps 1980 par le constructeur japonais avec Mc Cairns Motors à Dublin, qui est son distributeur exclusif. La production, dont la commercialisation démarrera en avril, est destinée au marché intérieur irlandais, sans intention d'exporter vers les autres pays européens.

Agriculture

● *Un plan de redressement de la production porcine* est réclamé par le bureau du C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs), qui souhaite la création d'une cellule de gestion, le redémarrage des cellules de péréquation et l'intervention de fonds de développement régionaux pour soutenir les efforts des nouveaux investisseurs.

● *Le conseil du GATT* a recommandé, mardi 10 mars, à la C.E.E., de modifier certaines de ses règles concernant l'importation de viande de bœuf de premier choix. Le Canada, en effet, s'est plaint de la réglementation communautaire, qui tendrait à favoriser les importations en provenance des Etats-Unis, dans le cadre des accords conclus à l'occasion du « Tokyo round », prévoyant l'importation sans tarif douanier d'un quota de 10 000 tonnes de viande de bœuf de premier choix.

Energie

● *Nouvelle découverte d'hydrocarbures au Cameroun.* — La filiale de Total au Cameroun a mis en évidence une structure d'hydrocarbures à 16 kilomètres au large de Kribi, sur un permis où elle dispose de 50 % d'intérêts avec Mobil, en association avec la Société nationale camerounaise des hydrocarbures. Une évaluation commerciale de cette structure va être entreprise.

Matières premières

● *Les prix des matières premières importées par la France* ont diminué de 1,3 % en février. l'indice s'établissant à 303,3 (base 100 en 1968). La baisse a été de 0,8 % pour les matières premières alimentaires et de 1,6 % pour les matières premières industrielles. En un an, par rapport à février 1980, l'indice global a diminué de 25,4 % (— 9,8 % pour les matières premières alimentaires et — 30,2 % pour les matières premières industrielles).

Patronat

● *M. Robert Delessalle, président de l'Association pour l'expansion Nord-Pas-de-Calais* — M. Pierre Desmon, président des Charbonnages de France et du comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais, qui assurait aussi la présidence de l'Association pour l'expansion industrielle dans la région Nord-Pas-de-Calais depuis douze ans, va abandonner cette dernière responsabilité. Il sera remplacé par M. Robert Delessalle, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie. — (*Corresp.*)

● *Au Comité interprofessionnal du Nord* — M. Maurice Hannart quitte la présidence du Comité interprofessionnal social et économique (CISE), qui est l'organisme du C.N.P.F. dans le Nord-Pas-de-Calais. M. Hannart présidait le CISE depuis seize années. Il est également président du Groupement régional des industries textiles, responsabilité qu'il continuera d'assumer, de même qu'il continuera de siéger au conseil exécutif du C.N.P.F. M. Hannart sera remplacé au CISE par M. Claude Bloch, président du Syndicat des fabricants de produits en béton du nord de la France, et directeur général du Comptoir nalhier. — (*Corresp.*)

Social

● *Pharmacies mutualistes : contributions réduites de moitié* : La Fédération nationale de la mutualité française et la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés ont décidé une réduction de moitié du taux de ristourne calculé sur les remboursements pharmaceutiques à compter du 1er avril 1981. En 1968, une convention signée entre les deux organismes avait fixé à 5 % ce taux, qui sera ramené à 2,5 %.

● *M. François Cavrac*, président du C.N.P.F., a indiqué, mardi 10 mars à TF 1, que les entreprises avaient, dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi, proposé, à la date du 1er mars, 494 000 places aux jeunes et que 432 000 d'entre elles étaient occupées.

Statique. Certains qui regardent l'avenir dans leur rétroviseur, invoquent la stabilité pour justifier la rigidité de leurs structures.

OU

Dynamique. D'autres, qui veulent répondre aux changements permanents du contexte économique, privilégient les capacités d'évolution de leur outil informatique.

Chaque jour est un jour nouveau.

NIXDORF COMPUTER

Le fisc aime le tourisme

Comparez l'achat d'une résidence secondaire et d'une Résidence-hôtel. Pour un investissement identique, le fisc — afin de favoriser le tourisme — vous autorise d'importantes déductions d'impôts et taxes dans le cas d'une Résidence-hôtel Seritour. Comparez ces deux tableaux et achetez en toute propriété en économisant avec **Seritour.**

Investissement total = 230 000 F (200 000 immobilier, 20 000 meubles, 10 000 frais)
Apport personnel 54 000 F frais compris, solde 176 000 F par crédit Indo-Suez sur 15 ans.
Tranche supérieure d'imposition retenue : 45 %.

Le prix de la résidence secondaire		Le prix de la résidence-hôtel	
Recettes annuelles	Dépenses annuelles	Recettes annuelles	Dépenses annuelles
– Revenus locatifs 15 000 F	– Crédit 33 016 F – Charges 4 200 F – Assurances et divers 1 100 F – Impôts sur revenus* 3 375 F	– Revenus locatifs (5% net du capital) 11 000 F – Avantages fiscaux (réel simplifié) 8 365 F*	– Crédit 33 016 F – Charges 0 – Assurances et divers 0 – Impôts sur revenus (voir avantages 0
TOTAL: 15 000 F	TOTAL: 41 691 F	TOTAL: 19 355 F	TOTAL: 33 016 F
A PAYER: 26 691 F Soit: 2 224 F par mois		A PAYER: 13 661 F Soit: 1 138 F par mois	

*forfait simplifié

*la première année, non comprise la récupération de TVA

Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part votre documentation "Résidence-hôtel", mer et montagne. MDE4

Nom: Adresse:

Tél. bureau: Tél. domicile:

Seritour 39 rue de Surène 75008 Paris Tél.: 742.62.16.

AGRICULTURE

DEUX LIVRES SUR LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE MONDIALE

Dans moins de vingt ans, en l'an 2000, les rations alimentaires seront suffisantes pour nourrir la population du globe. Suffisantes mais indisponibles là où elles devraient être créées. Deux livres présentent deux faces d'une même réalité : la puissance agricole et politique des États-Unis, l'asservissement de masses paysannes confrontées à un développement qui, en fait, détruit le fragile équilibre des systèmes d'autosubsistance.

Analysant l'ouvrage de MM. Revel et Riboud : « Les États-Unis et la stratégie alimentaire mondiale », M. Edgard Pisani fait un large bout de chemin avec les économistes ruraux radicaux auteurs des « Sillons de la faim ». Pour MM. Berthelot et de Ravignan, le développement des pays du Sud passe obligatoirement par la rupture des échanges entre le Nord et le Sud, parce que les termes de cet échange sont trop inégaux. Plus sobrement M. Pisani pense que chacun doit être proche de sa propre substance.

Les deux études bousculent à leur manière les idées reçues. Depuis bientôt un siècle, les champions américains du libéralisme mènent en agriculture une politique interventionniste. Le fait n'est guère contestable. Par contre affirmer, comme le font MM. Berthelot et de Ravignan, que le protectionnisme n'est pas le frein mais l'accélérateur du développement des pays du Sud suscitera sans doute plus de discussions.

L'expression « dialogue Nord-Sud » est assurément très belle. Mais, de fait, comment concilier l'intérêt des pays pauvres, et celui-ci réside dans le fameux « faites-le vous-mêmes », avec celui des pays riches, si, comme les États-Unis, ils dominent les exportations mondiales de maïs, de soja et de blé ?

J. G.

L'ARME VERTE

par EDGARD PISANI (*)

Les États-Unis dominent les marchés mondiaux agro-alimentaires. Cette réalité économique devient réalité stratégique. Il est intéressant de savoir comment ils ont forgé cette arme.

La nature et la surface même de leur territoire les y ont aidés. Mais ce n'est pas tout. Ils ont eu et ont encore une politique. Elle se développa depuis bientôt un siècle. Elle mobilise les moyens les plus divers. Elle est étonnamment constante dans ses objectifs et non moins étonnamment flexible dans ses instruments, ses mécanismes, ses points d'application. Elle obéit à une loi fondamentale : l'interventionnisme public n'a rien à se faire pardonner, quelle que soit son importance, dès lors qu'il a pour objet de donner à l'agriculture américaine la capacité de s'ouvrir au marché mondial et d'y faire la loi. L'interventionnisme de dynamisation et non de protection, même et la règle est moins rigoureusement appliquée dans les domaine des denrées animales que dans celui des produits végétaux.

Une description de la puissance agricole des États-Unis

L'immense intérêt du livre qu'Alain Revel et Christophe Ribaud consacrent aux États-Unis et à la stratégie alimentaire mondiale, c'est qu'il décrit avec précision et pénétration les cheminements de cette politique, et l'état de la puissance alimentaire américaine. Livre de spécialistes fait pour les politiques, les économistes, les hommes préoccupés de stratégie.

Voici quelques réflexions que la lecture de ce livre suggère :

— Les progrès de la productivité agricole sont énormes. Particulièrement dans les pays développés, ils sont essentiellement le fait d'exploitations à gestion personnalisée. Ces exploitations connaissent moins qu'hier les servitudes foncières, car elles peuvent pratiquer des productions sans sol ;

— Les progrès agricoles sont aussi possibles dans les pays en voie de développement. Mais beaucoup plus difficiles. Pour trois raisons au moins : l'insuffisance des infrastructures, l'insuffisance de la formation et de la vulgarisation, l'absence d'un partenaire industriel et urbain moderne. — l'agriculture ne pousse pas seule, le développement est un processus global ;

— A l'horizon 2000, le monde aura la capacité de produire la somme des rations nécessaires à l'alimentation équilibrée de l'ensemble de l'espèce humaine. Il aura assez de sols, d'eau, de soleil. Il disposera des techniques convenables, surtout s'il ne prétend pas imposer le modèle occidental tempéré aux pays tropicaux et si ceux-ci inventent leur propre modèle de production et de consommation ;

— Mais, apprécié tel qu'il vient de l'être, cet équilibre n'a pas de sens. Il est dangereux et pervers. Car les rations pourraient exister mais pas sur les continents où il faudrait qu'elles soient. Alors, elles ne seront pas produites, et des centaines de millions d'hommes connaîtront la faim. Il ne suffit pas que les États-Unis et le Canada puissent répondre au besoin du monde pour que le monde soit satisfait. Pour de multiples raisons, qui vont du stratégique à l'économique et au culturel, il faut que chacun soit proche de sa propre subsistance : la paix du monde n'est pas dans la maximisation des échanges mais dans leur optimisation. En matière alimentaire, l'optimum doit être proche de l'autosuffisance ;

— Il n'est pas sain dans cette perspective qu'en 1979 les États-Unis aient réalisé 83 % des exportations mondiales de maïs, 72 % de celles de soja, 45 % de celles de blé. Il n'est pas sain que l'Égypte, l'Iran, la plupart des pays d'Afrique voient leur subsistance dépendre à plus de 50 % de leurs importations ;

— Il ne faut pas que le succès de la politique agricole américaine rende impossible l'épanouissement d'agricultures prospères dans le tiers-monde ;

— La politique agricole commune doit s'inspirer des principes qui ont fondé le succès américain, mais elle doit être tout autre que la politique animée par Washington, parce que l'Ancien et le Nouveau Continent ne se ressemblent pas. Elle doit viser à nous intégrer au marché mondial, elle doit favoriser l'adaptabilité des exploitations et des filières de production, elle doit élaborer son propre système de recherche et il faut qu'il soit très puissant. Il est urgent qu'elle soit adaptée aux nouvelles données du monde ;

— Facteur de domination, modèle pervers parce qu'il est pervers de le copier, la politique agricole et alimentaire des États - Unis telle qu'Alain Revel et Christophe Ribaud nous la font découvrir mérite étude attentive. Car elle mérite aussi grande considération.

* *Les États-Unis et la stratégie alimentaire mondiale*, de Alain Revel et Christophe Ribaud. Éditions Calmann-Lévy, prix : 79 F.

(*) Ancien ministre de l'agriculture, sénateur (P.S.).

«LES SILLONS DE LA FAIM»

Les sillons de la faim : toute l'aggravation des déficits alimentaires des pays que l'on dit en développement est contenue dans l'accolement de ces deux mots à priori antinomiques. Il est des sillons creusés qui engendrent pourtant la faim. Jacques Berthelot, assagissant à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse, François de Ravignan, chargé de recherche à l'INRA, en apportent des preuves. Dans leur ouvrage (1), ils recensent les témoignages exprimés en juillet 1979, lors de la rencontre organisée par le groupe de la déclaration de Rome, en opposition avec la conférence mondiale sur les réformes agraires et le développement rural, qui se tenait alors sous l'égide de la FAO.

Les paysans activistes (membres des communautés tribales) rentrent-ils de s'organiser en plusieurs endroits de l'Inde ? Les grands propriétaires et leurs forces militaires savent les en empêcher. Lorsque la Société de développement forestier du Bihar veut « améliorer » la production en plantant du teck, elle prive les Adivasis des essences locales comme le sesi dont ils tirent une part de leur subsistance. Le teck, sans doute meilleur pour l'économie de l'État, crée des emplois ailleurs, est utilisé ailleurs, fournit richesse et revenu ailleurs que chez les Adivasis.

Rompre avec les échanges

Lorsque le gouvernement philippin entend, avec l'aide de la Banque mondiale, « développer » le bassin du Chico par la construction de barrages qui devraient réduire les importations pétrolières, il se heurte à la résistance des Igorots, une ethnie d'un demi-million de personnes. Ces barrages feront disparaître les terrasses qu'ils cultivent depuis des siècles.

De l'examen des réformes agraires imposées aux paysans du Bangladesh, d'Algérie ou du Togo, à l'étude plus complète consacrée à la Thaïlande, où l'agro-business s'établit des bases solides, avec son cortège de compromissions politiques et de répression policière, la démonstration que veulent faire MM. de Ravignan et Berthelot est la même : le développement dicté par les gouvernements et les organisations internationales comme la FAO et la Banque mondiale tend à retirer aux paysans le contrôle des moyens de production. Il conduit des peuples qui avaient trouvé un modèle de subsistance à périr aujourd'hui de faim.

Des exemples encore pour convaincre. L'accession prochaine du Brésil au rang de pays développé est partout proclamée. Dans le même temps, six millions de « boias frias », ou « gamelles froides », sont ou ne sont pas embauchés à la journée. L'insécurité d'emploi et de salaire plonge la moitié de la population rurale brésilienne dans des conditions misérables. A la Dominique, les symptômes du « sous-développement » vont croissant, et pourtant, l'économie bananière se porte plutôt bien.

Arrêtons-nous plus longuement à Saben, village du Niger, à 30 kilomètres en sud de Niamey. La nourriture est assurée par un système d'échanges entre cultivateurs et éleveurs. Le projet de « développement » échelonné par les experts prévoit de transformer la cuvette de Seberi en un périmètre rizicole moderne. Les habitants seront conduits à acheter du matériel et des engrais, pour être « dans le coup », et de la nourriture aussi : il n'y aura plus de lait, l'élevage ayant disparu, plus de mil non plus. Les auteurs calculent que la production globale de calories sera finalement inférieure à celle du système agraire en vigueur. Mais alors pourquoi ce développement-là, fondé sur la monoculture du riz, quand on peut y opposer un développement « multidimensionnel » qui conserve et l'améliorant chacun des éléments de l'écosystème traditionnel : riz, mil et élevage ?

La réponse est simple. Trop simple même : il faut raisonner à l'occidentale, diviser le travail, le rationaliser, créer de grandes surfaces, mécaniser, intégrer le paysan au marché. Parce que c'est efficace ? Il semble que non. Alors ? Sensible simplement que les petites surfaces, le progrès maîtrisé par ceux-là mêmes qui le créent, ne sont pas rentables pour les grands capitaux ?

Selon la rhétorique en vigueur dans les États du Nord, dans les « machine » internationaux, c'est de l'échange que naît le croissance. Marché de dupes, vont expliquer MM. Berthelot et de Ravignan. La notion d'échange suppose celle d'égalité. Dans les échanges entre le Nord et le Sud il y a tout de même des inservants économiques plus « égaux » que d'autres. Le contrôle du marché par le négoce international, les grandes compagnies, les effets pervers de l'aide alimentaire, l'obligation pour les pays du Sud de payer en cultures d'exportation leurs achats de vivres et d'équipements, rendent illusoire l'égalité des échanges.

Aussi, renversons le dogme. Le protectionnisme, soutiennent les auteurs, n'est pas un frein au développement, bien au contraire.

Sans rupture de l'échange entre le Nord et le Sud, aucune logique de développement ne peut se mettre en place dans les pays pauvres, écrivent-ils. Cette rupture signifie qu'au Sud on mangera « par son travail » et non d'un éventuel travail. Mais elle implique aussi un bouleversement du comportement des pays du Nord. Et ce n'est pas la proposition la moins intéressante de l'ouvrage.

La rupture de l'échange qu'ils appellent de leurs vœux implique pour les pays développés, selon les auteurs, la recherche d'une plus grande autonomie économique, le freinage du gaspillage et de la consommation, la diversification des cultures à l'échelle des régions, la récupération des déchets, la satisfaction enfin prioritaire des besoins locaux par les produits locaux. Le mouvement coopératif et les associations de consommateurs sont invités, dans cette stratégie de rupture et d'autonomie, à retrouver un sens à leur action. Et l'Europe elle-même, cette jeune vieille idée, pourrait, par les diversités complémentaires de ses régions — les auteurs ne suppriment pas tous les échanges, — redorer son blason défraîchi.

Discours utopique ? Peut-être, mais en tout cas plus lucide que les adresses larmoyantes sur le pauvreté du tiers-monde, plus honnête que les efforts de tribune des industriels et des paysans d'ici, plus soucieux de vendre que de nourrir.

JACQUES GRALL.

(1) *Les Sillons de la faim*, de J. Berthelot et F. de Ravignan. Éditions l'Harmattan, 7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris.

Mars 1981 : ouverture de l'hôtel Parker Meridien New York

A l'angle de la 6e Avenue et de la 57e Rue, à proximité immédiate de Central Park et de Carnegie Hall, au cœur du quartier des affaires, l'hôtel Parker Meridien offre 600 chambres et 100 appartements, 5 salles de conférences, un restaurant grande carte, le "Maurice", un bar "Montparnasse", un piano bar dans le patio, une piscine et 3 courts de squash.
Réservations et informations : votre agence de voyages, votre agence Air France ou à Paris : 75715.70

MERIDIEN
LES HOTELS D'AIR FRANCE

En 1981, l'art de vivre français sera représenté en Amérique du Nord à Montréal, Houston, New York et Boston.

isa
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS – TÉL. LIGNE DIRECTE (3) 956.83.61 OU (3) 956.80.00 POSTES 430, 434, 468, 476, 482.
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES (HEC-ISA-CPE)

En vue de la rentrée de septembre 1981 date limite de depôt des dossiers de candidature pour la 2e session : lundi 16 mars 1981.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 MARS

Irrégulier mais résistant

Les hésitations manifestées par la Bourse de Paris, après le petit trot-ment en début de semaine, ont persisté marcredi. La tendance à l'irrégularité observée la veille a été plus marquée encore mais finalement le marché a bien résisté et, à la clôture, l'indicateur instantané n'avait pratiquement pas varié (+ 0,02 %).

Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments avec, en points, Métallurgique navale Dunkerque (+ 8,8 %), Belton (+ 4,2 %), C.F.A.O. (+ 3,4 %), Esso (+ 3,1 %), Maisons Phénix (+ 3 %), et en retrait Sanitas (– 3,2 %), Schneider (– 3,1 %), Bouygues (– 2,7 %) et Club Méditerranée (– 2,3 %).

Le prestation du chef de l'Etat à la télévision a fait bonne impression sur les milieux boursiers, son impact, toutefois, a été nul sur la tenue des cours.

De l'avis des professionnels, le flottement observé depuis quarante-huit heures est en bonne partie dû aux prises de bénéfices réalisés du dernier train de hausses de ces quinze derniers jours. L'explication est plausible. Cela étant, autour de la corbeille nul ne se prive de juger le comportement de la bourse Dow Jones satisfaisant dans l'environnement actuel.

L'action Suez a été de nouveau très entourée. Après avoir baissé la veille, elle a regagné quelques points. D'après certaines rumeurs recueillies dans les travées, des investisseurs arabes s'intéresseraient à l'affaire.

L'or a reculé à Londres, revenant de 487,25 dollars l'once à 475,50 dollars. Sur le marché parisien, cependant, le lingot n'a pas varié à 85 000 F. A partir, le prix théorique du métal jaune a même monté sur notre place (332,08 dollars l'once contre 327,78 dollars). La baisse du napoléon s'est poursuivie, ce dernier perdant encore 4 F à 860 F.

Le volume des transactions a presque doublé : 19,52 millions de francs contre 10,45 millions de francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PIRELLI. — Pour la première fois depuis dix ans, le groupe italien est entré, en 1980, dans l'ère des bénéfices, avec un résultat positif de 3,5 milliards de lires (17,5 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 1 300 milliards de lires (6,5 milliards de francs), dont 45 % provenant de la division pneumatique et le reste, pour la plus grande partie, de la fabrication de câbles métalliques. Ce retour au profit a été en grande partie dû aux gains de productivité obtenus dans la branche « pneus ».

DE BEERS. — Les résultats se sont inscrits en légère hausse en 1980 : 853,8 millions de rands sud-africains, contre 834,3 millions de rands, le dividende global passant de 70 cents à 72,5 cents. Ces résultats ont été enregistrés après une modification des données comptables, qui consistent à ne plus inclure les bénéfices des distributeurs des compagnies associées dans lesquelles De Beers détient entre 20 % et 50 %. Sous le régime antérieur, une diminution des résultats aurait été inscrite : 670 millions de rands, contre 742 millions de rands.

Les revenus tirés du diamant ont fléchi de 15 %, en raison de la crise mondiale, de la hausse du cours du rand et de la montée de coût du crédit. Mais ceux tirés des activités hors diamant ont augmenté de 19 %.

MONTUPET. — Le groupe Amoline a acquis une participation de 20 % dans le capital de cette holding française, qui détient, notamment, 97 % des actions de Montupet. Les autres actionnaires de Montupet sont PUK (20 %), les familles Montupet et Primez, et le public (55 %).

CHAPELLE-DARBLAY. — Les papeteries poursuivront trois mois encore leur activité, sous le régime de la suspension provisoire de poursuite. Ainsi en a décidé le tribunal de commerce de Rouen.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	5 mars	10 mars
Valeurs françaises	108,4	109,2
Valeurs étrangères	105,3	105,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,9	111,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés de 11 mars ..... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/3	11/3
1 dollar (en yens)	204,40	207,70

NEW-YORK

Retournement de tendance

Les séances se suivent mais ne se ressemblent pas nécessairement. Wall Street, qui avait ouvert la semaine en baisse, a fait volte-face mardi et, en clôture, mercredi, le Dow Jones enregistrait une perte de 3,76 points à 972,66. Cette baisse peu parlante minime. En fait, elle a été beaucoup plus importante, le Dow Jones ayant encore monté de près de 12 points durant les deux premières heures de transactions.

« Les opérateurs ont été déçus par le projet de budget présenté au Congrès, qui risque de relancer l'inflation et de pousser à nouveau les taux d'intérêt vers le haut, » Tel est la moins l'explication de ce revirement de tendance que les spécialistes donnaient, hier soir. Quelques-uns cependant affirmaient qu'il n'agissait là que d'une prétexte, les opérateurs ayant, par mesure de prudence, pris leurs bénéfices après la hausse précédente.

Les dégâts causés à la cote n'ont toutefois pas été très importants, 820 valeurs seulement sur 1 926 traitées ayant fléchi, tandis que 710 pouvaient leur avance. L'activité a augmenté et 56,61 millions de titres ont changé de mains contre 46,18 millions précédemment.

VALEURS	Cours 5 mars	Cours 10 mars
Alcoa	34 1/4	34 1/8
A.T.T.	50 7/8	51 1/2
Boeing	36 7/8	36 1/4
Chase Manhattan Bank	47 1/4	48 7/8
Du Pont de Nemours	50	49 1/2
Eastman Kodak	78	78 1/8
Exxon	66 7/8	70 1/4
Ford	23 5/8	23 1/4
General Electric	67 1/8	67 1/4
General Foods	33 7/8	34 1/4
General Motors	53 3/8	51 1/4
Goodyear	21 1/4	19 1/2
I.B.M.	67 7/8	68 1/2
I.T.T.	28 1/4	28 7/8
Inco Ltd	23 1/2	25 7/8
Mobil Oil	64 1/4	64 1/4
Pfizer	51 1/4	52
Schlumberger	108 3/4	102 1/8
Texaco	37 1/4	37 3/8
Union Carbide	84 7/8	84
U.S. Steel	29 1/4	28 1/2
Westinghouse	28 5/8	28 1/2
Xerox Corp.	56 1/4	55 3/4

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(Li) Cie. fi. Mond.	135	131 30d
Electro-Financ.	318	318
(Li) Ed. Periodp.	29	
Fin. Brunswick	81 50	83
Fin. ind. Gas Zone	730	731
Fin. Sandik-Mmob.	108 80	108 80
Fin. et Mar. Part.	83 80	84
Forms (Li)	550	550
Labos et Cie	360	358
(Nr) Locinc	109	110
Ste Marseillaise	38	37 30
OPI Parisien	130 99	136
Parc-Soleure	114	111 80
Part. Fin. Cent. Im.	253	253
Pavoux. Imm.	106 20	108 20
Penarroya S.A.	364	364
Rochette (Ns)	168 10	168
Sanofi	77	
Sofic	130 50	130
Cambodge	172	175
Caoutchoucs	366	367
Cie Bois Hévéas	176	178
Madag. Agr. Ind.	27	27
Padang	237 80	240
Plant. de Mdé	215	222
Afghanistan	295	300
Bauxite	217	
Compagnies fin.	340	340
Bongrain	780	785
Brandt	535	535
BTI Continental	483	481 80d
Cameroni	660	660
Carbone Lorraine	653	653
Sperian	512	515
Europ. Extinct.	520	510
Fonc. F. Rennes	478	481
Gindres Mauriz	422	420
Immeubles fr.	260	260
Saint-Louis	231	230
Sfim Hold. Cofimfi	315	315
Sfim Indust.	316	315
Nicolas	488	485
Parisienne Imm.	286	286
Paris	980	
Prochaska	1390	1400
Radiotechnique	198	195
Roussel	605	600
Taittinger	571	569
Ugine	115 20	115 20
Métaleurop	690	692
Min. et Métall.	151	151
Min. industriels	415	405
Rio-Tinto Zinc	134 80	135
Sommer-Allibert	100	100 30
Soupard	531	530
Union Minière	82	81 10
Usinor	555	555
Vieille Montagne	36 50	36 60
Agache	253	260
Camp. Bernard	253	260
Carnaud	220 10	220 10
Cie Générale	234 90	234 80
Cuivre	72	72
Eng. Tous Pays	270	270
Fonderie	158	160
Gds Trav. de Fce	25	25
Hutchinson	89	89
Imétal	160	135 70
Lamber Frères	88 90	63 80
Lyonn. Eaux	180	144
Matériel Electr.	68	68
Moulinex	304	298
Pechiney	88 90	90
Rougier		
Salins du Midi	102	
Sicav	42 50	41 10
Sidermar et Sidec	121	120
Signaux	110	110
SNAC Ascinval	168	168
Spie Batignolles	90	87
Unimétal	8 80	8 80
Vallourec	64 50	65
Vicarb	180	180
Zeopastic	144 90	148
Cie Générale Eaux	264	265
Crédit Foncier	71 80	71
Fonc. Lyonnaise	1300	1270
Immob. Marseille	1800	1510
Locindus	280	280
Midi	245	248
Nord-Est	1	1
Quillery	202 10	202
Réunion	168 20	167
Sainrapt et Brice	200	201
Sambre et Meuse	178 80	177
Sté Fonc. Lyonnais	153	153
Strafor Facom	137 50	137 50
Ufimeg	95 80	95 20
Unibail	181 30	180 50
Union Immob.	270	272
Victoire	250	250
Accor	285	282
Bertrand Faure	233	235
Bongrain	220	211
Brandt	315	314
Cartier, Monory	280	287
(NY) Cie Financ.	111	
(NY) Compagnie	180 50	180 50
Courtaulds	411	412
Cie Industrielle	305	302

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Docks-Fer, C.D.F.	7 50	
Navenes Indust.	180	180
Sosem	121	126 d
Sofi	71	71 80
Sovafim-Auteuil	730	727
Spichiran	189	193
Tissus-Angleur	125	125
Thiolat	240	245
Vinci	63	63
Air, Cie, Loire	46 50	47
Ets. Garros Prop.	180	180
Indust. Maritimes	305	300
Mag. Gén. Paris	300 10	300
Navigation Mixte	90 50	91 70
Sous du Vichy	1030	1030
Vichy (Fermière)	202	200
Vittel	300	300
Accumulateurs Fix	36 80	36 30
Bouchay S.A.	31	
Bull et Fagor	380	385
Ceca	12 70	12 20
Cie Electro-Méc.	27 50	24
Electro-Energie	92	92 50
Fse. Thomson-Brandt	358	354
Imm. Mat. Indust.	47	47
Jaeger	15 80	15 30
Legrand	13 30	13 50
Lyonn. Cim. Lum.	481 80 d	
Matériel Electr.	801	800
Merlin Gerin	16 40	16 80
Europ. Accumul.	180 20	180
Fin. plus CIFRI	139 10	140 10
Immobilière	1120	1105
Longues	148 60	148
Monte-Carlo	135 10	138 90
Mors	157 80	153
Plan Wendel	205	209 50
Radiologie	90	90
SAFT Acc. Fixe	1000	1000
Sfim	1400	1400
Sofal	800	798
Unimétal	105	100 80
Carnaud S.A.	220	
Chimiques Minero.	225	
Cuivragnon (Fr. du)	43	43 80
Eaux Min. Volvic	85 80	85 80
Thermaltal	54 80	54 80
Vieux-Monaco	21	
Ebes	311	314
Moulin	337 50	345
Ayrolle Fr.	1050	1060
Bf-Azotes	142	141
Hydrac. St-Denis	142	
Ste Bonnetterie C.	322	322
Ste Bonnetterie P.	215	
Dalaleuse S.A.	178	180
Cerabati	20	20
Cerabati Nord	77	78
Cerabati Ouest	205	205
Cerabati Sud	43	43
Cie Générale	135 20	134 80
Ripolin-Gauguet	88 20	88 30
Saint-Gobain	260	260 70d
Roche-Bobois	188	189
Systembois	129	134
Thomas et Multi.	53	53 80
Unior S.M.O.	88	87
Agache-Willot	422	422
Bazar Hôtel-de-Ville	8 05	8 30
Lafuma-Hutchinson	88	85
Rossignol	222	220
Salomon	161	161
Sfim. Marintime	20 20	18 40
Dubrac-Maginot	315	316
Nestlé, Maginot	30	
Nestlé Wagon	111 40	111 30
SICAV	250 50	250
Sofragi	330	330
Transp. Chaux	182	184
Transp. et Indust.	114	112
Worms et Cie	248 80	
La Source	113	111 80
Navale S.A.	41	41
Nord-Est	116	116 50
Ecia	2000	2000
Fermiller C.F.E.	234	234 80
Hersa	880	886
Locindus	321	326
Locinvest	71	68
Parisienne Imm.	107	107
Ste Marseillaise	40	47
UIC	176	180
Verrerie Bousbergues	237 50	234 10
(Li) F.B.M. ets. fer	70	
Fonderies	350	353
Forges Strasbourg	135 50	134

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA POLITIQUE SANITAIRE EN AFRIQUE : « Un compliment très utile », par le médecin-général Henri Journiac (C.R.) ; « Télégrammes chiffrés », par Marc Gentilini ; « Une nouvelle défaillance », par Jacques Kosciusko-Morizet ; « Un constat de faillite », par Lionel Jospin.

ÉTRANGER

3. EUROPE
— R.F.A. : la mouvement des squatters devient un enjeu politique national.
— POLOGNE : l'entrevue entre M. Walesa et le général Jaruzelski.
4. AMÉRIQUES
— CHILI : « Le second souffle de la dictature » (III), par Jean-Pierre Clerc.
— GUATEMALA : un ministre a été assassiné dans le capitole.
5. AFRIQUE
6. ASIE
— CAMBODGE : le prince Sihanouk reconnaît que ses premiers entretiens avec les Khmers rouges ont échoué.
6. DIPLOMATIE
— Paris et Port-Vila ont signé des accords de coopération.

POLITIQUE

7 à 11. L'interview télévisée de M. Giscard d'Estaing sur TF 1.
12. M. Elleinstein appelle à voter pour M. Mitterrand dès le premier tour.

SOCIÉTÉ

13. Une famille marocaine menacée d'expulsion.
— JUSTICE : le loi « sécurité et liberté ».
13. RELIGION.
14. ÉDUCATION

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

15. EXPOSITIONS : rétrospective à Londres du peintre américain Edward Hopper, par André Fermigier ; quatre peintres abstraits américains à Bordeaux, par Geneviève Breerette.
16-17. CINÉMA : la Dame aux camélias, par Jacques Siclier ; sortie du film *Ordinateur Pocapole*, entretien avec l'acteur Donald Sutherland, par Hervé Guibert ; entretien avec le metteur en scène Robert Redford.

ÉQUIPEMENT

29. ENVIRONNEMENT.

ÉCONOMIE

30. ÉTRANGER.
31 à 34. LA BANQUE ET L'EUROPE.
35. SOCIAL.
— AFFAIRES.

RADIO-TÉLÉVISION (24)
INFORMATIONS
« SERVICES » (28)
La maison : Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (25 à 27) ; Carnet (14) ; Programmes spectacles (22 à 23) ; Bourse (37).

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1981 a été tiré à 547 476 exemplaires.

GROENLAND
1981
Hiver
du 30 mars au 8 avril
10 jours 8 910 F*
Eté
du 19 mai
au 8 septembre
9-9-12
13 et 16 jours
de 3 590 F*
à 14 065 F*
*de Copenhague
(acheminement train ou avion au départ de Paris)
renseignements et inscriptions
DSB
CHEMINS DE FER DANOIS
Maison du Danemark
142, Champs-Elysées
75008 Paris
tél. 359 20 06
ou à votre agent de voyages

A B C D E F G

LE DÉTOURNEMENT DE L'APPAREIL PAKISTANAIS

Les pirates de l'air ont une nouvelle fois reporté leur ultimatum

Les pirates de l'air détenant cent deux otages dans le Boeing détourné depuis le 2 mars et immobilisé sur la piste de l'aéroport de Damas ont repoussé à jeudi 12 mars, à 16 heures G.M.T., l'ultimatum qu'ils avaient fixé mercredi à 10 heures G.M.T. Ils en ont indiqué que c'était le « dernier ultimatum » et qu'ils se livreraient à une « action grave » si le gouvernement pakistanais ne libérait pas cinquante-cinq (et non plus quatre-vingt-douze) prisonniers politiques. Les autorités syriennes qui, apparemment, conduisent les pourparlers avec les auteurs du détournement espèrent encore parvenir à un compromis avec eux. Elles ont fait savoir leur opposition formelle « à toute solution militaire qui aboutirait à massacrer des innocents ». Un échange simultané des otages et des prisonniers aurait été envisagé. Plus de trente détenus, dont des parents des trois pirates de l'air, se préparaient à partir pour Damas, indiquait-on, mardi 10 mars, de source officieuse, à Karachi.

La situation sanitaire à bord de l'avion semble se détériorer. Certains otages sont malades et l'un d'entre eux a été autorisé à quitter l'appareil. Les pirates de l'air ont accepté que des médicaments soient introduits à bord mais se sont opposés à la venue d'un docteur. Un porte-parole syrien a accusé le Pakistan d'avoir une attitude intransigeante dans cette affaire. « Le général Zia est un instrument des Américains, un sionuste, et un dictateur qui ne veut pas résoudre le problème », aurait déclaré, par l'intermédiaire de la tour de contrôle, le chef du commando, après le report de son ultimatum.

L'opération « pourrait avoir été montée » par les fils Bhutto écrit « The Guardian »

Dans deux articles, *The Guardian* du 11 mars fait un rapprochement entre le détournement de l'avion pakistanais et les activités des deux fils Bhutto, Murtaza et Shahnawaz, âgés tous les deux de moins de trente ans, contre le régime militaire du général Zia Ul Haq, qui ils condamner et exécuter leur père. Murtaza, en particulier, aurait noué clandestinement des contacts au niveau international depuis 1979, faisant à partir de Londres, où il est installé, plusieurs déplacements dans des pays comme la Libye, l'Afghanistan et la Syrie. Ces déplacements auraient eu initialement pour but de rechercher des appuis en vue d'obtenir la libération de Z.A. Bhutto, mais auraient eu aussi par la suite d'« autres motifs ». A Kaboul, notamment, il aurait « parlé à des conseillers soviétiques » du gouvernement afghan.

En décembre 1980, Murtaza *Bhutto fut jugé et condamné « en son absence »* par une cour militaire de Peshawar, pour activités subversives et pour avoir tenté de « faire la guerre au Pakistan ». L'intention lui a été prêtée de constituer un front de gauche contre le régime militaire d'Islamabad. Deux anciens ministres du gouvernement Bhutto auraient été mêlés à ces activités, M. Kausar Niazi, qui a été récemment arrêté à Lahore, et M. Mustafa Khar, qui aurait été mis en relations, affirme *The Guardian*, avec le terroriste Carlos, dont l'un des bras droits aurait été hébergé dans l'appartement londonien des fils Bhutto. Toujours, selon les deux journalistes, citant des sources en Grande-Bretagne, le colonel Kadhafi aurait, en 1978, proposé une aide financière et un avion pour « sortir M. Bhutto de la prison de Rawalpindi », mais ce projet fut par la suite abandonné. Même sans lien avec le chef de l'Etat libyen, le détournement « pourrait avoir été monté par les deux frères Bhutto », écrivent les auteurs des articles.

AU CONSEIL DES MINISTRES

• L'aide aux chômeurs dépourvus de prestations
• L'application de la loi d'orientation agricole

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 11 mars au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme des travaux, M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée a indiqué que la communication du ministre des affaires étrangères M. Jean François-Poncet, avait porté sur les travaux et les conclusions du vingt-sixième congrès du parti communiste de l'Union soviétique.

M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, a rendu compte des travaux du conseil des communautés des ministres chargés de la pêche, réuni le 10 mars. Ce conseil n'a pas permis d'aboutir à un accord. La France a réaffirmé catégoriquement sa détermination de préserver les droits des pêcheurs français.

Le gouvernement a évoqué la question des demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits aux prestations de chomage : Il a souhaité qu'une aide soit accordée aux « fins de droit » dont les ressources sont insuffisantes. Il y a dans cette situation actuellement vingt-cinq mille personnes qui, au cours des années passées, sont arrivées en fin de droit. Il y a chaque année un flux de six mille personnes qui arrivent dans cette situation.

Une convention avec l'UNEDIC prévoit une aide intégralement financée par le budget de l'Etat et versée par les ASSEDIC par période de trois mois renouvelable. Bénéficieront de cette aide les demandeurs âgés d'au moins quarante ans ou ceux qui justifient d'au moins cinq ans de pratique professionnelle et dépourvus de ressources familiales excédant un certain plafond. Des dérogations pourront être attribuées. Cet accord est conclu avec les partenaires sociaux jusqu'au 30 juin 1982, date à laquelle il sera renégocié. Cette aide assure à titre gratuit, aux bénéficiaires et à leurs familles, le droit à la Sécurité sociale pendant toute la durée de son versement et pendant les douze mois qui suivent.

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a entretenu le conseil de l'actualisation des programmes dans les I.U.T. (instituts universitaires de technologie). M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a rendu compte de l'application de la loi d'orientation agricole. A ce sujet, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« La totalité des décrets d'application de la loi d'orientation agricole été publiée jusqu'aujourd'hui grâce à l'effort du ministère de l'agriculture et des organisations professionnelles. Cette importante réforme est complètement engagée. Elle constitue désormais le cadre du développement à venir de notre production agricole. Elle doit être complétée par une politique cohérente des prix, assurant la juste rémunération du travail des agriculteurs. »

Enfin, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a évoqué le développement des industries de la mécanique : il s'agit de mettre en pratique une véritable révolution : la révolution de l'automatisation. L'Etat apportera son soutien aux industriels, tandis qu'un réseau de conseils techniques enpris des P.M.E. sera mis en place.

La crise au sein de la C.G.T.

M. GEORGES (S.N.J.) : on retrouve les conditions qui ont conduit à l'éclatement en 1947

« La direction de la C.G.T. dit aujourd'hui, lentement les choses après les avoir masquées pendant quelque temps », a déclaré à l'A.F.P. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (une des plus importantes organisations de la FEN). « On retrouve dans la gestion de la direction actuelle de la C.G.T. les raisons qui ont conduit à l'éclatement de la *C.G.T. en 1947-1948. La C.G.T. était devenue alors le relais d'un parti politique* », a-t-il poursuivi, évoquant la période de la scission entre la C.G.T. et F.O., où la Fédération de l'éducation nationale (FEN) avait maintenu son unité en optant pour l'autonomie. « Je me demande s'il ne s'est pas installé à l'intérieur du SNI-P.E.G.C. un *processus de sécession syndicale, qui serait nourri par la minorité communiste du syndicat. Voilà trente ans que notre syndicat a sauvegardé son unité et résisté aux attaques* », a conclu M. Georges.

M. CARASSUS : risque de tendances.

De son côté, M. Pierre Carassus, l'un des cinq socialistes membres de la commission exécutive, estime que, « s'il y a risque de tendances, c'est dans le blocage de la démocratie qu'il réside ».

Or, M. Carassus rappelle que le 40e congrès de la C.G.T. s'était prononcé pour l'organisation d'un débat démocratique au sein de la centrale, y compris dans la presse confédérale, avant toute décision importante. « Un tel débat fut refusé aux militants et aux syndiqués avant et après que le comité confédéral national eut adopté la position de la C.G.T. sur le changement et les présidentielles. Le syndiqué C.G.T. a donc été tenu soigneusement à l'écart de ce qui aujourd'hui est présenté par le bureau confédéral comme le résultat d'une décision démocratique. »

M. KRASUCKI : mettre en cause la légitimité.

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., interrogé sur la lettre que Mme Lambert et M. Bohi ont adressée le 5 mars à M. Lomet, responsable du secrétariat fédéral, a déclaré que la C.G.T. n'y répondrait pas. Ces deux membres de la commission exécutive écrivaient que les affrontements qu'avait connus la réunion de cet organisme, le 3 mars, « comportaient un risque grave de l'organisation de tendances ». « La correction syndicale, a ajouté M. Krasucki, consiste à reconnaître ce qui a été décidé démocratiquement. Essayer de dire que la quarantième congrès n'est pas appliqué, c'est mettre en cause la légitimité de la C.G.T. »

A Toulon

DES MILITANTS C.G.T. REFUSENT D'ÊTRE « ATTELÉS A UN PARTI POLITIQUE »

« Nous ne voulons pas être attelés à un parti de gauche quel qu'il soit. » C'est ce qu'ont déclaré mardi soir 10 mars, à Toulon, une centaine de militants de la C.G.T., s'élevant ainsi contre la position prise par la centrale ouvrière en faveur de M. Marchais. En termes de moins en moins voilés, ces nouveaux signataires de l'« appel du 13 février » lancé à Marseille par un collectif syndical demandent, eux aussi, l'ouverture d'un débat démocratique. Ils exigent l'« application des statuts et des résolutions du quarantième congrès ». Ils souhaitent que la C.G.T. modifie sa position sur l'élection présidentielle « et se batte pour l'unité des deux grands partis ouvriers pour qu'ils aillent ensemble à la bataille ».

Pour ces militants varois, « il faudrait que la C.G.T., au premier tour des élections, ne s'engage sur aucun parti pour que la grande diversité des opinions puisse s'exprimer sur un des candidats de gauche ». Pour le second tour, la C.G.T. pourrait « faire bloc derrière le candidat de gauche le mieux placé ». (Corresp.)

Nouvelles brèves

● *Le « Journal officiel » du 11 mars* publie trois décrets portant dissolution des conseils municipaux des communes de Nuits (Côte-d'Or), de Nonville (Seine-Maritime) et de Cazilar (Pyrénées-Orientales) à la suite des discussions au sein de ces assemblées.

● *L'Académie nationale de médecine*, lors de sa séance du mardi 3 mars, a élu membre titulaire dans sa huitième section (membres non résidents) le professeur Jacques Mirouse, de Montpellier.

Né en 1921 au Vigan (Gard), le professeur Mirouse est chef du service des maladies endocriniennes et métaboliques de la faculté de médecine de Montpellier. L'essentiel de ses travaux a porté sur le traitement du diabète : il a notamment participé à la mise au point d'un pancréas artificiel externe, le premier installé en France, le troisième dans le monde. Il a eu encore contribué au développement des traitements par dialyse (rein artificiel) à Montpellier.

Le professeur Mirouse est président de l'université de Montpellier-I.

● *Le 38e congrès de l'Union des grandes écoles* (UGE), s'est réuni à Lyon du 7 au 9 mars. Cent dix délégués ont, en raison de la rapide rotation des effectifs, renouvelé les instances dirigeantes de l'Union.

M. Bruno Lasserre, ancien président, militant communiste a été remplacé par un autre adhérent du P.C., M. Patrice Leconte, qui a déclaré : les trois principales préoccupations de l'UGE : « *La bosses des bourses et la détérioration des œuvres universitaires ; une formation inadaptée aux aspirations des étudiants, conséquence d'une politique d'austérité ; enfin l'absence de démocratie dans les grandes écoles où l'autoritarisme empêche l'expression étudiante.* » — (Corresp.)

● *Les avoirs officiels de change de la France* s'élevaient à 372 856 millions de francs fin février, en augmentation de 6 403 millions. Ces avoirs se répartissent de la façon suivante : en or : 226 883 millions ; ECU : 79 906 millions ; en devises : 44 610 millions ; position créditrice au FECOM : 11 919 millions ; créance sur F.M.I. : 10 438 millions.

CHEMISES
à vos
MESURES
195 F
JACQUES DEBRAY
31, bd Malesherbes, ANJ. 15-41

Le 30 juillet prochain

PARIS-BORDEAUX PAR AUTOROUTE

Les dirigeants de la société des Autoroutes du sud de la France (A.S.F.) ont fait le mardi 10 mars le point sur leurs réalisations et leurs projets, notamment pour ce qui est de la desserte du sud-ouest de la France.

Paris-Bordeaux : ces deux villes seront reliées par une autoroute continue lorsque, cet été, la section Poitiers-Bordeaux sera mise en service, en deux étapes : Bordeaux (Saint-André-de-Cubzac) - Saintes, soit 90 kilomètres, le 5 juin ; Saintes-Poitiers, soit 128 kilomètres, le 30 juillet.

L'autoroute Poitiers - Bordeaux, construite et gérée par l'A.S.F., aura coûté 3 460 millions (15,6 millions au kilomètre) ; un trafic journalier de neuf mille véhicules par jour est attendu. Le taux du péage n'est pas encore fixé définitivement.

Pub Saint Lazare
Toute la journée ces savoureuses grillades, service permanent de midi à 2 h du matin.
10 rue de Rome, 8e. Tél. 292.15.27

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
3e CYCLE MANAGEMENT AVANCÉ
8 mois de formation de haut niveau
7 mois de missions opérationnelles en entreprise
L'admission est réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, I.E.P., maîtrise, écoles scientifiques) et à des jeunes cadres.
prochaine session de recrutement : 28 mars 1981
date limite de dépôt des dossiers : 21 mars 1981
dossiers de candidatures et brochures détaillées
I.G.S. - PROGRAMME MANAGEMENT AVANCÉ
établissement privé d'enseignement supérieur 25, rue François-Ier 75008 Paris

NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION"
(depuis 18,50 F le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

arts ménagers
CNIT / Paris. La Défense
du 11 au 16 Mars 81
NOCTURNES JUSQU'A 23 HEURES
MERCREDI 11 ET VENDREDI 13
50e SALON

هكذا من الأصل